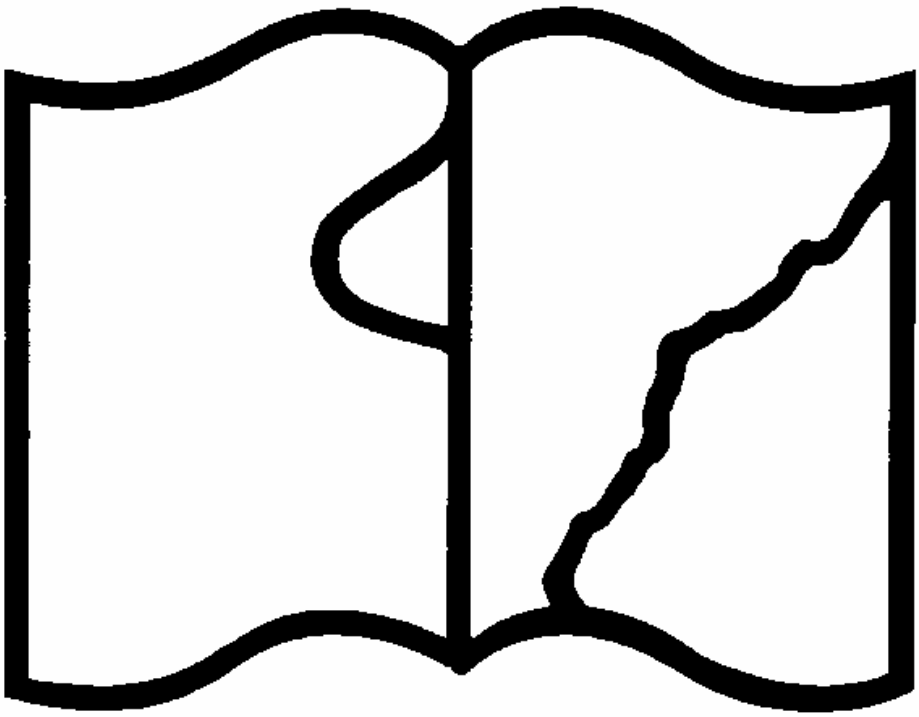

Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11

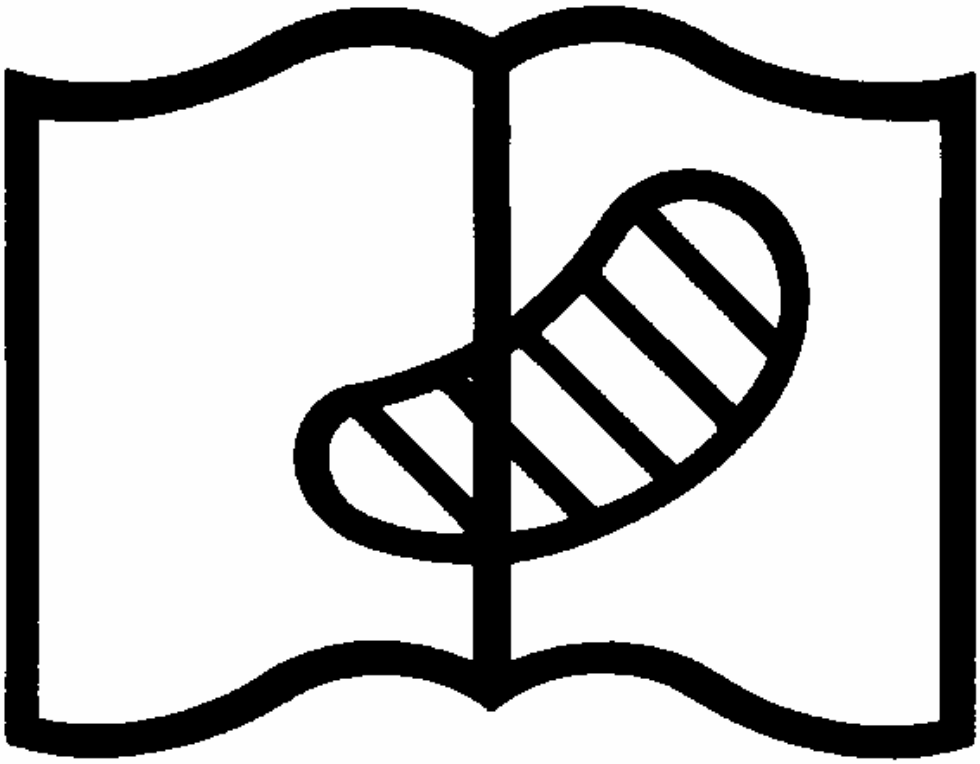

Original illisible

NF Z 43-120-10

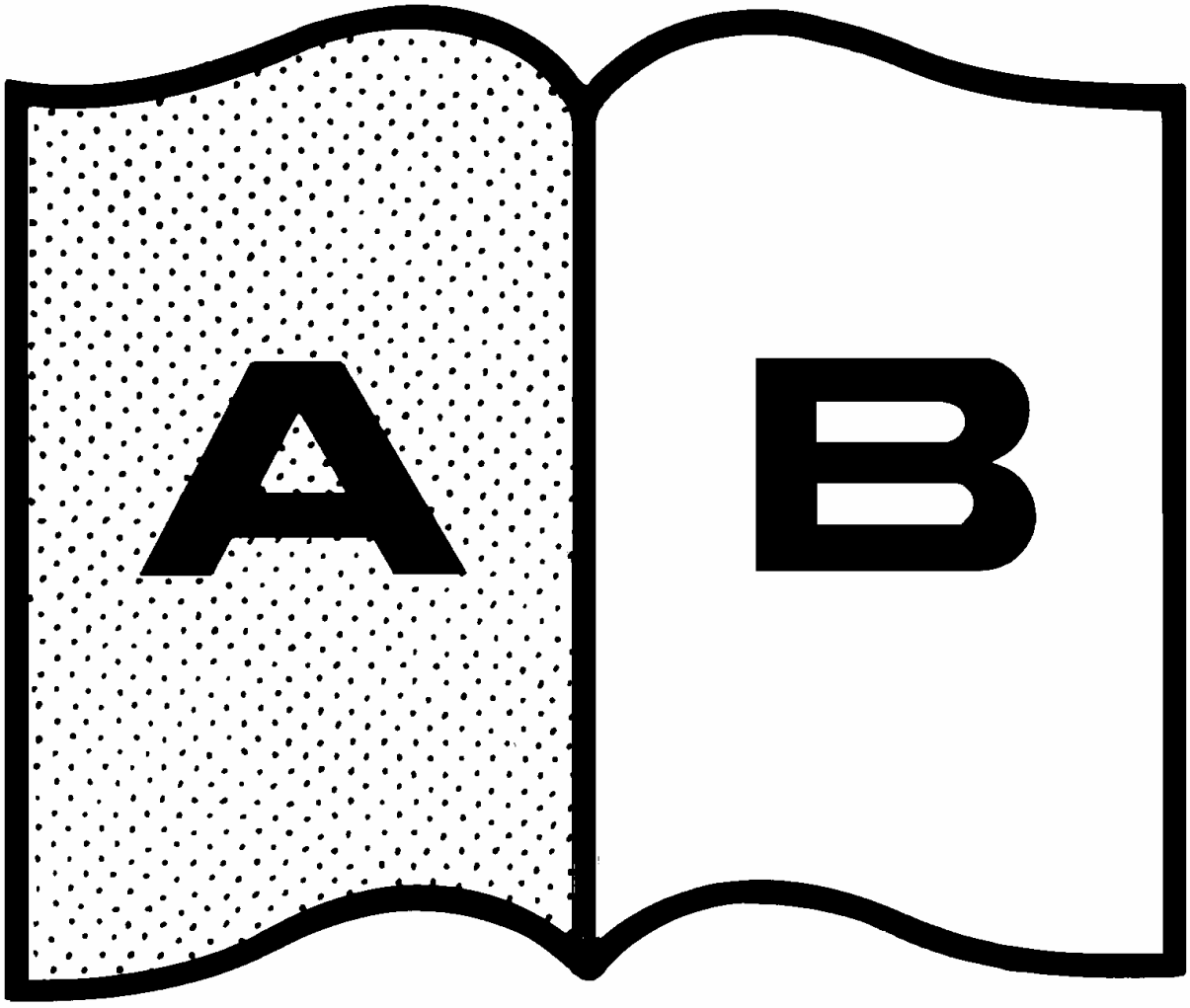

Contraste insuffisant

NF Z 43-120-14

FR.
NOUV. ACQ.
9588 2

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Nouv. acq. franç
9588 2

Papiers d'Auguste Blanqui

Liasse V
B à G
423 ~~370~~ feuillets
numerotés 425 à 847

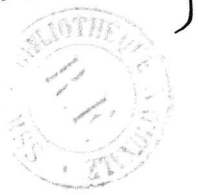

129

Election de
Bordeaux.
B

à M. Gérald Valineau
ouvrier tourneur de la Coutance
3, Ruelle du Canal

5 juillet 1879, samedi.

Aux ouvriers Démocrates de Limoges.

Citoyens, la lettre que vous voulez bien m'adresser, je l'écris est pour moi d'un prix inestimable. valeur
L'approbation de ceux qui travaillent et qui souffrent est le plus digne récompense.

L'affection et l'estime et l'attachement des travailleurs ce le vrai meilleur récompense, satisfaction de quiconque obéit au sentiment de la justice et obéit à la loi de son devoir tel que le sentiment de devoir et obéir à la loi de la justice. l'affection et l'estime des travailleurs sont le plus haut prix la meilleure récompense à quiconque obéit à la loi du devoir et à la loi de la justice. L'approbation et l'estime des travailleurs ce la véritable récompense à quiconque obéit à la loi du devoir et à la loi de la justice. Près de vous sait devoir estimer mieux de la justice. Près de vous sait devoir estimer mieux de la justice. Près de vous sait devoir estimer mieux

440

442

441

443

11 juillet 1879 – Réponse à l'adresse des Coulouriens en date du 16 juin, aux Bordelais et à Blanqui.

Bien chers Citoyens,

J'ai lu avec quelque confusion, je l'avoue, votre trop flatteuse adresse du 16 juin. Vous accordez vraiment plus qu'il ne revient à ma personnalité. On est toujours à peu-près l'ouvrage de son temps et de son milieu, et en somme, je me persuade que vous auriez tous agi comme moi dans les mêmes circonstances. ~~je crois bien avoir agi comme vous eussiez très probablement agi vous-mêmes dans des circonstances semblables.~~

~~En revanche, vos félicitations aux Bordelais~~ ~~Je~~ Je contresigne des deux mains ~~rien de plus légitime que~~ chaudes vos félicitations aux Bordelais. Vous faites avec précision la part des éloges qu'ils méritent et la part des éloges que ne mérite pas le triste gouvernement ~~(du jour)~~ de l'année courante. Il a invalidé l'élection la ~~plus sincère peut-être~~ évidemment sincère du suffrage universel, et validé les iniques sentences des ~~plus~~ plus sincère évidemment mortels ennemis de la République. Vous avez bien jugé que la solidarité avec les conseils de guerre, ouvertement affichée par ~~lui et~~ ce gouvernement de 1871, sa chambre, reste sur leur conscience et à leur dossier.

Vous célébrez avec toute la France républicaine le 14 juillet, notre grande fête nationale, l'association victorieuse du droit et de la force. Combien est sage le choix de cette date! Rien ~~(en effet)~~ d'aussi ~~(lamentable)~~ lugubre ~~en effet~~ que la force neuve du droit et le droit veuf de la force. Les paroles, sans actes pour les appuyer ne sont qu'un vain soupir; les actes, sans ~~les~~ paroles pour les justifier, ne sont que des crimes.

Ne laissons jamais l'un sans l'autre, ces deux éléments de la justice. Votre ~~très reconnaissant et très~~ tout dévoué

Mes plus vifs remerciements, votre tout dévoué

Concitoyen

~~Ce qui est absolument juste en revanche, ce sont vos~~ chaudes
je contresigne des deux mains vos chaudes
~~facili félicitations aux Bordelais~~ ~~En revanche, rien~~ 447
je contresigne des deux mains vos chaudes
~~de plus juste que~~ vos félicitations aux Bordelais.

Vous (~~savez faire~~) avez fait avec précision la part des éloges qu'ils méritent et la part ~~de~~ (celle) des éloges que ne mérite pas le triste gouvernement du jour (~~de la~~ l'année courante). Il a invalidé l'élection la plus sincère ~~et~~ (la plus spontanée) peut-être du suffrage ~~uni~~ universel, et validé les iniques sentences des mortels ennemis ~~de~~ de la République. Vous avez bien jugé que la solidarité avec les conseils de guerre ~~de~~ de 1871, ~~affichée~~ ouvertement affichée par lui et les siens, reste sur leur conscience et à leur dossier.

Vous célébrez avec toute la France Républicaine, le 14 juillet, ~~la~~ votre grand fête nationale, l'association victorieuse du droit et de la force. Combien est juste ~~sage~~ le choix de cette date. Rien ~~n'est~~ d'aussi lugubre, lamentable que la force, veuve du droit et le droit veuf de la force.

Les paroles sans actes pour les appuyer, ne sont qu'un vain soupir. Les actes sans paroles pour les justifier, ne sont que des crimes. Ne laissons jamais l'un sans l'autre ces deux éléments de la justice.

~~Votre très reconnaissant et très dévoué~~

mes plus vifs remerciements ~~concitoyen~~

Votre ~~tout~~ dévoué concitoyen

Coûte

11 juillet 1879

à Mr Charles Journet, Rédacteur en chef du Réveil de la Haute-Garonne, 31 allée des Soupirs, ou au bureau du journal, allées Lafayette, 10 bis Toulouse

Réponse aux dames du syndicat lyonnais — 5 juillet 1879 — Mme Sie Sorton, 7, rue Lanterne

Citoyenne, chaque

C'est avec ~~le plus grand regret~~ que je me vis dans l'impossibilité de me rendre à votre invitation. appelé ~~à Bordeaux~~ par les électeurs, ~~dans le but d'une ligue commune contre les violateurs du suffrage universel~~ pour la défense ou commencement du suffrage universel, je ne puis ~~pas~~ m'éloigner abandonner le terrain de la lutte, devant (les actes ~~de la~~) l'agression croissante des ~~adversaires~~ gens du pouvoir. D'ailleurs la police ne ~~me~~ permettrait pas plus à Lyon qu'à Bordeaux la publicité de ma parole, et une conférence à laquelle je prendrais part serait close avant d'avoir commencé. Ne ~~regrettez~~ tenez donc pas trop à ma présence. malgré ~~ma~~ toute ~~ma~~ ce bon volonté ~~et~~ réserve, elle ne vous apporterait que trouble ~~et~~ désagréments ~~et~~ embarras par suite du parti pris de l'autorité. Bien citoyenne, à tout mon regret

Salut profond

Jeudi, 10 juillet 1879

Marseillaise du Vendredi 11 juillet — Vote de la loi Ferry par 521 députés, 362 contre 159. — il n'y avait pas 200 membres présents, et il se trouve 521 votants, ce qui dénonce 321 faux députés! quel toupet!

Le 11 à ch. journal — 11 juillet 1879 — Répondu le 10 à Toulouse, écrit le 10 à la Marseillaise — L'adress. de remerciements

Citoyens, j'ai lu avec quelque confusion votre trop flatteuse lettre adressée du 16 juin dernier. vous ~~vous~~ accordez vraiment plus qu'il ne revient à ma personnalité. On est toujours à peu près l'ouvrage le produit de son temps et de son milieu, et en somme (je n'ai fait que ce que je crois bien avoir agi) j'ai agi comme vous eussiez très probablement cette-même agi vous-même, dans des circonstances semblables.

V.V d.R. Lundi, 30 juin 1879

Monny
Henry 448
Monny

Un groupe d'électeurs Bordelais a adressé au Citoyen Périgné la lettre ci-après :

Citoyen, la Chambre des députés, au mépris d'une ~~des députés~~ ~~gagnés par la corruption~~ ~~violé la volonté populaire~~, n'a pas craint d'invalider l'élection de Bordeaux, la plus légitime, la plus pure peut-être qui ait eu lieu dans les 533 circonscriptions de la République.

Le suffrage universel ne pouvait ~~se tromper~~ ~~ne pouvait se tromper~~ ne pouvait pas se tromper ne voulait pas tromper ne voulait pas se tromper ne voulait pas tromper ne voulait pas se tromper ne voulait pas tromper ne voul

1er juillet 1879

Aux Electeurs de la 1ère Circonscription de Roanne
et au Citoyen Calais, président du Comité Radical.

élection du 6 avril 1879

Citoyens, soyez, je vous en prie, l'interprète de toute ma gratitude auprès des électeurs Roannais qui, se souvenant d'un vieux victime de toutes les réactions, ont essayé de l'arracher aux griffes du gouvernement Grévy, héritier et continuateur du gouvt Mac-Mahon, du gouvt Thiers, de tous les gouvernements Versaillais.

Ils n'ont pas réussi, ce qui ne diminue en rien leur mérite. Compatissants aussi, mais plus heureux, les électeurs Bordelais n'ont pu cependant délivrer qu'un flétri, chargé de tous les opprobres officiels.

Ainsi l'a voulu une majorité d'orléanistes déguisés en Républicains. D'accord avec eux, l'honorable vainqueur du Scrutin de Roanne, a mis cordialement à la porte du Sanctuaire législatif, son concurrent vaincu et jugé indigne de coopérer à la restauration de la monarchie cadette, indigne en effet et pour cause. Toute la députation de la Loire a concouru avec enthousiasme à cette exécution sommaire du protégé de Bordeaux.

Citoyens, que le puissiez vous ouvrir les yeux sur l'avenir. Il le prépare et le dénonce. La chambre à peu près

entière, est monarchienne. inutile de le démontrer pour 449
la droite qui étale à l'envi ses deux ou trois cocardes dynastiques.
ce sont les moins à craindre pour la République. le véritable
péril est dans cette majorité opportuniste, si furieuse
contre les intransigeants.

Et ne vous y trompez pas, les intransigeants
pour elle, ce sont les ~~vrais~~ Républicains vrais qui repous-
-sent une République conservatrice, grosse de la monarchie,
et toujours près d'en accoucher.

L'opportunisme est une véritable conspiration
qui consiste dans l'ajournement indéfini et très-savant,
ou ce qui est pire, dans le semblant dérisoire des reformes
propres à Républicaniser les institutions monarchiques
actuelles. L'intrigue espère la victoire de ces vernements
et de ces tromperies. Elle triomphera si, aux prochains
comices de 1881, le corps électoral ne prend pas la ferme
résolution de rendre à la vie privée les mandataires qui,
par ~~fa~~ calcul ou par faiblesse, ont trempé dans les complots
opportunistes, et ne sait pas les remplacer par les hommes les
plus accentués et les plus intransigeants du parti Républicain.

Votre tout dévoué

---

27 juin 1879

aux citoyens, membres du cercle
de l'indépendance, à Marseille, Bianchi, secrétaire, 42 Boulevard
de la Major, 42

citoyens, je vous remercie de votre lettre
toute fraternelle. Ce n'est pas la première fois que vous té-
-moignez vos sympathies au vieux victimé. Le scrutin de
Marseille me les avait envoyées à travers les grilles de Clairvaux.
C'était la première tentative pour soulever la pierre du sépulcre.

G. Bordelais ont complété l'œuvre de la délivrance, et aujourd'hui, ils m'appellent pour reprendre la lutte avec eux contre la violation du suffrage universel.

Si les hommes et l'avenir le permettent, j'espère un jour m'asseoir à côté des amis inconnus qui ont ainsi guidé mon rappel à la vie, et je leur demande, en attendant, d'accepter la cordiale poignée de main d'un proscrit du Conseil de guerre — leur tout dévoué."

Marseille, 15 juin, adresse nombreuse de St Louis, Banlieue. Au citoyen Blazen, 18, Rue Bussy l'Indien.

Mon cher Citoyen,

Vos lettres des 14 et 15 juin, et l'adresse qui les accompagnait, m'ont causé une profonde émotion. Les sympathies si franches, les paroles si affectueuses de braves et dignes Républicains, sont bien faites pour consoler une victime de la méchanceté du parti conservateur, et du machiavélisme de la coterie opportuniste.

Ces deux nuances de la Réaction sont désormais associées dans un fraternel complot contre la République. Je les recommande à la vigilance des Marseillais. La défaite municipale de 15000 par les 18000, à Marseille, ne serait-elle pas l'œuvre, l'ouvrage de cette coalition?

Mr le Président Grévy a fait un accueil bien tendre à Mr Glais-Bizoin, le maire victorieux ainsi qu'à son escorte aristocratique, et ils ont échangé d'assez inquiétantes congratulations.

Veillez, Citoyens, veillez à la trame monarchique qui s'ourdit dans l'ombre par des mains officielles, gantées

le République. Marseille ne peut pas faillir à la cause
du peuple et de l'avenir.

Je vous écris de Bordeaux où se préparent les
éléments d'une nouvelle lutte contre les déloyaux et traîtres
ennemis du suffrage universel. n'oublions pas ces cyniques
hypocrites qui conservent précieusement les pires lois de
l'Empire, afin de pouvoir briser la souveraineté électorale
au nom de la loi. acceptez courageusement, Citoyen,
la poignée de main cordiale d'un Parisien,

Bordeaux, 27 juin 1879.

Bordeaux, Lundi, 30 juin 1879 à Amiens.

aux citoyens, membres du Cercle des amis de la paix

Citoyens,

Ma sœur, pendant ma séquestration à Clairvaux, a reçu
du Cercle des amis de la paix, trois lettres en date des 21,
28, 29 avril. j'en ai reçu moi-même une quatrième
datée du 13 juin. Toutes respirent les sentiments les plus
affectueux pour le vieux prisonnier de Clairvaux qui
en a été profondément ému.

jusqu'au 12 juin, les verrous intercep-
taient les communications. vous, mille empêchements,
venus à la traverse, ont retardé ma réponse. mais je
n'ai pas oublié une minute les généreux ouvriers amiénois,
et les ardents témoignages de leur sympathie. Le bouquet,
don touchant de leur amitié, je le conserve comme un
précieux souvenir.

me dire, Citoyens, que je représente l'énergie,

l'intelligence et la franchise du prolétariat, c'est
aller bien loin et me placer beaucoup trop haut sans
doute. mais un tel éloge m'impose des obligations
que je ne pourrais méconnaître sans ingratitude et
sans défaillance - j'espère ne jamais encourir le reproche.
il n'a été, Hélas! que trop souvent mérité.

Les Electeurs de Bordeaux, fort peu intimidés, et très-mal impressionnés par les invectiveurs, s'appêtent à soutenir la lutte entamée par le gouvernement contre le suffrage universel. j'ai dû, leur leur appel, venir me mettre à leur disposition.

Peut-être, Citoyen, ferez-vous un travail décisif pour la révolution vraie, en préparant d'avance des candidatures sérieusement populaires, destinées à prendre des places jusqu'ici mal remplies, et capables d'accomplir enfin l'œuvre de régénération tant promise, et toujours trahie par les solliciteurs de mandats législatifs. Songez à cet avenir déjà proche qui s'ouvrira dans deux ans, et soyez à ne pas laisser surprendre ceux qui ont démérité.

Relevez, Citoyen, tous mes remerciements et la fraternelle poignée de main d'un vieux proscrit.

À Messieurs les membres de l'ancien Comité radical de la première circonscription de Bordeaux.

Citoyens,

À peine libre, ma première pensée est tout entière pour la généreuse population de Bordeaux, à qui je dois ma liberté, et peut-être la vie.

Soyez, je vous en prie, mes interprètes auprès de ces nobles cœurs, de ces dignes citoyens que l'humanité a émus en faveur d'un prisonnier, d'un proscrit. J'espère que l'approbation si éclatante de la France Républicaine suffira pour les consoler de la mauvaise humeur et du mauvais vouloir des régions gouvernementales. Le pays n'est pas tenu de suivre dans leurs volte-face et leurs pétinodies, les modestes serviteurs de la veille, devenus, par l'éminence du succès, les hautains et puissants seigneurs du lendemain.

Il est trop visible aujourd'hui que le suffrage universel n'est plus qu'un marche-pied pour monter à l'assaut du pouvoir, marche-pied dédaigneusement repoussé dès qu'il a rempli son office. Le suffrage universel n'en reste pas moins l'expression de la souveraineté nationale, et malheur à qui en voudrait faire le jouet de son ambition.

Le mandat dont Bordeaux m'avait investi,

a été brisé avec d'autant plus de colère qu'il était plus spontané, plus exempt à la fois de pression autoritaire et de brigue personnelle: Double tache aux yeux de ceux qui n'ont puisé le leur qu'à l'une ou l'autre de ces deux sources.

Eh! bien, malgré le châtiment infligé à l'exception jugée si coupable, je suis tellement convaincu qu'elle devrait être la règle que je tiens à reprendre devant les électeurs de Bordeaux le rôle passif qu'ils m'avaient créé eux-mêmes, les 6 et 20 avril 1879: ni ingérence illégitime, ni brigue personnelle. Dépendance absolue de leur volonté, quelle qu'elle soit. Tel m'apparait l'idéal d'une élection modèle.

Le Gouvernement, dans ses visées beaucoup plus monarchiennes que Républicaines, daigne étendre sur ma tête le voile noir de la mort civile, de la flétrissure politique, de l'incapacité civique, de la surveillance policière, bref, de l'infamie au grand complet. soit. Je n'accepte ces cadeaux que sous bénéfice de l'inventaire qu'il plaira aux Bordelais d'en dresser par devant le Scrutin.

Quoiqu'ils décident, mon acquiescement appartient d'avance à leur décision. Je me réserve

comme acte de volonté personnelle immuable que
ma profonde reconnaissance pour la main libératrice
qui m'a tiré vivant du tombeau.

agreez, citoyens, l'assurance de mon entier
dévouement, Blanqui, député invalidé de la
première circonscription de Bordeaux.

à Mr Louis Dol, Président du Cercle
Républicain de Cuers. Bordeaux, 4 juillet 1879

Mes bons amis de Cuers, j'ai reçu de vous
plusieurs lettres ~~en vers et en~~ prose, pleines de louanges enthousiastes et de chauds
témoignages d'affection pour votre Président honoraire.
mon ~~vieux~~ vieil ami Flotte, et puis aussi des
quantités, considérables d'années de prison, que tous les gouvernements,
l'un après l'autre, se sont empressés de m'offrir en cadeau.
Ces cadeaux-là vous plaisent à peu-près autant qu'à moi.
j'ignore si l'opportunisme m'en tient
encore d'autres en réserve dans ses magasins. avec des seigneurs
aussi généreux, il faut s'attendre à tout. On ne dira jamais
d'eux qu'ils se suivent et ne se ressemblent pas car ils se
suivent ~~en arrière~~ et se ressemblent en contrainte, toujours
en tout naturellement, comme il sied à des conservateurs.

Thiers, Fourbe premier ~~[illegible]~~ l'illustre libérateur du territoire, — Mac-Mahon, Fourbe deux, le loyal soldat, — Grévy, Fourbe trois, l'honnête homme —, ont rivalisé de zèle à me pourvoir d'une sépulture dans leurs cachots — sans ces enragés Bordelais qui ont dérangé (gêné) contrarié sa philanthropie, Fourbe 3, l'honnête homme, aurait eu l'inexprimable joie de m'assurer le repos éternel. Ce doux philosophe a un goût prononcé et des aptitudes merveilleuses pour l'ensevelissement des Républicains. Je le recommande à vos prières. L'ingratitude envers les Bienfaiteurs est un vilain défaut.

N'oubliez pas non plus de donner dans votre estime un bon gros numéro à cette excellente chambre des députés, pénétrée d'une si filiale ~~[illegible]~~ tendresse pour les lois de l'Empire qui proscrivent les Républicains. Elle pouvait ne tenir aucun compte de la dégradation infligée par les épauletiers au vieux Révolutionnaire. Elle le devait même et le gouvernement aussi....

Mais.... mais.... miséricorde! manquer de respect aux conseils de guerre! Casser leurs sentences! délivrer leurs victimes! y pense-t-on! mes bons amis de Cuers, n'écoutez pas ces blasphèmes. ils vous brouilleraient peut-être avec l'opportunisme. Prenez garde! — Heureusement c'est une denrée assez rare dans votre pays, partant, moins dangereuse qu'à la chambre des députés, où elle foisonne en quantité alarmante

effrayante. Veillez néanmoins, et gare à ce contact venimeux! Votre Président honoraire ne saurait trop vous recommander la vigilance, en vous donnant sa fraternelle poignée de main. Le Vieil ami de Flotte et le Vôtre

[illegible]

..... mais..... mais..... Miséricorde!..... manquer de respect aux conseils de guerre!..... casser leurs sentences! ..... délivrer leurs victimes!..... y pense-t-on?... mes bons amis de cuers, n'écoutez pas ces blasphèmes. ils vous brouilleraient peut-être avec l'opportunisme... quel malheur!..... à moins toutefois que ce malheur ne vous laisse insensibles, ce qui pourrait bien être.

Heureusement, l'opportunisme est une denrée plus rare dans votre pays qu'à la Chambre des députés, où elle foisonne en quantité si désastreuse. garez-vous néanmoins de son contact venimeux. Votre Président honoraire ne saurait trop vous recommander la défiance de cette peste. Le Vieil ami de Flotte et le Vôtre

[illegible]

5 Juillet, Samedi 1879 Ste Bordeaux

M. Le Rédacteur,

Nous vous serions obligés à vouloir bien insérer dans votre journal la réclamation ci-après :

à Messieurs les membres de l'ancien Comité électoral de la 3ème Circonscription de Bordeaux.

J'étais venu remercier la généreuse population de Bordeaux à qui je dois ma liberté, peut-être la vie. Je me proposais de lui présenter ces remerciements, dimanche 6 juillet, dans une réunion publique à l'Alhambra. Ce but, par lettres personnelles. Les électeurs avaient été convoqués dans

Le propriétaire de l'établissement, effrayé de l'intervention menaçante de la police, refusa obstinément la salle qu'il avait d'abord promise et louée.

Dans l'impuissance d'agir par moi-même, je vous prie instamment de vouloir bien être mes interprètes auprès de ces dignes citoyens, de cette noble cour que l'humanité a émue en faveur d'un prisonnier, d'un proscrit.

J'espère que l'approbation si éclatante de la France républicaine suffira pour la consoler de la mauvaise humeur et de la mauvaise volonté des régions gouvernementales. Le pays n'est pas terne de suivre dans leurs volte-face, ses ex-modestes serviteurs de la veille, devenus par l'enivrement du succès, les hautains et puissants seigneurs du lendemain. Il est désormais trop visible que le suffrage universel n'est plus qu'un marche-pied pour monter à l'assaut

du pouvoir, marchepied dédaigneusement ~~repoussé~~ écarté, dès 459
qu'il a rempli son office.

Le suffrage universel n'en reste pas moins l'expression de la souveraineté nationale. malheur à qui en ferait le jouet de son ambition.

Le mandat dont Bordeaux m'avait investi, a été brisé avec d'autant plus de colère qu'il était plus spontané, plus pur à la fois de pression autoritaire et de brigue personnelle: double vice sans doute aux yeux de qui n'a puisé ~~eu~~ le sien. qu'à l'une ou à l'autre de ces deux sources, ou peut-être même à toutes deux.

Eh! bien, malgré le châtiment infligé à cette exception, jugée si coupable, je n'en garde pas moins la conviction qu'elle devrait être la règle, et l'espoir qu'elle le deviendra. Le Gouvernement a étendu sur ma tête le voile noir de la dégradation civique. je n'accepte ~~cette~~ ~~[illegible]~~ ~~décoration~~ le cadeau ~~[illegible]~~ que sous bénéfice de l'inventaire qu'il plaira aux électeurs d'en dresser ~~sa~~ pardevant le scrutin.

Quelle que soit leur décision, ~~j'y acquiesce d'avance~~, elle a d'avance mon acquiescement. je ne me réserve comme acte de volonté personnelle que ma profonde reconnaissance pour la main libératrice qui m'a tiré vivant du tombeau.

agréez, messieurs, l'expression de mes plus vives sympathies

Jeudi 10 juillet 1879

aux électeurs de la 1re Circonscription de Bordeaux.

Citoyens,

Je vous dois la liberté et la vie, car j'étais de ceux dont l'agonie devait être le gage de réconciliation et d'alliance entre l'opportunisme et les factions monarchiques. Votre humanité n'a pas permis contre moi la réalisation de ce noir calcul. Il faut maintenant qu'une amnistie plénière n'en permette pas l'accomplissement contre tant d'autres victimes.

J'étais venu vous remercier de votre généreuse intervention. Deux fois, mes efforts dans ce but ont été paralysés par les menées de la police. Devant cette attitude comminatoire je ne dois pas insister davantage. J'espère que l'approbation si éclatante de la France républicaine suffira pour vous consoler de la mauvaise humeur et de mauvais vouloir de vos régions gouvernementales.

Le piège n'est pas tenu de survivre dans leurs voltefaces et leurs palinodies ses artisans de la veille, devenus par l'enivrement du succès, les hautains et prétentieux seigneurs du lendemain.

Il est désormais trop visible que le suffrage universel n'est plus qu'un marchepied pour monter à l'assaut du pouvoir, marchepied dédaigneusement écarté, dès qu'il a rempli son office. Le suffrage universel n'en reste pas moins l'expression de la souveraineté national.

malheur à qui en ferait le jouet de son ambition 455

Le mandat dont vous m'aviez honoré, Citoyens, a été brisé avec d'autant plus de colère, qu'il était plus spontané, plus exempt à la fois de pression autoritaire et de brigue personnelle : Double vice naturellement aux yeux de qui ne puise le sien qu'à l'une ou l'autre de ces deux sources, ou même à toutes deux.

Eh bien, malgré le châtiment infligé à cette exception jugée si coupable, je n'en persiste pas moins à croire qu'elle devrait être la règle, et j'ai l'espoir qu'elle le deviendra. Le gouvernement, dans ses visées monarchiques, a étendu sur ma tête le voile noir de la dégradation civique, de la flétrissure sociale, &c. je n'accepte ces décorations que sous bénéfice de l'inventaire qu'il vous plaira d'en dresser par devant l'urne du scrutin. Vos décisions seules sont pour moi souveraines.

Je ne me réserve, comme acte de volonté personnelle, que ma profonde reconnaissance pour la main libératrice qui m'a tiré vivant du tombeau

Votre ex-député, invalidé

Réponse aux deux adresses des électeurs toulousains, en date du 16 juin

Bien chers Citoyens,

j'ai lu avec quelque confusion, je l'avoue, votre trop flatteuse adresse du 16 juin. Vous accordez vraiment plus qu'il ne revient à ma personnalité. on est toujours à peu-près de son temps et de son milieu, et je me persuade que vous auriez agi comme moi dans les mêmes circonstances.

Je contresigne des deux mains vos chaudes félicitations aux électeurs bordelais. vous faites avec précision la part des éloges qu'ils méritent et la part des éloges que ne mérite pas le triste gouvernement de l'année courante. il a invalidé l'élection la plus évidemment sincère du suffrage universel, et validé les iniques sentences des pires ennemis de la République. vous avez bien jugé. Que la solidarité avec les Conseils de guerre de 1871, ouvertement affichée par ce gouvernement et sa chambre, reste sur leur conscience et à leur dossier.

vous célébrez avec toute la France le 14 juillet, notre grande fête nationale, l'association victorieuse du droit avec la force. Combien est sage le choix de cette date. Rien d'aussi lugubre que la force veuve du droit, et que le droit veuf de la force. Les paroles, sans actes pour les appuyer, ne sont qu'un vain bruit. Les actes, sans paroles pour les justifier, ne sont que des crimes.

Ne laissons jamais l'un sans l'autre ce deux éléments de la justice.

mes plus vifs remerciements,

Votre tout dévoué Concitoyen

10 juillet, à la Marseillaise. 1856

Seriez-vous assez bon, mon cher Citoyen, pour insérer dans la Marseillaise, l'adresse (ci-jointe) aux électeurs de Bordeaux? Elle est la seule forme de remerciement qui me soit possible. Toute communication orale a été empêchée, de quoi les Bordelais ont la tête assez montée, ainsi qu'il appert de l'entrefilet suivant:

« La querelle entre le gouvernement et le suffrage universel s'envenime un peu à Bordeaux. L'ancien Comité de la première circonscription avait loué la salle de l'Alhambra pour une réunion privée où Blanqui devait adresser des remerciements aux Electeurs. Sous la pression des menaces de la police, le propriétaire très-ému, a retiré sa parole et refusé son local.

Même aventure pour la location d'une autre salle (les Lilas) hors de l'enceinte de Bordeaux. Le propriétaire avait donné son consentement par écrit. A la suite de l'intervention de l'autorité (plusieurs autorités) il s'est rétracté avec effroi. Le Mardi soir 8, à l'heure où devait avoir lieu la réunion, des gendarmes et des agents de police gardaient l'entrée de l'établissement. Précaution superflue. On avait été averti, personne ne s'est présenté. Mais ces tracasseries obstinées causent une certaine irritation dans la ville. »

Bordeaux, 11 juillet 1879

au groupe des transportés du 2 dec 1851

Citoyens, je suis en retard avec vous pour les réponses aux diverses communications émanées du groupe des anciens déportés, et adressées, soit au Comité électoral de Bordeaux, pendant ma captivité, soit à moi-même depuis ma libération le 11 Juin 1879.

Les adresses au comité électoral sont au nombre de quatre, en date, la première du 19 avril, la 2e et la 3e du 22, la quatrième en date du 20 Mai.

Il m'est parvenu à moi-même deux dépêches postérieures à ma mise en liberté, toutes deux du 12 juin.

Les six dépêches sont signées Faure, et l'une des deux dernières (12 juin) porte en outre la signature Digeon.

Toutes les communications ont pour base la communauté de principes, d'opinion et d'espérances entre les auteurs et le destinataire des messages.

Elles témoignent toutes d'une vive sympathie pour le prisonnier de Clairvaux, et saluent avec bonheur son élection inattendue comme une victoire de la cause radicale, et le signal d'une marche en avant, longtemps arrêtée et refoulée par la prépondérance de l'opportunisme.

À son tour, ce fatal système semble menacé dans son triomphe par le triomphe même qui clôt la série de ses funestes exploits. Son masque d'ennemi de la réaction tombe brusquement, et laisse voir la figure

de la réaction en personne, continuant à découvrir l'œuvre qu'elle avait feint de combattre.

L'élection de Bordeaux révèle à l'improviste la force latente qu'on croyait disparue. Le choix d'un candidat ultrà-révolutionnaire, enfermé vivant dans les prisons Conservatrices, ne peut plus laisser de doute sur la portée de ce réveil, et de tous les points de la France un cri de joie répond au coup hardi frappé par la Bordelais.

La chambre des députés, par l'invalidation de l'élu jeté à la traverse de ses projets monarchiques, laisse dévoiler une majorité orléaniste, affublée de déguisements Républicains. un regard en arrière éclaire au loin la marche des complots opportuniste : début par le modérantisme à outrance, continuation par l'énervement progressif, puis la démoralisation, et toujours la tromperie gravissant le rouage de la conspiration.

Nous en sommes là. ici, à Bordeaux, la lutte se prépare entre l'opportunisme et la révolution. Les Electeurs n'ont pas cédé aux fronçements de sourcil du pouvoir. Bien loin de là, ils reprennent pour drapeau leur député invalidé, sans attendre l'ouverture de la période électorale, ni s'inquiéter de compétiteurs inconnus. mais aucune réunion privée n'a pu se tenir jusqu'à ce jour. La police les empêche.

Outre les adresses venant de votre groupe des anciens déportés, il en est arrivé deux autres en avril l'une avec la signature Bousquet au nom du Comité central radical l'autre avec une quarantaine de signatures, dont plusieurs de conseillers municipaux, et celle encore des citoyens Bousquet.

Le comité électoral a reçu de plus deux télégrammes, l'un le 10 avril, au nom du Cercle de l'Industrie, l'autre du 20 avril, signé Dupré, demandant le résultat du Scrutin attendu avec impatience. Je suppose que tous ces citoyens partageaient votre opinion, car ils manifestaient les mêmes sentiments, pleins d'enthousiasme pour la Candidature révolutionnaire. Ils témoignaient également une vive sympathie pour le prisonnier candidat. Je leur dois à tous, ainsi qu'à vous-même une véritable reconnaissance, et je vous prie d'en agréer l'assurance la plus sincère. Votre dévoué Concitoyen.

adressé à Paris

Réponse le 12, à M. Faure, avenue Saint-Pierre, 32, à Béziers - déportés

Réponse le 12, à M. Dupré, conseiller municipal, à Béziers, 12 juillet 1879

aux membres du comité central radical de Béziers - M. Dupré

Citoyens, j'écris au hasard à un membre du Conseil municipal, qui est en même temps membre du comité central radical. Par ce moyen la lettre parviendra, je l'espère, au Comité, et je vous serai obligé ensuite quelques adresses sûres, pour faciliter la correspondance. En avril dernier, citoyens, vous avez envoyé vos félicitations aux électeurs de Bordeaux pour leur premier succès du 6, et vos encouragements pour la lutte finale du 20. Votre voix a été entendue et la Révolution a triomphé. Ce retour offensif victorieux contre l'opportunisme a retenti sur tous les points de la France et ranimé les esprits découragés par le long énervement de la politique de résultats. J'espère - rien coûte toujours cher, vous ne l'ignorez pas. L'épreuve infligée à la République n'a pas été gratuite.

Les sophismes et du charlatan ont effrontément transform

huit années de déclin ou huit années de progrès il n'est que temps
de se réveiller de d'une léthargie qui pourrait devenir mortelle
La monarchie peinte à l'horizon de l'opportunisme. Sachons
l'apercevoir assez tôt pour la replonger dans le néant.

Permettez-moi, Citoyen, de vous exprimer toute
ma gratitude de la sympathie que vous avez témoignée au
pauvre prisonnier engagé dans la lutte contre la réaction.
notre devoir à tous est de nous y jeter sans hésitation, dès que
les circonstances l'ordonnent. "Fais ce que dois, advienne que
pourra". Il n'existe pas d'autre opportunité.
Cette maxime seule est toujours opportune.

Dévouement et Fraternité.

Votre Concitoyen — adresse : Paris

Bordeaux, 13 juillet 1879, Dimanche. à Mr Sage
membre du cercle de l'avenir

Citoyen, je réponds un peu tard à votre lettre
du 30 juin, que j'ai prise en très-bonne part.

Permettez-moi de vous dire qu'il ne faut jamais
attacher grande importance à des propos plus ou moins
hasardés, qui entrent en circulation, personne ne saurait
trop comment ni pourquoi. Ces propos passent et meurent
sans laisser de trace.

Si vous étiez venu me voir, je vous aurais
reçu en ami, puisqu'en effet, à titre de coréligionnaire,
vous êtes pour moi un ami.

Je ne suis pas allé au Cercle de l'avenir,
uniquement parce que les convenances m'interdisaient les
visites particulières, avant d'avoir adressé mes remerciements

des électeurs réunis. Cette réunion n'a pu avoir lieu, par suite des empêchements venus de la police.

Il résulte de là que ne pouvant, pour cause de force majeure, être présente à l'assemblée générale des électeurs, je ne devais pas l'être à des groupes spéciaux. Mais de cette abstention n'allez pas conclure que je considère comme hostile le Cercle de l'avenir. Je tiens à ne pas manquer au sens commun.

Je crois, au contraire, à la bienveillance de tous les Républicains Bordelais pour moi, parce que j'ai conscience de la mériter.

Soyez donc persuadé de mes meilleures intentions à votre égard, et acceptez une poignée de main fraternelle de votre député invalidé

M. Emile Brousse avocat
2, Rue Marbeau

Bordeaux, 14 juillet 1879

Aux citoyens, membres du Cercle de l'union républicaine des travailleurs de Perpignan.

Citoyens, votre message du 21 avril au Comité électoral de Bordeaux, débutant ainsi : "L'illustre prisonnier de Clairvaux, l'intègre Blanqui, tient d'être élu à Bordeaux contre le candidat de toutes les Concessions et de tous les Compromis." — illustre est peut-être de trop, répondait-il, je ne saurais exprimer à quel point ces paroles m'ont pénétré de bonheur et de reconnaissance

Oui ! Comme vous le dites avec une sorte de joie fébrile, l'élection du 20 avril est un succès grandiose et fait pour 459 donner du courage à un parti que l'opportunisme semblait avoir anéanti

Anéantir ! Hélas ! c'est bien le mot, et le dernier terme de cette contagion morale que l'analyse décompose en deux éléments : Lâcheté, fourberie

Elle n'a pu réussir, ce n'est pas sa faute. Il quand si ce qu'un malade survit a survécu au Choléra, faut-il en conclure que le Choléra lui a sauvé la vie

Entraînée par l'opportunisme, la France descendait rapidement la pente mortelle. une crise l'arrête et la ~~ra~~ r'anime. mais gare les recrudescences ! Le mal n'a pas lâché prise et lutte pour ressaisir sa proie. En avant les hommes de bonne volonté !

Votre département, Citoyens, en a toujours ~~donné~~ fourni ~~en réserve~~ plus que les autres. Puisse-t-il conserver ce beau rôle, ce rôle de salut, et venir incessamment à la rescousse contre l'opportunisme, ce traître ennemi, ~~[illegible]~~, si impudent à nier la paternité du mal qu'il fait, et à s'arroger la paternité du bien qu'il ne fait pas.

Triste symptôme d'ailleurs que la stupeur générale produite par ~~[illegible]~~ l'incident de Bordelais ~~Bordeaux~~. Elle ne n'atteste que trop l'ostracisme qui pèse sur les Républicains révèle assez de la veille et

~~ostracisme tournant à la~~ ~~[illegible]~~ proscription (~~Dès qu'il~~) (~~[illegible]~~) ~~[illegible] peu qu'ils aient~~
s'ils ont guerroyé, s'ils ont souffert par la monarchie
~~[illegible] contre la monarchie~~ (~~s'ils~~ ont ~~fait la guerre~~
& si, dans leur passé, ils ont souffert par la monarchie.
(guerroyé contre la monarchie. à preuve l'épisode de Bordeaux ~~de la Grande~~.
Un Récidiviste député, grâce à 40 ans de prison! quel scandale!

Opportunisme et République conservatrice sont synonimes. La République conservatrice ~~place~~ met les Républicains au bagne, les monarchiens sur le pavois. La République Républicaine ne pourra se fonder que par l'interversion des Rôles ~~l'inversion des rôles~~.

Bordeaux, 15 juillet 1879

à l'assemblée Générale des Socialistes Marseillais.

à Mr Bouisson, Rue Pierre qui rage, 13, à Marseille

Oui, Citoyens, vous l'avez dit: "Temps de défaillance et de compromission que les nôtres! Temps d'intrigues misérables et de hideux machiavélisme! Temps d'ignobles rivalités et de jalousies féroces! La fourberie reine et maîtresse, la loyauté traînée dans la boue. Qui ne s'attristerait à ce spectacle? Qui, dans le sentiment de son impuissance, ne passerait de la colère à l'abattement! Eh! bien, on aurait tort. il y a encore de braves cœurs, des intelligences saines et des caractères résolus.

il faut se rallier, toiser l'ennemi et marcher à lui. L'ennemi, on le connait, c'est l'opportunisme qui s'essouffle à nous ameuter contre le cléricalisme, après avoir passé huit ans à nous mettre dans ses mains, qui aboie à la soutane et se ~~[illegible]~~ garde bien de mordre, ne mordra jamais et aboiera toujours. Une fort amusant pour berner les Républicains, ces bonnes dupes, enthousiastes des paroles, (fanatiques des phrases) indifférents aux faits.

Depuis trois mois, la chasse aux jésuites ~~fait tapage~~ nous étourdit de son tapage. La voici ~~à la fin~~ close.

la jappe meute revient rentre exténuée au logis, les sanglins ~~dans leur bauge~~ 460, rentrent plus enragés dans leur bauge, et tant en morts que blessés de part et d'autre, pas une égratignure, pas un cheveu ni un poil de moins.

Cette mystification ne restera pas unique. Elle aura autant d'actes qu'il sera présenté de lois Réformistes en faveur du peuple Français, toujours bafoué et toujours content sans doute, suivant son usage.

Bordeaux, en revanche, ne se prêtera pas à une farce électorale dans ce goût genre, et va prendre au sérieux le vote qu'on lui ~~demande~~ impose une seconde fois. La candidature de son député invalidé vient d'être posée et acclamée dans une réunion de Cent Electeurs. Les journaux en seront avisés probablement, et je vous en fais part moi-même.

Cordiales poignées de main

adresse à Paris Mme Laronde 22, Rue Lacépède Batignolles.

à Mr Bouisson, Rue Pierre qui rage, à Marseille N° 13 N° 13

Paris 23 juillet. – à Mme Hardouin, 7, impasse Hélène

Madame, permettez-moi de vous présenter mes excuses pour le retard involontaire de ma réponse à vos deux lettres. Ces excuses sont toutes dans la brusque transition d'un repos sépulcral à une vie d'agitations incessantes et de fatigues nomades, assez rudes pour mes 75 ans et mon état valétudinaire, bien que la cause en soit très-flatteuse.

J'ai à écrire de ma main les réponses à une quantité de messages venus de divers points, et à recevoir des visites en nombre, deux occupations très-absorbantes.

à Bordeaux, un devoir bien cher me commandait d'offrir l'hommage de ma reconnaissance aux sept mille électeurs

qui m'ont sauvé la vie et rendu à la liberté, une grande audience, que m'accordait cette généreuse population, m'aurait facilité l'accomplissement de mon devoir. La police l'a interdite, et il a fallu y substituer vingt-cinq jours consécutifs d'audiences, restées néanmoins encore insuffisantes.

Cette justification que je vous soumets ici, Madame, est le même pour les plaintes que tous ou toraient en droit de m'adresser beaucoup de citoyens dont j'ai reçu les plus précieux témoignages de bienveillance. Les Républicains de Cette se trouvent dans ce cas, et je ne veux pas méconnaître la légitimité de leur mécontentement. mais à mon tour, je n'admets pas qu'ils puissent attribuer mon silence à des causes absolument impossibles, le dédain par exemple, qui serait tout simplement une absurdité, puis qu'il serait ici une chose contre nature.

Le seul sentiment pénible que j'éprouve, c'est le regret de ne pouvoir faire face, en temps opportun, aux nombreuses obligations qui sont pourtant si agréables à remplir. Je ne sache pas de contrariété plus tourmentante: il faut bien cependant en prendre mon parti. Le sens commun l'exige. Ce léger nuage évanoui, je me joins à vous et à tous vos correspondants sans distinction, dans la joie commune du succès que la République vient de remporter à Bordeaux. L'Etat n'est rien, mais l'énergique et soudaine levée de 6 7000 électeurs est un événement. La France entière en a ressenti une

commotion électrique qui peut se traduire par ce cri : amnistie 461
plénière et prochaine. Donc, félicitations réciproques, Madame, et veuillez agréer mon plus fraternel salut. — Votre tout dévoué.

P.S. Selon l'usage, la pensée la plus émue pour la fin.

Voici la pauvre Louise Michel, après huit ans du plus affreux martyre physique et moral, condamnée en dix années de bannissement ! Se peut-il que le Président Grévy s'associe avec une solidarité aussi complète aux assassins de 1871 ! Qui donc et quoi donc l'y oblige ? Ce n'est pas ce rôle qu'il a joué depuis tant d'années pour capter les sympathies Républicaines. Qui eût soupçonné chez ce personnage quakériforme de telles arrière-pensées ! quelle collection de férocité que ces conservateurs !

Vous avez pris en main avec passion, Madame, la défense de l'héroïque et infortunée Louise Michel. Elle y avait droit comme femme, et femme relevant son sexe à une hauteur que ne dépassera, que n'atteindra jamais le personnage le plus en grand uniforme des cinq ou six parties du monde.

Je prends la liberté de vous remercier de votre dévouement à cette cause, la plus grande de toutes les causes, quoique vous n'ayez besoin d'aucuns remerciements, surtout de la part du sexe masculin qui n'est pas si souvent qu'il se l'imagine, le sexe mâle. ~~De~~ nouveau toutes mes félicitations.

Écrit à Roche — 23 juillet 1879
id à Journet — id
id à Mme Hardouin — id
id à Mme Hardouin — id

Hérault. aux membres du cercle des droits de l'homme, à Cette.

Mes chers concitoyens, je vous transmets copie d'une lettre que je viens d'écrire à Madame Hardouin, intermédiaire des deux messages que vous m'avez adressés. Vous y verrez qu'elle aussi avait à se plaindre de mon apparente impolitesse, qui était simplement une impossibilité. Votre seconde lettre est du 6 juillet, et nous voici au 23. me fût-elle parvenue à sa date, elle n'aurait pu recevoir de réponse à bref délai. Vous avez eu tout le temps de faire à mon sujet les plus désagréables suppositions. ainsi arrive-t-il presque toujours. On ne voit que le mauvais côté des choses, parcequ'on est en général assez volontiers pessimiste. De là bien des erreurs, quelquefois irréparables. celle-ci ne le sera pas, j'en ai la confiance. Vous me plaindrez plutôt d'avoir 75 ans et une santé quelque peu déchirée par les tendres soins de notre gouv^t.

Mais vous ne me plaindrez pas beaucoup d'avoir sur les bras une besogne qui m'écrase, et vous ne me plaindrez pas, parceque cette besogne est de celles qui font plus de plaisir que de peur. Elle a eu néanmoins l'inconvénient de nuire à la régularité de ma correspondance avec les citoyens qui veulent bien voir, comme vous, dans l'élection de Bordeaux une victoire du peuple. En cela, vous êtes, je crois, dans le vrai. Ce succès est d'un heureux présage pour notre avenir révolutionnaire. Vous en avez eu la conviction, et vous l'avez prouvé, en me décernant le titre de membre d'honneur de votre cercle, titre dont je me tiendrai pour très-honoré, en effet. Si toutefois le long retard de ma réponse ne m'en a pas privé, en annulant votre choix. j'aime à croire le contraire, et je vous prie d'agréer les remerciements de votre dévoué concitoyen et confrère. BB

Mr Michel, 25, Rue ~~Humboldt~~ Humboldt, 25

Mademoiselle Bersault, 36, Rue de Grenelle St Germain, 36.

Emile Gautier, 101, Rue Monge.

Deville Louvecienne, Chalet-Legendre, et 18, Rue Dauphine

Rue Collégiale, 11 Guillain

Prolétaire du 21 juin 1879 – Les emprunts municipaux, les journalistes soudoyés par les compagnies – La Banque d'escompte de Paris composée en entier de Bonapartistes, distribue des actions à divers membres de la presse; voici quelques noms.

Mr Emile de Girardin (France et petit journal) 500 actions
Edmond About (19e siècle) 100 actions.
Henri Fouquier (19e siècle) 50 actions
Edmond Magnier (Evénement) 100 actions
Adrien Hébrard (Temps) 100 actions
Hector Pessard (National) 200 actions
Junca (National) 50 actions
Ebstein (National) 20 actions
Valentin Simon (Marseillaise) 50 actions
Pierre Véron (Charivari) 50 actions
Pierre Baragnon (Courrier du Soir) 20 actions

Samedi 26 juillet, reçu une lettre des socialistes de Marseille écrite et signée par Bouisson. il demande la publication de son adresse – il se propose de faire publier ma réponse par un journal de Marseille.

24 juillet 1879. – Mon cher C..., j'ai été pour vous voir lundi 16 courant, à dix heures du matin. Une personne au rez-de-chaussée, m'a dit que vous étiez parti en guerre pour la chambre. Je n'ai pas eu l'esprit de laisser pour vous une carte, déshabitué que je suis de longtemps de ces brimborions civils et civilisés. Des envoyés du comité de Bordeaux viennent assez brusquement me chercher. Je trouve cet enlèvement un peu prématuré. Mais impossible d'obtenir des délais. Je pars donc pour la rive Bordelaise, en vous souhaitant, dans l'intérêt de tout le monde, de des occasions fréquentes de monter à la tribune, sponte tua, nonobstant clameur de Haro et autres à ce contraires. Votre redevable

28 juillet 1879 — Borchot, à Paris, 6 rue d'orléans St Honoré, Hôtel de la Providence, 15 ou 16
— Mijoul, 144, Rue St Honoré.
Borchot, à Bruxelles, 38, Rue Souveraine, avenue Louise
Chommelier, 148, Rue du Faubourg St Denis
Coursimault, 31, Passage du Ponceau
Turbide, Route d'Espagne, 16, à Bordeaux
Casserre, papetier, à Bordeaux
J. Mesa y Leompart, 53, avenue de Versailles — Paris-Auteuil
J. Lafitte, Directeur du Journal Le Volontaire, 11, Fg Montmartre
Auguste Beaumont, Conducteur des Ponts et chaussées, 2 Carrefour de l'Observatoire
Cruagne, ancien Notaire, 12, Boulevart St Michel — Paris
E. M. Prieu, 49, Rue d'Amsterdam
Docteur Mey, Beaumont sur Oise, 3, Rue St Jacques
J. M. Gouttières, 53, Rue Lauriston
A. Labourey, 20 Rue Lebouteux
Edmond Levraud, 124, Boulevard Magenta
E. Peyrolaze Rédacteur de la Liberté, 123, Rue Montmartre
M. et Mme Cléray, 191, Rue du Temple
Achille Secondigné, 30 Rue Montmartre
Mme Marie Dalang
Edouard Dalang, Graveur Dessinateur, 20, avenue de l'Observatoire
H. Ferré, 7, Rue des Jeûneurs, n° 3
Mme de Ferré modes et Coiffures, Rue des Jeûneurs, 3
Madame Sapia, 28 Rue St Lazare
Mme Veuve Pattedoux à Orly, près Choisy-le-Roi
Mr Couronde-Varin, 8, Rue des Cendriers

Jules Toulouze, Rédacteur en chef du Petit-Méridional,
Rédacteur à la Révolution Française, 57 Rue des abbesses 463
John Labusquière, 33, Rue d'enfert-Rochereau
Jules Gesesde, 5, Rue de la Pitié
Ferdinand-Louis, 15, Rue de la Banque
Clémenceau, 15, Rue Montaigne
Laisant, Député, 16, avenue de ~~[illegible]~~ Villiers, Paris
Louis Pauliat, publiciste, 9, Rue de Calais
Victor Marouk, Rédacteur de la Révolution Française
O Monprofit, Secrétaire de la Rédaction, 51, Rue Gay-Lussac
Bonnet Duverdier, 30, Rue Fontaine St Georges
Madame Herdouin, institutrice, 7, impasse Hélène, Batignolles
De Closmadeuc, avocat, 16, Rue de Rambuteau
H. S. Vilcocq, gradué en droit, 106, Boulevart Rochechouart
Delattre, graveur, 22, Rue Vavin
Henri Mathé, Président du Conseil général de la Seine, 7, Boulevart Voltaire
Aristide Rey, Conseiller municipal, 60, Rue Monge.
Paul Dubois, Conseiller municipal, 7, Rue de Maubeuge
Léon Millot, Rédacteur de la Révolution Française, 59, Rue des moines
Ernest Messen, Rédacteur de la Révol. Franç., 9, Rue d'aboukir
Lucien Lechevalier, 7, Rue de Valois 25, avenue de St Ouen
Louis Ménard, Docteur ès-lettres, 2, Place de la Sorbonne
Georges Lechevalier, avocat à la Cour d'appel, 7, Rue de Valois
J. Toupillier, Géomètre, conducteur de travaux, 316, Rue St Martin
Emile Gautier, publiciste, 101, Rue Monge
J. A. Lafont, conseiller municipal, 7, Rue Tardieu
Daumas, député du Var, 6, Rue Notre-Dame de Lorette
Eric Besnard, 134, avenue de Neuilly
avronsart, 16, place Maubert

adressé de Province - Juillet 1879

Louis Lacroix, Dessinateur-lithographe, 2 Cours d'albret
Julien Bailly, Horloger, ranafd près Pigeac
H. arnoux, Clerc de Notaire, 6, Rue St Louis, Toulon
Albert Vauthier, 26, Rue Des changes
Félix Sube, facteur de ligne, télégraphique, à Draguignan
Le Docteur Watteau, Rue Hydraulique, impasse du Vallon, 16
Achille coulon, membre du conseil municipal de Bordeaux
J. Borde, tailleur à façon, 45, Rue des Commiers. Bordeaux
Charles journet, journaliste, à Toulouse, 31, allée des Soupirs
F. Lontrade, Rue Lagrange, 35, à Bordeaux
André Calas employé à la mairie, à Béziers
Eug. Courmeaux, conseiller général de la Marne, Rheims
De portag à Paris, 8, Rue Vintimille
Gremon, médecin, et Sa femme, Nozay, Loire inferieur
Jhegros, et Sa femme, à Jarnac-champagne Charente inferieu
Paul-Marie de la Condamine, Ex-Maire, Sainte Ste Garonne
Ludovic Trombail, Rhétoricien au Lycée de Montauban
Raymond Dedeyn, Echevin des finances, 28, Rue des Ponts
Faucillon-Boucher et Sa femme, conseiller municipal, à Chinon
Paul Longueol, Rhétoricien, au Lycée de Montauban
Félix Subé, facteur de ligne télégraphique, à Draguignan
Camille Ournac, 4, Rue des abeilles, Toulouse Ste Garonne
Lasserre, papetier, à Bordeaux
Etcheverde, 16, Route d'Espagne, à Bordeaux, Ex membre du Comité
Gil, ex-membre du comité, 80, Rue St Jacques, Bordeaux
Louis Lacroix, Dessinateur-Lithographe, 2, Cours d'albret

Victor Garien, 9, Rue St Jean-Baptiste – Nice 464
Féaule par Ste Hermine, Clém

Emile Chausse, 33, Rue Traversière St Antoine
{Louis Dol, à Cuers, Président du Cercle
{Bertrand, à Cuers, Secrétaire du Cercle
Eugène Oliva, 6, avenue Carabacel, Villa Herminia, Nice
Chinet, Ebéniste, Rédacteur du Prolétaire, 57, Rue de la Roquette
Madame Dalang, avenue de l'observatoire, 20 – Rez-de-chaussée, à g.
Madame Bernard, 174, Rue de Breteuil
Gabriel Deville, 20, Rue des Petits fossés – Tarbes. – 18, Rue Dauphine
Labusquière, 33, Rue d'Enfert – Rochereau
Franconie, 23, Rue d'Enghien
Olivier Pain,
Boirhot, 38, Rue Souveraine, Ixelles – les Bruxelles.
Lécorché, bouquiniste, 7 bis Rue Laromiguière, à dater de 6 heures du soir
Lécorché, bouquiniste, quai des grands augustins, sur le parapet, au coin du Pont-neuf

Paris, Samedi, 9 août 1879 – expédié le 9 août

Mon cher Citoyen, je lis votre lettre d'hier 8 – 465

j'avais raison de vous mander que je ne devais plus me mêler de la future élection. vous aviez fait la première sans moi, évidemment vous pourrez, sans moi, faire la seconde. ~~Bien~~ ~~mieux~~ En somme, c'est la situation d'avril recommencée, avec quelques nouveautés de forme qui ne changent pas le fond.

Je ne connais rien à l'échiquier sur lequel va se jouer la partie, et vous y êtes, vous, de première force. je ne puis que constater que vous avez vaincu d'ores et déjà une des difficultés qui m'auraient fort embarrassé, celle de la composition du comité. je ne m'en étonne pas. au contraire. je me borne à vous dire : faites de tout le reste, comme vous avez fait ~~[illegible]~~ préliminaires.

Laissons le différend Gautier-Guerde. il ne peut ni ~~ne~~ doit s'introduire dans la lutte Bordelaise. notez ceci d'une manière ou d'une autre, on n'aurait pas eu les 1660 f. je le pressentais dès long-temps. ma première lettre de juillet vous en a touché un mot dans ce sens. à quoi bon dès lors un litige sans autre issue possible que du scandale, sottise toujours nuisible à la cause, et qu'on doit éviter, même à ses dépens.

Cependant cette créance ne me paraît pas absolument perdue. – ajournée, cela ne fait pas doute. on pourra, je pense par une correspondance personnelle avec Sigismond-Lacroix, arriver à remboursement. ce ne sera probablement pas avant le 31 août. ne serait-ce qu'après, mieux vaut tard que jamais. D'ailleurs, les frais de votre brochure rentrent de toute évidence dans ceux de la double élection, plus encore pour avril que pour avril, et devront être payés sur les fonds électoraux

personne ne saurait prétendre le contraire, je suppose. La créance sur la Révolution Française, si comme je l'espère elle est enfin soldée, devra concourir avec le produit des souscriptions, à couvrir les dépenses de la brochure.

Y aura-t-il des souscriptions ? je n'en sais rien. Avez-vous ~~adressé~~ fait des demandes dans ce but aux journaux et aux sociétés Républicaines qui avaient témoigné de leur bonne volonté ? Les adresses que vous a laissées ma sœur, ont dû vous ~~[illegible]~~ donner des indications utiles à ce sujet. Je vous recommande spécialement une localité du département du Var, Cuers, habitée par des amis ardents et nombreux, ainsi que les communes qui l'avoisinent.

Écrire à Mr Louis Dol ou à Mr Bertrand, à Cuers, Var.

Ma lettre est toute confidentielle pour vous. La période électorale est ouverte. ~~[illegible]~~ Mr Métadier a posé aujourd'hui sa candidature dans La Lanterne. — J'écrirai demain au Comité.

Lettre du Cercle de l'union Républicaine des Travailleurs, Rue des Écoles Vieilles (à Perpignan) —

Perpignan, le 3 août 1879

au citoyen Blanqui

Grand et Vénéré citoyen,

La Démocratie des Pyrénées Orientales va célébrer par un banquet populaire le glorieux anniversaire de la journée du 10 août.

Le but de cette réunion fraternelle, en même temps qu'elle rappellera au peuple l'héroïsme des hommes de Révolution, — est de grouper dans un même faisceau toutes les forces disjointes jusqu'ici du parti Démocratique et

Socialiste de notre département.

Quel honneur pour nous, et aussi quelle joie, si vous veniez à notre réunion ! Vous verriez combien elle, vous aiment, ces laborieuses populations du midi, si dévouées à la sainte cause, à laquelle vous vous êtes constamment sacrifié. Et si votre grand âge, et longues et cruelles ~~fat~~ fatigues d'une perpétuelle détention, ou votre travail vous ~~empêchaient~~ empêchaient de vous rendre auprès de nous, du moins envoyez-nous, de la grande ville un salut fraternel, un mot d'encouragement, et nous nous jetterons avec plus de force et d'ardeur que jamais dans la lutte pour la revendication des ~~droits~~ droits et des pouvoirs du peuple.

Recevez, cher et grand Citoyen, l'assurance de notre profond respect et de notre absolu dévouement.

Pour le Comité d'organisation du banquet du 10 août, le Secrétaire

~~Blanchard~~ Harrat,

Siège du Comité : au Cercle de l'union Républicain des travailleurs, Rue des Ecoles Vieilles, - Perpignan

Plus de 500 souscriptions ont été déjà recueillies.

Perpignan, le 3 ou le 9 août 1879

Paris, 10 août 1879 - Dimanche.

aux Citoyens, membres du Cercle de l'union Républicaine des travailleurs de Perpignan

Citoyens, j'ai reçu hier samedi 9 août, à dix heures du soir, votre lettre en date de Perpignan, 3 ou 9 août 1879, je n'ai pu décider entre les deux chiffres. Ci-joint les deux enveloppes superposées qui renfermaient le message. Elles vous expliqueront sans doute la longue durée de son voyage.

Je regrette beaucoup que le retard extraordinaire ne m'ait

pas permis de satisfaire à votre demande si flatteuse, mais,
vous le savez, "à l'impossible nul n'est tenu", et bongré malgré
~~contre cela~~ il faut plier sous l'inexorable veto du proverbe. C'est
cependant pour moi une consolation de songer qu'il eût été assez
difficile à nos rois de Delhi malgré tous leurs projets de cette
fantasque qui ne tombe que pour se relever, que le calcul que
pour tomber encore traversait avant tout notre siècle et
chute en droite, jamais définitivement ne devait ni à
par terre (Cruche) au grand ennui et dépit des spectateurs témoins
comme des acteurs de cette interminable mélodrame pour le quart
d'heure, il est sur le flanc. mais que de gens occupés à le
remettre sur ses pieds, le gouvernement, le Sénat,
la chambre des députés, les militaires, les prêtres, les tribunaux, les fonctionnaires
de tout ordre et de tout rang, (sans compter) les gros financiers, les
gros propriétaires, les gros industriels, les gros rentiers, etc, j'en
passe et des pires peut-être.

Mon épître, j'en conviens, n'est pas encourageante
et rassurante. Que voulez-vous? je ne suis pas optimiste. Méfiez-vous
de l'optimisme. C'est un mot du cousin-germain, si je n'ai pas le
frère de l'opportunisme. Le pessimisme est défiant ~~et~~ soupçonneux, inquiet, il regarde sous les meubles, il ouvre les placards, il
endormi. Gare la bombe! Le pessimisme est sceptique, insouciant,
la Sainte-Trinité. Sa sœur jumelle: je vous le recommande tout de
Voilà beaucoup de noir pour une fois. Il m'en
reste encore un stock considérable, j'en donnais pratiquement à mes relations
mais cet article ne convient pas à tout le monde. Il n'est pas gai. Je m'arrête
pourtant, faute d'une observation finale. Votre lettre n'indique pas
Citoyen, si vous désirez une réponse qui n'égarera pas votre correspondance
à Madame Antoine, Boulevard Montparnasse, 166 bis au rez
de chaussée, vieux de mœurs. aucune mention de mon nom, c'est inutile. La
lettre sera ouverte par moi. Mr Emile Brouns au nom du Comité de Bienfaisance des
Girondins a été élu à Bordeaux, il a reçu plusieurs centaines de lettres de
Bergerac, d'une Mirabeau, à une lettre à laquelle j'ai répondu la 14 juillet,
de Bordeaux. La lettre de Mr Emile Brouns était écrite au nom

Au Cercle de l'union Républicaine des travailleurs de Perpignan, à peu-près comme la vôtre. Je vous prie de me donner les noms du Président et du Secrétaire du Cercle, lisiblement écrits, afin que je puisse mettre un nom sur mes suscriptions, et non pas seulement une profession ou un titre, sans nom individuel. 667

Le 21 avril 1879, le lendemain de l'élection de Bordeaux, Mr Emile Brousse, avocat, Rue Mirabeau, 2 à Perpignan, a envoyé au comité électoral de Bordeaux une adresse de félicitations, au nom des membres du Cercle de l'union Républicaine des travailleurs de Perpignan. J'y ai répondu assez longtemps après, trois mois après, le 14 juillet. Il me semble que ce message de Mr Emile Brousse et celui du 3 août qui m'est parvenu le 9 août au soir part de la même source.

16 août 1879 au Comité Electoral de Bordeaux.

Citoyens, vous avez dû lire dans les journaux de Paris, notamment dans la Lanterne la déclaration de la candidature de Mr Métadier, le concurrent qui s'était retiré de la lutte électorale le 7 avril, devant les ~~premi~~ résultats du premier tour de scrutin.

Il ne m'appartient pas, à moi candidat de votre choix, persistant, d'entrer personnellement dans l'arène contre Mr Métadier, ni contre d'autres concurrents, s'il s'en présente, ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~. Ces luttes personnelles sont assez déplacées ~~mal séantes~~, et de nature à mal impressionner le public. Les Electeurs savent beaucoup mieux défendre leur mandataire, avant ou après l'élection, qu'il ne saurait le faire lui-même. Vous en avez eu la preuve éclatante dans la ~~période~~ remarquable période du 6 au 20 avril dernier. J'étais alors prisonnier, par conséquent ~~[illegible]~~ loin du champ de bataille et absolument étranger aux ~~incidents des~~ scènes du conflit. Cette circonstance a été pour beaucoup dans la victoire. Ce serait une faute de renoncer aux avantages ~~de cette~~ d'une si heureuse situation.

Remarquez bien, citoyens, que ~~je vous dois~~ votre candidat n'est pas tenu, comme les autres concurrents, à des programmes plus ou moins séduisants, ~~[illegible]~~ c'est-à-dire

plus ou moins adroits et trompeurs. On sait ce qu'elles deviennent
les promesses magnifiques après la victoire. Elles sont aujourd'hui la risée
et le jeu du mépris de la France entière. Le programme ~~de sa~~
de votre candidat ~~ne consiste pas en paroles en tout~~ n'est pas
comme les autres
un programme en ~~paroles~~ promesses mais un programme en actions,
cinquante ans de luttes incessantes par la parole et par les écrits et par les armes, appuyées
de 40 ~~années~~ ans de prison, moissonnées dans ces campagnes ~~sans~~
~~fin~~ trêve et sans fin. ~~Cette~~ Sa cause est devenue la vôtre, ~~en~~
par l'outrage ~~que vous infligez~~ que son ~~a~~ invalidation
vous a lancé à la face, outrage qui a soulevé et soulève
toujours l'opinion publique ~~encore l'indignation publique~~. Toute la presse Républicaine
a retenti de ces clameurs d'indignation. Elle ~~a~~ en retentit
encore, on en retentira jusqu'à ce que justice soit faite par
l'entrée de votre mandataire dans la chambre des députés,
d'où personne n'a jamais eu le droit de l'expulser.

La République entière, les yeux tournés ~~sur~~ vers
citoyens, attend avec confiance la Réponse de Bordelais à
l'insulte qui a été faite au suffrage universel, la loi des lois

11 août 1879, Lundi — au citoyen Victor Gatier 468
Rédacteur en chef du Progrès de Nice

Mon cher Concitoyen, voici quelque temps que je ne vous ai écrit. mais ma sœur m'a ~~très~~ suffisamment suppléé dans notre correspondance. Rien de grave d'ailleurs nulle part.

Aujourd'hui je trouve dans un journal de province la mention d'un fait, qui m'étonne et m'inquiète un peu, si toutefois ce n'est pas une fausse nouvelle. D'après ce journal, vous seriez à la veille de quitter la Rédaction en chef du Progrès de Nice, laquelle passerait aux mains de Mr Ulysse Pic, à partir du 1er 7bre. Mon cher Concitoyen, je n'ai jusqu'ici eu avec vous que les relations les plus agréables, qui cependant ne me donnent aucun droit de questionnement à propos des affaires intérieures du Progrès. C'est donc simplement à titre d'ami, prenant un vif intérêt à vous, à vos collaborateurs, à votre situation politique, que je vous adresse une demande au sujet du bruit en circulation, demande, croyez-le bien, qui n'est pas celle d'un curieux indifférent.

Si vous voulez bien me dire un mot à cet égard adressez votre lettre à ma sœur, Mme Antoine, 146, Boulevard du Montparnasse. Paris, — sans rien de plus sur la suscription.

Toutes mes amitiés

Partie le 11

Marseillaise du Mercredi 13 août 1879
article contre les calomnies réchauffées par le 19e siècle de la Veille
— Comparaison des centimes additionnels moyens pour chaque département, depuis le minimum 15 centimes jusqu'au maximum de 140 cent. — le minimum 15 cent. dans le Doubs; le maximum 140 cent. dans la Haute-Savoie. — Sous-commission des exclus de l'amnistie: Aristide Barré, 7, impasse Vérel, à Plaisance — E. Dufour, 104, Rue Cambronne — Ulysse Mary, 40, Rue Pascal —

Lettre à Roche, 12 août 1879 pour inviter à écrire aux comités de Paris et demander leur aide et leur concours

12 août, mardi. à Mme Dalang.

Citoyenne, je ne me suis opposé et ne m'oppose en aucune manière à l'intervention des Parisiens dans la lutte électorale de Bordeaux. Le bruit incompréhensible n'a pas le sens commun et me paraît assez suspect. Soyez assez bonne pour en témoigner mon étonnement aux membres des comités qui désirent éclaircir le fait.

Le comité de Bordeaux défend, comme il lui plaît, la candidature qui est son œuvre, et je ne puis que l'approuver. Je ne sache pas qu'il ait la moindre intention de décliner l'appui et le concours des citoyens de Paris. La Démocratie avancée et sérieuse est en pleine solidarité d'une bout à l'autre de la France. Paris et Bordeaux le prouveront, je l'espère. Agréez, citoyenne, mon salut fraternel

Marseillaise du 14 août 1879 - appel du Comité de Bordeaux - Cairon, Président - Mourat, Secrétaire - Serbos, Trésorier - Révolution Française du 24 avril

Avis du journal des Débats sur la condamnation de Blanqui

Nous avons déjà dit que nous verrions sans la moindre objection gracier M. Blanqui ; d'abord parceque le Droit n'est pas toujours si noir qu'on le dit, et ensuite, parceque la Sonveraineté nous permet de croire qu'il n'aurait pas dû l'être."

"Voici, dit la Révolution Française, l'avis du journal des Débats, sur l'injustice de la détention de Blanqui, et sur la nécessité de sa mise en liberté."

aux Electeurs de la 1ère circonscription 469

Concitoyens, La police de Bordeaux, sur l'ordre de la police de Paris n'a pas voulu me permettre de vous adresser mes remerciements ; elle n'a pas voulu vous permettre de les recevoir. Pourquoi ?

C'est que le gouvernement m'avait condamné à périr dans ses cachots, séquestré, abandonné, oublié ; et vous, sans respect pour cet arrêt, vous avez étendu la main et vous m'avez tiré du sépulcre. Double révolte, sache-le, celle des amis qui délivrent, celle du patient qui ~~en délivre~~. Je laisse délivrer.

Une entrevue entre les libérateurs et la victime ne pouvait pas être tolérée. Pensez donc, d'une part des remerciements pénétrés, de vifs témoignages de reconnaissance, de l'autre des félicitations sans fin, de cordiales poignées de main, un échange mutuel et prolongé de sentiments affectueux ; rebellion sur Rebellion, chers Concitoyens ! un gouvernement conservateur ne pouvait pas permettre un pareil scandale, il ne l'a pas permis

Il avait fait briser par ses très-humbles l'élection qui était l'œuvre spontanée de votre conscience. Les ministres l'ont flétrie, les journaux monarchiens l'ont accablée de malédictions. et voilà maintenant que vous revenez à la charge ! les imprécations ne vous troublent pas. les menaces vous intimident encore moins. vous n'avez ni regret, ni peur.

Vous entendez encore à vos oreilles les acclamations de tous les Républicains qui ont salué votre victoire, triomphe de l'humanité, du bon droit, de la cause populaire. jamais aucune élection n'avait été accueillie avec de pareils transports. Elle a répandu la joie d'un bout à l'autre de ~~frontières~~ la France et jusqu'au delà des frontières.

Tous les bons cœurs étaient épanouis ; les mauvais cœurs étaient tristes. voici la lutte qui recommence entre les uns et les autres. Les Egoïstes hautains et dominateurs comptent sur leur arrogance et votre timidité. Les

braves gens se fient à votre persévérance et à votre courage.

Avec quelle anxiété on attendra partout les nouvelles du scrutin! Souvenez-vous que vous ne combattez pas pour un homme. Cet homme est libre aujourd'hui, quoique mis hors la loi et au ban de la société. Il n'a rien à craindre. Il vous demande de songer à la dignité du suffrage universel qui ~~est~~ se trouve entre vos mains. Il vous demande de songer à votre propre dignité qui doit ~~avoir~~ avoir raison des insultes de la contre-révolution.

Réveil de la Haute-Garonne
8 août 1879

« Mr Ulysse Pic, un ancien journaliste Bonapartiste, qui a dirigé « l'indiscret après la mort de Paris-Capitale, prend la Rédaction « en chef du Progrès de Nice, à partir du 1er 7bre

Dans une note parue en tête du Progrès, le Directeur de ce journal dit que Mr Ulysse Pic s'expliquera prochainement sur son passé. C'est indispensable

16 août 1879 – à Mr Victor Garien, à Nice.

Mon cher Citoyen, je reçois votre lettre du 13. Elle me laisse quelqu'incertitude sur la question niçoise. Je prends le parti de l'interpréter à mon idée d'après les renseignements que vous me donnez vous-même, sans trop mettre les points sur les i, et aussi d'après ce que je sais ~~de Mr Ulysse P~~ des antécédents de Mr Ulysse Pic, connu pour ses volte-faces et palinodies politiques, ~~tout~~ surtout pour des aventures Bonapartistes assez ~~criardes~~ tapageuses. Je suppose donc que le Directeur et maître de votre ex-journal, Mr Edmond Girard, orné de relations compromettantes, est tout ~~bonnement un~~ simplement un Bonapartiste qui, par suite de ses ~~opinions~~ opinions connues ou du moins ses suspects, vous a créé des difficultés inextricables et épouvantables comme vous le dites.

débarrassé délivré de ~~la chaîne de ce journal~~ cette chaîne que vous envoyez toto corde au fond de la Méditerranée, vous songez à ~~en faire~~ créer un autre ~~I~~ ~~ami~~ sous pavillon
constituer organ.

Républicain, ~~sans craindre~~ qui ne craindra pas les reproches d'accointances suspects avec un propriétaire Bonapartiste ai-je dénué ou suis-je dans le roman, une guerre à mer contre forbans pirates sous faux pavillons, sauf erreur de ma part. Vous allez vous trouver entre deux ~~[illegible]~~ d'un côté obligé de cogner simultanément le Bonapartiste et l'orléaniste, à l'instar de ~~toute~~ la presse radical, tenue partout à ce double et rude exercice. Seriez-vous assez bon pour m'envoyer les numéros du Progrès ~~où~~ dans lesquels M. Ulysse Pic a donné ou donnera des explications sur son passé suivant la promesse faite par le Directeur du journal, M. Edmond Girard?

Je n'avais jamais entendu parler de votre procès à Aix, et je ne connaissais pas votre condamnation. Cette ignorance tient à ma séquestration qui a été absolue depuis Mars 1871 jusqu'en avril 1879. En fait, ma résumation ne date que du 12 juin.

Je vous remercie bien cordialement ~~[illegible]~~ de l'aide chaleureuse que vous m'avez prêtée dans les Alpes-Maritimes avec tant de bon vouloir et de ~~(spontanéité)~~ ~~[illegible]~~ d'obligeance, et je suis vraiment heureux que mes alarmes d'un moment, à la nouvelle de votre ~~[illegible]~~ sortie du Progrès, se trouvent si avantageusement remplacées par la perspective d'une situation plus indépendante ~~et~~ plus agréable et plus sûre. J'espère que vos amis ~~se trouveront~~ ~~plus libres~~ ~~aussi et plus satisfaits~~ en deviendront aussi ~~aussi~~ plus libres et plus satisfaits. Ce serait aussi pour moi ~~que~~ une ~~véritable bonheur~~ satisfaction inexprimable que mon cher pays, toujours si présent à ma pensée (~~mon souvenir~~) entrât au pas redoublé dans la ~~[illegible]~~ voie du progrès, de tous les progrès. Je vous en aurais une ~~immense obligation~~ grande reconnaissance ainsi qu'au groupe de bons républicains, qui vous seconde dans cette œuvre ~~bienfaisante, précieuse, méritoire, féconde~~ si essentiellement patriotique et humanitaire inappréciable.

~~[illegible]~~ ... où suis-je dans le Roman? Sauf erreur de ma part, vous allez donc tenir la mer contre deux forbans sous faux pavillons, le Bonapartiste Progrès-Lucille et l'orléaniste patriote ~~[illegible]~~ Anglo-allemand. Il faudra cogner des deux côtés à la fois. Toute la Presse Radicale et Socialiste est vouée à ce double exercice. [illegible] en est là.

17 août Dimanche.

Monsieur, je vous remercie de vos excellentes intentions, mais je suis obligé de vous dire que nul journal politique à Bordeaux n'a proclamé ni ne soutient ma candidature. ~~il n'existe dans cette grande ville que~~ ~~possède cette ville~~ deux ~~journaux~~ politiques, la Gironde et la Victoire ~~tous~~ ~~également~~ ~~deux~~ ennemis déclarés de cette candidature à laquelle vous voulez bien offrir votre concours.

Les seuls que possède cette ville, la Victoire et la Gironde sont tous deux ennemis déclarés de la candidature à laquelle vous voulez bien offrir votre concours, concours absolument irréalisable. Le député invalidé n'a d'autre appui que des réunions privées et l'opinion publique.

Agréez, Monsieur, mes remerciements et mes regrets. voici deux mois que le ~~[illegible]~~ la prison recule et va ~~et va s'enfoncer~~ s'enfoncer dans le passé. mais je la retrouve souvent dans mes ~~[illegible]~~ rêves.

lettre à Victor Garien

La République Démocratique et Sociale du 22 9bre 1878 article sur Soubeyran et sa compagnie Banquière, cause du passage de l'Egypte entre les mains de Bruyssel qui achète en hausse les actions de la compagnie pour avoir l'Egypte, avec le silence de la presse française gagné par l'or anglais.

autres articles intéressants. Conférence de Mme Hardouin au Havre. — La mort de Millière par Louis Mie et Leymarie — Mot de Barthélemi St Hilaire à ce sujet.

17 août 1879

Les scènes de Lyon, à propos du chant de la Marseillaise. Conspiration évidente contre la République. Des officiers sont à la tête des violences de Lyon et préparent la guerre civile. — Complicité des autorités de Lyon avec les conspirateurs toujours immédiatement relâchés après arrestation.

Ordonnance du 7 juin 1814 pour l'observance des 471
Dimanche et jours de fête conservés — défense de travail ~~[illegible]~~
le Père Duchêne du dimanche 17 août 1879 — article sur ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ l'ordonnance du 7 juin 1814 — autres articles, notamment sur l'élection de Bordeaux du 20 avril et celle du 31 août 1879, en litige.

Un décret du 25 prairial an XII, ordonne que dans les communes où il y a plusieurs cultes le cimetière soit partagé en autant d'enceintes spéciales qu'il y a de cultes, avec séparations par murs ou haies et entrée particulière pour chaque compartiment. Dans ce cas, la voirie pour les libres-penseurs qui n'ont point de culte religieux, ou bien le carré des suppliciés ainsi jugé par arrêt du Conseil d'état, en date du 11 février 1875.

R.F.

Bordeaux, 12 juillet 1879, aux Electeurs de la 472
Commune de St Prix, allier — près ~~[illegible]~~ la Palisse.

Citoyens, en avril dernier
vous avez ~~adressé aux électeurs en avril dernier~~, adressé
vos félicitations
aux électeurs de Bordeaux ~~[illegible]~~ de (+ chaleureuses) félicitations pour
la fermeté républicaine qu'ils ont déployée dans l'élection ~~législative~~ victorieuse des 6 et 20 avril
~~terminée par la victoire~~
~~des 6 et 20 avril dernier~~

Permettez à l'élu ~~au Citoyen, alors prisonnier à~~ tiré arraché de la prison de
Clairvaux, ~~qui a été le produit~~ par ce scrutin mémorable
Permettez au prisonnier de Clairvaux, délivré de fer
par ce scrutin mémorable de vous remercier de la
sympathie chaleureuse que vous avez témoignée pour lui dans
manifesté
à cette occasion circonstance.

30 Bordeaux, Dimanche 13 juillet 1879 473

Citoyen, je réponds un peu tard à votre lettre du 30 juin, que j'ai prise en très-bonne part.

Permettez-moi de vous dire qu'il ne faut jamais attacher grande importance à des propos plus ou moins hasardés qui entrent en circulation, personne ne saurait trop ~~dire~~ pourquoi ni comment. Ces propos passent et meurent, sans laisser de traces.

Si vous êtiez venu me voir, je vous aurais reçu en ami, puisqu'en effet, à titre de coréligionnaire, vous êtes pour moi un ami.

Je ne suis pas allé au cercle de l'avenir, uniquement parceque les convenances m'interdisaient les visites particulières, avant des mes remerciements à tous les électeurs réunis. Cette réunion n'a pu avoir lieu par suite des empêchements venus de la police.

Il résulte de là que ne pouvant, pour raison de force majeure, être présenté à l'assemblée générale des électeurs, je ne dois pas l'être à des groupes spéciaux. C'est une conséquence naturelle du principe. Mais n'allez pas conclure de cette abstention que je considère comme hostile le cercle de l'avenir. Je tiens à ne pas manquer de sens commun.

Je crois au contraire à la bienveillance de tous les Républicains de Bordeaux pour moi, parceque j'ai conscience de la mériter.

Soyez donc persuadé de mes meilleurs sentiments à votre égard, et acceptez, si vous le voulez bien, une une poignée de main fraternelle.

Cercle 4° de Montpellier – 22 avril, Félicitations 47.5

× Roanne, Comité – Blanqui – Lettre du Président, Calais (15 juin) – adresse, Boulevard du Midi – maison Sérol

× Marseille, (22 juin) Cercle de l'indépendance, Bianchi Secrétaire, 42, Boulevard de la Major

× Marseille, 15 juin, Plazen, adresse nombreuse de St Louis, Banlieue – Plazen, 18, Rue Bussy l'Indien

Montpellier, 22 avril – Cercle des travailleurs, adresse, Vaché Président, Roucon Secrétaire.

× Béziers, 12 juin, groupe de Proscrits – ~~Point d'adresse – Digeon~~ Répondre à Faure, 32, avenue de St Pierre

× amiens, 13 juin, groupe des études sociales, Véchard Secrétaire – Douvry cordonnier 36, Rue Henri IV

Serignan (Vaucluse) Mme Estève, 14 juin – Répondre

× Cuers 16 juin – prose et vers. – Répondre à Berbrand (ou à Carrel) (Répondre le 4 juillet.

Chevalier, 23 avril – Ex conseiller municipal du 15e arrond. de Paris.

+ amiens 29 avril – Cercle des amis de la Paix – Marchal, 6, Rue du Bloc – réponse le 9 juillet

× Béziers, Faure, avenue St Pierre, 32 (date, 22 avril)

× Tarare, 25 juin, Pinchon, adjoint, à Tarare, Rhône – réponse 2 juillet

× Béziers, 12 juin { Transportés de 1851 – adresse, Faure, 32 avenue St Pierre

× Béziers, 12 juin { Répondu le 12 juillet à toutes les adresses Faure

× Toulouse, 16 juin, deux adresses, 1° à Blanqui; 2° aux Bordelais

× Toulouse, 1er juillet, de Jean Journet fils, Réveil de la Haute-Garonne

× Marseille, 22 juin, deux adresses – Bouisson, Rue Pierre qui rage, 13

Lyon, 30 juin, 6, quai St Clair, 6

Lyon, 30 juin, Rue Lanterne, 7, Syndicat des Dames réunies – adresse

× Perpignan, 17 avril, cotisation du Cercle des travailleurs – 2, Rue Mirabeau

× Perpignan 21 avril, adresse du Cercle, 40 membres sur 60

× Béziers, 8 avril, Dupré, du Conseil municipal { Répondu le 12 juillet

× Béziers, 10 avril, Bousquet Secrétaire

× Limoges

Chambéry (Savoie) Hôtel de l'alliance, Baron de Ponnat.

Talandier, 47, Rue d'Enfer, au 3me au dessus de l'entresol, mardi soir 2e porte en face. 47.5

Cairon, Président de l'ex-comité de Bordeaux, 154, Rue Palais-Galien

Mourat, Secrétaire du Comité de Bordeaux, 52, Rue Mériadek

Clémenceau, 15 Rue Montaigne

Laisant, 16, avenue de Villiers

Calais, Ex-président du comité de Roanne, Maison Sérol, à Roanne Boulev. du Midi

Mme Hardouin, institutrice, impasse Hélène, 7, aux Batignolles.

Aubès, membre du Cercle des droits de l'Homme

Laurent Guiraud, cultivateur à Neffiès, Canton de Prouzan (Hérault) demande de portrait

Plazen, journaliste, à Marseille, 18, Rue Bussy-L'indien – adresse de plusieurs citoyens

Mme Délon, Rue Grétry, 16, à Nismes.

Mme Ilers, veuve, 93, Rue de Vaugirard.

Julien Bailly, à Panafé, près Figeac

Ernest Roche, graveur, 45, Rue des Pommiers, Bordeaux

Valentin Simon, à la Marseillaise, 19, Rue Bergère

Henri Mathé président du conseil général de la Seine, 7, boulevard Voltaire

Mourat, 52, Rue Mériadek
Roche, 45, Rue des Pommiers
Cairon, 154, Rue Palais-Gallien

476

90/ Mardi, 8 juillet 1879 477

Recteurs, vous je vous dois la liberté, peut-être la vie; car j'étais de ceux dont l'agonie devait être le gage de réconciliation et d'alliance entre le nouveau quatre la faction monarchique, le parti conservateur, la monarchie aux trois têtes. — Votre humanité n'a pas permis l'accomplissement de ce sacrifice. J'espère que l'approbation si éclatante de la France Républicaine suffit pour vous consoler de la mauvaise humeur et des mauvais vouloir des régions gouvernementales.

Raillac, 32, Rue St Antoine

J'étais venu vous remercier de cette votre généreuse intervention. Deux fois vos efforts dans ce but ont été repoussés paralysés par les menaces de la police. Devant cette attitude comminatoire, menaçante, je ne dois pas insister davantage.

J'espère que l'approbation si éclatante de la France Républicaine suffit pour vous consoler de la mauvaise humeur et des mauvais vouloir (de la [illegible]) consoler des régions gouvernementales.

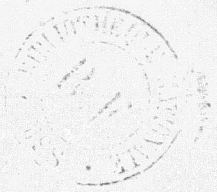



Mr Massirot, propriétaire de la salle de l'Alhambra, avait consenti à louer cette salle pour la réunion projetée de Dimanche 6 juillet.

appelé devant Mr le Commissaire Central de police, relativement à cette location, Mr Massirot est sorti tellement effrayé de cette entrevue, qu'il a retiré immédiatement sa parole, motivant cette résolution par la crainte de perdre son établissement

f°

Marseille Rozen
478

Mon cher Citoyen

Vos lettres des 14 et 15 juin et l'adresse qui ~~les~~ accueil ~~trouvait~~ accompagnait m'ont donné causé une profonde émotion. Les sympathies si franches, les paroles si affectueuses de ~~dignes et~~ braves et dignes Républicains sont bien faites pour consoler une victime de la méchanceté (~~et de la~~ déloyauté) du Parti conservateur, ~~renforcée de la~~ et du machiavélisme de la coterie opportuniste. Ces deux ~~éléments de la faction~~ nuances de la Réaction (~~conspirent ensemble~~) sont désormais associées dans une fraternelle ~~conspiration~~ complot contre la République. Je les recommande à la vigilance des Marseillais. La défaite municipale des 15000 par les 180000, (à Marseille) ne serait-elle pas le résultat l'œuvre de cette coalition? Mr le Président Grévy a fait un accueil bien tendre ~~au~~ au maire victorieux ~~et~~ ainsi qu'à son escorte aristocratique, et ils ont échangé ~~de sinistr~~ d'assez sinistres congratulations. Veillez Citoyens, veillez à la trame ~~ou~~ monarchique ~~ourdie~~ qui s'ourdit dans l'ombre par des mains officielles gantées de Républicanisme. Marseille ne peut pas faire faillite à la cause du peuple et de l'avenir. République

Je vous écris de Bordeaux où ~~vous de~~ préparerez les éléments d'une nouvelle lutte contre les ~~traîtres~~ déloyaux et traîtres ennemis du suffrage universel. n'oubliez pas ces cyniques hypocrites qui conservent précieusement les pires lois de l'Empire pour afin de ~~ouvrir~~ ériser la souveraineté électorale au nom de la loi.

acceptez courageusement citoyen
la poignée de main cordiale d'un Paria
Bordeaux, 27 juin 1879

1er 27 juin 1879. 479

aux citoyens, Membres du Cercle de l'indépendance, à Marseille; Bianchi secrétaire, 42, Boulevard de la Major.

Citoyens, je vous remercie de votre lettre tout fraternelle. Ce n'est pas la première fois que vous témoignez vos sympathies au vieux victime. Le scrutin de Marseille me les avait envoyées à travers les grilles de Clairvaux. ~~vous~~ ~~tou~~ C'était la première tentative pour lever la pierre du ~~tre~~ sépulcre. Les ~~Lyr~~ Bordelais ont complété l'œuvre de la délivrance, ~~aujourd'hui en ce moment~~ ~~et m'appellent au milieu d'eux pour~~ ~~à prendre~~ ~~cet aujourd'hui ils~~ ~~part avec eux~~ ~~à la lutte à lutter~~ m'appellent reprendre la lutte avec eux contre la violation du suffrage universel.

~~Peut-être~~ Si les hommes et l'avenir le permettent, j'espère un jour m'asseoir à côté des amis inconnus qui ont inauguré mon rappel à la vie, et je leur demande en attendant, d'accepter ~~une~~ la cordiale poignée de mains d'un flétri des conseils de guerre. Recu tout dévoué B.

---

amiens. aux membres du cercle des amis de la Paix 27 juin

Citoyens, ma sœur, pendant ma séquestration à Clairvaux, a reçu trois lettres du ~~cercle~~ cercle des amis de la Paix de votre ville, la 1re en date du 21 Avril, la 2e seconde du 28, la 3e du 29. J'en ai reçu directement moi-même une quatrième datée du 13 juin. Toutes respirent les sentiments les plus affectueux pour le vieux prisonnier de Clairvaux qui en a été profondément ~~touché~~ ému. jusqu'au

12 juin les verroux m'ont empêché de répondre, et ~~après ma libération~~ interceptant avec eux les communications une fois les verroux tirés, mille empêchements formaient les communications venus à la traverse, m'ont retardé ma réponse. Mais je n'oublierai pas, ~~les témoignages~~ ~~des sympathies~~ généreux ouvriers, amis, et les ardents témoignages de leur sympathie. Le bouquet, ~~envoyé~~ ~~présent~~ don touchant de leur amitié est ~~précieusement~~ je le conserve comme un précieux souvenir. ~~et Bien je ne pouvais m'être un éloge plus sensible que~~ me dire que ~~qu'à vos yeux~~ je représente l'énergie, l'intelligence et la franchise du prolétariat, c'est me placer ~~trop~~ beaucoup trop haut, sans aucun doute, ~~mais c'est tout et un~~ tel éloge m'impose des obligations que je ne pourrais méconnaître sans ingratitude et sans défaillance. J'espère ~~ne jamais mériter le reproche~~ ~~ne mériter~~ ne jamais encourir le reproche, il n'a j'étais déjà que ~~trop~~ trop souvent mérité.

Les électeurs de Bordeaux fort peu intimidés par les invalideurs, et très mal impressionnés, entendent ~~se~~ s'apprêtent à soutenir la lutte entamée par le gouvt et contre le suffrage universel, et j'ai dû ~~ne rendre appel à~~ leur appel venir ~~et~~ ~~me~~ mettre à leur disposition.

Peut-être, citoyens, feriez-vous une décision (en faveur pour de la Révolution (vraie) de la justice) en préparant d'avance ~~un certain nombre~~ des candidatures ~~toutes~~ sérieusement populaires destinées à prendre la place des jusqu'ici ou remplacer capables d'accomplir enfin l'œuvre de régénération tant promise et toujours ~~trahie~~ oubliée par les solliciteurs de mandats législatifs. Songez, pensez à cet avenir déjà prochain qui s'ouvrira ~~dans un~~ d'ici à deux ans, et soyez prêts ~~pour~~ à ne pas laisser impunis ceux qui ont démérité

8e Bordeaux, 14 juillet 1879 480

aux Citoyens, membres du cercle de l'Union Républicaine, des travailleurs de Perpignan.

Citoyens,

Votre message du 21 avril au Comité électoral de Bordeaux débutait ainsi : « L'illustre prisonnier de Clairvaux, l'intègre Blanqui vient d'être élu à Bordeaux contre le candidat de toutes les concessions et de tous les compromis. »

A part illustre et que je crois de trop, je ne saurais vous dire à quel point vos paroles m'ont pénétré de bonheur et de reconnaissance. Oui ! comme vous le dites avec une sorte de joie fébrile, l'élection du 20 avril est un succès grandiose, un fait sans nom de courage et un parti que l'opportunisme semblait avoir anéanti, autant ! tant mieux ! Hélas ! certains ils sont bien tièdes ! les ravages de cette maladie morale que Bonnalgue décompose en ses éléments : lâcheté, fourberie, deux grands fléaux de l'espèce humaine ! Elle n'a pas épargné Bordeaux. Ce n'est pas sa faute. De quelques malades a-t-on vu périr du choléra, peut-on, faut-il conclure qu'il leur doit le vie. Qu'est-ce qui lui a donné la vie ?

Entraînée par l'opportunisme, la France descendait rapidement la pente mortelle. une crise l'arrête et la sauve. Mais que les secousses sont ! Le mal n'a pas lâché prise et tâte pour ressaisir sa proie. En avant les hommes de bonne volonté ! Votre département est un grand pays, contrées qui ont compté le plus, a toujours compté le plus, puisse-t-il continuer sans fin à être bon, généreux, un si beau théâtre. Salut et vœux ! Courage ! Courage ! à la rescousse contre ce traître ennemi de l'opportunisme qui s'arroge usurpe la paternité de tout le bien qu'il ne fait pas en [illegible] et de tout le mal qu'il fait. S'arroge la paternité de tout le bien qu'il ne fait pas avec autant d'effronterie qu'il dénie celle de tout le mal qu'il fait. Qui décline repousse la paternité de tout le mal qu'il fait, avec autant d'effronterie qu'il s'arroge celle de tout le bien qu'il ne fait pas.

Ah ! si impudent à nier la paternité du mal qu'il fait et à s'arroger la paternité (celle) du bien qu'il ne fait pas.

Triste symptôme que le pays ait répondu par un long cri de surprise à l'élection de Bordeaux, un si vrai étonnement atteste l'ostracisme qui frappe les républicains de la veille, ostracisme tournant contre la proscription les républicains à la proscription contre les républicains, ayant servi de tout temps à tous les partis qui ont [illegible] pour légitimer tous les despotismes de la République contre les monarchies, mais à cette République aujourd'hui ! tel est le cas du Soussigné proscrit par la bonne, la loyale Candidat et député plénière grâce à 40 ans de prison qui font scandale par les 40 ans de prison politique.

Triste symptôme d'ailleurs que le pays ait répondu par un long cri de surprise à l'élection de Bordeaux, un si vrai étonnement atteste l'ostracisme qui atteint frappe les républicains de la veille, ostracisme tournant contre la proscription les républicains à la proscription contre les républicains, ayant servi de tout temps à tous les partis qui ont [illegible] pour légitimer tous les despotismes de la République contre les monarchies, mais à cette République aujourd'hui. C'est le cas du Soussigné qui fait scandale par les 40 ans de prison politique.

Triste symptôme d'ailleurs que le [illegible] général devant [illegible] l'élection de Bordeaux. [illegible] ostracisme qui frappe les républicains de la veille ostracisme [illegible] député grâce à 40 ans de prison, quel scandale.

Triste symptôme d'ailleurs que le [illegible] général devant l'élection de Bordeaux, l'ostracisme qui frappe les républicains de la veille, ostracisme tournant contre la proscription, les républicains à la proscription, [illegible] député grâce à 40 ans de prison, quel scandale.

opportunisme et Républque conservatrice sont synonymes. La République conservatrice met la République
du côté, le monarchiques sur le parvis. La République républicaine ne peut se fonder que par l'intervention des
vrais.

à l'assemblée Générale des Socialistes de Marseille

Bordeaux, 15 juillet 1879

Oui, citoyens, vous avez eu temps de défaillance et de
compromission que nous! temps d'intrigues misérables et de hideux machiavélismes
temps d'ignobles rivalités et de jalousies féroces! temps de triomphes de Cirinquète
et d'écrasement de la justice! La fourberie Reine et maîtresse! La loyauté traînée
dans le fange: qui ne s'attristerait à ce spectacle, qui ne pâmerait de
douleur le sentiment de la dignité humaine
Odieux à l'abattement. Eh! bien on aurait tort. il y a de beaux cœurs et de
nobles courages, des intelligences saines et des caractères résolus. il faut se rallier, toiser
l'ennemi et marcher à lui. L'ennemi, on le connaît, il est connu, c'est l'oppor-
tunisme, qui s'avance, s'épaissit, s'énorme à mes oreilles contre le Cléricalisme, après
avoir employé tout ce qu'il a pu mettre dans ses mains, qui aboie à la soutane, pro-
tège au nord l'ex, se mordre jamais et abrivera toujours. C'est un gouvernement procédé trop
fait de concessions faites aux républicains, de bonnes dispositions, d'enthousiastes des grands jours engourdis
fanatiques et pâles, indifférents, inhabiles, avec fait le choléra [illegible] depuis trois mois] fait trépigner nos
[ordures depuis le 16 mai] nous étouffait depuis trois! Depuis trois jours le choléra des jésuites nous étouffait de
et sur la tombe [illegible] de Gambetta devant entrer au tapis de Sarlat dans cette [illegible] bouge, et tous
ces [illegible] que blessés de part et d'autre pourraient [illegible] un peu, [illegible] un fil à nouer.
de leurs pieds

Cette [illegible] ne sera pas unique. Elle aura
aidé à [illegible] d'autres, que [illegible] de nos réformistes [illegible] qu'il [illegible] et [illegible]
de nos réformistes au cœur du peuple français toujours ouvert et sans doute toujours content.
selon son usage. Bordeaux, [illegible] ne se prêtera pas à
une farce électorale et se gardera au scrutin de ballotage qui on lui demandera pour la seconde fois
remplacement de son député invalidé. La candidature de son député invalidé vient d'être
posée dans cinq circonscriptions et acclamée dans une réunion de cent électeurs. Ces journaux
en seront avisés probablement, après vous en faire part moi-même

Cordiale poignée de main

(Secrétaire de la section révolutionnaire
du Syndicat de la Seine, 19 rue Rochechouart
[illegible] assemblée

Mes bons amis de Cuers, j'ai reçu de vos quarantes lettres en vers et en prose, pleines de louanges, enthousiastes et de témoignages d'affection pour votre président honoraire. (Je crois ce que dit) je devine tout cela. Vous d'abord de mon vieil ami Pistolet, et ensuite de vos nombreux puis de vos autres, que tous les gouvernements se sont empressés de s'offrir en cadeau l'un après l'autre. Ces cadeaux-là vous déplaisent autant qu'à moi.

Stocks énormes je ne sais s'il en reste encore à mon service dans les magasins de l'opportunisme, avec des seigneurs aussi généreux, on est obligé d'attendre à tout. On ne dira jamais d'eux qu'ils se suivent et ne se ressemblent pas. Car ils se ressemblent toujours en laid, comme il sied à des conservateurs.

Thiers, Fourbe premier, l'illustre libérateur du territoire, Mac-Mahon Fourbe deux, le loyal soldat, Grévy, Fourbe trois, l'honnête homme, est ravi d'empêcher à m'attribuer une sépulture dans ces prisons. Sans ces ouvrages bordelais qui me dérangent, cet artiste philanthrope, Fourbe 3, l'honnête homme aurait eu le bonheur de m'envoyer avec le repos éternel, l'éternel repos. Ce doux philosophe a un goût prononcé et des aptitudes merveilleuses spéciales pour l'encouragement des républicains. Je le recommande à vos prières. Il ne faut pas être ingrat envers ses bienfaiteurs. L'ingratitude envers les bienfaiteurs est un vilain défaut. N'oublions donc pas de remercier également, davantage dans notre intime cette cacophonie chaude émue d'un à tous affectueux pour les fils de l'Empire qui proscrivent les républicains. Elle ne pouvait mettre aucun compte de la [illegible] révolutionnaire pour infliger aux vieux révolutionnaires révolutionnaire pour [illegible] le [illegible] jugés spéculateurs. Elle le devait même, et le grand autre [illegible] manquer le respect au Conseil de guerre! Casse leurs sentences! relâchons tous [illegible] ... nos bons amis de Cuers! n'écoutons pas! Trop [illegible] blasphèmes. Ils vous brouilleraient avec [illegible] l'opportunisme. Cette [illegible] bien bête [illegible] Heureusement, c'est ce dernier mot pour vos pays, pas pour nous, dangereux qui à la chambre où de fois faisaient la question [illegible] alarmante, gênaient nos commis à [illegible] contrat malfaisant, empirisme

Casse-cette de M. Rochon, adjoint à Jules Ferry

Mes bons amis de Cuers, j'ai reçu de vos 481
quarantes lettres en vers et en prose, qui accablent de louanges votre président honoraire, lui témoignent une vive affection. A qui mieux mieux, le plus vive affection. Tout cela vient d'abord de mon vieil ami Pistolet, et ensuite de vos nombreux puis de vos autres, que tous les gouvernements se sont empressés de s'offrir en cadeau l'un après l'autre. Ces cadeaux-là vous déplaisent autant qu'à moi.

Stocks énormes je ne sais s'il en reste encore à mon service dans les magasins de l'opportunisme, avec des seigneurs aussi généreux, on est obligé d'attendre à tout. On ne dira jamais d'eux qu'ils se suivent et ne se ressemblent pas. Car ils se ressemblent toujours en laid, comme il sied à des conservateurs.

Thiers, l'illustre libérateur du territoire, Fourbe 1, Mac-Mahon Fourbe 2, le loyal soldat, Grévy, Fourbe 3, l'honnête homme, a ravi d'empêcher à m'attribuer une sépulture dans ces prisons. Sans ces ouvrages bordelais qui me dérangent, cet artiste philanthrope, Fourbe 3, l'honnête homme aurait eu le bonheur de m'envoyer avec le repos éternel, l'éternel repos. Ce doux philosophe a des goûts prononcés, des aptitudes spéciales merveilleuses pour l'encouragement des républicains. Je le recommande à vos prières. Il ne faut pas être ingrat envers ses bienfaiteurs. L'ingratitude envers les bienfaiteurs est un vilain défaut.

Citoyens, j'écris en hâte ~~au nom du Comité~~ au nom du Conseil municipal, pour vous prier de vouloir bien vous rendre ~~ce soir~~ à la réunion du Comité Central radical. ~~Comité~~ Car je crains la lettre ~~de~~ pour la convocation ne vous parvienne pas à temps. Peut-être ~~aussi~~ votre Comité a-t-il déjà ~~pris~~ ~~des~~ dispositions pour ~~la~~ ~~discussion~~ l'examen de la question ~~qui~~ qui vous est soumise. Dans ce cas, ~~je vous prie~~ ~~d'excuser~~ excusez-moi de vous avoir dérangés inutilement. Mais

La querelle, lutte, différend, entre le gouvernement et le suffrage universel s'envenime, s'aggrave à Bordeaux. L'ancien Comité de la 1re circonscription avait loué la salle de l'Alhambra pour une réunion privée où Blanqui devait adresser des remerciements aux électeurs. Sous la pression des menaces de la police, le propriétaire de la salle, très effrayé, a retiré sa parole et refusé son local.

Même aventure s'est reproduite pour la location d'une salle en dehors de l'enceinte de Bordeaux. Le propriétaire avait donné son consentement par écrit à la suite de l'intervention des autorités il s'est rétracté avec effroi. Le matin soir à 8, à l'heure où devait avoir lieu la réunion, des gendarmes et des agents de police gardaient l'entrée. Précautions inutiles. Personne ne s'est présenté, parce qu'on était averti. mais ces tracasseries acharnées causent une certaine irritation dans la ville.

Seriez-vous assez bon, Citoyen, pour insérer dans la Marseillaise, l'adresse ci-jointe des électeurs de Bordeaux? Elle sera la seule forme de remerciement qui me soit possible. Toute communication orale a été interdite. Le Bordelais en ouvrant la tête aura montré, à ses dépens, un mort dans l'entre-filet suivant.

Continuant
pour suivant

Au Citoyen Faure.

Pour Continuant poursuivant

Citoyen, je suis heureux en effet avec vous pour les répandre aux divers communications émanées du groupe des anciens députés transportés de Bèziers, ou adressés tout au comité électoral de Bordeaux pendant ma captivité, soit à moi-même depuis ma délibération du 12 juin.

La 1re sous la date du 19 avril, la 2e et la 3e du 22 Avril, la 4e en date du 20 Mai 1873 me sont parvenus à moi-même des dépêches postérieures à mon mise en liberté, toutes les dépêches du 12 juin

Les six manuscrits sont signés Faure, et l'un des deux Lemière porte en outre la signature Pigeon

Toutes ces communications ont pour base la communauté de principes, d'opinion et de zèle entre les auteurs et le destinataire des messages.

Les lettres témoignent toutes d'un vif sympathie pour le Président de la République de Bordeaux et le désir d'aller saluer avec bonheur son élection inattendue comme une victoire du parti de la révolution et le signal d'une marche en avant longtemps arrêtée et refoulée par la réaction triomphante. Il n'apparaît pas que la prépondérance de l'élément républicain dans le département ait été contestée par personne. Le fatal système semble engagé dans son triomphe. Il n'apparaît pas que l'idée d'appeler la région à se prononcer ait été émise par personne. Son triomphe paraît certain. Les républicains, comme les monarchistes, paraissent avoir pour seul antagoniste formidable d'eux-mêmes, et cela vient de la région de la réaction se prononcer, poursuivant à découvert l'œuvre commencée sourdement. Les élections de Bordeaux révèlent tout à l'improviste la force latente qu'elle figurait de la [illegible] que l'on croyait

Continuant
poursuivant

N°
Constitué

Un citoyen Calais, président du Comité
chargé
Citoyen, Voyez, je vous en prie, l'intérêt
Le Gouvernement
Thiers, Favre, Simon, Picard, Dufaure, Jules Ferry, Léon Say, Waddington, Freycinet, Constans, Rouvier, Poincaré, Barthou, Briand, Doumergue, Painlevé, Tardieu, Chautemps, Daladier, Sarraut, Blum, Bonnet, Reynaud, Pétain, Laval, Herriot, Paul-Boncour, Flandin, Daladier, Reynaud, Mandel, Gaulle, Pleven, Bidault, Queuille, Mollet, Bourgès-Maunoury, Gaillard, Pflimlin, Debré, Couve de Murville, Pompidou, Chaban-Delmas, Messmer, Chirac, Barre, Mitterrand, Fabius, Chirac, Rocard, Cresson, Bérégovoy, Balladur, Juppé, Jospin, Raffarin, Villepin, Sarkozy, Fillon, Ayrault, Valls, Cazeneuve, Philippe, Castex, Borne, Attal, Lecornu, Bayrou, Barnier

Véritable conspiration qui consiste à ~~[illegible]~~ dans l'ajournement indéfini et très habile adroit au cœur et pire savant de toutes les réformes (~~destinées~~ ~~capable à remplacer les institutions monarchiques actuelles par des institutions Républicaines~~) propres capables de tirer à républicaniser les institutions monarchiques ~~actuelles, gros [illegible] complet opportunisme [illegible] veut empêcher le malheur prévenir à tout prix ce résultat funeste, résultat~~ conjurer la victime de l'intrigue se promet de suppléer l'intrigue [illegible] résultat funeste que l'on veut conjurer à tout prix ces bornements et ces tromperies.

Elle y parviendra si le corps électoral aux prochains comices ne se décide pas à ~~[illegible]~~ ne prend pas la ferme résolution de rendre à la vie privée les hommes qui ~~sciemment ou non~~ par faiblesse ou par calcul ont trempé dans plus participé aux ~~deux~~ coupables menées de l'opportunisme contre la République.

Ne prend pas la ferme résolution de rendre à la vie privée les hommes mandataires qui, par calcul ou par faiblesse, ont trempé dans les complots de l'opportunisme et ne sait pas les remplacer par les hommes les plus accentués et les plus intransigeants de l'opinion Républicaine

12° Concitoyens, la police de Bordeaux, par ordre de la police de Paris n'a pas voulu me permettre à mes adieux mes remerciements ; elle n'a pas voulu vous permettre à vous de les recevoir. (Pourquoi ? Pour vous ~~empêcher~~ empêcher de prononcer mon éloge ? Cette entrevue était ~~magnifique~~ entre les libérateurs

Jacques, le jury ne m'avait condamné à périr dans les cachots, abandonné, oublié. Vous n'avez pas respecté son arrêt, vous avez étendu la main et vous m'avez tiré du sépulcre. C'est une révolte une double révolte, la révolte des libérateurs, et la révolte de la victime qui délivrent ; Double révolte celle des libérateurs et celle de la victime qui se laisse délivrer

Concitoyens, la police de Bordeaux, sur l'ordre de la police de Paris, n'a pas voulu me permettre de vous adresser mes remerciements ; elle ne pas voulu vous permettre de les recevoir. Pourquoi ?

C'est que le gouvernement m'avait condamné à périr dans les cachots, l'oublier, abandonné, oublié. Vous respectez pour son arrêt, vous avez étendu la main et vous m'avez tiré du sépulcre. Double révolte, celle des libérateurs, celle de la victime qui se laisse délivrer, cette entrevue entre les victimes et les libérateurs ne pouvait pas être permise. Vous avez donc pu l'empêcher des remerciements de vos libérateurs, de reconnaissance, de l'accent des félicitations et de cordials et de sympathiques mains, mais vous n'avez pas empêché de sentiments affectueux, Rébellion sur Rébellion. Jacques, on ne m'a pas prévenu, Concitoyens, on ne m'a pas prévenu que le gouvernement conservateur ne pouvait pas le permettre et voilà que vous revenez à la charge. Les cris, les menaces, les vociférations de vos ennemis et réactionnaires ne vous épouvantent pas ; il avait fallu briser l'élection qui était l'œuvre spontanée de votre conscience. Il faut que les ministres l'escamotent, les jurisconsultes inventent des subtilités, et toute cette cour vous revenez à la charge, les inquiétudes ne vous troublent pas ; les menaces vous effrayent encore moins. Vous n'avez ni peur, ni regret. Vous entendez encore les acclamations de tous les Français qui sur votre victoire triomphale saluent en vous le triomphe de l'humanité du bon droit et de la souveraineté populaire. Jamais aucune élection n'avait été accueillie avec de pareils transports. Elle a répandu la joie d'un bout à l'autre de la France et jusque au delà des frontières. Tous les bons cœurs étaient épanouis. Les mauvais cœurs (seuls) étaient tristes.

Voici la lettre que reçoivent entre les uns et les autres. Les grands Esprits hautains et impérieux comptaient sur leur ~~suffrage~~ avènement et votre timidité. Les braves gens espéraient en votre fermeté votre persévérance et votre courage. Avec quelle anxiété on attendait partout le vote de Bordeaux. Souvenez-vous que vous ne combattez pas seulement pour vos hommes. Ce sont les hommes de parti qui ~~se~~ trouvent aujourd'hui, quelque soit leur nuance, hors la loi et au ban de la société. Il vous demande de ~~rester~~ la force de parti pour ~~en~~ en main. Songez à la dignité des suffrages universels qui ne fait cette ~~mesure~~ mesure. Il vous demande de songer à votre propre dignité qui doit avoir raison de l'insulte de la contre-élection

aux citoyens Républicains socialistes d'agen

Citoyens, je vous remercie bien cordialement du témoignage de sympathie que vous me donnez en me décernant le Président d'honneur de votre prochain banquet commémoratif du 4 7bre. Les Républicains ont raison en remplaçant peu à peu les fêtes de vieilles superstitions qui échelonnent leurs souillures tout le long du Calendrier et de remplacer les platitudes par les souvenirs glorieux des belles dates de notre histoire. Les générations nouvelles reconstituent ainsi une France brillant des coupées de science et de la pensée qui ne conservera nulle trace de honte ou des atrocités de la longue et désastreuse période chrétienne. Le clergé a toujours très bien su ce qu'il faisait en mettant l'estampille les villes, les rues, les ponts, les carrefours, le monde matériel extérieur, aussi bien que le dedans de ses églises. C'était une pièce de possession sans retour.

Le clergé a toujours bien su ce qu'il faisait en marquant de son estampille les villes, les rues, les ponts, les carrefours, il mettait aussi du tout le monde extérieur et en faisant la propriété de son église. Il en a coûté cher à l'Europe, disons plutôt à au genre humain partout sa victime. Nous avons fesons disparaître partout aussi les stigmates de cette servitude effroyable et de ses ...

qui n'en a jamais eu pour rien ni pour personne, quoique ce soit, aussi bien que les personnes en voulant anéantir tout ce qui l'avait précédé sur la terre, afin d'être lui seul toute la terre.

Par sa lutte pour la maintenir on peut jugé de sa lutte pour conquérir s'établir. Elle nous dispense des atermoiements et des hésitations tergiversations temporisations les procédés chrétiens. Les procédés chrétiens dispensent les libres penseurs des atermoiements et des temporisations.

Je ne sais, citoyens, si je pourrai avoir le plaisir de me rendre à votre appel. Je suis pour quelque temps encore écrasé de travaux polémiques contre l'ennemi complexe que vous connaissez, le conservatisme avec tous ses visages d'une seule tête, mais dans l'hypothèse encore incertaine cependant de nous absenter bien involontairement, je vous prie d'accepter mon toast pour le banquet auquel j'assisterai au moins par la pensée — au licenciement complet et prochain de l'armée noire des deux sexes — avec elle disparaîtra tout le mal tant que nous ne voulons plus et la disparition naîtra forcément à la fidélité tout le bien que nous désirons ambitionner, voulons accomplir dans l'ordre physique, moral et intellectuel.

Le 19e Siècle est aussi renfrogné pour les arguments de la partie adverse qu'il est risquable et grossier pour la Sienne. C'est naturel, mais il ne faut pas s'entêter.

Le 19e Siècle croit [illegible] et s'entête. Aussi bien que [illegible] que [illegible] en la figure de rhétorique dans le nom de Ravaillon et que [illegible] intitulée le déplacement du terrain. * Remettons le terrain à sa place et l'avocat [illegible] dans son Dossier que voici.

Le Sieur Taschereau publie le 31 Mars 1848 [illegible] Comme première pièce numéro, [illegible] Rétrospective [illegible] dans cette, une pièce sans nom d'auteur, sans signature, [illegible] Les Comptes [illegible] de Lévis, et [illegible] tombée [illegible] Guizot pénétrant [illegible] dans mains [illegible] le 10 Mars [illegible] contre les mains du dit Sieur Taschereau

Blanquier Didier la pièce infâme de l'auteur (Claude) Taschereau en [illegible] plainte [illegible] en diffamation [illegible] Taschereau Comte Marquis, [illegible] épithète [illegible] et de fausseté et d'infâmie. [illegible] instruction de cette affaire dans le solitude [illegible] le Conseil pour [illegible] Comte [illegible] l'auteur. [illegible] dépose l'auteur dans le Cerveau, mais [illegible] devant le juge. [illegible] pas [illegible] dépose l'auteur dans le Cerveau, mais [illegible] devant le juge. [illegible] trois [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] dépositions [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Solennelle. Remarques L.D.F. Marg. Blanqui devant le tribunal de police correctionnelle, pour y être jugé conformément à la loi."

très-bien le tribunal est saisi et doit juger le prévenu. Or les faits il n'y a rien; et ce que pense et dit le chevalier du Canil ne regarde rien.

Point de jugement : le tribunal, sans désemparer ni prendre aucun plaidoyer, ordonne que le plaignant attendra le dépouillement de l'écrou. il attendra dans le Bibliothèque jusqu'à ce que Comme Directeur [illegible] par le greffier a rempli ses fonctions. Ensuite il reconduira Blanqui à la prison, en présence du public, et ne reviendra que pour l'audience.

Mais l'abstention du tribunal est un jugement par défaut contre le plaignant qui n'a pas comparu. Il faut donc entendre le témoin et le prévenu. Ce jugement a été rendu à huis clos, mais Blanqui a requis la publicité des débats. Le tribunal a refusé. Il a fait retirer Taschereau, et a fait entrer Blanqui. Il a interrogé Blanqui sur ses antécédents, sur sa profession, sur sa demeure, sur sa famille, sur ses moyens d'existence, sur ses habitudes, sur ses fréquentations, sur ses voyages, sur ses opinions politiques, sur ses relations avec Taschereau, sur ses démêlés avec Taschereau, sur ses démêlés avec la police, sur ses démêlés avec la justice, sur ses démêlés avec la famille, sur ses démêlés avec la société, sur ses démêlés avec la nature, sur ses démêlés avec Dieu.

Il a interrogé Blanqui sur ses antécédents, sur sa profession, sur sa demeure, sur sa famille, sur ses moyens d'existence, sur ses habitudes, sur ses fréquentations, sur ses voyages, sur ses opinions politiques, sur ses relations

15° (1) 486

Une réunion privée, composée d'une centaine d'électeurs a ~~[illegible]~~ approuvé par acclamation l'offre ~~[illegible]~~ d'une seconde candidature faite au citoyen Blanqui par un groupe de citoyens, le 14 juillet 1879.

Elle a approuvé également, par acclamation l'acceptation ~~[illegible]~~ de Blanqui

Voici l'offre et l'acceptation

Citoyen Blanqui,

La chambre des députés, au mépris d'un scrutin libre et régulier, n'a pas craint d'invalidat l'élection de Bordeaux du 20 avril 1879, la plus légitime, la plus ~~pure~~ digne, la plus pure peut-être qui se soit faite dans les 533 circonscriptions de la République. Le ~~[illegible]~~ suffrage universel ne peut pas courber la tête sous cet affront. Nous vous offrons à nouveau citoyen, la candidature de la première circonscription de Bordeaux.

Blanqui a répondu

Citoyens, l'un des motifs principaux des électeurs Bordelais, en m'honorant de leur mandat, était

Manifestons-nous d'obtenir une amnistie pleine et entière pour toutes les condamnations politiques encourues depuis le 4 septembre 1870 jusqu'au 1er juin 1871

Nous n'avons pas été atteints en restant toujours à atteindre pour les électeurs, j'accepte la nouvelle candidature que m'ont offert Deux la première circonscription de Bordeaux

15° (2)

487

Blanqui a répondu :

Citoyens, l'un des motifs principaux des électeurs Bordelais en m'honorant de leur mandat, était manifestement d'obtenir une amnistie pleine et entière pour toutes les condamnations politiques encourues depuis le 4 7bre 1870 jusqu'au 1er juin 1871

Ce but n'ayant pas été atteint et ~~restant~~ toujours le même à atteindre pour les électeurs, j'accepte la nouvelle candidature qui m'est offerte dans la première circonscription de Bordeaux

Blanqui

14 juillet 1879

16° 21 juillet 1879

488

Madame, permettez-moi de vous présenter mes excuses pour le retard bien involontaire (que j'ai mis à vous répondre) l'excuse (de ma réponse un peu tardive) la justification de mon retard à vous répondre. Elle est toute dans le brusque passage transition d'un repos sépulcral à la vie d'agitations et de fatigues nomades incessantes, auxquelles je ne possède ~~m'a~~ pour faire face qu'un état valétudinaire et mes 75 ans

Si vous voulez bien considérer en outre que je suis sans secrétaire je n'ai point de secrétaire et ne puis même songer à en avoir, que par conséquent je me trouve dans la nécessité de tout faire par moi-même et que le mobile auquel je dois la démarche si flatteuse des Républicains de Cette, agit à la fois sur les divers points de la France (une énergie et une simultanéité) avec une intensité aussi consolante et heureuse qu'entraînante de prime abord pour moi, j'espère que vous, Madame, ainsi que les dignes citoyens de Cette, vous consentirez à pardonner excuse un tort ~~aussi~~ aussi gros d'apparence que mince en réalité

Madame, permettez-moi de vous présenter mes excuses pour le retard bien involontaire de ma réponse à vos deux lettres. Elles sont toutes dans la brusque transition d'un repos sépulcral à une vie d'agitations incessantes et de fatigues nomades ~~auxquelles je n'ai pas pour faire face~~ avec mes 75 ans et un mon état valétudinaire, bien que la cause en soit très-flatteuse.

~~j'ai à~~ j'ai à répondre de ma main à une multitude de messages venus de tous les points de la France, et à recevoir des visites sans nombre. J'ai Bordeaux, un devoir doux ~~pressant~~ me commandait d'offrir ~~le témoignage~~ hommage de ma gratitude aux 7100 électeurs qui m'ont sauvé la vie et rendu la liberté. Une grande audience que m'accordait pour cette généreuse population ~~m'a~~ m'aurait facilité l'accomplissement de ce devoir. ~~Le~~ La police l'a interdite, et ~~il a fallu~~ ~~je dis~~ ~~y substituer une audience de 25 jours~~

et il a fallu y substituer 25 juin d'aujourd'hui,

ma justification auprès de vous, Madame, et la vôtre pour les ~~malheurs~~, placés, que ~~j'ai eu le droit de vous adresser~~ sont au dessus de mes forces et tout à ~~mauvais~~ citoyen, dont j'ai reçu le plus ~~honorable~~ précieux témoignage de vos bienveillance. Vos correspondants de cette ~~ville~~ se trouvent dans le cas de ne pas reconnaître la légitimité de leurs récriminations. Mais, à mon tour, je m'admets pas qu'il puisse attribuer mes refus à des causes déshonorantes pour lui, le dédain pour ce qu'il devrait tout simplement considérer comme une absurdité, parce qu'il serait une chose contre nature. Le seul sentiment pénible que j'éprouve, c'est le regret de ne pouvoir faire face en temps opportun aux innombrables obligations que me font légalement cependant mes agréables. Je ne crois pas qu'il ~~soit~~ juste contre moi de conserver ~~ainsi~~ il faut bien ~~ne pas oublier~~ reconnaître que le Jubilé est ~~une~~ mon ~~de~~ ~~avec~~ ~~tous~~ ~~ne~~ ~~tous~~ ~~ne~~ ~~tous~~ ~~ne

16° Vous avez pris en main avec passion, Madame, la ~~def~~ défense 489
2/ de ~~l'infortunée~~ l'héroïque et infortunée Louise Michel.
~~vous direz~~ Elle y avait droit comme femme et femme
relevant son sexe à une hauteur que ne dépassera ~~personne~~,
~~même~~ que n'atteindra jamais le personnage le plus en
grand uniforme des cinq ou six parties du monde. ~~Cette~~
~~cause vous appartenait~~ ~~Je~~ Je prends la liberté de vous
remercier de votre dévouement à cette cause, la plus ~~magnifique~~
grande de toutes les causes, quoique vous n'ayez besoin d'aucun
remerciement, surtout de la part du sexe ~~[illegible]~~ masculin
qui n'est pas si souvent qu'il se l'imagine le sexe mâle.

X Bordeaux où est devoir bien précieux me commandait
d'offrir les témoignages de ma gratitude aux 700 électeurs qui m'ont sauvé
la vie et rendu la liberté, j'avais obtenu une audience de cette généreuse
population. L'esprit libéral de l'opportunisme a ~~mis~~ jugé utile
~~d'[illegible]~~ cette audience.

De là pour moi l'obligation
la nécessité de subsister des audiences de détail données pendant 25
~~jours~~ à la population des deux sexes qui avait révélé
d'enthousiasme extrêmement pour ma délivrance. Je laisse, Madame, à ~~votre~~ votre
sagacité ~~[illegible]~~
le soin de calculer le temps les maladies et les biens que nous contrôlons
cette nécessité cependant si douce à ma reconnaissance.

J'ai
contracté naturellement dans ces difficultés ~~une double dette~~ envers mes
sauveurs et envers ceux dont ils m'ont sauvé une double dette
tout le public appréciera facilement la différence

21 juillet 1879

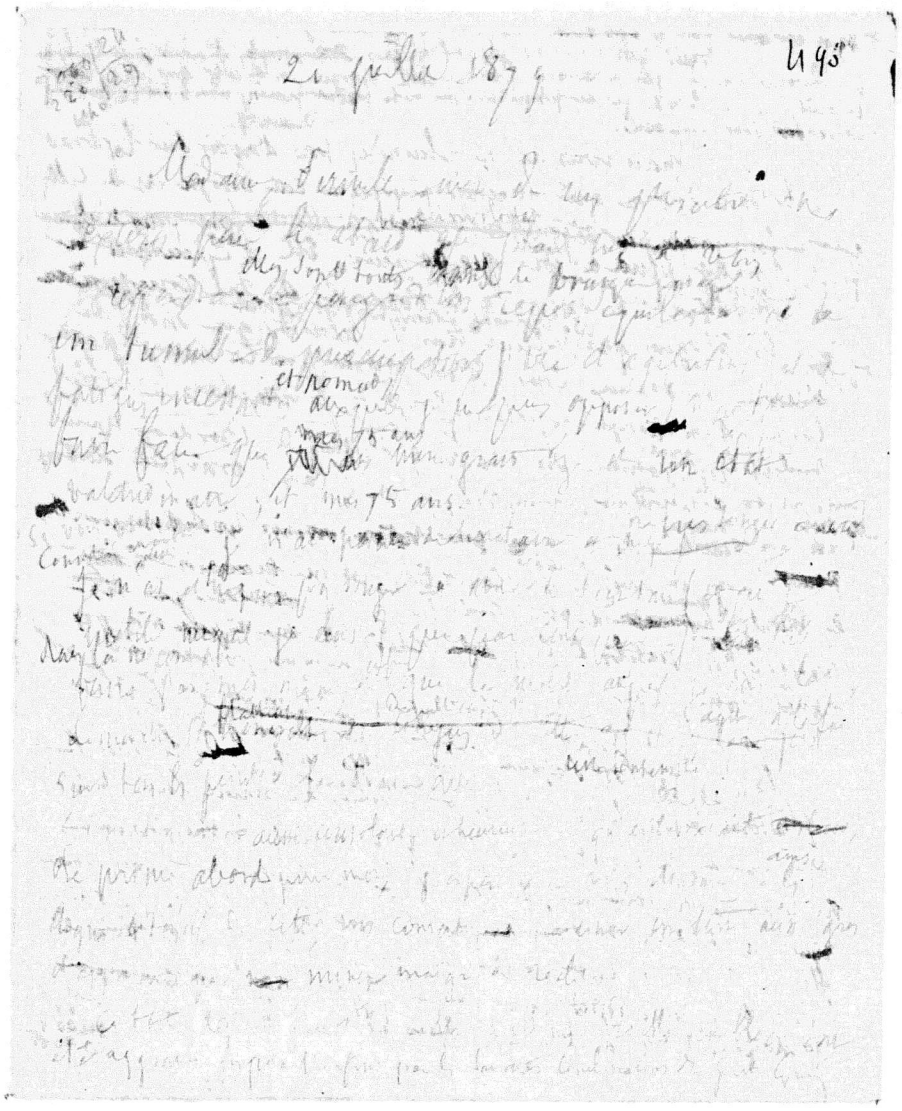

bien entamée par les tendres soins de notre gouvernement.

Mais vous ne me plaindrez pas, d'avoir sur les bras une besogne énorme qui m'écrase, parceque cette besogne est de celles dont on se réjouit, quelque lourde qu'elle puisse être : on ne se plaint jamais, vous le savez, quand la nature soit trop belle.

Mais vous ne me plaindrez pas d'avoir sur les bras une besogne énorme qui m'écrase, parceque cette besogne est de celles qui ne font jamais peur, plaisir fort (donnent) plus de joie que de peur. Elle a cependant eu l'inconvénient de nuire à la régularité de ma correspondance avec les citoyens qui se réjouissent comme vous, vous réjouissent, veulent bien se féliciter (que moi) de l'élection de Bordeaux, comme (d'une victoire pour la cause populaire) d'un triomphe populaire. Vous êtes, je crois, dans le vrai, veulent bien, comme vous, tenir l'élection de Bordeaux pour une victoire du peuple populaire. Vous êtes, je crois, dans le vrai, cette élection est un excellent symptôme pour notre avenir révolutionnaire. Vous en avez eu la conviction, en me décernant le titre de membre d'honneur de votre cercle, dont je me tiendrai pour très honoré, si toutefois le long retard de ma réponse n'a pas annulé votre choix.

P.S. Le Post Scriptum, selon l'usage aura le mot le plus sérieux, le plus le vrai de l'émotion sérieuse. La pauvre Louise Michel, après huit ans du plus affreux martyre physique et moral, a été condamnée à 10 années de bannissement. Se peut-il que le Président Grévy assume une solidarité complète avec les assassins de Mai 1871, qui l'y oblige ? Ce n'est pas ce rôle qu'il a joué depuis tant d'années pour conquérir et faire les sympathies républicaines. Quel est le personnage qui a pu quelle forme de telles arrière-pensées ? Quelle collection de ferocités que ces conservateurs !

Madame

J'irai chez vous demain
lundi vers les quatre heures.

Veuillez agréer l'assurance
de mon dévouement respectueux

Zeville

Louveciennes le 3 août 1879.

18 16 7bre 1879

Citoyen et ami 492

~~Les sympathies~~ La part active que vous avez voulu prendre ~~à l'honneur~~ au succès de l'élection Bordelaise me ~~[illegible]~~ fait un devoir de vous en communiquer ~~[illegible]~~ personnellement le résultat assez triste que vous savez déjà par les journaux.

Il me restera toujours de ce petit drame ~~politique~~ la très-grande satisfaction d'avoir fait la connaissance d'un Républicain-modèle, permettez ~~moi~~ de vous le dire, car je le pense.

Le souvenir de notre entrevue est un des plus agréables que me laisse mon carrière politique. Celui-là du moins est sans ombre, car vous m'avez paru un des hommes, assez rares malheureusement, à qui l'insuccès ne cause ni repentir ni découragement.

~~Je ne veux pas quitter Bordeaux~~ ~~[illegible]~~ Je quitterai Bordeaux vers la fin de la semaine, mais je veux d'abord vous envoyer l'assurance des sentiments de bonne et franche amitié que vous m'avez inspirés.

Votre tout dévoué Coreligionnaire

Mr Escaraguel
au château de Laborde
Prés. par Chatel — Vienne

18 Bordeaux, mardi 16 7bre 1879 493

Citoyen et ami,

La part active que vous avez voulu prendre ~~au succès de~~ à l'élection Bordelaise, me fait un devoir de vous en communiquer personnellement le résultat, assez triste, que vous ~~connaissez~~ savez déjà sans doute par les journaux.

Il me restera toujours de ce petit drame la très-grande satisfaction d'avoir fait la connaissance d'un Républicain-modèle, permettez-moi de le dire, car je le pense.

Le souvenir de notre entrevue est un des plus agréables que me laisse jusqu'ici ma carrière politique. Celui-là du moins est sans ombre, ~~car~~ vous m'avez paru un des hommes, assez rares malheureusement, à qui l'insuccès ne cause ni repentir ni découragement.

Je quitterai Bordeaux vers la fin de la semaine, mais je veux d'abord vous envoyer l'assurance des sentiments de bonne et franche amitié que vous m'avez inspirés.

Votre tout dévoué Coreligionnaire

Blanqui

18 16 7bre 1879

Citoyen et ami 492

~~Les sympathies~~ La part active que vous avez voulu prendre ~~à l'heureux~~ au succès de l'élection Bordelaise me ~~[illegible]~~ fait un devoir de vous en communiquer ~~[illegible]~~ ~~le~~ personnellement le résultat assez triste que vous savez déjà par les journaux.

Il me restera toujours de ce petit drame ~~politique~~ la très grande satisfaction d'avoir fait la connaissance d'un Républicain-modèle, permettez ~~moi~~ de vous le dire, car je le pense.

Le souvenir de notre entrevue est un des plus agréables que me laisse ma carrière politique. Celui-là du moins est sans ombre, car vous m'avez paru un des hommes, assez rares malheureusement, à qui l'insuccès ne cause ni repentir ni découragement.

~~Je ne veux pas quitter Bordeaux~~ ~~[illegible]~~ Je quitterai Bordeaux vers la fin de la semaine. Mais je veux d'abord vous envoyer l'assurance des sentiments de bonne et franche amitié que vous m'avez inspirés.

Votre tout dévoué Coreligionnaire

Mr Escaraguel
au château de Labrad
Grisonpaschelle — Vienne

18 Bordeaux, mardi 16 7bre 1879 493

Citoyen et ami,

La part active que vous avez voulu prendre ~~au succès de~~ à l'élection Bordelaise, me fait un devoir de vous en communiquer personnellement le résultat, assez triste, que vous ~~connaissez~~ savez déjà sans doute par les journaux.

Il me restera toujours de ce petit drame la très-grande satisfaction d'avoir fait la connaissance d'un Républicain-modèle, permettez-moi de le dire, car je le pense.

Le souvenir de notre entrevue est un des plus agréables que me laisse jusqu'ici ma carrière politique. Celui-là du moins est sans ombre, ~~car~~ vous m'avez paru un des hommes, assez rares malheureusement, à qui l'insuccès ne cause ni repentir ni découragement.

Je quitterai Bordeaux vers la fin de la semaine, mais je veux d'abord vous envoyer l'assurance des sentiments de bonne et franche amitié que vous m'avez inspirés.

Votre tout dévoué Coreligionnaire

Blanqui

18

Bordeaux, Mardi 16 septembre 1879

494

Citoyen et ami,

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

La part active que vous avez voulu prendre à l'élection Bordelaise, me fait un devoir de vous en communiquer personnellement le résultat, assez triste, que vous savez déjà sans doute par les journaux.

Il me restera toujours de ce petit drame la très-grande satisfaction d'avoir fait la connaissance d'un Républicain-modèle, permettez-moi de le dire, car je le pense. Le souvenir de notre entrevue est un des plus agréables que me laisse jusqu'ici ma carrière politique. Celui-là du moins est sans ombre. Vous m'avez paru un de ces hommes assez rares malheureusement à qui l'insuccès ne ~~cause~~ n'apporte ni repentir, ni découragement.

Je quitterai Bordeaux vers la fin de la semaine, mais je veux d'abord vous envoyer du théâtre de la lutte l'assurance de sentiments de bonne et franche amitié que vous m'avez inspirés.

Votre tout dévoué Coréligionnaire

Blanqui

19 Chers Compatriotes 495

C'est de Nice qu'est parti le premier Dominateur
C'est Nice qui a été aujourd'hui notre qui a fait ce pouvoir
Le premier significatif de l'opportun avantageusement rendre
C'est mon pays
au premier le premier signification qu'il était opportun de rendre
le premier à femme jusqu'alors, empêché de n'avoir jamais reconnu
qu'un seul opportun, celui de la mairie, fait ce qu'on doit, admirer
que Nice a fait
à fait au premier la première signification qu'il était opportun
de rendre à femme jusqu'alors, empêché de n'avoir jamais reconnu
que l'opportun, celui de la mairie, fait ce qu'on doit, admirer
(reconnu opportun)

Entre la ville de Trans, Nice le premier a fait
homme (femme) opportun (homme) (femme) trouver
(femme) opportun que le précepte.

Précepte Dimothe (son implacable et mortel ennemi) de négation
Entre la ville de Trans, Nice le premier a fait
homme opportun (femme) (femme) trouver
(femme) opportun que le précepte, fait ce qu'on doit, admirer que

19 Chers compatriotes, — ~~entre toutes les villes de France~~ Nice 498

la première, entre les villes de France, a fait sommation (signification) au gouvernement opportuniste de rendre à la liberté le pauvre prisonnier, capitaine, coupable de n'~~jamais~~ trouver toujours opportun que le précepte : (Fais ce que dois, advienne que pourra) précepte sinistre en effet aux yeux de l'opportunisme, sa négation et son contrepied (coupable de n'accorder la permanence de l'opportunité qu'en précepte : fais ce que dois) de n'accepter comme (toujours) opportun que le précepte : Fais ce que dois, advienne que pourra précepte sinistre en effet aux yeux pour de l'opportunisme, sa négation et son contrepied.

Déjà auparavant ~~déjà~~ le journal le Progrès avait élevé la voix en faveur de l'Enfant des Alpes Maritimes, prisonnier des partis réactionnaires monarchiques factions rétrogrades de la Coalition monarchique réactionnaire rétrograde. Mais les factions partis rétrogrades réactionnaires rétrogrades ne laissent pas facilement leur proie, et leur gouvernement fesait la sourde oreille. Toutefois une manifestation de suffrage universel l'a contraint (à la fin jusqu'à un peu) d'entr'ouvrir la porte de ses cachots et j'ai pu sortir libre de mon corps, ~~mais~~ en même temps que chargé des lieux infâmants de la dégradation civique.

Heureusement il est des ~~fl~~ flétrissures qui honorent, comme (il est) des honneurs qui flétrissent, et toute (~~la série~~) les diffamations politiques (judiciaires) imprimées éditées ou ratifiées par ~~les~~ la série des ~~[illegible]~~ attentats versaillardes ne pèsent pas une signature de la publication convaincue.

Ne sais-je ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ d'ailleurs que le plus grand homme de l'Italie moderne a jeté son ~~[illegible]~~ en jetant son vote pour les pauvres dans l'urne du scrutin (a fait élire ~~[illegible]~~ le pauvre proscrit) déterminé l'élection du pauvre proscrit dans cette même ville de Bordeaux où les traitres à la patrie ont osé insulter le vainqueur de Châtillon, l'élite, l'âme, le défenseur de la France abandonnée, le glorieux résurrecteur de l'Italie qui scellait sur les champs de bataille de la Bourgogne le pacte d'alliance entre les deux nations sœurs, filles l'une et l'autre de la Rome Romaine et victimes de la Rome Papale.

19 497

J'en étais là, chers citoyens, de la lettre que je vous écrivais [illegible] après avoir quitté Clairvaux dans la nuit du 11 au 12. Je ne [illegible] changerai [illegible] à ce qui précède.

J'en étais là, chers citoyens, de la lettre que je vous écrivais de Paris, après avoir quitté Clairvaux dans la nuit du 11 au 12. Je ne changerai donc pas un mot à ce qui précède.

Votre adresse du 12 juin, si sympathique, si affectueuse, m'a jeté (cependant) néanmoins dans une singulière incertitude [illegible] sur la séance qui a invalidé l'élection de Bordeaux, le 3 juin. [illegible] ce fait était connu à Nice le 12. Comment interpréter [illegible] aujourd'hui de [illegible] quelle branche se retenir. [illegible] Signataires d'une chaude recommandation de la candidature. Plusieurs aux Bordelais, ont parlé avec véhémence contre l'élection, l'un dans les couloirs et les bureaux, l'autre à la tribune, et l'ont invalidée par leur vote. Mr Bonighton, avant ma sortie de Clairvaux, avait promis [illegible] Clemenceau [illegible] Satisfaction de cette promesse. Mr Bonighton est le député [illegible] m'ont invalidé.

À qui m'adresser à Nice pour des renseignements? [illegible] j'ai préféré attendre [illegible] Clairvaux depuis huit ans, je n'ai [illegible] Prisonnier [illegible] Mr Darien, [illegible] ont [illegible] ignore [illegible] entre [illegible] d'un autre côté de vous expédier une [illegible] impossible [illegible] j'ai préféré attendre [illegible] fait. Votre [illegible] du 22 rompt enfin la glace et dévoile la situation. Vous êtes aux prises là-bas avec l'opportunisme [illegible] Vous n'avez aucune confiance dans la députation des Alpes-Maritimes. [illegible] je vous en félicite. Mr Roissard de Bellet est un monarchien clérical, les autres sont les républicains doublure orléaniste, Mr Chiris est en congé; je n'en puis rien dire

19 Paris, Mardi 24 juin 1879 448

Chers compatriotes,

La première entre les villes de France, Nice a fait sommation au gouvernement opportuniste de rendre à la liberté le pauvre captif coupable de ne trouver opportun que le précepte: "Fais ce que dois, advienne que pourra" Précepte ~~sinistre en effet aux yeux de~~ redoutable pour l'opportunisme, sa négation et son contrepied.

Déjà auparavant, le journal Le Progrès avait élevé la voix en faveur de l'enfant des alpes-maritimes, prisonnier de la coalition monarchique. Mais les factions rétrogrades ne lâchent pas facilement leur proie, et leur gouvernement fesait la sourde oreille.

Cependant une manifestation du suffrage universel l'a contraint, quoiqu'un peu tard, d'entr'ouvrir la porte de ses cachots, et j'ai pu sortir, libre de mon corps, mais chargé des liens infâmants de la dégradation civique.

Heureusement, il est des flétrissures qui honorent, comme il est des honneurs qui flétrissent. Toutes les diffamations juridiques, inspirées, éditées ou ratifiées par la série des assemblées versaillardes, ne pèsent pas aux yeux des justes une seule signature de Républicain convaincu.

ne sais-je pas ~~bien~~ d'ailleurs, que le plus grand homme de l'Italie moderne, en jetant son vote pour moi dans l'urne du scrutin, a fait proclamer le proscrit député de cette même ville de Bordeaux, où les traîtres à la patrie ont osé insulter lui, Garibaldi, le vainqueur de Châtillon, ~~l'allié~~, l'ami, le défenseur de la France abandonnée, lui, le glorieux ressuscitateur de l'Italie, qui a scellé sur les champs de bataille de la Bourgogne le pacte d'alliance entre ~~les~~ les nations sœurs, toutes deux filles de la Rome Romaine, toutes deux victimes de la Rome papale ?.....

j'en étais là, chers citoyens, de la lettre que je vous écrivais de Nice, après mon arrivée de Clairvaux, dans la nuit du 11 au 12 juin. Je ne changerai donc pas un mot à ce qui précède lorsque m'est parvenue votre adresse du 12 juin.

~~Votre adresse du 12~~, cette adresse, expression de sentiments ~~si sympathique~~, si affectueuse, m'a fait pourtant dans une singulière incertitude. Elle était muette sur la séance du 3 juin qui a invalidé l'élection de Bordeaux, fait certainement, ~~fait était~~ connu à Nice le 12. Comment interpréter le silence de l'adresse sur un point aussi grave ? on voit ~~aujourd'hui~~ de telles étrangetés, politiques, dans ce temps d'opportunisme ! ~~qu'on ne sait plus à quelle branche se retenir~~.

~~ainsi~~, par exemple, MM^rs Naquet et Madier-Montjau, signataires d'une chaude recommandation de la candidature Blanqui aux Bordelais, ont combattu son élection vivement avec ~~énergie~~, ~~au nom de la loi~~, quelques jours après, l'un dans les couloirs et les bureaux de la Législative, l'autre à la tribune, ils l'ont invalidée, et fait invalider.

ne sais-je pas ~~bien~~ d'ailleurs, que le plus grand homme de l'Italie moderne, en jetant son vote pour moi dans l'urne du scrutin, a fait proclamer le proscrit député de cette même ville de Bordeaux, où les traîtres à la patrie ont osé l'insulter, lui, Garibaldi, le vainqueur de Châtillon, ~~l'allié~~, l'ami, le défenseur de la France abandonnée, lui, le glorieux résurrecteur de l'Italie, qui a scellé sur les champs de bataille de la Bourgogne le pacte d'alliance entre ~~les~~ les nations sœurs, toutes deux filles de la Rome Romaine, toutes deux victimes de la Rome papale ?.....

j'en étais là, chers citoyens, de la lettre que je vous écrivais de Paris, après mon arrivée de Clairvaux, dans la nuit du 11 au 12 juin, lorsque m'est parvenue votre adresse du 12 juin. Je ne changerai donc pas un mot à ce qui précède

Votre adresse du 12, cette adresse expression de sentiments ~~si sympathique~~, si affectueuse, m'a été pourtant dans une singulière incertitude. Elle était mise sur la séance du 3 juin qui a invalidé l'élection de Bordeaux, fait certainement, ~~a~~ fait était connu à Nice le 12. Comment interpréter le silence de l'adresse sur un point aussi grave ? on voit ~~aujourd'hui~~ de telles étrangetés politiques, dans ce temps d'opportunisme ! ~~qu'on ne sait plus à quelle branche se retenir~~.

~~ainsi~~, par exemple, MM^rs Naquet et Madier-Montjau, signataires d'une chaude recommandation de la candidature Blanqui aux Bordelais, ont combattu avec ~~énergie~~, ~~au nom de la loi~~, son élection véhémence quelques jours après, l'un dans les couloirs et les bureaux de la Gauche, l'autre à la tribune, ils l'ont invalidée, et fait invalider.

Mr Borriglione, avant ma sortie de Clairvaux, avait promis son concours à mon ami Clémenceau, et d'après ~~ce que~~ le dire de ~~m'a rapporté~~ ma sœur, vous aviez témoigné votre satisfaction de cette promesse. Mr Borriglione et la députation des alpes-Maritimes m'ont invalidé. En présence de telles palinodies, où chercher des explications? à ~~qui demander à Nice des renseignements sûrs~~? nous ne connaissons à Nice que l'entourage du Progrès. Prisonnier depuis huit ans, j'étais un étranger pour le personnel des journaux liés avec Mr Victor Garien. ~~je n'ai eu aucuns rapports avec les journaux qui connaissent Mr Victor Garien~~. ~~mes sœurs ont ignoré aussi ces relations entre confrères~~.

impossible, d'un autre côté, de vous expédier un sec et froid accusé de réception. ~~Que faire alors~~? j'ai préféré attendre, et j'ai eu raison. Votre message du 22 rompt enfin la glace et dévoile la situation.

Vous êtes aux prises là bas avec l'opportunisme. à la bonne heure. Vous n'avez aucune confiance dans la députation des alpes-Maritimes. ~~je vous en félicite~~ Recevez en mes félicitations

Ces Messieurs les grands seigneurs du Modérantisme, sinon peut-être de l'Orléanisme ~~convenablement grimé~~, vous traitent de conscrits, et se posent en vétérans. n'acceptez pas cette distribution des rôles. On peut être vieux sans être vétéran, et vétéran sans être vieux. C'est une question de conduite ~~et d'attitude~~, et non ~~point~~ d'extrait baptistaire.

Vous tenez au héros de l'Italie par le Capitaine Rasteu Donat, par le Commandant Lucien Méreu. Est-il donc indispensable à Nice de faire homologuer par l'Opportunisme les ~~[illegible]~~ Etats de service des Compagnons d'armes de Garibaldi?

Pour ~~mon compte~~ ma part, je tiens à très grand honneur de

rencontrer parmi les ~~membres du~~ citoyens qui ont voulu mettre un terme à ~~comité~~ qui s'est ému de mes ~~longues misères~~ mes tortures, ~~et qui a aidé à me tirer de mon sépulcre de~~ ~~40 ans, de vieux~~ d'anciens lieutenants du ~~vrai~~ véritable sans peur et sans reproche de notre 19e siècle.

Veuillez, ~~citoyens~~ chers compatriots, agréer mes remerciements de votre dernier message qui ~~m'a tiré de peine, en dissipant un malentendu sans portée~~ a dissipé un malentendu sans portée

Tout à vous

Blanqui

Monsieur Blanqui, 16, rue Victor

500

19 Nice, le 30 juin 1879

Chèr Concitoyen,

Le comité Blanqui de Nice vient de recevoir la lettre suivante. Les lois encore en vigueur sur la presse ne nous permettant pas de lui donner la publicité des journaux nous vous en adressons copie en votre nom personnel et sous enveloppe fermée. Dans l'espoir que vous apprécierez la valeur de ce témoignage de sympathie qui nous est adressé par notre chèr compatriote ; nous vous prions d'agréer nos fraternelles salutations.

Le Comité Blanqui de Nice

Paris, Mardi, 24 juin 1879

Chers Compatriotes

La première entre les villes de France, Nice a fait sommation au gouvernement opportuniste de rendre à la liberté le pauvre captif coupable de ne trouver opportun que le précepte: «Fais ce que dois, advienne que pourra» Precepte redoutable pour l'opportunisme, sa négation et son contrepied.

Déjà auparavant, le journal le Progrès avait élevé la voix en faveur de l'enfant des Alpes-Maritimes, prisonnier de la coalition Monarchique. Mais les factions rétrogrades ne lâchent pas facilement leur proie, et leur gouvernement fesait la sourde oreille.

Cependant une manifestation du suffrage universel l'a contraint, quoiqu'un peu tard, d'entrouvrir la porte de ses cachots, et j'ai pu sortir, libre de mon corps, mais chargé des liens infâmants de la dégradation civique.

Heureusement il est des flétrissures qui honorent, comme il est des honneurs qui flétrissent. Toutes les diffamations juridiques, inspirées, édictées ou ratifiées par la série des assemblées versaillardes, ne pèsent pas, aux yeux des justes, une seule signature de Républicain convaincu.

Ne sais je pas d'ailleurs, que le plus grand homme de l'Italie moderne, en jetant son vote pour moi dans l'urne du scrutin, a fait proclamer le proscrit député de cette même ville de Bordeaux, où les traitres à la patrie ont osé l'insulter, lui, Garibaldi, le vainqueur de Châtillon, l'ami, le défenseur de la France abandonnée, lui le

glorieux résurrecteur de l'Italie, qui a scellé sur les champs de bataille de la Bourgogne le pacte d'alliance entre les nations sœurs, toutes les deux filles de la Rome Romaine, toutes les deux victimes de la Rome papale?

..... J'en étais là chers citoyens de la lettre que je vous écrivais de Paris, après mon arrivée de Clairvaux dans la nuit du 11 au 12 Juin, lorsque m'est parvenu votre adresse du 12 Juin, je ne changerai donc pas un mot à ce qui précède.

Cette adresse, expression de vos sentiments si affectueux m'a jeté pourtant dans une singulière incertitude. Elle était muette sur la séance du 3 Juin qui a invalidé l'élection de Bordeaux, fait connu certainement à Nice avant le 12. comment interpréter le silence de l'adresse sur un point aussi grave? On voit de telles étrangetés politiques dans ce temps d'opportunisme.

Par exemple, Mrs Naquet et Madier Montjau, signataires d'une chaude recommandation de la candidature Blanqui, aux Bordelais, ont combattu son élection avec véhémence, quelques jours après, l'un dans les bureaux de la chambre, l'autre à la tribune, ils l'ont fait invalider et l'ont invalidée eux-mêmes.

Mr Borriglione avant ma sortie de Clairvaux avait promis son concours à mon ami Clémenceau, et

d'après le dire de ma sœur, vous aviez témoigné votre satisfaction de cette promesse. Mr. Borriglione et la députation des Alpes-Maritimes m'ont invalidé!

En présence de telles palinodies, au chercher des explications? impossible d'un autre côté de vous expédier un sec et froid accusé de réception, j'ai préféré attendre et j'ai eu raison, votre message du 22 juin rompt enfin la glace et dévoile la situation, vous êtes aux prises là-bas avec l'opportunisme, à la bonne heure vous n'avez aucune confiance dans la députation des Alpes-Maritimes Recevez mes félicitations

Ces Messieurs les grands seigneurs du modérantisme, si non peut-être de l'Orléanisme, vous traitent de conscrits et se posent en vétérans, n'acceptez pas cette distribution des rôles: on peut être vieux sans être vétéran et vétéran sans être vieux. c'est une question de conduite et non d'extrait Baptistaire

Vous tenez au héros de l'Italie par le capitaine Bastien — Donat, par le commandant Lucien Mereu. Est il donc indispensable à Nice de faire homologuer par l'opportunisme les états de service des campagnons d'armes de Garibaldi?

Pour ma part, je tiens à très-grand honneur de rencontrer parmi les citoyens qui ont voulu mettre un terme à mes souffrances d'anciens lieutenants du véritable sans peur et sans reproche de notre 19me siècle

Veuillez chers compatriote agréer tous mes remercîements de votre dernier message qui a dissipé un malentendu sans portée

Tout à vous — Blanqui

2 Paris, 21 juin 1809 502

J'ai écrit hier au Citoyen Roche relativement au Voyage de Bordeaux qui le prévenait. Ne vous en inquiétez donc pas, mon cher Citoyen, et ne prenez pas la peine de vous déranger.

Je vous félicite de l'heureux issue de votre procès de Bruxelles. Vous voilà rentré en possession de vous-même. Mieux vaut tard que jamais.

Bien à vous,

Champy

Tarare, 25 juin 1879 – Pinchon, 1er adjoint au maire

21

Bordeaux, 2 juillet 1879 f 63

Je reçois avec un bien vif plaisir la flatteuse invitation de la démocratie de Tarare à son prochain banquet du 14 juillet, et je prie le citoyen Pinchon d'en faire à ses administrés et coréligionnaires mes plus chaleureux remerciements.

Je suis en effet très heureux d'une manifestation qui témoigne de la similitude complète de mes opinions avec celles des Républicains de Tarare, me donne l'espoir qu'ils n'approuvent pas tous l'invalidation du pauvre député de Bordeaux, offert en holocauste au moins de l'opportunisme aux conseils de guerre de 1871.

Puissent les Comices de 1881 ne pas réinstaller triomphants sur leurs sièges législatifs les violateurs du suffrage universel, les très humbles serviteurs de la sanglante réaction Versaillaise.

Appelé à Bordeaux (par les électeurs outragés) pour y soutenir avec les électeurs outragés une lutte nouvelle contre le gouvernement et la chambre violateurs du suffrage universel, je ne pourrai à mon grand regret, assister au Banquet fraternel de Tarare, mais je prie le citoyen Pinchon de transmettre l'expression de ma gratitude et de mes vives sympathies.

Je reçois avec un bien vif plaisir la flatteuse invitation de la démocratie de Tarare à son prochain banquet du 14 juillet, et je prie le citoyen Pinchon d'en faire à ses administrés et coréligionnaires, mes plus chaleureux remerciements.

Je suis en effet très heureux d'une manifestation qui, en témoignant de la similitude complète de mes opinions avec celles des Républicains de Tarare, me donne l'espoir qu'ils n'approuvent pas tous l'invalidation du pauvre député de Bordeaux, offert en holocauste par l'opportunisme aux conseils de guerre de 1871.

Puissent les Comices de 1881 ne pas réinstaller triomphants sur leurs sièges législatifs, les très humbles serviteurs des lois de l'Empire et de la sanglante réaction Versaillaise!

Appelé à Bordeaux, pour y soutenir de concert avec les électeurs outragés, une nouvelle lutte contre le gouvernement et la chambre qui mettent sous les pieds le suffrage universel, je regrette de ne pouvoir assister au banquet fraternel de Tarare. J'y serai du moins présent par la pensée et j'envoie d'avance aux futurs convives l'assurance de toutes mes sympathies ainsi que de ma vive gratitude.

L'anathématisé de la soi-disant majorité

Républicaine de la Ch. chambre des députés d'gue [87]

Blanqui a répondu

Citoyens, le but des électeurs de Bordeaux, en me choisissant pour

Citoyen, La chasale, ~~[illegible]~~ au mépris de la volonté populaire, n'a pas craint d'invalider l'élection de Bordeaux, le plus légitime, le plus digne, la plus pure [illegible] des 53 circonscriptions de la République.

[illegible] universel ne peut pas céder [illegible] contraint [illegible] de nouveau la candidature de la [illegible] circonscription.

Citoyens,

Le but des électeurs de Bordeaux, en me honorant de leur mandat, était d'obtenir ~~[illegible]~~ une amnistie pleine et entière, pour les faits Condamnations encourues depuis le 4 7bre 1870 et le 31 mai 1871 accomplis entre le 4 7bre 1870 et le 31 mai 1871

Ce but ~~[illegible]~~ n'ayant pas été atteint, et restant toujours celui que ~~les électeurs voulaient~~ ~~atteindre~~, visons les électeurs, j'accepte la candidature que mes [illegible] bien m'offrent

22 504

Citoyens, la chambre a invalidé votre député contre tout droit, toute justice, tout convenance et tout bon sens.

La question vous entendez sans doute savoir si vous entendez maintenir l'offre de la candidature à la députée invalidée dans l'élection qui va prochainement s'ouvrir. Si oui, il faut publier dans les journaux républicains, est nécessaire de déclarer publiquement cette offre dans les journaux républicains.

Je vous propose la rédaction suivante : au citoyen Blanqui : Citoyen, la chambre en dépit de toute justice et tout bon sens a invalidé votre élection, la plus légitime et la plus digne et la plus pure des 533 circonscriptions de la République.

Le suffrage universel ne courbera pas la tête sous cette violence. Nous vous proposons derechef la candidature de la circonscription de Bordeaux.

Citoyens, la chambre contre toute justice et tout bon sens a invalidé votre député.

Il est probable que vous entendez maintenir vos droits à ceux de votre ~~député~~. &c.

B 505

Mon cher Boichot, j'ai lu votre lettre à Closmadeuc et votre adresse aux Bordelais, morceau parfait de forme et de fond qui ne peut manquer de produire beaucoup d'effet. C'est plein d'énergie et de raison, une récapitulation éloquente de tous les faits et de tous les méfaits des gouvernements l'exposé est en clair, et son alliance avec les ennemis de la République ne se peut bien ajouter, et ses trahisons, car ses procédés vont jusque là et dépassent même les excès de sa parole bien assez suffisamment réactionnaire.

Mais si vous faites tirer cette semonce à 1000 exemplaires, expédiés à Bordeaux, ce sera ruineux, savez-vous ? Le mieux serait peut-être d'en faire une affiche qui aurait certainement un immense succès. J'ai oublié de vous demander votre adresse exacte à Closmadeuc. Sans cela, les choses se feraient en retard.

Bien des choses à Mme Boichot que j'ai vue, il a longtemps aujourd'hui c'était en 1869, dix ans !!

24 Citoyens, la chambre ~~des députés~~, contre tout bon sens et toute convenance, a invalidé votre député

Si ~~vous~~ dans les comices qui vous prochainement se t'ouvrir, vous entendez maintenir vos droits et ceux de votre mandataire, il importe de déclarer publiquement sa nouvelle candidature dans la ~~[illegible]~~ République. Ne pourriez-vous adresser aux divers journaux Républicains la communication suivante?

Mr le Rédacteur, nous vous prions de vouloir bien insérer dans vos colonnes la déclaration ci-après, et nous prêter le concours ~~[illegible]~~ puissant de votre journal pour [illegible] au Citoyen Odilon [illegible] le cours de leur droit

Citoyens, la chambre, au mépris de la justice et de bon sens ~~[illegible]~~ n'a pas craint d'invalider votre élection, la plus légitime, la plus digne et la plus pure peut-être des 533 circonscriptions de la République.

Le suffrage universel ne courbera pas la tête sous cette violence: nous vous proposons ~~[illegible]~~ de rechef la candidature de la 1re circonscription de Bordeaux. Recevez mes salutations fraternelles

Il va sans dire que si vous voulez remplacer la lettre aux journaux ci-dessus par une autre qui vous convienne mieux, je vous en êtes les maîtres absolus.

Trouveriez-vous bon qu'en réponse à votre offre publique de la candidature nouvelle, je répondrai par un manifeste ou profession de foi qui serait alors publié à Bordeaux, avec ma signature. Je prie, paraît-il, comme candidat faire des publications qu'on n'a pas le droit de supprimer attendu qu'elles ne relèvent que de la chambre des députés, seule apte à juger en matière de candidature.

Veuillez, je vous prie, Citoyens ne mandez vos avis, ou plutôt vos décisions. — 2. [illegible] une dernière observation. ~~[illegible] 75 jours [illegible] le même jour~~ Les mois 1/2 nous séparent encore du dernier délai pour l'élection. La période électorale ~~[illegible]~~ est de 20 jours. La convocation peut tarder encore 50 jours. — Ma présence à Bordeaux

EDMOND & CO,

DEPOT OF ARTISTIC EARTHENWARES

FROM THE

Nevers, Rouen and Paris

Manufactures.

ENAMELS ON GLASS.

34, BERNERS STREET,

Oxford Street,

LONDON, W.

Mon Cher Lacambe,

Ci-joint une adresse que vous avez fait parvenir à Garibaldi—

Avez-vous des Nouvelles de B. . . . .

donnez m'en si vous en avez—

Mes amitiés à Mme Lacambe—

et à vous Edmond Levaux

25

Electeurs de la 1re Circonscription de Bordeaux 507

Vous aussi, vous voulez le respect des lois, surtout des lois justes et humaines.

La sentence inique d'un conseil de guerre m'avait placé sous le coup d'une loi barbare de l'empire (1852).

La loi du 5 Mars 1879 ~~en~~ ajoutait virtuellement ordonnait au pouvoir exécutif de m'arracher à ses étreintes ~~et de la~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ de cette loi de 1852

Le pouvoir exécutif, loin d'obéir, a violé la loi du 5 Mars 1879 ~~pour~~ afin de me ~~[illegible]~~ maintenir retenir sous le coup de la loi de 1852

Vous connaissez ces deux lois, et vous m'avez appliqué l'une pour me délivrer de l'autre, vous m'avez (élu votre Député) choisi ~~[illegible]~~ pour votre mandataire.

La chambre des Députés, méconnaissant à la requête du pouvoir exécutif le droit souverain du suffrage universel dans sa volonté légitime application usage la plus légitime a violé sa propre loi du 5 Mars, ~~à la requête du pouvoir exécutif~~ pour me remettre replacer ~~dans les chaînes~~ dans les lions, sous le coup l'odieuse étreinte de la loi ~~[illegible]~~ cruelle de 1852

Electeurs de la 1re Circ. de Bo

~~Le~~ devant la récidive des violents et des injustes, ~~[illegible]~~ montrez-vous (conservez-vous pas) la sérénité ~~[illegible]~~ persévérance sereine (imposante auguste) des justes et des Humains?

plus qu'un marche-pied pour monter à l'assaut du pouvoir, marchepied dédaigneusement repoussé dès qu'il a rempli son office. Le suffrage universel, n'en reste pas moins l'organe, (l'expression) (le régulateur) (l'interprète) de la souveraineté nationale, et malheur à qui voudrait en faire (l'instrument) le jouet de son ambition. Le mandat dont Bordeaux m'avait investi a été brisé, et avec d'autant plus de colère qu'il était plus spontané, plus pur (exempt) à la fois de pressions autoritaires et de brigue personnelle : double tache vice aux yeux de ceux qui n'a puisé le lien qu'à l'une ou l'autre de ces ~~deux~~ deux sources (de qui ne doit le sien qu'à l'une ou l'autre de ces deux origines.

Eh bien, malgré le châtiment infligé à cette exception jugée si coupable (il me paraît d'une telle évidence) je suis tellement convaincu qu'elle devrait être la règle, que je tiens à reprendre devant les électeurs de Bordeaux (l'attitude) le rôle passif qu'ils m'avaient donné créé eux-mêmes le 6 et 20 avril 1879 ~~rôle tout passif~~. ni appui extérieur, ni brigue personnelle dépendance absolue de leur volonté, quelle qu'elle soit, tel m'apparaît l'idéal d'une élection modèle.

Le goût, dans ses visées beaucoup plus monarchiennes que Républicaines, daigne étendre sur moi le voile noir ~~de l'incapacité civique~~ ~~de la mort civile~~ ~~de l'incapacité civique~~ ~~de la mort civile, de l'incapacité politique, de la flétrissure civique~~ ~~de la flétrissure politique~~ de la mort civile, de la flétrissure politique, ~~de la mort~~ de l'incapacité civique, de la surveillance policière, bref, de l'infâmie ~~avec tous ses~~ au grand complet. soit.

Je n'accepte ces cadeaux que sous bénéfice de l'inventaire qu'il plaira aux Bordelais d'en dresser par devant le scrutin

Quoiqu'ils décident, mon ~~assentiment~~ consentement est acquis d'avance à leur décision je ne réserve comme acte de volonté personnelle immuable que ma profonde reconnaissance pour la main protectrice qui m'a tiré vivant du tombeau.

Les Renaudie

aux Citoyens (à Messieurs les membres de l'ancien Comité Radical de Bordeaux

à peine libre, à peine échappé (délivré) de la geôle, chaine, ma première pensée est (toute entière) pour ce généreux peuple cette généreuse population de Bordeaux à qui je dois (suis redevable de) ma liberté, et peut être la vie

Soyez, je vous en prie, mes interprètes auprès de ces nobles cœurs, de ces dignes citoyens que l'humanité a émus en faveur d'un prisonnier, d'un proscrit. J'espère que l'approbation si éclatante de (toute) la France Républicaine suffira pour les consoler de la mauvaise humeur et du mauvais vouloir des Régions gouvernementales.

Le pays n'est pas tenu de suivre dans leurs volte-faces et leurs palinodies, ses ex-modestes serviteurs de la veille, devenus par l'éni-vrement du succès, les (hauts) hautains et puissants seigneurs du lendemain

Le suffrage universel, c'est encore trop visible aujourd'hui, n'est

808

à peine échappé, délivré de la geste

(à peine libre) ma première pensée ~~est de~~ est toute entière, mon premier acte est d'exprimer ma profonde gratitude, reconnaissance pour ~~au~~ cette généreuse population à la générale, peuple de Bordeaux à qui je dois ma liberté et peut-être la vie

[illegible]

nationale [illegible]

[illegible]

Compte [illegible] (replacer dans les mêmes conditions) [illegible] de Bordeaux [illegible] ni appui extérieur, ni brigue personnelle. [illegible] Il ne [illegible] semble l'idéal

1879 [illegible]

Au Palais de la Convention

Citoyens collègues, Robespierre vient de reproduire la loi d'amnistie du 5 brumaire. Cette loi fut faite dans des circonstances malheureuses. Elle fut provoquée par des hommes qui, pour échapper à la vengeance nationale, avaient besoin de l'oubli du passé. Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour la faire exécuter. Ils ont fait plus encore : ils ont fait entendre à la Convention que, si elle ne la rapportait pas, elle se déshonorerait aux yeux de l'Europe. Ils ont fait plus encore : ils ont fait entendre à la Convention que, si elle ne la rapportait pas, elle se déshonorerait aux yeux de l'Europe. Ils ont fait plus encore : ils ont fait entendre à la Convention que, si elle ne la rapportait pas, elle se déshonorerait aux yeux de l'Europe.

Citoyens collègues, Robespierre vient de reproduire la loi d'amnistie du 5 brumaire. Cette loi fut faite dans des circonstances malheureuses. Elle fut provoquée par des hommes qui, pour échapper à la vengeance nationale, avaient besoin de l'oubli du passé. Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour la faire exécuter

510

Monsieur le Rédacteur,

Nous vous prions de publier le compte rendu suivant d'une réunion privée tenue passage Bardineau, 1, le 14 juillet 1879, et ayant pour objet le choix d'un candidat pour la 1ère circonscription de Bordeaux.

La séance est ouverte à 9 h^res. Le bureau nommé par acclamation est ainsi composé : Ménard, président. Maurin et Gachet, assesseurs ; Marantex, secrétaire.

Le citoyen Mourat prend la parole et dans une allocution courte mais bien sentie, il soutient que le corps électoral a pour devoir de se prononcer encore en faveur du flétri de l'opportunisme, Blanqui.

Après lui le citoyen Larnandie expose les protestations qu'il est urgent de faire contre les menées d'un gouvernement autoritaire et bourgeois qui ne voit son salut que dans la répression à outrance et qui pousse l'intolérance jusqu'à étouffer des réunions privées où le citoyen Blanqui eût pu remercier ses électeurs ainsi que le comportaient son désir et son devoir.

Le citoyen Roche prend ensuite la parole : Il félicite les électeurs d'avoir pris en main la cause de ce paria moderne que le conservatisme bourgeois tenait comme une proie dans ses serres. Il explique cette haine inconcevable contre un homme dont la nature est essentiellement douce et sociable. « Protéger le faible, dit-il, aimer le pauvre, exposer sa liberté et sa vie pour conquérir à l'ouvrier une plus large part de bien-être dans cette société marâtre, comprenez-vous que cela mérite une prison éternelle, la flétrissure civique, la surveillance policière ! »

L'orateur continue en rappelant cette époque d'effervescence ces grandioses réunions où tous les cœurs battaient sous un même sentiment. Il dit ensuite qu'à l'occasion de la délivrance du citoyen Blanqui, on avait projeté de lui offrir un immense banquet, et qu'on avait abandonné cette idée devant les observations touchantes du député invalidé, qui regrettait de ne pouvoir, dans un banquet, remercier avec l'effusion d'une vive reconnaissance, ceux qu'une pauvreté excessive aurait empêchés de se procurer une carte de 3 francs. » Voilà le fond de cet homme que l'on redoute tant là haut.

Ah ! qu'ils le redoutent ! Ils ont raison. Qu'ils redoutent sa simplicité et son amour du pauvre, eux, les pachas modernes qui dépensent 100,000 fr aux frais de la République pour la décoration d'une salle de bains. Qu'ils redoutent son inflexibilité dans la justice, eux qui associent les institutions républicaines avec les défroques de toutes les monarchies. Qu'ils redoutent son avènement à la chambre, je le comprends :

Vous aussi, Electeurs, vous voulez le respect de la loi, pourvu qu'elle soit juste. Du moins quand elle est — Quand elle ne l'est pas, c'est autre chose. Ce qui n'est pas juste, n'a pas droit au respect. On subit la force, on ne la respecte pas. Or, vous le savez bien, la loi n'est jamais que la volonté du plus fort. Il est parfaitement impossible qu'elle soit autre chose. Qu'il soit bon, qu'il soit méchant, le plus fort seul fait la loi. De là vient qu'il existe tant de lois (mauvaises) déplorables. On s'y soumet on ne les respecte pas, on ne peut pas les respecter. Vous avez entendu plus d'une fois ces mots : "force est restée à la loi". C'est une phrase ronflante et hautaine à l'usage de tous les gouvernements. Cela signifie : "force est restée à la force" (ou davantage) Si la force est honnête, tant mieux ! on s'en réjouit. Si elle ne l'est pas, tant pis si elle ne l'est pas. On s'en attriste.

Combien de fois ne s'est-on pas attristé devant ce malheur : "Force est restée à la loi" quand c'était une loi détestable. C'est par milliers qu'on peut compter les mauvaises lois, les lois criminelles. Fallait-il donc les respecter, parce qu'elles étaient la loi. Bien au contraire, ceux qui les renversent au péril de la vie sont honorés comme des bienfaiteurs. S'ils périssent victimes de leur tentative, ils sont révérés comme des martyrs.

Respect à la loi ! c'est le mot arrogant de quiconque est maître du pouvoir, maître digne de mort assez souvent. C'est le mot que la tyrannie fait porter devant elle avec pompe, comme un bouclier contre le châtiment qu'elle mérite. Ne laissez pas confondre loi avec droit. Le droit, c'est la justice, personne ne s'y trompe. La loi, c'est l'iniquité, deux fois sur quatre.

Est-elle juste la peine qui a frappé votre député ? non, elle est triplement odieuse. — Premier attentat — Le prétendu gouvernement de la défense nationale, n'avait pas voulu défendre et n'avait pas défendu Paris, malgré les prières et les menaces des Parisiens. Les Républicains, au désespoir, essaient de changer ce gouvernement coupable. Ils échouent, par leurs excessifs ménagements, et l'intervention violente des monarchiens jésuites. Néanmoins un accord final entre les deux partis interdit toute poursuite à raison de cette lutte. — Deuxième attentat. En violation de cet accord, les chefs Républicains sont traduits devant un conseil-de-guerre Bonapartiste, et condamnés à mort ou à la déportation. — Troisième attentat. La loi du 5 Mars proclame une amnistie, applicable à tous les condamnés politiques, contre lesquels ne s'élèvera aucun crime de droit commun, commis pendant le règne de la commune. Le Président Grévy est chargé de l'exécution de cette loi. Votre député, prisonnier à 150 lieues de Paris, depuis le 17 mars 1871, devait, au dire même des monarchiens, obtenir avant tout autre, le bénéfice de l'amnistie. Loin de là, le Président, de son bon plaisir et plein arbitraire, le retient en prison, et quand les trois mois de la scandaleuse dictature sont expirés, il gracie Blanqui, c'est-à-dire le proscrit, en lui infligeant la dégradation civique. Puis la chambre, violant sa propre loi d'amnistie, invalide, par ordre gouvernemental, votre mandataire qui n'avait à son dossier, au lieu de crimes, que la vie la plus irréprochable, comparée à celles de ses proscripteurs.

Le Président de la République a tranché du Louis XIV et du Grand mogol. La chambre des députés, à l'imitation de ce bel exemple, se dresse sur ses pointes et joue du pouvoir absolu à décourager tous les Padishahs d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. Mais ces Louis XIV et ces Grands Mogols ne sont pas éternels. Irresponsables aujourd'hui parce qu'ils sont gouvernement, ils débitent d'un ton rogue leur fameuse formule des brutaux : "force est restée et restera à la loi, à la force", veulent-ils dire. Fort bien. Une fois descendus de leurs piédestaux, la responsabilité les saisira, et on pourra requérir contre eux, au nom de la loi du 5 Mars qu'ils ont fabriquée eux-mêmes, puis qu'ils ont violée eux-même sans l'ombre de vergogne.

honneurs qui plaisent tant aux hommes. Qui est toujours plongé dans la méditation des idées sociales ou des vérités scientifiques? — Mais que ferait-il de vos millions, lui qui professe un profond dédain pour le luxe et qui se nourrit des mets les plus simples et les moins coûteux?..

Restait un parti à prendre: le flétrir et empêcher de cette sorte que les Electeurs Bordelais le choisissent pour candidat. Eh bien, non! il n'en sera pas ainsi. Il ne sera pas dit que nous avons assez peu de cœur pour courber lâchement la tête devant cette injure!

S'il est des gens qui méconnaissent les principes et leur devoir, il ne faut pas oublier que le nôtre, citoyens, est de poursuivre l'œuvre de réhabilitation et de justice que nous avons entreprise, et je vous propose de désigner, comme candidat aux prochaines Elections le citoyen Blanqui.

Le citoyen Roche donne ensuite lecture de la lettre suivante qu'un groupe d'Electeurs adresse au citoyen Blanqui.

Bordeaux, 12 juillet 1879.

Citoyen Blanqui,

La Chambre des députés au mépris d'un scrutin libre et régulier n'a pas craint d'invalider l'élection de Bordeaux du 20 avril 1879, la plus légitime la plus digne, la plus pure peut-être qui se soit faite dans les 533 circonscriptions de la République.

Le suffrage universel ne peut pas courber la tête sous cet affront. Nous vous offrons à nouveau, citoyen la candidature de la 1re circonscription de Bordeaux.

Pour un groupe d'Electeurs

Mourat — Perbos — Menard.

Puis il lit la réponse du citoyen Blanqui qui est que l'un des motifs principaux des Electeurs bordelais en l'honorant de leur mandat était manifestement d'obtenir une amnistie pleine et entière pour toutes les condamnations politiques encourues depuis le 4 7bre 1870 jusqu'au 1er Juin 1871. Ce but n'ayant pas été atteint, et restant toujours le même à poursuivre pour les Electeurs, il accepte la nouvelle candidature qui lui est offerte dans la 1re circonscription de Bordeaux.

Bordeaux, 10 juillet 1879

§12

Seriez-vous assez bon, citoyen, pour insérer dans la Marseillaise l'adresse (ci-jointe) aux électeurs de Bordeaux? Elle vote la seule forme de remerciement qui me soit possible. Toute communication orale a été empêchée. Les Bordelais en ont la tête assez montée, comme je vous en dis un mot dans l'entrefilet suivant:

La querelle entre le gouvernement et le suffrage universel s'envenime un peu à Bordeaux. L'ancien comité de la première circonscription avait loué la salle de l'Alhambra pour une réunion privée où Blanqui devait adresser ses remerciements aux électeurs. Sous la pression des menaces de la police, le propriétaire très-ému, a retiré sa parole et refusé son local.

Même aventure pour la location d'une autre salle, en dehors de l'enceinte de Bordeaux. Le propriétaire avait donné son consentement par écrit à la suite de l'intervention des autorités, il s'est rétracté avec effroi. Mardi soir, à l'heure où aurait eu lieu la réunion, des gendarmes et des agents de police gardaient l'entrée de l'établissement. Précautions superflues. Personne ne s'est présenté, parce qu'on avait été averti. Mais ces tracasseries acharnées causent une certaine irritation dans la ville.

on ne peut pas ~~faire~~ impunément ~~de~~ proscrire avec cette hypocrisie majestueusement prudhomesque. après avoir trépigné vingt fois, au profit de personnalités princières, la doctrine de l'inéligibilité, il n'est pas permis de se prosterner à plat ventre devant un (sacrosaint) écriteau d'inéligible qu'on vient de plaquer sur la poitrine d'un vieux Républicain, parcequ'il a voulu empêcher des traîtres de livrer Paris aux allemands.

il sera demandé justice de ces monstruosités, et force restera au droit, il faut l'espérer, contre les triomphants chevaliers du Pharisaïsme

mais en attendant cette justice future, je vous demande la vôtre, citoyens, et celle-là est plus proche. vous me l'avez déjà rendue en première instance. les partisans des lois et des procédés de l'Empire ont fait appel de votre jugement. Vous prononcerez donc entre la loi du 5 Mars qui ordonnait l'amnistie et la loi farouche des conseils de guerre qui ont fait tant de proscrits, parmi lesquels se trouve votre député. Chambre et gouvernement ont brisé de concert l'arrêt du suffrage universel, sorti du scrutin du 20 avril. ils n'en avaient pas le droit. C'est au nom de la loi qu'ils ont cassé votre verdict, et la loi, la loi qui est leur œuvre, la loi stricte les condamne eux-mêmes. ils ont commis une méchante action. à vous d'y répondre. devant la récidive de ~~l'injustice~~ l'iniquité et de la violence, vous montrerez la persévérance sereine de la justice et de l'humanité.

Recevez, avec mes adieux, l'hommage [illegible]
de mon éternelle gratitude, [illegible] Citoyens, qui, au
2e avril, m'ont sauvé la vie et rendu la liberté, à
vous aussi, vaillants électeurs de la 1re [illegible] qui avez
voulu vous-mêmes défendre avec noblesse et défen-
dre la loi du 5 Mai 1869 contre les propos auteurs, [illegible]
de violations à cette même
Cette loi du 5 Mai déclare [illegible] obligatoire
l'amnistie [illegible] pour tout condamné
[illegible] de droit commun.
Le 5 Mai déclarait l'amnistie
obligatoire à l'égard de ceux qui étaient frappés de
[illegible] condamnations antérieures de droit commun.
Parmi ceux-là se trouvait le Président de la Répu-
blique, au mépris de cette loi, a mis hors la loi
Bordeaux n'a pas admis cette proscription. Il
a été élu à une écrasante majorité. C'était son droit. Le suffrage
universel a parlé. Le chambre des députés, violatrice de cette loi,
[illegible] au mépris de la loi, le Président de la
République a été parmi ses victimes. Bordeaux n'a pas admis cette proscription. Il a donné sa confiance
à une écrasante majorité. C'était son droit. La chambre des députés, violatrice de cette loi, a invalidé votre député légitime.
C'était renouveler l'axiome du moyen âge : Si veut le Roi, si veut la loi. Votre député légitime n'avait pas voulu subir cette ignominie, ni s'infliger à la France le déshonneur de reconnaître à la France et [illegible] le tempérament des proscrits.

maintenant
Recevez avec nos adieux, l'hommage l'assurance
de notre éternelle gratitude, [illegible] Citoyens, qui m'avez, au 2e avril,
sauvé la vie et rendu la liberté, et vous aussi, vaillants électeurs
du 14e [illegible], qui avez voulu défendre [illegible] même la loi
d'amnistie contre les propos auteurs, divers de violations à cette même
Cette loi du 5 Mai 1869 déclarait l'amnistie
obligatoire envers à l'égard de tous les frappés de condamnations
pour tout condamné de droit commun.
Parmi ceux-là se trouvait le Président de la Ré-
publique, au mépris de cette loi, a été des victimes exceptionnelles. Il
était élu. Le Peuple de Bordeaux n'a pas admis cette proscription. Il
a été élu à une écrasante majorité. C'était son droit. C'était son honneur
universel a parlé. Le chambre des députés, violatrice de cette même loi de
suffrage universel, a invalidé votre député légitime.
5 Mars, vous avez [illegible] le Veille, [illegible]
parce que tel était [illegible] c'était proclamer M. Grévy, Roi absolu, Roi existant par
c'était renouveler l'axiome du moyen âge : Si veut le Roi, si veut
la loi. Vous n'avez pas voulu subir cette ignominie
ni l'infliger à la France. Il suffit.
maintenant que toutes les variétés de la monar-
chie se sont révolutionnaire acclament à l'envi cette abjecte doctrine
vous le jettent insolemment (l'usage a la fait) que vous êtes en
vous [illegible] du suffrage universel. [illegible] la liberté de la République. Vous
n'avez rien. La République aura à venir mon cœur contre les mau-
vaises [illegible] et [illegible] prenez
[illegible] contre les violations [illegible]
[illegible] [illegible]

Recevez, avec mes adieux, l'assurance de mon éternelle gratitude,

généreux citoyens, qui m'avez, au 20 avril, sauvé la vie et rendu la liberté, et

vous encore vaillants électeurs du 14 7bre, qui avez résolu persisté à, quand même, défendre

les maigres restants
le peu qui reste de la loi d'amnistie, contre ses propres auteurs devenus les violateurs à

outrance.

La loi du 5 mars 1879 déclarait l'amnistie obligatoire

envers les sentences du Conseil de guerre privés de tout condamnation de droit commun

parmi ces ayants droits le Président de la République, au mépris

de la loi, a trié des victimes exceptionnelles. (Des exceptions pour en faire des victimes.)

j'en étais une. Le peuple de Bordeaux n'a pas admis cette proscription - il a passé

outre et m'a donné ses suffrages. C'était son droit. C'est son honneur.

La chambre à son tour, violatrice à la fois de tous les principes, de cette même loi du 5 mars,

par obéissance
pour obéir au bon plaisir de

son amour de la veille, a invalidé votre député légitime, pour obéir au bon plaisir de

maître. C'était proclamer le Grévy, Roi absolu, Roi asiatique. C'était remis en vigueur l'axiome

du moyen âge: Le veux le Roi, Le veux la loi.

Vous n'avez voulu ni subir cette dégradation, ni en infliger l'opprobre

le honte à la France. Il reste: Qui ose vous blâmer. La faction libéricide et [redacted], la envers de la liberté

et des lauriers-nous. C'est ce votre choix bulletin qui a été illégal et criminel, c'est la lettre de cachet contre le suffrage universel mise au

mains du président pour [illegible] une véritable forfaiture.

(Maintenant) Que toutes les variétés de la gent monarchienne et contre-

révolutionnaires, acclament à l'envi cette objets doctrine de turpitude: Le veux le Roi

Le veux la loi, et vous en jetant incessamment l'injure à la face, [illegible] vous importe à

les [illegible] amis [illegible] de la République, les seuls républicains à conviction et à dévouement. [illegible]

vous, défenseurs de la liberté, du suffrage universel, de la République. Ne craignez rien.

La République aura le dernier mot contre les machiavélismes, les impudeurs,

la trahison, et son premier triomphe sera la délivrance des proscrits.

Qui ose vous blâmer? La faction libéricide et [illegible], [illegible]

Non: ce n'est pas votre droit (bulletin) qui a été illégal et criminel, c'est la lettre de cachet contre le suffrage

universel (forcé) mise aux mains du pouvoir par une véritable forfaiture (un acte de félonie)

Comme le Turc sans vitalité depuis cette triste majorité.

Qui ose vous blâmer? la faction conservatrice de l'ignorance et de la misère. Méprisez les clameurs

impuissantes. Ce que le Président était tenu et l'est obstinément de faire, vous l'avez justement considéré comme [illegible] [illegible] [illegible]

votre bulletin qui a été illégal et criminel, comme ne cette de la rejeter cette impudente cohue, c'est la lettre de cachet contre le suffrage universel mise aux mains de l'absolutisme par un coup d'état législatif, véritable forfaiture, acte [illegible] odieux, de félonie

l'omnipotence appartenant à personne pas, pas même aux trois pouvoirs réunis qui n'a un seul ou deux au dessus de tous trois le droit de violer la volonté

nationale, manifestée par le suffrage universel qui est souverain dans le cercle de ses limites, de sa compétence (mission

le devoir d'un mandataire.

Au dessus de cette souveraineté [illegible] la volonté nationale manifestée par le suffrage universel [illegible] [illegible] [illegible]

Recevez, avec mes adieux, l'assurance de mon éternelle gratitude, 8/9
généreux citoyens, qui, au 20 avril m'avez sauvé la vie et rendu la liberté,
et vous encore vaillants électeurs du 14 septembre, qui avez [redacted]
défendu l'amnistie plénière
à défaut de ~~les maigres restes de la loi d'amnistie~~ (bâtarde) contre ses propres auteurs,
~~Devenus les violateurs à outrance~~ devenus les législateurs parjures
nettement

La loi du 3 Mars 1879 déclarait l'amnistie obligatoire
envers les Sentences des Conseils de guerre purs de toute condamnation de droit
commun.
incontestables
Parmi ces ayant-droit, le Président de la République de fait, [redacted]
victimes
~~[redacted]~~ ~~victimes~~ exceptionnelles. J'en étais une. Le peuple de Bordeaux m'a admis
de fantaisie
-cription. Il a passé outre et m'a donné ses suffrages. C'était son droit. C'est
son honneur.
suivie
La chambre à son tour, violatrice à la fois de tous
les précédents et de cette même loi du 3 Mars, son œuvre de la veille, a in-
-validé votre député légitime, par obéissance au bon plaisir du maître.
souverain
C'était prodamer M. Grévy Roi [redacted]. C'était ressusciter
l'axiome du moyen âge : Si veut le Roi, si veut la loi.

Vous m'avez jugé indigne de subir cette dégradation, ni en infliger
l'opprobre à la France. Qui ose vous blâmer ? La faction cléricale et libertricide.
Non. Ce n'est pas votre [redacted] bulletin qui a été illégal et [redacted]
insurrectionnel
Sans [redacted] cette [redacted] méprisable c'est la lettre de cachet contre le suffrage universel,
mise aux mains [redacted] par une véritable forfaiture par un acte de félonie.

Que toutes les variétés de la tourbe folliculaire monarchisante
acclament à l'envi cette abjecte doctrine du servilisme : Si veut le Roi, si veut la loi ;
et vous en jettent incessamment l'injure à la face, peu vous importe à vous les seuls
Républicains de conviction et de dévouement. Vous ne craignez rien. La République aura
le dernier mot contre les machiavélismes, les impudences, les trahisons, et son premier
triomphe sera la délivrance de tous les proscrits.

Recevez mes adieux et mes remer-
-ciements citoyens de Bordeaux, dignes représentants de la volonté nationale violée
odieusement par une usurpation de dictature

Recevez, avec mes adieux, l'assurance de mon éternelle gratitude, généreux citoyens, qui au 20 avril, m'avez sauvé la vie et rendu la liberté, et vous encore, vaillants électeurs du 14 septembre, qui avez énergiquement défendu l'amnistie contre ses propres auteurs; devenus ses ennemis à outrance.

La loi du 5 Mars 1879 déclarait l'amnistie obligatoire envers les sentenciés des conseils de guerre, purs de toute condamnation de droit commun. Parmi ces ayant-droit, le Président de la République a trié à son caprice un assez grand nombre de victimes exceptionnelles. J'en étais une. Le peuple de Bordeaux n'a pas admis cette proscription de fantaisie. Il a passé outre et m'a donné ses suffrages. C'était son droit. C'est encore plus son honneur.

À son tour, la chambre, violatrice à la fois de tous ses précédents, et de cette même loi du 5 Mars, son œuvre de la veille, a invalidé votre élu légitime par soumission au bon plaisir du maître. C'était proclamer Mr Grévy Roi Louis XIV. C'était ressusciter l'axiôme du moyen âge: "Si veut le Roi, si veut la loi."

Vous n'avez pas jugé à propos de subir cette dégradation, citoyens, ni en infliger l'opprobre à la France. Qui ose aujourd'hui blâmer votre fermeté? La Faction conservatrice, conservatrice de la misère et de l'ignorance. Méprisez ses clameurs hypocrites. Ce que le Président était tenu et s'est abstenu de faire, vous l'avez justement considéré comme accompli. Ce n'est donc pas votre bulletin qui a été illégal et insurrectionnel, comme le hurle sans relâche ni trêve, cette impudente cohue. Ce qui est coupable, c'est la lettre de cachet contre le suffrage universel, mise aux mains de l'absolutisme par un coup d'état législatif, véritable forfaiture.

L'omnipotence n'appartient à personne, pas plus aux trois pouvoirs réunis, qu'à un seul ou à deux. Par au dessus tous, se dresse le suffrage universel qui, dans chaque circonscription, est souverain absolu pour sa mission fondamentale, le choix d'un mandataire.

Que toutes les variétés de la tourbe folliculaire monarchienne acclament à l'envi cette abjecte doctrine du servilisme: "Si veut le Roi, si veut la loi" et vous en jettent incessamment l'injure à la face, peu vous importe à vous, Républicains de conviction et de dévouement. La République aura le dernier mot contre les machiavélismes, les impudences, les trahisons, et son premier triomphe sera la délivrance de tous ses enfants proscrits par les fureurs conservatrices.

Vous accueillerez ces adieux et ces remerciements, citoyens de Bordeaux, dignes représentants de la volonté nationale, violée et outragée par une usurpation qui demeure responsable dans toute sa criminalité.

faire d'une loi de proscription ~~donner (mettre) la démence et l'amnistie pour étiquette à la proscription et à l'extermination~~, c'est la vieille habitude princière ~~[illegible]~~, il faut en dégoûter très sérieusement dégoûter l'avenir.


Monsieur Auguste Blanqui
8 rue Linné 8
Paris
Seine
POSTES
15
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

28

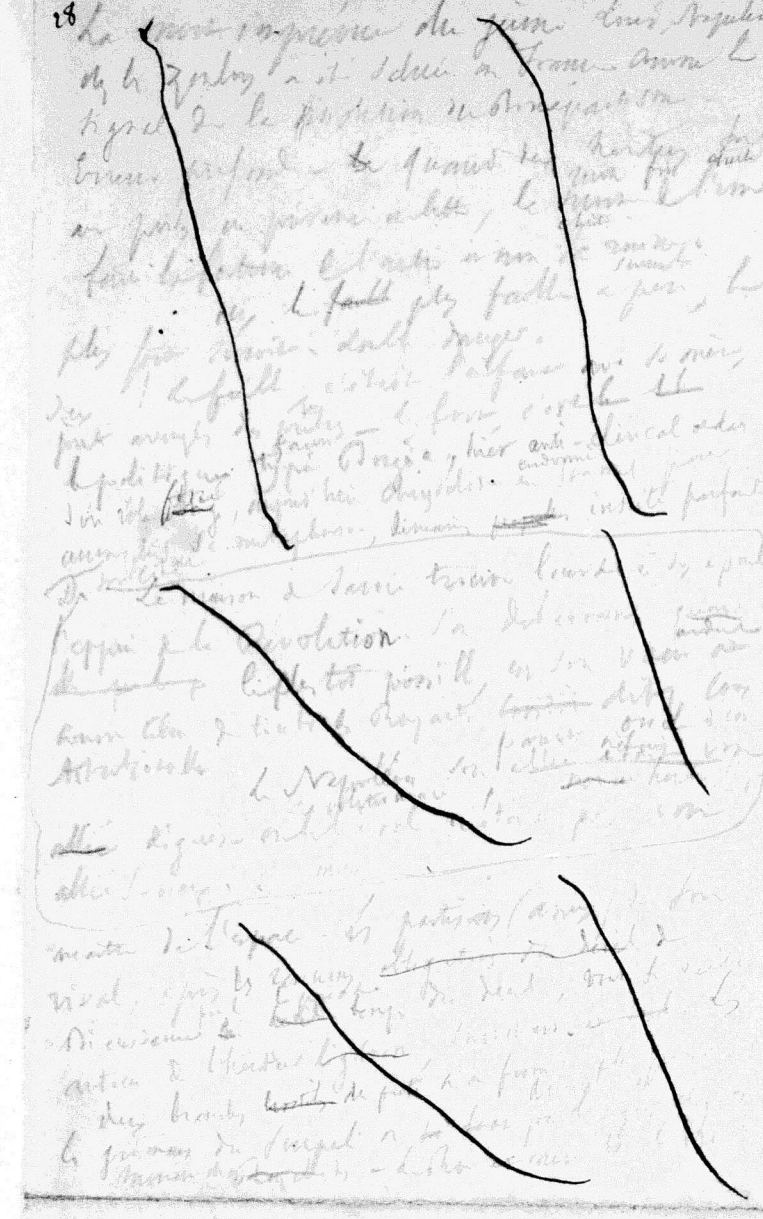

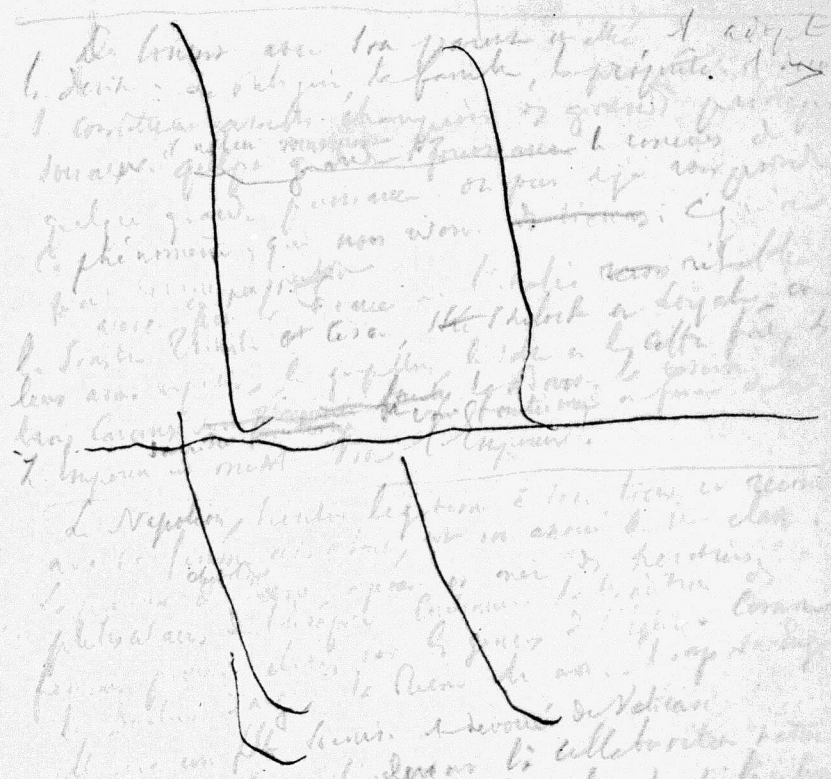

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. MSS

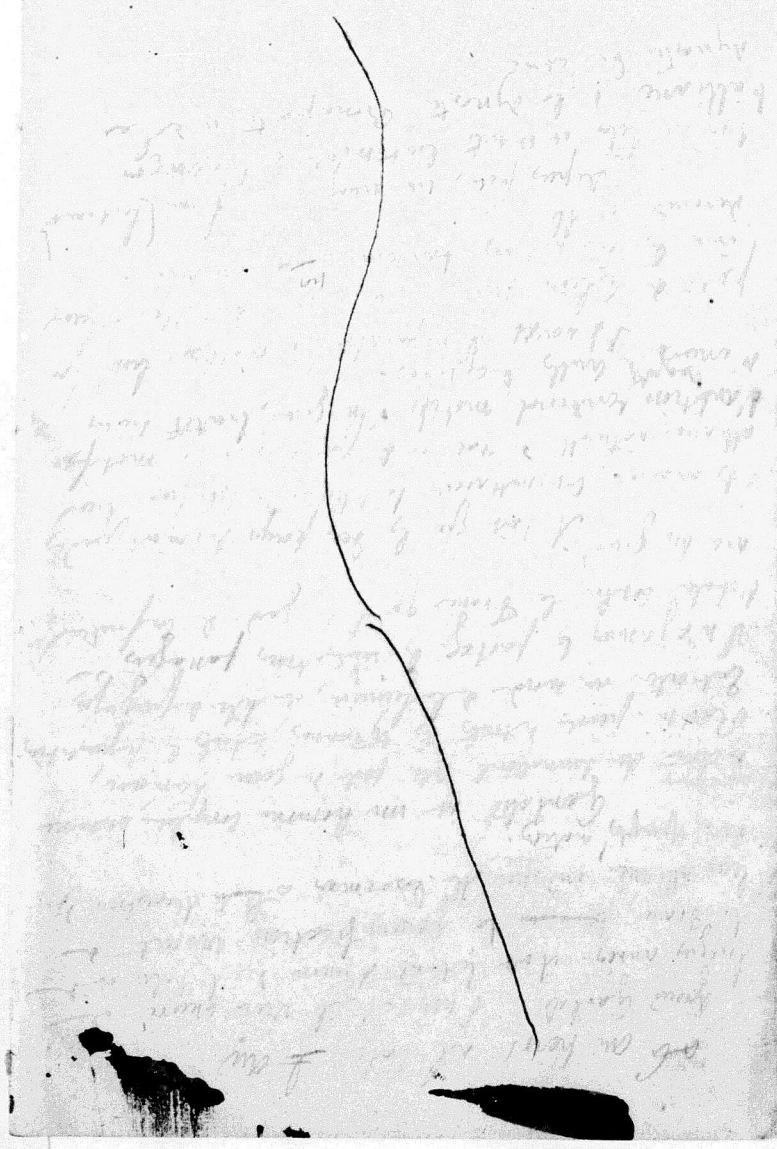

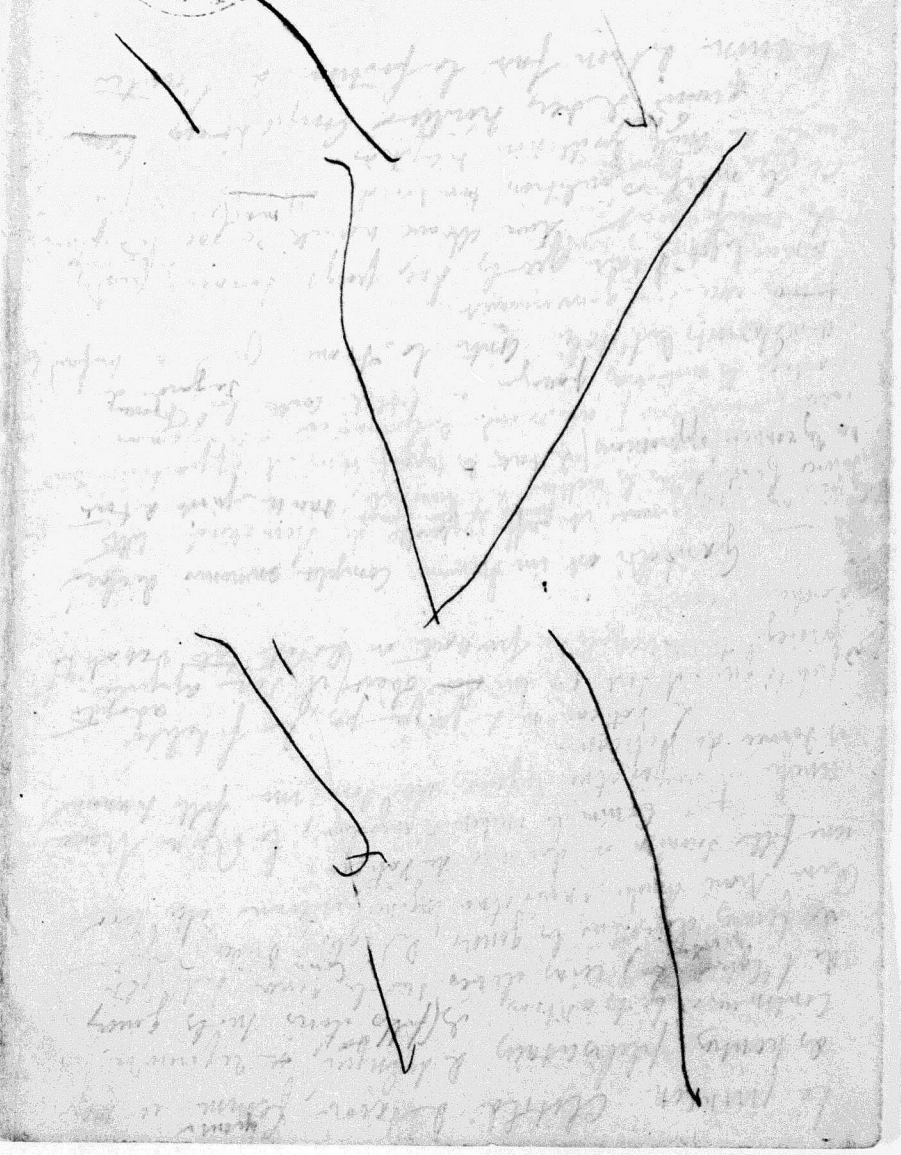

Toutes les réformes promises. 519

29 La liberté de la presse, 71 articles de pénalités — les entraves fiscales, le cautionnement, le timbre, l'impôt sur le papier. Les pénalités afflictives, la prison; les pénalités fiscales, les amendes. La ruine — il faut ruiner la mauvaise presse, dit le Roulet en ~~[illegible]~~

49 — Les amendes, pénalité inique, dirigée contre le pauvre —

Qu'est ce que l'amende? — une confiscation.

Qu'est ce que la confiscation? — une amende.

La liberté de réunion —

La liberté d'association

Le jury pour la presse et tous les délits

Loi sur le jury — tout électeur est juré, dans, c'est une suppression

— La loi sur le jury, loi d'oppression hypocrite — jurés jésuites. —

La suppression des conseils de guerre

— Toutes les constitutions ont promis le jugement par les pairs

Il n'existe plus que les conseils de guerre. Pendant huit ans. —

Plus d'autre juridiction que celle des conseils de guerre —

— Le clergé maître du pays par les congrégations des deux sexes, par l'enseignement congréganiste.

Le ~~[illegible]~~ l'oppression religieuse par les lois qui préparent l'attaque à la religion catholique. — l'inquisition —

Dire l'insulte sans limites pour la religion catholique — Qu'est ce que la religion catholique? Que l'église catholique — Souveraineté de l'église. —

— l'inviolabilité et l'impeccabilité des prêtres ou des religieux. —

La prétendue loi Ferry — l'art. 7, une moquerie — ~~[illegible]~~ des congrégations ~~[illegible]~~ prétendue liberté

~~[illegible]~~ autorisés, ou non. — La loi de l'enseignement, n'est que le monopole de l'enseignement.

Les universités catholiques, et leurs droits prétendus, oppression des autres citoyens

Les prêtres, exempts de la conscription —

Les prêtres exempts de la conscription — les ignorantes anti-
le budget des cultes, impôt frappé sur le clergé
religion. — Les extrémités ~~[illegible]~~ frappés d'un
impôt au profit du clergé — ~~[illegible]~~ l'extrême ~~[illegible]~~ frappé d'un impôt
~~[illegible]~~ au profit ~~[illegible]~~ de la religion catholique
— Tous les premiers, mensonges, tous les pro-
grammes, mensonges.

Les Empereurs — le budget de la guerre —

L'évêque d'Amiens refusé par le Sénat
dans les trois candidats refusés de même
— On se décide à nommer l'évêque de Gap, Guillaume
Guillaume dès que le complaisant a fait à Gap
— Le gouvernement cède en tout au clergé, après
quelques grimaces, à Cyon, tous les dénégations
mis en liberté, impunis — On ne chantera pas
la Marseillaise, voilà l'oeil tout.

(imprimés)

Madame

Barrelier,

rue Serré 8

(Paris)

1er Remerciements anciens et nouveaux — mon programme point de programme

2 — L'amnistie — La loi du jury

3 — Les conseils de guerre

4 — Le 31 octobre

5 — Le gouvt responsable

6 — Les chambres responsables

7 — Président responsable

8 — Son manifeste d'avènement

9 — Le 1er siège de Paris — trahisons

10 — Le 2e siège, par une armée France Prussienne

11 — La chambre de 1871, Prussienne

12 — Les Prussiens allaient entrer d'accord

13 — Liberté et indépendance par la Commune

14 — La conquête étrangère par la chambre et Thiers

15 — La monarchie par la chambre Royaliste

16 — L'asservissement clérical par la chambre de 1871

17 — Thiers — Mac Mahon — Grévy, suite et identité des uns et des autres

18 — Les massacres par la chambre et Thiers

18 — Les massacres par le parti conservateur

19 — Identité des trois gouvernt — ainsi qu'avec la défense nationale

20 — Le manifeste Grévy, déclaration de guerre à la République aux Républicains et au peuple.

21 — La loi d'amnistie, loi de proscription.

22 — La conduite du gouvt envers Pl. — Déclaration de guerre à tous les Républ. condamnés

23 — Les conseils de guerre

24 — Les Réformes — anticlericales

25 — Liberté de la presse — amende

26 — Les semblants de Réforme

27 — Séparation de l'église et de l'état — L'archevêque d'Aix — insolences du clergé.

29 Cerbeer, inspecteur général des prisons. La visite à Doullens en 1880 921

administrateur du bagne et de son gérance — intervention en faveur des Géolins menacés Theurier.

au contraire il est resté indifférent et n'est pas intervenu — reproche et intégration de Cerbeer

— Les conseils de guerre — mon programme, point de programme

L'amnistie plénière

Le gouvt continuateur des autres

Les amendes de la presse

Les assemblées responsables

Les Présidents responsables

Le Président continuateur de Thiers

Son manifeste de prise de possession

[illegible]

Déclaration de guerre à la République

Les victimes de la nouvelle Calédonie

Les discours Andrieux et Lefroy

pour la loi dite d'amnistie,

libelle et [illegible] d'injures contre les victimes de 1871

La chambre de 1871 Prussienne

Le 2e siège de Paris Prussien comme le 1er

Les Prussiens allaient entrer d'accord avec le gouvernement de Thiers et la chambre.

La Commune défendit l'indépendance et la liberté de la France contre l'Étranger et ~~[illegible]~~ contre la Restauration

L'exécution des massacres — Les conseils de guerre

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. MSS

Rue St Sauveur, 8
Mme Michaud

16 7bre 1879 – Ecrit à Mr Escaraguel
St de Laborde, près Chatellerault.
21 7bre 1879 – 2e lettre à Mr Escarraguel

A son retour de Nice, Blanqui s'est arrêté à Cuers où il a été reçu avec enthousiasme par une nombreuse population rurale de Cuers et des communes voisines, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs maires et le Conseiller général du Canton. A son retour de Nice, Blanqui s'est arrêté à Cuers où il a été accueilli par une nombreuse population rurale des deux sexes reçu aux cris prolongés de Vive la République! Vive l'amnistie plénière! Vive Blanqui! par une nombreuse population rurale des deux sexes tant de Cuers que des environs. Les maires de plusieurs communes et le Conseiller général du Canton ont pris part à cet accueil enthousiaste suivi d'un banquet où éclataient les transports d'une joie aussi vive, noire et franche. Plusieurs discours ont été prononcés aux applaudissements nourris de l'auditoire qui a ri aux éclats, d'une satire en vers provençaux débitée avec un entrain extraordinaire par un poète-cultivateur peu amis des monarchies et des demi-monarchies omnicolores. Blanqui a prononcé l'allocution suivante:

A son retour de Nice, Blanqui s'est arrêté à Cuers (arrondissement près de Toulon) où il a été reçu par une nombreuse population rurale des deux sexes, aux cris prolongés de Vive la République! Vive l'amnistie plénière! Vive Blanqui. Le Conseiller général du Canton, les maires et les habitants de plusieurs communes ont pris part à cet accueil enthousiaste. Suivi d'un banquet joyeux, où s'est donné libre carrière une vive et franche allégresse d'un souffle le plus républicain ont provoqué leurs. Plusieurs discours animés obtenus les applaudissements nourris d'un chaleureux auditoire. On a ri surtout aux éclats, d'une satire pleine d'esprit et de verve et d'entrain, débitée avec un entrain extraordinaire par un poète cultivateur peu sympathique aux monarchies et demi-monarchies omnicolores. Blanqui a prononcé l'allocution suivante accompagnée des bravos de l'assistance. Sur Garibaldi

Aux Citoyens, membres du Cercle de Bellevue — Citoyens, je suis obligé de reprendre la promesse que j'avais faite à vos délégués, de me rendre au banquet de votre Cercle. Je n'avais pas le droit de faire cette promesse, n'ayant pas pu accepter l'invitation d'un autre Cercle, au début de mon séjour à Marseille.

En outre, je serais tenu de faire une promesse semblable à chacun des 25 ou 30 Cercles de Marseille, ~~ce qui serait une absurdité et une impossibilité~~ une promesse pareille impossible à tenir. Citoyens, en promettant de prime abord de me rendre à votre gracieuse invitation, j'ai cédé à un mouvement très naturel mais un peu irréfléchi. En effet, je ne pouvais sous peine d'impolitesse, ne pas accepter d'autres invitations semblables à la vôtre, et dans ce cas, vous comprenez bien que je prendrais des engagements impossibles à tenir. Mon séjour à Marseille est limité, et en outre, je suis obligé

de faire des visites promises, dans des rues [illegible] à mon âge je serais prosternée
écrasée de fatigue. Recevez donc, je vous prie, mes excuses, en même
temps que mes remerciements de votre aimable et sympathique démarche
votre tout dévoué Concitoyen

Moussaron, Rue Caulin, 14 – Jrs 22, Cote d'Jaux

Bordeaux, 11 9bre 1879

f 23

Mon cher Citoyen,

Permettez-moi de Vous remercier vivement de votre bonne Lettre et de la Circulaire que vous allez répandre pour le succès de ma candidature à Bordeaux. Je me ferai d'autant plus un devoir de mettre sous les yeux de mes Collègues l'expression de vos sentiments que je sais Vous avoir rencontré plus marqué de dévouement à la cause républicaine. Dans cette circonstance, j'ai pris connaissance de plusieurs articles de votre journal et c'est ainsi que je me suis fait une idée de votre talent d'écrivain. Ce talent que je désire voir employer à agir fortement, à frapper vivement les ennemis de la République, ils [illegible] de suite de la guerre qu'ils font aux républicains, ils cherchent à nous susciter de toutes parts des embarras, des obstacles, des contrariétés de toutes sortes. Contre l'opportunisme, forme actuelle de la République, il faut être sans pitié. Ce n'est pas dans une Chambre où siège Victor Lefranc, Grandperret, Lucy de Fossarieu, Cazenove de Pradine, Lepère, Caduc, Lisbonne, Gaslonde, Gaslonde, Gaslonde

[redacted]

32/ Bordeaux, Vendredi 12 7bre 1879

Citoyens,

Je reçois par l'entremise du Comité Electoral de Bordeaux, votre lettre que je suppose, par le timbre de la poste, être datée du 9 Septembre.

Votre demande n'est pas réalisable. C'est précisement Samedi soir que je suis appelé à m'expliquer devant les électeurs réunis en majorité. C'est la réunion la plus considérable de toute la période électorale.

Quand j'ai accédé peut être avec quelque imprudence, à la demande de vos délégués, je ne comptais nullement sur un voyage à Bordeaux, et j'avais tout encore en cela, un avis pressant du Comité Bordelais m'a informé que ma présence était indispensable et m'engageait à partir sans délai.

Il était impossible, vous le pensez bien, de manquer à cet appel, dans une lutte aussi vivement

engagée, je vous avertis aussitôt de la nécessité de mon départ, et par conséquent de l'impossibilité de me trouver à Paris dans la soirée de samedi 13 fbr.

Vous invoquez ma parole donnée, et je reconnais qu'en effet je me suis engagé trop à la légère. Je ne prévoyais pas le voyage de Bordeaux, mais j'aurais dû le prévoir.

Tout ce que j'ai pu faire, c'est de vous prévenir par une lettre à l'adresse du citoyen Berthe aussi, lettre que ma sœur a dû mettre à la poste.

Les orateurs ne vous manqueront pas. Le citoyen Chabert qui doit parler est plus qu'en état de me suppléer. il a plus que moi, l'habitude de la parole. il est jeune et je suis fort vieux.

La situation d'ailleurs ne comporte pas d'hésitation. Votre réunion est une réunion de plaisir, celle de Bordeaux, une affaire de la plus haute gravité, vous ne pouvez pas l'ignorer.

Jusqu'à votre démarche, j'avais toujours décliné les propositions de présidence qui m'avaient été faites. j'ai eu tort de ne pas persister dans cette ligne de conduite. il m'en coûte un grand désagrément. Du bonheur, ce désagrément n'implique rien de funeste pour personne. J'espère que vous voudrez bien le reconnaître.

Je suis venu à Bordeaux rempli d'un devoir impérieux. Excusez-moi de n'avoir pu rester à Paris. cela aurait été plus que déraisonnable.

Salut, Concorde et Solidarité

Blanqui

33 927

Le Réunion de la Rue Lévis, le 13 7bre – impossibilité d'y assister. Sorti pour Bordeaux.

37 Bordeaux, 9 juillet 1879, mercredi. 928

Pardonnez-moi ~~mon~~ le retard, citoyen, j'ai ajourné ma réponse jusqu'à la veille du 14 juillet. ~~Ma~~ l'actualité naturellement en est plus fraîche, et d'ailleurs j'ai compté sur votre indulgence comme comme ancienne connaissance et ancien ami de votre père que j'ai coudoyé plus d'une fois jadis dans ~~t~~ nos moments (occasions) de lutte en commun contre l'ennemi fixe, celui ~~qui ne passe pas~~ que vous connaissez bien, qui ne passe pas, quand tout passe, qui ~~doit~~ suivit aux gouvernements et aux générations et dont il faudrait pourtant ~~bien dit~~ déblayer le terrain pour nos petits-fils au moins. Car à bâtir la jérusalem nouvelle, comme nous le voulons tous ~~avec ardeur~~ dans notre camp, il est ~~bien~~ dur et triste de n'avoir jamais en main que l'épée et si rarement la truelle.

Permettez-moi de vous faire compliment sur votre excellent journal, ~~qui occupe une position~~ vaillante et avant-garde dans ~~votre~~ une contrée placée elle-même en première ligne pour la grande guerre. votre milice générale est rude, ~~et~~ bien que vous occupiez une très bonne place d'armes. Sorti, en partie avec votre aide, ~~du sépulcre~~ de ma fosse de clairvaux, je pourrai ~~à l'avenir~~, rester en communication avec Toulouse. Quelqu'avenir que ~~le destin~~, les électeurs, le gouvernt, la chambre et le destin me réservent. Humble voilà bien

Paris, le 20 Fructidor an 87.

Citoyens, Citoyen,

[illegible] le Samedi 20 Septembre, à huit heures et demie du soir,

CONFÉRENCE

Sous la présidence du Citoyen

A. BLANQUI

SUJETS

ALLOCUTION par le Citoyen BLANQUI

DE L'UTILITÉ D'UN PROGRAMME SOCIALISTE

Par le Citoyen CHABERT, ouvrier graveur.

De la représentation du Prolétariat au Parlement

Par le Citoyen LAVY, instituteur libre.

AU PROFIT

1. Des amnisties et non amnisties.
2. De la souscription permanente du journal ouvrier socialiste *Le Prolétaire*.
3. Des Ouvriers grévistes de Vienne.

Prix d'Entrée : 50 centimes

Les Dames sont priées d'y assister

Salut, solidarité, fraternité.

La Commission d'Initiative

ANDRÉ, passage Legendre, 20; BERTHEAUME, COLLIOT.

Cette lettre est rigoureusement personnelle.

Prière de mettre un nom et adresse au verso.

---

monde ~~p~~ en scène pour un ~~vieux~~ écrope de 75 ans. C'est ainsi que nous sommes tous vieux ou jeunes, ~~[illegible]~~ pleins d'illusions et de projets d'Espagne, sans quoi on ne serait pas de l'espèce humaine.

Je vous envoie copie d'une adresse de remerciement aux électeurs de Bordeaux, dont vous ~~ferez bel usage~~ usez quand et comme il vous plaira ~~qu'il vous [illegible] conviendra~~, et ~~quand vous voudrez~~ il plaira. Ces électeurs avaient résolu de ~~faire~~ tenir une réunion privée assez nombreuse pour ~~recevoir~~ écouter les remerciements qu'avait à leur ~~adresse~~ bâtir leur député invalidé. La police ~~[illegible] deux fois~~ a barré deux fois leur projet, et ils s'ajournent au scrutin prochain je me bornerai aujourd'hui, à Bientôt la réponse aux ~~Je n'en tiens aujourd'hui~~ au présent billet et à Bientôt ~~à la [illegible] à l'adresse aux Bordelais. Je vous [illegible] avant le [illegible] la~~ réponse ~~à [illegible] au temps~~ à vos amis de Toulouse. ~~[illegible] trop flatteurs amis de~~ Toulouse.

Blanqui

Lettres palinodies

Paris, jeudi 28 août 1879

28   29

Electeurs, depuis votre éclatante victoire du 20 avril, plus de 4 mois se sont écoulés, périodes d'outrages sans fin d'invectives et de calomnies pour ~~votre~~ le député de votre choix (périodes d'offenses, affronts, provocations, insultes) pour le corps électoral de Bordeaux tout entier. Quel était donc notre crime ? à ceux-ci

périodes de provocations et d'offenses pour le corps électoral de Bordeaux, d'outrages et de calomnies pour le député de son choix. Quel était donc notre crime ? le ~~[illegible]~~ désobéissance aux volontés des proscripteurs. On vous enjoignait ordonnait de punir, et vous avez récompensé 50 années de dévouement à la République. Un parti couvert de sang et de crimes a prétendu vous inspirer, dicter l'honneur ~~[illegible]~~ d'un homme qui a subi 40 ans de prison, et vous n'avez éprouvé ~~[illegible]~~ pour lui que de la sympathie pour cet homme parce qu'il n'a jamais fait de mal à personne, vous avez gardé votre avenir pour les (barbares) persécuteurs, votre affection pour la victime !

30

Lettre
de
Ledru-Rollin

C

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

Nous extrayons du *Deutsche Eidgenosse*, revue nouvelle, publiée en Allemagne par Karl Blind, la lettre suivante, que lui a adressée Ledru-Rollin.

Londres, le 27 avril 1865.

Mon cher Blind,

J'applaudis de tout cœur à l'initiative que vous venez de prendre en compagnie de quelques patriotes émi nents et dévoués.

J'y applaudis parce que votre œuvre a pour objet le triomphe des deux grands principes de ce temps: l'unité des nationalités, l'exercice de leur souveraineté par elles-mêmes et pour elles-mêmes.

Ces principes sous lesquels j'ai succombé, il y a 16 ans, à propos de l'Italie, m'apparaissent plus que jamais, dans ma longue retraite, comme une éclatante vérité.

L'unité du monde physique, où les éléments les plus divers concourent au même but, nous enseigne l'unité du monde moral.

Si vraies, si irrésistibles que soient les lois d'attraction qui régissent l'Univers, elles ne sont ni plus vraies ni plus irrésistibles que les affinités de races, les liens de nationalités. Diviser ces dernières ou les accoupler violemment en dépit de leur autonomie et de leurs vœux, c'est aller contre la nature, nuire à l'harmonie universelle, arrêter le développement du progrès en atrophiant les organes d'un grand tout: l'humanité; c'est, au nom de l'ordre, perpétuer le désordre en tenant suspendus comme autant de torrents, toujours prêts à emporter leurs digues.

C'est, cependant, contre cette thèse si simple, si indiscutable que s'acharnent les derniers suppôts du despotisme, décorés du nom pompeux d'*hommes d'Etat*.

Ainsi, nous avons entendu dernièrement un des plus renommés parmi eux s'écrier: "Les peuples n'ont pas le droit de changer de MAÎTRES; et vouloir l'Italie indépendante et une, c'est vouloir aussi l'Allemagne indépendante et une, c'est à dire 66 millions d'hommes aux portes de la France, qui, à un jour donné, ayant des intérêts contraires aux siens, seront là comme une constante menace."

Ne nous y trompons pas: cet audacieux défi: "les peuples ne peuvent changer de maîtres," cette apothéose de la Papauté juste au moment où, laissant percer le loup sous la peau de brebis, elle condamne à l'éternelle géhenne tout mouvement, tout progrès, sont plus qu'une opinion personnelle: c'est un programme, un manifeste, c'est la désertion de quelques hommes de 89 qui, se trompant de date, repassent la frontière pour émigrer au drapeau blanc.

Un homme de l'intelligence de M. Thiers, de philosophe ne se fait pas capucin sans y avoir songé sérieusement. Si, à la suite de M. Guizot surtout, il devient le protecteur du pouvoir temporel, comme M. le duc d'Aumale s'en est fait le glorificateur et M. de La Moricière l'épée malheureuse, c'est que, sous l'effroi de la Révolution qui monte, toutes nuances entre monarchistes se sont fondues, toutes haines ont disparu pour faire place à une haine unique: celle du droit nouveau; pour arborer un seul étendard: celui de l'absolutisme.

L'absolutisme,— association du Prêtre et du Tyran — bel idéal dont la scène lyrique nous donne une image dans cette bénédiction des poignards aiguisés pour la St-Barthélemy, où Princes, Moines, Nonnes et Soudards —fanatisme religieux et fanatisme politique—unissent leurs imprécations dans un *crescendo* inimitable de terreur sauvage, satanique.

Idéal, dont l'histoire nous donne la réalité dans cette perpétuelle déification du crime heureux par les ministres de tous cultes, dans ces *Te Deum* chantés sur les ruines fumantes du Danemark ou de la Pologne.

L'absolutisme, ô peuple de Paris, c'est lui qui, parlant de tes trois révolutions faites pour le droit, les appelle *un accident, une catastrophe, une saturnale*; c'est lui qui ose prononcer ce mot—que je repète à dessein, parceque je le porte sur le cœur—" les peuples ne peuvent changer de maîtres;" c'est lui qui te calomnie en disant: " la France ne reconnaît pas aux autres nationalités le droit de s'unifier comme elle; il y a plus, elle peut s'y opposer par la présence de ses armes; et sa grandeur elle-même ne doit vivre que de la faiblesse et de la division des peuples, ses voisins. "

Hommes d'ordre, de prudence et d'habileté, grands hommes enfin, avez-vous calculé combien d'animadversions vos maximes impies attireraient sur sa tête?

Heureusement que la France est engagée par son passé; que son immortelle devise; liberté, égalité, fraternité, ne lui permet par d'être injuste. Heureusement qu'elle a le cœur trop haut placé pour céder à vos conseils jaloux ou à vos séniles terreurs. Si, vous couvrant d'un dédaigneux pardon, elle a pu oublier que votre politique constitutionnelle, qui ne vivait que de concessions, l'a longtems abaissée devant l'étranger; si elle a été assez imprudente pour oublier encore que l'Empire, ce chancre qui à l'intérieur, ayant tout corrompu, avait tout épuisé—l'a laissé deux fois envahir, ah! sachez bien qu'elle n'oubliera jamais que seule, mais républicaine, elle a deux fois aussi repoussé l'Europe coalisée.

Trève donc de vos fripperies d'alliances avec des maisons souveraines, sous prétexte que les peuples peuvent se montrer ingrats.

Dussent-ils l'être — ce qui certes ne serait pas vertu si, de notre sang, nous avions contribué à leur indépendance—leur droit à se constituer en existerait-il moins? Et, d'ailleurs, les princes n'ont ils jamais été ingrats?

Voici ce que pensait sur ce grave sujet un homme que je cite de préférence parce qu'il n'a pas passé pour un flatteur du peuple, et que M. Thiers, à ce titre, admettra peut-être sa compétence.

" Les peuples, dit Machiavel, ont le droit de changer de maîtres comme ils veulent et quand ils veulent, car, au fond, ce sont eux qui sont les maîtres.

" Il faut reconnaître que dans leur gouvernement intérieur, leurs choix ont toujours été supérieurs à ceux des princes, et, pour ne citer que Rome, *pendant cette longue suite de siècles* qui furent témoins de tant d'élections de consuls et de tribuns, *on n'en connaît pas quatre dont Rome ait eu à se repentir.*

" Quelles sont les fédérations ou les ligues qui doivent inspirer le plus de confiance, celle faites avec une République ou celles faites avec un prince?—Celles faites avec une République.

" Quel est le moins ingrat d'un prince ou d'un peuple? — Un peuple; tout bien pesé, son amitié peut inspirer plus de confiance que celle d'un prince. "

Et l'analyse si lumineuse et si pénétrante de Machiavel donne de tout ceci des raisons admirables.

Comme, du reste, l'auteur *des discours sur Tite-Live* ne s'est pas laissé éblouir, ainsi que l'*historien du Consulat et de l'Empire*, par la fortune des destructeurs de Républiques, peut-être une autre citation sera-t-elle permise?

" Remarquons, ajoute Machiavel, que *des vingt-six* " *empereurs couronnés* qui ont régné de César à Maximin, " *seize furent assassinés.* Remarquons encore que c'est " à partir de César que les parjures, les rapines, les con- " voitises, les délations, le mépris du droit et de la jus- " tice, toutes les débauches, tous les crimes en- " fin encouragés par son exemple, n'ont plus connu de " frein, *afin que nous connaissions clairement ce que* " *Rome, l'Italie et le monde entier doivent à César.* "

Deux lignes de bon sens qui réfutent deux volumes d'arguties; portrait pris sur le vif, véritable médaille de l'histoire, celle-ci, frappée de façon à déjouer tous les efforts des futurs faux-monnayeurs; d'autant plus inaltérable qu'elle a sa contre-épreuve dans le parallèle entre Brutus et César, où Machiavel conclut pour Brutus.

Pour réduire, enfin, l'imperturbable jactance de M. Thiers et ses hérésies politiques, à leur juste mesure, il aurait suffi de lui lire ce chapitre du livre 2, où le grand homme-d'Etat du XVIe siècle peint en traits ineffaçables *les dangers du gouvernement temporel de la Papauté, qui,* dit-il en substance, *est un outrage à la morale comme à la religion, ainsi qu'il a été et sera un éternel obstacle à l'unité de l'Italie, dont il est le fléau.*

M. Thiers, qui fait profession d'aimer et de connaître l'Italie, aurait-il la présomption de croire que Machiavel l'aimât ou la connût moins que lui, ou qu'il en fût moins bon juge? Qui sait?

Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'intuition du génie, la clairvoyance du prophète a payé de la torture ce que M. Thiers, avec sa courte vue, qui ne lui permet pas d'embrasser les horizons vastes, ne paiera que du ridicule et d'une part de béatification entre MM. de Montalembert et de Falloux, ses anciens complices de la rue de Poitiers.

En résumé, mon cher D'ind, félicitons-nous: un grand pas est fait; c'est en fini du constitutionalisme sur le continent.

Le constitutionalisme, ce terrain de transition où l'on trouve tout, excepté l'*homme*, cette machine compliquée où la force d'un peuple se consume dans la multiplicité des rouages, ce vieux coussin appliqué à amortir les frottements de l'électricité, est usé et a fait son temps. L'hermaphrodisme est mort pour n'avoir donné satisfaction, ni aux peuples, ni aux tyrans; les premiers ne rêvant que liberté, tandis que les autres, à Rome, comme à Madrid, comme à Berlin, ne rêvent que coups-d'Etat et retour au droit divin.

Question nettement posée, enfin: être ESCLAVES ou RÉPUBLICAINS.

C'est parce que vous le dites à l'Allemagne que je suis avec vous et avec vos courageux collaborateurs.

Puisse votre voix être entendue, car les temps sont proches du dernier conflit entre les droits de tous et les privilèges de quelques-uns!

Qu'en France, deux yeux, appesantis déjà, se ferment tout à fait, et tyrans et peuples seront de nouveau en présence.

Si, pour secouer notre torpeur, il nous fallait un formidable exemple, sachons profiter de celui que vient de nous donner l'indomptable République américaine.

Ce triomphe qui affirme les droits de l'humanité, l'égalité des races, la complète fraternité humaine, ce triomphe qui, après la légendaire épopée de 92, donne au monde une preuve nouvelle qu'un peuple libre est un peuple de géants, ce triomphe est celui de toutes les démocraties.

Elles en ont tressailli d'espérance, comme, au fond, les tyrans en frémissent.

Eh bien! pour achever de les vaincre, que faut-il? Trois choses:

Passer de la résignation à l'action.

Préparer cette action sans répit, sourds à tous intérêts, avec cette foi de la jeunesse, la seule qui transporte les montagnes.

Et, l'action commencée, s'y précipiter tête baissée pour ne pas voir les obstacles, trempés de fer ainsi que l'ont été nos frères du Nouveau Monde.

O Républicains du Vieux Monde, ne leur laissons pas le droit de nous mépriser comme un troupeau prêt pour tous maîtres, abâtardi et épuisé!

Enfin, soyons dignes d'eux, dignes de nous-mêmes en reconquérant ces mâles institutions sous lesquelles la grandeur d'un peuple ne subit pas de lacunes, sous lesquelles le glorieux, le suprême représentant d'une cause sainte, Lincoln, peut être précipité dans l'immortalité, sans danger pour la patrie, la nature ne faisant jamais défaut à ce fier moule Républicain où sont fondus à l'avance, et comme tenus en réserve, les grands caractères pour les grandes circonstances.

LEDRU-ROLLIN.

53f

Lettres de

Blanqui

1839 - 1880

---

adressées au Lyonnais

D

alliés au peuple et fusillés avec le peuple

Citoyens ne les oublions jamais ces 2000 soldats, la fleur de nos martyrs, les véritables et sublimes représentants de l'armée, montrant au prix de leur vie, la différence entre la Discipline du dévouement qui sauve la patrie, et la discipline de la trahison qui la livre à l'ennemie.

Leur exemple a tracé la route à tous les soldats de la France. Point d'erreur possible. Combattre, ... non, pas même combattre, ... se trouver seulement à côté de l'envahisseur étranger, en face de ses concitoyens en armes, c'est le crime, ce crime eût-il à sa tête des états-majors français, Dumouriez, général en chef de l'armée française, était un traître, qui restera à jamais infâme dans l'histoire. Ses troupes, qui ont tiré sur lui, seront éternellement glorifiées, bien qu'elles l'aient manqué.

Tant que vivra la France, ils seront pleurés et honorés ces 2000 pauvres soldats, égorgés en compagnie des Parisiens, après avoir combattu à leurs côtés cinq mois contre les allemands, et trois mois contre l'armée franco-prussienne, organisée et envoyée par Bismark à l'assemblée monarchique de Thiers, pour en finir avec Paris et relever le trône.

Ils avaient vu ici la ville mère de la France, soutenant un siège héroïque à la tête de ses enfants, là, des parricides appuyés sur les barbares pour exterminer les enfants et la mère. Ils sont allés où les appelaient le devoir et leur cœur, et ils sont tombés, avec leur famille française, sous le couteau des assassins du dedans et du dehors.

Pleurons-les, mais sans faiblir. Leur mort protège l'avenir de la République. Quand elle sortira de son deuil et de sa servitude notre pauvre République, elle aura deux souvenirs à consacrer, celui du bien, celui du mal; deux monuments à construire, l'un pour léguer les noms des martyrs à la vénération, l'autre, ceux des bourreaux et des traîtres, au mépris et à l'exécration de la postérité.

40000 cadavres, Parisiens ou soldats...

---

alliés au peuple et fusillés avec le peuple
citoyens ne les oublions jamais ces 2000 soldats, la fleur de nos martyrs, les véritables et sublimes représentants de l'armée, montrant, au prix de leur vie, la différence entre la discipline du dévouement qui sauve la patrie, et la discipline de la trahison qui la livre à l'ennemi.

Leur exemple a tracé la route à tous les soldats de la France. Point d'erreur possible. Combattre, ... non, pas même combattre, ... se trouver seulement à côté de l'envahisseur étranger, en face de ses concitoyens en armes, c'est le crime, ce crime eût-il à sa tête des états-majors français. Dumouriez, général en chef de l'armée française, était un traître, qui restera à jamais infâme dans l'histoire. Ses troupes, qui ont tiré sur lui, seront éternellement glorifiées, bien qu'elles l'aient manqué.

Tant que vivra la France, ils seront pleurés et honorés ces 2000 pauvres soldats, égorgés en compagnie des Parisiens, après avoir combattu à leurs côtés cinq mois contre les Allemands, et trois mois contre l'armée franco-prussienne, organisée et envoyée par Bismark à l'assemblée monarchique de Thiers, pour en finir avec Paris et relever le trône.

Ils avaient vu ici la ville mère de la France, soutenant un siège héroïque à

la tête de ses enfants, là, des parricides appuyés sur les barbares pour exterminer les enfants et la mère. Ils sont allés où les appelaient le devoir et leur cœur, et ils sont tombés, avec leur famille française, sous le couteau des assassins du dedans et du dehors.

Pleurons-les, mais sans faiblir. Leur mort protège l'avenir de la République. Quand elle sortira de son deuil et de sa servitude notre pauvre République, elle aura deux souvenirs à consacrer, celui du bien, celui du mal; deux monuments à construire, l'un pour léguer les noms des martyrs à la vénération, l'autre, ceux des bourreaux et des traîtres, au mépris et à l'exécration de la postérité.

40000 cadavres, Parisiens ou soldats...

- - - - -

alliés au peuple ou fusillés avec le peuple

Citoyens ne les oublions jamais ces 2000 soldats, la fleur de nos martyrs, les véritables et sublimes représentants de l'armée, montrant au prix de leur vie, la différence entre la Discipline du dévouement qui sauve la patrie, et la discipline de la trahison qui la livre à l'ennemie.

Leur exemple a tracé la route à tous les soldats de la France. Point d'erreur possible. Combattre, ... non, pas même combattre, ... se trouver seulement à côté de l'envahisseur étranger, en face de ses concitoyens en armes, c'est le crime, ce crime eût-il à sa tête des états-majors français. Dumouriez, général en chef de l'armée française, était un traître, qui restera à jamais infâme dans l'histoire. Ses troupes, qui ont tiré sur lui, seront éternellement glorifiées, bien qu'elles l'aient manqué.

Tant que vivra la France, ils seront pleurés et honorés ces 2000 pauvres soldats, égorgés en compagnie des Parisiens, après avoir combattu à leurs côtés cinq mois contre les Allemands, et trois mois contre l'armée franco-prussienne, organisée et envoyée par Bismark à l'assemblée monarchique de Thiers, pour en finir avec Paris et relever le trône.

Ils avaient vu ici la ville mère de la France, soutenant un siège héroïque à la tête de ses enfants, là, des parricides appuyés sur les barbares pour exterminer les enfants et la mère. Ils sont allés où les appelaient le devoir et leur cœur, et ils sont tombés, avec leur famille française, sous le couteau des assassins du dedans et du dehors.

Pleurons-les, mais sans faiblir. Leur mort protège l'avenir de la République. Quand elle sortira de son deuil et de sa servitude notre pauvre République, elle aura deux souvenirs à consacrer, celui du bien, celui du mal; deux monuments à construire, l'un pour léguer les noms des martyrs à la vénération, l'autre, ceux des bourreaux et des traîtres, au mépris et à l'exécration de la postérité.

40000 cadavres, Parisiens ou soldats...

935

n° 34

Paris, 25 9bre 1879

§ 40

Votre lettre est du 1er juillet, mon cher ami, je vous ré-
-pends le 25 9bre, cinq mois après. même observation à l'égard de
nos amis. Leurs lettres sont aussi du 1er juillet. j'ai pris mon temps,
comme vous voyez. Eh! bien, ces cinq grands mois n'ont pas fourni un
instant de calme pour respirer et résumer. toujours des enchaînements suc-
-cessifs n'entraînant à demain, et puis encore à demain. les événements
toutefois ont amené du nouveau dans la situation. le principal est le re-
-tour de amnistiés, qui a jeté dans l'atmosphère politique actuelle
un élément, dont je n'avais été que le premier souffle. C'est le vent de
la revanche qui se levait, et va redoublant d'intensité. je n'en suis
plus qu'un filet partiel, qui se mêle nécessairement et se confond avec
l'ensemble. quand prenez-vous, à votre tour, entrer dans ce courant et influer
sur sa direction?

à ce vent arrivé du dehors, (Clairvaux comptant
pour le dehors), s'est joint et se joint chaque jour une série de souffles qui nais-
-sent par l'impulsion extérieure, la renforcent, la modifient et tendent à
former un orage complexe, mêlé de bon et de mauvais. mais c'est un orage
en voie de croissance, chaque jour plus grondant, et plein de menace, pour
les dominateurs du jour, émules, comme héritiers de ceux de la veille.

les considérations de votre lettre, exactes et justes
pour juillet, ne le sont plus autant pour décembre. En juillet, il n'y avait
en scène que des anciens, dont un ressuscité devenu presque neuf par sa résur-
-rection. aujourd'hui d'autres tombes se r'ouvrent et se r'ouvriront l'une
après l'autre, et il se joint aux ressuscitants qui en sortent, de jeunes vivants, qui

entrent en ligne et prennent le pas. Ceux-là sont très-mêlés, très difficiles à juger, et peut-être trop enclins à l'intrigue qui est, je crois, la maladie dominante

La lutte va s'engager contre le gouvernement sur la question de l'amnistie. j'ai commencé cette guerre dans le midi avec assez de vigueur et quelque succès. mais en ce moment, la spéculation s'en empare au profit des journaux, et personne ne pourra lui disputer le terrain, car elle est habile et peu disposée aux scrupules. notre ami vous dira tout cela.

Quant aux moyens de lutte, ils sont toujours ceux qui figurent dans votre lettre, mais avec l'appui d'un journal quotidien, l'arme par excellence aujourd'hui, que nulle ne remplace, et dont l'absence est une faiblesse irrémédiable. je vous en dirais plus à ce sujet, si notre ami n'était là pour me remplacer de vive voix, avec grand avantage. causez avec lui sur ce point et sur tous les autres, réunions, conférences, propagande orale, en gros et au détail. Les sujets de conversation ne manqueront pas, mais ils ne sont plus, les mêmes, qu'avant la Présidence Grévy, et ils ont beaucoup plus d'intérêt.

La lutte sur l'amnistie sera des plus violentes. Du jour où le gouvernement Grévy l'a refusée sèchement et durement, ou plutôt avec un mélange d'hypocrisie et d'outrage, la querelle a pris un caractère implacable. elle deviendra un champ de bataille. mon opinion est que le pouvoir actuel, se sentant débordé par la révolution, ne verra plus de ressource que dans le rétablissement de la Monarchie. Grévy, Gambetta, tutti quanti, n'emploient que ce refuge. toute leur politique est une conspiration monarchique, presque à visage découvert. il ne me paraît pas possible que cette guerre dure au delà d'un an. Elle est trop envenimée des deux parts.

Qui sera le monarque choisi par le gouvernt, Chambres et pouvoir

exécutif? Bien certainement un d'Orléans. on semble ménager également le Bonapartiste. Ce n'est qu'une feinte, pour couvrir le projet sérieux. notre rôle, ce me semble, est de prendre l'offensive, de dénoncer à haute voix la conspiration orléaniste du pouvoir, de tirer la nation de sa sécurité funeste, de lui signaler l'imminence du péril, en un mot, de sonner l'alarme.

La trompette, pour sonner l'alarme, c'est évidemment un journal quotidien. à son défaut, il ne reste que les réunions privées, bien rares naturellement, si les orateurs ou conférenciers n'abondent pas, et c'est notre cas. nous ne sommes pas riches en conférenciers, en tribuns, en porte parole, quel que soit leur nom.

En général, le public ne croit pas à un complot monarchique du gouvernt. ni Gambetta, ni Grévy ne provoquent ce soupçon. on croit leur intérêt et dès lors leur opinion, opposée à une pareille mesure. on croit à leur Républicanisme, erreur inexcusable, avec un peu de réflexion. De qui ces deux hommes-là, ainsi que leur séquelle, ont-ils le plus à craindre, de la République ou de la monarchie? ils ont traqué et traquent les Républicains; ils ménagent, ils traitent en amis les conservateurs. Leur gouvernement est dirigé contre la République. La constitution qu'ils appliquent avec rigueur, est une constitution monarchique. Les lois, si durement appliquées, sont les lois de l'Empire. l'amnistie n'a été qu'une proscription, j'en sais bien quelque chose. on m'a mis dehors, c'est vrai. auraient-ils pu faire autrement? Le public commençait à s'émouvoir.

Le refus de l'amnistie plénière a été une déclaration de guerre en règle. Evidemment le pouvoir trahit la République, prépare son renversement et l'installation d'une monarchie. Comment le public est-il assez aveugle pour ne pas voir ce qui crève les yeux? Les journaux n'ont pas plus de

clairvoyance, et par conséquent n'avertissons pas. Craignent-ils ou refusent-ils d'avertir ? Leur silence est-il trahison, ou incrédulité ? je ne sais. En tout cas, il est funeste, car il prépare le succès de la conspiration. Elle peut revêtir une forme illégale, ou une forme légale, cette conspiration : un coup d'état nocturne et imprévu, ou un changement de gouvernt, en vertu de l'article de la constitution qui le permet.

Les Républicains ne doivent pas, plus tolérer l'une que l'autre de ces deux formes. Le coup d'état nocturne est un crime prévu par la Constitution ou plutôt non, la Constitution ne souffle mot de cela. mais, de toute évidence, un coup d'état est un crime. le changement légal et constitutionnel par un acte des trois pouvoirs réunis, n'en est pas moins une infamie, préméditée par cette impudente insertion de la trahison dans les articles du prétendu pacte constitutionnel.

Les Républicains ont le droit de prévoir cette turpitude, d'en signaler rigoureusement la criminalité, de la dénoncer d'avance au peuple, de la rendre impossible par cette polémique. Pour cela, il faut un journal, ou une déclaration publique par une feuille volante, affichée et envoyée à domicile. Pensez à tout cela, causez-en avec notre ami, dites-moi votre avis.

Je n'pense pas que le gouvernt laisse l'opinion Républicaine prendre progressivement le dessus et préparer l'avènement d'un pouvoir Révolutionnaire. Il est trop compromis par la violence contre le parti Républicain, par les horreurs de la nouvelle Calédonie, dont il est directement et personnellement l'auteur, et par les atrocités de Conseils de guerre, dans il a épousé la solidarité, par les actes de barbarie contre les condamnés de la nouvelle Calédonie. Il est complice et manifeste de tous les attentats commis par ~~le~~ contre les Républicains, depuis l'entrée des troupes à Paris, fin Mai 1871, jusques et y compris les actes actuels tant de l'intérieur que des lieux de proscription.

Je ne vous remercie pas de vos bonnes paroles et de tous les témoignages d'affection que vous me donnez. Je n'ai répondu jusqu'ici que par un mutisme absolu qui ne prouvait certainement rien. J'ai pensé des milliers de fois à votre petit groupe londonien et à son avenir. Quand et comment reviendront-ils ? Je n'avais pas l'ombre d'une idée à vous donner, et aujourd'hui encore, tout est obscur. Donnera-t-on l'amnistie plénière ? Je n'en crois rien. Tout à la fois haine et peur. Je crois à leur obstination et à leurs complots contre la République et les Républicains. Ils ne céderont pas, ils établiront la Monarchie. Donc, il faut parer le coup, et se tenir prêt à la riposte.

Il y a un an, naturellement, cet ordre de pensées n'était pas encore au monde. Tout autre était la réflexion des Républicains. Ce n'est guère que depuis septembre que la crainte des Complots opportunistes m'est venue en tête. Mais elle grandit constamment et m'obsède de plus en plus.

Non ! ces gens-là ne peuvent pas être vaincus. Ils ont fait trop de mensonges, trop de perfidies, trop de félonies. Ils se sont armés trop barbares, trop féroces pour ne pas trembler dans leur peau. Il ne faut compter que sur leur rage et point sur leur conscience. Les opportunistes n'ont jamais su ce que c'est que la conscience.

Je finis par un mot sur mes papiers et manuscrits quelconques. Je vous serais bien obligé de me les renvoyer par notre ami, et je vous remercie chaudement de les avoir redemandés à Jersey. J'en étais inquiet et depuis longtemps. Je n'ai pas trouvé très-amical d'ouvrir le contenu des paquets confié par un ami prisonnier à un ami partant en liberté, de copier et recopier tous ces manuscrits, de les communiquer à droite et à gauche, &c&c. Toute cette aventure m'a causé beaucoup de peine. Je voudrais bien retrouver tous les papiers. Quelques-uns sont rentrés, mais c'est assez

peu de chose sur la quantité totale. je vous remercie encore d'avoir sauvé ces épaves d'un naufrage définitif. j'ai perdu bien des manuscrits déjà. c'est un des plus grands déboires de ma destinée de proscrit.

Je suis quelque peu inquiet sur nos moyens de correspondance. il faut toujours en passer par la poste, sauf les occasions directes, qui ne sont pas fréquentes. ma sœur n'a pas de moyens plus sûrs que les miens. ses connaissances sont suspectes à l'ennemi.

Tâchez, si c'est possible, de combiner avec notre ami quelque voie sûre en qui nous puissions avoir confiance. La situation désormais n'est plus incertaine comme elle l'a été long-temps. Les partis sont en présence et se regardent dans le blanc des yeux. Pourquoi pas aussi dans le noir des lettres, quand on les a sous la main, comme nos ennemis les ont?

Ma sœur, bien entendu, a eu sa part de votre lettre et ne m'a pas ménagé les témoignages de son affection à votre endroit. Elle n'aurait pas fait attendre sa réponse si longtemps que moi. mais une femme et un homme sont deux. je ne me sentais pas le besoin de prendre la plume épistolière, tant qu'il n'y avait que de bonnes paroles à échanger. En ce moment les affaires s'engagent. attention!

Quand je pense aux mystifications opportunistes, je ne suis pas tranquille. mais n'exagérons rien, pas même la prudence, dont l'excès s'appelle la timidité, ou la peur, ou la poltronnerie, ou d'autres substantifs désagréables.

Est-ce que vous ne connaissez pas en France des hommes, jeunes ou vieux, capables de faire des conférences, c'est-à-dire des discours en réunion privée, pour remuer un peu la fibre du public? nous sommes pauvres en auxiliaires de cette tenue. On ne peut pas tout avoir. je n'écris à nos autres amis que quelques courtes lignes. ils verront l'ami commun qui leur tiendra des discours au moins équivalents à mes discours écrits. mes plus vives amitiés, mon cher ami, et tous mes remerciements de votre solid. affection. — Blanqui

n° 35 Paris, Lundi 19 janvier 1880 843

Mon cher Citoyen,

ma sœur me fait part de vos chagrins de famille. j'ai lu votre protestation contre l'abus qui a été fait de votre nom à propos l'occasion de l'enterrement de votre père.

vous avez peut-être pris trop à cœur cet ennui. C'est assez peu l'usage des réactionnaires de faire des mécaniciens ou des nichons avec des choses qui jouissent de leur respect. je doute fort qu'il y ait eu rien là d'intentionnel. il est plus probable qu'il s'agit simplement d'un de ces clichés qui figurent au bas des lettres mortuaires: "Priez pour lui — Requiescat in pace, &c". Dans tous les cas votre absence vous mettait à l'abri de toute éclaboussure.

Ce qui est sérieux et me peine, c'est l'état de souffrance physique et morale de votre mère. Le remède à ce mal serait, il me semble, une prompte entrevue. Le voyage de Londres lui sera-t-il possible? C'est la question.

Je ne sais s'il vous arrive là-bas sur la situation politique d'autres renseignements que ceux des journaux. nous n'avons de plus ici sur ce sujet que la connaissance des divisions toujours croissantes du parti Républicain. C'est pitoyable et menaçant. il n'y a aucune énergie. Rien que des flots de paroles et de gribouillages. on se dispute ainsi avec acharnement une succession qu'on croit ouverte,

et qui pourrait bien échoir à quelque monarchie moins bruyante, mais plus avisée et plus en mesure.

De toute évidence, les hommes qui se rattachent au gouvernement sont monarchistes. La plupart l'ont toujours été, le petit nombre qui a pu être Républicain autrefois, a cessé aujourd'hui de l'être et ne laissera pas vivre la République.

Le gouvernement lui-même est en pleine conspiration, et se tient prêt à restaurer la monarchie. on n'accordera aucune des Réformes ou des libertés promises. on n'a garde de mettre les armes aux mains Républicaines. Grévy relèvera le trône, soit par une révision de la Constitution, soit par à l'aide des élections de 1881 qui seront réactionnaires, en haine du Collectivisme qui fait peur et qui est impuissant. On n'en est pas là encore, mais on marche vers le dénouement.

En attendant, tout le monde parle ou fait des journaux. Les journaux sortent des pavés. qui n'en a pas, ne compte plus. c'est notre cas, n'ayant pas un chiffon de papier imprimé.

nous poursuivons toujours l'amnistie plénière. mais le public faiblit. les journaux fléchissent aussi. nos meetings également deviennent rares, par la fatigue de l'insuccès chez les auditeurs. nous n'avons pas le talisman par excellence, le journal.

je vous prie de faire tous mes compliments aux amis, Eude, Gois, et à ceux que j'oublie, si j'en oublie. je crains fort que votre retour ne soit pas proche. Personne ne restera après vous, et vous resterez peut-être après bien d'autres, qui ne resteront pas.

ne pense pas qu'aucun de vous se fasse illusion à cet égard. L'amnistie complète peut seule vous ouvrir la France, et Grévy n'en veut pas. il est le plus acharné parmi les contre-révolutionnaires. il l'a toujours été. mais on ne le connaissait pas. son jeu perce désormais, et il deviendra aussi haï que Mac-Mahon. et en plus hypocrite, ce qui contribue à charger sa note.

Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles,
et croyez-moi de vos meilleurs amis.

Blanqui

Paris, Mercredi 19 mai 1880 945

je partirai demain soir jeudi, pour arriver Vendredi matin. je me suis laissé dire que vous aviez une grande réunion fixée le vendredi soir. je serai donc à temps ~~de~~ rien pour y assister, du moins pour qu'on puisse y lire mon adresse aux lyonnais. ce sera une œuvre plus que médiocre pour deux raisons, mon état maladif et un peu de fatigue, mais surtout à cause de l'impression violente que j'ai reçue de la mort si brusque de ma sœur et de la vue de son cadavre. je ne me croyais pas si peu maître de moi.

~~Si mon arrivée Vendredi matin seulement vous paraît trop tardive, télégraphiez à Martin, ou à Benoît.~~ Dans ce cas, je n'aurais pas terminé mon travail, s'il faut partir hâtivement. j'irai plus vite en travaillant ici, étant chez moi où je suis relativement tranquille.

il est sept heures du soir. ma lettre vous arrivera demain tard. j'arriverai donc vendredi matin à 4 heures 6 minutes. je prends ce train pour avoir encore quelques heures de travail disponibles. je travaillerai à la lumière dans ma chambre qui reste sans soleil assez tard, quoiqu'il se lève à 4 heures. s'il fait jour meilleur heure tant mieux.

Rue Tholozan, 10

946

Catalogue de

Manuscrits

E

5ème Paquet. Composé de 4 petits paquets séparés.
1er Petit paquet : délégations ouvrières à Londres — 2° lettre imprimée de Ledru Rollin — 3° Brochure réactionnaire sur le 15 mai 1848. — Gavroche V. Hugo Mme S.
2ème Petit paquet : Procès du boulevard St Michel de 9bre 1867 à mars 1868 manuscrits, défense. — 2° Congrès international des Etudiants à Bruxelles avril 1867
3ème petit paquet : Les correspondances de Paris à Bruxelles. — Correspondances de Bruxelles à Nantes — divers articles de la ligale, Rubenstein, affaire de St Génois — lettre à Pyat. — 4° adresse des ouvriers aux étudiants sur la discussion du Sénat mai-~~juin~~ 1868. 5° un discours à Fontevrault. 6° 2 lettres à maître Bigot, mai juin 1868.
4e petit paquet : les articles relatifs au procès du Boulevard St Michel 1866-67. 2° des Cortès de Tridon — 3° Proclamation 1830. 4° un enterrement sans prêtres. — 1° billet à Charavay Belle de (autographié par Mirecourt) dans la biographie M. 2° une chansonnette sur Noël par un Etudiant.

Je n'ai pas eu le temps de prendre un double de ces listes sur le contenu de tous les divers paquets que j'ai visités successivement. (J'entends par divers paquets, la totalité des ouvrages et non les 5 derniers paquets ci-dessus seulement, que je n'ai pas ouverts, excepté le 4ème qui était décacheté.

1er Paquet. Contenu des 5 Paquets de grosseurs différentes.
Sorcellerie — Lettre de Necker 27 août 1865. plusieurs copies — Hypatie —
Rapport de Février 1832. Original — Quelques pièces du procès de 61 —
Plusieurs notes sur les Ballons — Les Epreuves Sylvestre (imprimé —)
Trois Cahiers de notes Statistiques.

2ème Paquet —
Biographie de Carnot par Bierné (original) — Copie de cette biographie
Biographie de Pelletan par Gambais (original) Biog. de Havin par Bayal original
Biographie d'Ollivier par Mme original.)
Manuscrit Losson — Manuscrit Marchand — Plan d'un roman par Vésinier
Notes diverses prises par Gambais — Vaissier — Bierné — Coupure de journaux
Notes prises par Bierné dans les journaux de 48.
Partie du brouillon Pelletan — Brouillon d'une préface des biographies en double
Notes sur le Jésus de Renan —
Article Labbé sur les Philosophes } en double ailleurs.
Fragments, citations notes scientifiques } cette note en accolade se trouve écrite sur le paquet)
Petit cahier fragments, formules — en double ailleurs —
Extrait d'une lettre écrite aux Veillées du Peuple —
Lettre au siècle avec signature, 2 exemplaires

3ème Paquet — Carnot — Biographie — 3 exempl. demi-brouillons
Pelletan — Biographie, copie de l'original Gambais
d° d° 1re composition
Manuscrit de l'Evasion — Chapitre de Bréa à part.
Manuscrits en double de tous les articles de Candide.
Le Père Gratry, original d'Ouimus.

Manuscrit de la Préface des Hébertistes

Affaire des Écoles (Xbre 1865) 2 cahiers — Lettre à Maillard. 6e avril 1852.

Lettres de Valence, Xbre 1865 et 51ers mois de 1866 — L'Émeute de Valence 17 janvier 66.

Discours de Bourges seconde partie. — Lettre à Tessy (Piquiers) 6 9bre 1852

Guerre de Crimée février 1855. — Tibère, les Césars, 9bre 1855.

Trois mois de Misère — La Réaction — la presse — la Montagne.

Petit cahier — formules, armes et projectiles — Machiavel, me italien.

Brouillon de la biographie Lanjuinais — Rapport aux Amis du Peuple, février : 32, copie

Lettre pour Villeneuve sur un prétendu outrage à la morale publique —

Lettre à Wiertz, 1865. — Sur le drapeau rouge et lettre à Scheurer.

Les Martyrs de la pensée de Tisdon. — Extrait de la tribune du Peuple

Correspondance parisienne 1866, (imprimé) — Avis au Peuple — Adresse électorale 7bre 1848 — imprimés — Correspondance Électorale 1863.

Révolution de Février, commencement d'histoire.

4ème Paquet.

Sur le libre arbitre : 1868 —

Idée de Dieu brouillon de l'ouvrage 1868

Commencement ~~[illegible]~~ de la brochure

Les d'Orléans en Espagne — Article de la Cigale 1868

Programme de la Renaissance 1868 (Je ne vois pas non plus ce programme dans le Paquet

Facienda —

Adresse aux Italiens sur Monti et Tognetti 1868.

~~Commencement du brouillon de la brochure 1868~~

Procès de 1861 — complet cartonné.

Ces deux documents ne se trouvent pas dans le 4ème paquet — Il a été décorcheté et n'est plus au complet. — Je le referme après avoir pris connaissance du contenu — Je n'ai pas défait les 4 autres qui étaient cachetés et paraissaient intacts. J'ai seulement copié la note des contenus collée sur chaque paquet

18 7bre 1869 549

1 Cahier Philosophie — 1 cahier Politique 21 7bre 1869

23 mars — 1 cahier Extraits et citations —

1 Paquet renfermant divers cahiers : 1° ce qu'on doit faire après une révolution — 1 Cahier de brouillons Extraits — 1 petit Cahier au Crayon extraits de journaux — 1 petit cahier, suite du G, commençant ainsi : les économistes ont pris l'habitude de dire que les sauvages vivent en communauté, de là conclusion — 1 Cahier intitulé centralisation, suite

1 cahier notes, extraits de journaux 14 8bre 1867

1 Cahier Notes extraits de journaux

1 Cahier Capital et travail, Prologue Copiée

2 Cahier capital et travail N° 1 Copié

2. 2 — 3. 4 5. 6. 7. 8.

La caisse d'épargne — Copié

22 mars 69 — 1 Cahier Commençant : C'est aujourd'hui un axiome que les contemporains n'ont pas qualité pour écrire l'hre

8 avril — 1 Cahier Commençant : La source du Progrès est dans la communication de la pensée —

Les Cahiers du Libre arbitre — Fatal, Fatalisme —

1 Cahier — Commençant : messieurs je prends la parole obsédé de doutes pénibles &c. Beaucoup de notes et d'extraits de journaux.

Une série de 8 Cahiers. L'Egoïsme, l'orgueil l'accroissement de la population. — Lettres, extraits de journaux

1 Cahier Positivisme — Le Libérateur

1 cahier : à les brutalités sentimentales du Dieu juste l'homme répond.

1 cahier : à les brutalités sentimentales du Dieu juste l'homme répond

1 Cahier feuilles de Belle-Île sur la morale et la science
64 cahiers copie Chapon
Lettre à Maillard
Extrait de Cantor
Hte de 2 révolutions de Vaulabelle
École anglaise l'individualisme
Adresse de 1848 au gouvernement provisoire
Réunion de Belle-Île avec plan
2 petits cahiers de notes (Fribourg 1866)
Pelletan – Carnot Lanjuinais
Une page de Renan sur les Égales humaines
Manuscrits sur la sorcellerie
Biographie Olivier
d° – Les journées de Juillet
Une page de Mazzini contre la philosophie du 18ème s.
Manifeste de Rouen
Défense des Bourges 2ème partie
Allocution à l'Enfant Marine

550 7

1 – Lettre de Jzé au Conseil souverain – répétiteurs – La République Lorie – par le Républicain de Montpellier
2 – Gaulois du 16 février 1872
3 – Le Petit Marseillais, 17 février 1872
4 – Bien public, 18 février 1872
5 – Liberté, 18 février 1872
6 – Liberté, 18 février 1872
7 – Tribune de Bordeaux, 17 février 1872
8 – Liberté, 18 février 1872
9 – Constitutionnel, 18 février 1872
10 – Moniteur universel, 18 février 1872
11 – Constitution, article relevé par la Tribune de Bordeaux du 18 février
12 – Tribune de Bordeaux 18 février 1872
13 – Messager d'Anjou, 18 février 1872
14 – Indépendance de Nantes, 18 février 1872
15 – Petit journal répété par l'union nationale de Montpellier, 18 février 1872

20 février 1872 551

1 – Papiers et adresses, lettre à Pierre Denis (en un petit paquet cacheté)
2 – Lettres de Famille. 4 derniers mois de 1868 (paquet cacheté
3 – 64 petits cahiers copiés par Louis, plus un de la main de M – avec table
4 – un paquet renfermant divers gros cahiers, dont voici les titres :
  N° 1 – Capital et travail – Prologue (copie). — voir le n° 2.
  N° 2 – Economie sociale, 6 8bre 1869, avec table à la fin du cahier.
5 – cahier sans numéro d'ordre, avec titre : les Caisses d'Epargne
6 – cahier avec titre : Politique, 21 7bre 1869
7 – cahier renfermant des extraits de journaux, 1869 et 1870
8 – cahier intitulé : Philosophie, 18 7bre 1869, avec citations de journaux, 69, 70
9 – un cahier 8 août 1869, discours au Congrès de Lausanne
10 – un cahier avec titre : quid au lendemain d'une révolution ?
11 – Cahier sur la grève, 17 octobre 1869
12 – Cahiers D – E – F – un cahier d'extraits et de citations, 22 mai 1870
13 – 1 cahier, mai, avril 1859 – un cahier, 22 mars 1869
14 – 2 cahiers 28 juillet 1868 – Fatal, Fatalisme, Fatalité. (copies)
15 – 1 cahier, capital et travail, N° 4, suite de l'Economie sociale
16 – N° 5, suite de l'Economie sociale
17 – Sept cahiers de fragments politiques – 1
18 – Biographies Talleyrand et Carnot
19 – 1re Série, 8 cahiers de l'année 1868, 1869
20 – 1 cahier, libérateur de 1864
21 – 1 cahier, Positivisme, Cerveau
22 – 1 cahier, 4 9bre 1868
23 – cinq paquets de grosseurs diverses, avec nomenclature du contenu
24 – Quinze cahiers de A à O, numérotés par articles, de 1 à 346

Nos	Suite du Cahier C	Pages
28	Doctrine de Laotsen – Pathos inénarrable	21
29	Deux ou trois réflexions sur le Christianisme	22
30	La religion de l'île de Saou (Sonde), paganisme absurde, dit Cook, peuple honnête	22
31	Six ou sept maximes ou réflexions de Domat, Laplace, &c	23
32	La Religion est un marché individuel entre l'homme et Dieu	23
33	Les Escamoteurs de Révolution – Le peuple dupe jusqu'à la bêtise	24
34	un mot de Rouher : "il faut ruiner l'industrie des journaux" – dit en 49	24
	Cahier D	
35	mémoire de Rochard – Variations scientifiques, changements perpétuels	1
36	La Bible, livre exécrable, tonneau inépuisable d'ordures	2
37	Le Christianisme et l'opium. Le Christianisme, le pire des poisons	2
38	Le Christianisme, Dumolard de quinze siècles	3
39	Cinq notes : Lassalle, un mot de Dupin aîné, l'amour-propre, le Christianisme – ses effets	4
40	La guerre de 30 ans. – atrocités du Catholicisme – La Styrie, la Carinthie, la Carniole	5
41	L'opération Césarienne, dans la Médecine Catholique	6
[illegible]	Éloge de Tiedmann par Flourens. – Le Cerveau – rabâchages psychologiques	
43	Ammien-Marcellin – Faste scandaleux des papes au 4e siècle	8
44	Henri Heine – Sur une séance des Amis du peuple en 1832	9
	Cahier E	
45	Poursuites contre les Baptistes, les protestants, l'Église Française sous Louis Philippe	1
46	L'assemblée Législative a supprimé le 6 juin 1850 le droit de réunion électorale	1
47	Tentative suprême de liberté générale en 1848 par les Révolutionnaires. C'est la dernière	2
48	La Dupinade, chant burlesque en 17 stances	2
49	Le Christianisme conserve les gladiateurs et introduit la castration – 4e et 5e siècles	3
50	Le chanoine de 36 ans à Tours – Les Chouans de Fontevraux – Les pâtés de Thon à 20 f.	4
51	L'invasion de l'Empire Romain au Nord-Ouest et au Sud-Est, Odin et Moloch	4
52	Les pères de l'Église des 4e et 5e siècles – (Ammien Marcellin – Henri Heine, répétition)	5
53	quatre scènes du jour (1863) – Pologne – Girardin – Le Temps et le Siècle – Laurent Pichat	6
54	L'Héroïsme du peuple devant la faim, d'après Marc-Bayeux – quelques observations là-dessus	8
55	il faut être poisson dans l'eau et oiseau dans l'air – Sur les ballons	9
56	Les Déicides de Cohen – atrocités chrétiennes et juives	10
57	quelques ~~not~~ indications sur la biographie de Mr Drouyn de Lhuis	12

2e Série Numérotages de Quatre cahiers cotés A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, J, cotés aussi par les chiffres 1, 2, 3, 3 bis, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14.

(552)

Nos		Pag
	Cahier A	1
1	Tertullien.	2
2	Aurélien appelé en aide par les Evêques contre Paul de Samosate, Evêque	2
3	Formule d'excommunication contre les récalcitrants : Visum est nobis et Spiritui Sancto	2
4	L'organisation despotique, force du christianisme, dès sa naissance	5
5	L'Eglise au cinquième siècle, par Albert de Broglie	6
6	La persécution japonaise	7
7	L'organisation faite par Jésus-Christ ; les 12 apôtres, les 72 disciples	8
8	Prétendue impuissance des Païens contre le christianisme — Albert de Broglie	8
8	Observations sur l'ouvrage d'Albert de Broglie, de la page 8 à la page 24	8
	Cahier B	1
8	Suite des observations sur l'Eglise au 5e siècle, par A. de Broglie — page 1 à 7	7
	Mailles serrées du christianisme — Les jésuites, vrais représentants de la tradition chrétienne	7
	Sur Jéhovah, le Dieu non-local de Renan, dans sa note sur Lassen	8
	Le christianisme, ennemi mortel de la civilisation.	11
	Prétendues langues-mères.	
	Quelques notes sur des notes burlesques écrites en marge d'un ouvrage de Renan	1
14	Statistique Franco-Belge	13
15	Prétendue suppression de l'esclavage par le christianisme — Superstitions — Ruine	13
	Cahier C	
16	L'Agriculture Nabathéenne. (Article de Candide)	1
17	Diverses notes sur l'ouvrage de Renan, Les langues sémitiques — page 5 à page 11	5
18	Théories politiques et sociales de Renan (Essais de Morale) notes sur ces théories	11
19	Violences juives et chrétiennes. — Les consciences catholiques	13
20	La peste chrétienne — L'Europe l'a traversée sans en mourir	14
21	Caractère anti-social et affreux égoïsme de l'Esprit chrétien	15
22	Vandalisme et fureurs des chrétiens sous Constantin, Théodose, &c (notes sur Alb. de Broglie)	1
23	Despotisme des apôtres, des Evêques et des prêtres	17
24	Discours de Saint-Antoine aux visiteurs de la Thébaïde — L'usure à mill milliard p%	18
25	La jeunesse de Charlotte Corday	19
26	Atrocités des Espagnols au Mexique dans la guerre de l'indépendance auto da fé.	21
27	Le nom de Dieu ne se trouve que dans les religions révélées	2

	infâmies réactionnaires du Roman les Enfants du Siècle dans le Temps de Mai 1863	12
59	Denis Lagarde. Sa Démission en Mai 1863 – 36 ans secrétaire du Palais-Bourbon (283)	13
60	– Paroles de Peyronnet, dans la discussion sur la loi du Sacrilège	14
61	La liberté de discussion pour les doctrines qui reconnaissent cette liberté	15
62	Le Siècle propose de demander aux chinois du Bleu de four, pour les passer au Bleu –	15
63	Série des attentats contre l'instruction primaire, janvier et mars 1850, 52 et 54 –	15
64	Daremberg, médecin jésuite, professe que l'Hôpital est la Providence du pauvre	15
65	Belle-île, matinée du 6 mai 1863, après la nuit de l'évasion. L'alouette	16
66	nomination de Renan à la chaire d'Hébreu – Mort de Damiron	16
67	nombre total des jésuites, fin 1861, d'après la Statistique de leur Général, 7,231	16
68	Polygamiste et Polygame – Discours de Billault sur la propagande Franco-chrétienne	17
69	Discours de Ch. Dupin sur la Société St Vincent de Paule	17
70	Discours de l'archevêque de Varsovie : toute autorité vient de Dieu	18
71	apostrophe de Napoléon, à propos de l'université et de l'Education – L'athée, on le mitraille	18
72	abolition de l'esclavage par le christianisme qui en est venu à bout en 1800 ans, dit Cochin	18
	Le Bouddhisme, par Williams Milne, missionnaire protestant. Philippique grotesque	19
4	Les jésuites en Chine. Leurs procédés. Ne lire que d'après les prêtres – brûler tout autre livre	
75	Les commandements du Décalogue, extraits du Rituel Egyptien.	20
76	Toutes les Révolutions trahies et vendues par les modérés. Répétition éternelle	21
77	Deux procès curieux, celui d'une juive à Clermont-Ferrand, et le procès Plassiart –	21
78	Question des races.	22
79	Le bonheur n'existe que pour l'enfance	22
80	Spinosa enivré de Dieu, d'après J. Remy – De quel Dieu	22
81	jugement de Brigham-Young sur la France qu'il trouve impie et dure d'oreilles –	23
82	"Pourquoi instruire le peuple, laisser écrire, laisser lire ?" Paroles rapportées par St Marc Girardin	23
83	Dieu Personnel et Dieu impersonnel	24
84	Cromwell, Réacteur et Conservateur	25
85	Mgr Morlot de Tours et ses mandements en 1844	27
86	Bulletin et Cartouche, tout se place	27
87	Veuillot, Espagnol par le fond, très-Français par la forme	27
88	plaintes amères du sieur Ch. Dupin sur le patois des orateurs à la Législative	28
89	Souffrage des jésuites, moins sûr que celui des champignons	28
90	Communisme humanitaire, reproche de certains historiens femelles, assez communistes	28

11	on s'attache à son drapeau par la défaite.	28
12	Discours de Garibaldi à Palerme - juillet 1862	29
13	les mots ennemis des idées.	29
14	Hypothèse courante sur le soleil, corps opaque environné d'une atmosphère lumineuse, fausse	29
15	De l'astrologie et de la Magie par Maury - sombres effets du Christianisme	30
16	Le Congrès de Malines - Paroles de Czartorisky	31
17	Constantin Païen et Chrétien à la fois, placé au rang des Dieux après sa mort	32
18	Mandément du Cardinal Gousset (29 juillet 1863) contre la vie de Jésus, par Renan	32
	Cahier F	
99	article impudent de Girardin sur le changement d'opinion	1
00	Lettre de Louis Blanc contre les hospices d'enfants trouvés	1
01	Procès à Lyon de deux maitresses d'atelier pieuses et meurtrières de leurs apprenties	1
02	Decret du Comité national secret de Varsovie en 1863 (7 avril)	2
03	Lettre de Napoléon à Mr de Champagny en 1805 sur Lalande	3
04	avertissement au temps pour un article Prévot - Paradol sur le serment	4
05	Fabrique de Châtellerault. Détails des salaires	4
	Pêche à la ligne. — Population de l'Italie en 1862 (sans la Vénétie et Rome)	1
07	antiquités mexicaines, détruites par les moines et les missionnaires	5
08	Tartine sur la nécessité de s'abstenir de toutes représailles.	6
09	L'insurrection Polonaise, toute féodale et jésuitique	6
10	Guerre déclarée à l'enseignement du Latin	7
11	article Weiss, des Débats, en l'honneur de la force et contre le refus d'apostasie	7
12	Rapport de Ch. Dupin sur l'Algérie - injures à la Révolution	7
13	Misérable lettre du Général Dembinski. Chauvinisme ignoble	8
14	Encyclique du Pape aux Evêques de la Nouvelle-Grenade	9
15	Lettre d'un prêtre Alsacien sur les orages diaboliques	9
16	La proposition de l'abbé Moigno: "Tout nombre est essentiellement fini	9
17	Lettre tartuffique de Garnier-Pagès au Siècle sur le voyage de Nice	10
18	autre lettre jésuitique de Garnier-Pagès sur l'Etat de siège en 1848	11
19	Lettre de Jules Favre pour appuyer la candidature de Garnier-Pagès	11
20	La question du mariage des prêtres, défroqués, repoussée par l'ordre du jour, 21 7bre 1848	12
21	Lettre de Rouget de l'isle contre Carnot, en août 1797	12
122	Pétition d'un Capitaine Martin contre les écrits anti-religieux	

		Pag
123	Traite des Chinois au Pérou. 350 piastres par tête	12
124	Lettre de 95 ouvriers contre la candidature Tolain — Havin conservateur anti révolut	12
125	Proclamation de Carnot à Anvers en 1814, pour reconnaître les Bourbons	13
126	L'opinion nationale (15 Mars 1864) se déclare hautement dynastique	13
127	L'athéisme, attaque à la morale publique d'après le journal la France	13
128	Paroles de Thiers en 1863, à propos des candidatures électorales	14
129	Les Révérends pères jésuites, producteurs de coton dans la Sénégambie	14
130	Population du Royaume de Pologne en 1859, 4,852,055	15
131	Les origines du Christianisme par Renan, 4 vol. successifs	15
132	Série d'observations sur la vie de Jésus par Renan, Page 16 à Page 24	16
133	Commentaires d'un article Labbé sur la classe de philosophie	24
134	Suicide d'un ouvrier par misère	25
135	Diatribe contre la Révolution sous prétexte de liberté, par Girardin	26
136	Edit Pontifical, avec digression sur la Pologne en style d'inquisition	26
137	article Prévot-Paradol sur les trois nuances qui n'en font qu'une	28
	Encycliques, Grégoire XVI et Pie IX — Michel Chevalier sur l'instruction primaire	2[illegible]
139	Circulaire électorale du célèbre fabricant de Chandelles Adolphe de Milly, pièce curieuse	30

Cahier G

140	Ressources de l'Epargne en France depuis 1852.	1
141	Société de crédit intellectuel, proposée aux Saints-Simonniens par Enfantin	2
142	Le Mexique ancien et moderne par Michel Chevalier — histoire des Indiens et de leurs rapports	2
143	Discours de Thiers. Eloge de la garde mobile qui sauve Paris en juin 1848	3
144	Citation des écrits révolutionnaires par Girardin, panégyrique malin du penseur couronné	3
145	Rétablissement de la peine du fouet en matière criminelle par le Parlement Anglais	3
146	Série d'articles de Girardin, intitulée : Mr Prévot-Paradol et l'impunité de la presse	4
147	Feuilleton Marc-Bayeux. Prétendues scènes de juin	4
148	8000 couvents féminins en France. — Liste civile du sérail, 64 millions	5
149	Le code pénal Espagnol punit des travaux forcés l'abandon de la religion catholique	5
150	Discours de Dufaure à Nantes sur les journées de juin	5
151	Palinodies de Sauvestre	6
152	Prospérité publique, misère publique — grand nombre d'indigents à Paris	6
153	Extraits du livre de Cayla : les bons messieurs de Saint Vincent de Paule, pag. 7 à 12	7

54	Lassalle et Schulze – Delitzsch. Colonnie, Bourgeoisie d'habitude	12
55	Associations à crédit en Angleterre et en Allemagne – Le prêt de Bourgeois, le Trade	13
56	La réforme des couvents au 18me Siècle – abrutissement Sacerdotal de l'Empire Grec	15
57	Acte de baptême à l'Eglise une protestation qui ne pratiquait pas (en Tyrol)	15
58	Les premiers actes du gouvt provisoire – Escamotage visible dès le premier jour	16
59	misère des ouvrières à Londres. 17 heures de travail pour 1f,08c.	22
60	Procès de Sorcière à Arnouville – Bastid, La Guéronière, Chevillier	23
61	Discours du Cardinal Bonnechose, au Sénat, le 18 Mars 1865	23
62	Procès à Ancône de trois religieuses, Françaises pour exorcismes et cruautés	24
63	Arithmétique du Monde sur les Victimes de la Révolution	24
64	L'économie politique proposée comme le meilleur remède contre le Socialisme	25
65	article impertinent de Vaudillard sur Proudhon	25
66	Tartine Laboulaye sur l'emploi de la force en 1848, au lieu des Tribunaux	25
67	martyrs de Gorcum – affaire religieuse du Mexique – Population de Madrid fin 1864	26
68	Lettre de Mazzini – Profession de foi Déiste, anti-Voltairienne – insolences	2
69	Déclaration jésuitique d'intolérance et d'inquisition du journal de Rome	2
70	avenir national du 8 Mars 1865 – Rapport Duruy sur l'instruction primaire	26
71	Lettre grotesque d'un ministre protestant sur la vie de Jésus par Renan	28
72	Population de la Suède – Norwège en 1863, 5,700,000	29
	Cahier H	
73	Bêtise des Bleus et des rouges, à l'approche du danger Bonapartiste – ne le nommez pas!	2
74	matérialisme et spiritualisme – Comparaison entre leurs résultats	2
75	La philosophie gouverne le monde – page 5 à page 8	5
76	les deux philosophies, Dieu personnel, Dieu impersonnel, l'occident et l'orient – 8 à 12	8
77	Lutte entre une philosophie qui tombe et une doctrine scientifique, hors de la philosophie	12
78	Visite à Ste Gudule, janvier 1860	14
79	Marc Monnier et les journées de Juin dans le Temps – La Vierge et la Sauvegarde	15
80	Garnier Pagès en réunion électorale.	17
81	anecdote sur Palmieri de Micciché en mer (Candide)	20
82	La Vierge-Marie exterminatrice des hérétiques, d'après l'abbé Combalot	21
83	Détails sur le procès Bréa, page 21 à 24	24

Cahier I

SSS

		Page
184	Le Christianisme est responsable du moyen âge, son œuvre exclusive	1
185	Raisonnements ministériels du Sieur Coquille sur le libre-penseur	3
186	Prophéties apocalyptiques du Sieur de Beaumigny, Rédacteur du Monde	3

Cahier J

		Page
186bis	La race ✝ Chrétienne persécutrice de toutes les autres races	1
187	une doctrine à proscrire, c'est celle qui proscrit	1
188	Le Jésuitisme anéantit les hommes et les nations Bologne, Espagne, Irlande, &c	1
189	Soie, officiers républicains cassés par Chanas — Gendarmes fouillant les paysans pour les livres	2
190	Les ballons n'ont pas de similaires dans les animaux — tous plus lourds que l'air	2
191	prise de Munster ✝ sur les anabaptistes — Massacre des hommes et des femmes	3
192	atrocités des juifs	3
193	Le Christianisme jeté entre deux Civilisations, tue l'une, est tué par l'autre	3
194	Condamnation de l'usure pour la forme, par le Christianisme — abbés prêteurs	4
95	Les Millénaires — Énervement des esprits par le Christianisme	4
6	Le Christianisme jugé par ses œuvres — Ses insultes aux Cadavres — Signe de Contradiction	5
97	Les livres arabes brûlés à Grenade par Ximenès — Rémusat dit qu'il faut respecter la religion du pays	7
198	— Razzia d'Écrits dans Loir & Cher — Calomnie de Dufaure à la tribune	7
199	Nordet déclare que le parti religieux n'a jamais demandé la liberté absolue	8
200	Effets du Catholicisme sur l'Amérique du Sud	8
201	une nation ne relève jamais les autels qu'elle a renversés	9
202	Effets délétères et destructeurs du Christianisme et de ses sectes	9
203	ni Hébertiste ni Dantoniste, pour blâmer la mort de Hébert et de Danton	9
204	misère du peuple à Lille — effroyable mortalité des enfants, 69 sur 70, de 1 à 5 ans	10
205	Extrait d'un journal modéré qui veut tout fusiller	10
206	ouvrage à consulter sur la Révolution de Février	10
207	Discours à Cernay, ne rien apprendre aux enfants du peuple et le faire travailler	11
208	Anathème aux Collèges par Richelieu — Partout les prêtres condamneurs l'instruction	11
209	Prières publiques pour les anamins de la bande Lemaire — Messes, pèlerinages, baptême	12
210	Les Rogations comme remède à l'invasion des Barbares, au 5e siècle	13
211	fabrique de soie, 300 ouvriers casernés, tous 4 sous — Unité de croyance nécessaire d'après de Maistre	13
212	Rome et ses divers rôles, ennemis les uns des autres	13
213	Protestation d'André et de Langlois contre l'avis au peuple	13
214	Lamartine dévoile dans le Bien public du 6 août 1848 son plan de trahison contre la République	14
215	Nestorius demande l'extermination des Hérétiques et offre en échange le royaume du ciel	14

Cahier K

16	Sermon du père Hyacinthe. Les athées ou les mitraille	1
17	Comité pour un monument à Lamoricière	2
18	Sur l'esprit conservateur des coopératives. ~~Ulrg~~ Mémoire des associations de Lyon	4
19	La loi sur les coalitions équivaut au bon plaisir de la poursuite	5
20	Description des caves construites dans l'annexe récent de la Banque de France	5
21	Le Siècle à propos d'une lettre de Bonnat	7
22	Langage de Perrachon, ouvrier coopératif, conservateur et anti révolutionnaire	7
23	Querelles sur l'ouvrage de Quinet La Révolution, entre Jacobins et Libéraux	8
24	Oraison funèbre de Bixio par Villemot	9
25	Réclamations de Perrachon contre le langage anti-révolutionnaire précité	9
26	Réclamation entortillée du père Hyacinthe sur son apologie de la mitraille	10
27	articles de journaux sur divers livres, La Révolution de Quinet, de Vermorel sur Carnot	10
28	Pension de 20,000 fr. accordée à Carnot, après la suppression du Tribunat	11
29	Phrase sur la Volonté suprême, dans le discours impérial du ~~26~~ 22 janvier 1866	11
30	article Audoy sur le Révolutionnarisme - Hypocrisies ordinaires	1
	Workhouse Anglais - Cochard, organisateur de coopératif, nommé membre de la municipalité à Lyon	
32	article Paul de St Victor sur l'hostilité des femmes contre la Révolution	1
33	Mr de Barante et Louis Blanc, partisans de la Décentralisation	13
34	Duvernois de la Presse, veut la liberté sans révolution	14
35	Feuilletons d'Oscar Commettant - articles Delord sur la Révolution de Quinet	14
36	Encore la liberté sans révolution, marotte de la Presse	15
37	Divers extraits des mémoires de Napoléon - le pape à Paris - la Polygamie, mariages forcés	16
38	Contradictions et palinodies de deux éditions différentes du Dictionnaire Bouillet	18
39	articles de l'opinion nationale sur la Révolution et sur Force et matière de Büchner	19
40	Les Dissidents Russes. Stupidités qui les divisent	19
41	L'Enseignement clérical et laïque. Discours du Baron de ~~W~~ Vincent	20
43	Tactique atroce pour férociser le soldat	23
44	Discussion au Sénat, 14, 15 février 1866. Discours à conserver	23
45	Eloge d'un Mr Weiss, panégyriste enthousiaste du Cardinal Granvelle	24
46	Correspondance ultra-catholique du Diario Mercantil de Valence	25
47	Fusillades et exécutions militaires en Espagne, de la fin de la guerre civile à janvier 1866	29
48	Voyage de Palgrave en Arabie - Condamnation de six Etudiants par la police correctionnelle	30

		pag.
249	allocution papale du 25 7bre 1865 contre les Francs maçons	30
250	Polémique de journaux à propos des athées	30
251	article Chatard sur l'Irlande, plein d'ignorance	31
252	De la science et de la nature, ouvrage Déiste, contradictoire et faible	33
253	Rabachiages de journaux sur les rouges et les bleus	34
254	article de Pelletan sur Proudhon dans la Revue des deux mondes, 15 janvier 1866	34
255	article Ouvergier de Hauranne sur les Etats-unis, même journal, 15 janvier 1866	37
256	Capucinades de Jules Favre, véritable sermon devant le Corps législatif	38
257	Prière fabriquée par Pie IX, "avertatur furor tuus à nobis"	40
258	En France, 40,683 prisonniers – Campagne au Japon – Réforme du Code civil, p. accolas	40

Cahier L

259	La Gauche proclame les vérités éternelles de la Religion	1
260	Poésie grotesque de Pontard donnée pour sublime par le Temps, 4 mars 1866	1
261	Eloge des capucinades de J. Favre par l'abbé de l'opinion Nationale	3
262	Statistique de l'instruction primaire par Sauvestre	4
	Siège de Gênes – Statistique des habitants de la ville par les Curés	5
264	Portrait des Polonais par Frédéric II	6
265	Sur la condamnation de la brochure de Villeneuve	8
266	approbation des actes du Gouvt par l'opinion national	8
267	histoire de Mme Montagu, héroïne légitimiste par Noailles – Canet	10
268	Boutique Catholique de Saints et de Vierges, almanach de 1866 à Valence	14
269	J. Favre définit Bonaparte le plus illustre représentant de la France	16
271	injures aux athées par Salvaing de Boissieu, Président de la Cour d'assises (Paris)	17
272	Sur les affaires de Clamecy en Xbre 51, Lettre de Mr Tenaille – Saligny	17
273	Messe de Listz à St Eustache, avec le Cardinal Bonnechose et Ollivier	19
274	Fragments sur Frédéric II – De la page 20 à la page 30	20
275	Le travail par Jules Simon, œuvre Cafarde	30
276	Tartine Déiste hypocrite et jésuitique d'un Mr Antony Meray	30
277	Feuilleton très équivoque d'About à propos du Catholicisme	32
278	Tartine Challamel – Lacour, espèce de jésuite protestant	33
279	article Seinguerlet sur les Sociétés coopératives	33

80	Diverses sorties contre le Catholicisme, par suite de l'affaire de Barletta	34
81	Discours jésuitico-protestant de Laboulaye à la Sorbonne, le 18 mars 1866	35
82	Bonne Scène Electorale de Vénalité à Tewkesbury	36
83	Séance de la société des gens de lettres, à propos du trésor littéraire de la France	36
84	Mort de Marie Amélie, une des plus méchantes femmes du Siècle	37
85	Clergé catholique en Italie, 161, 123 individus	38
86	Tartine amphigourique de Laurent (de l'Ardèche) le rénégat, à propos de l'athéisme	38
87	Pénalités exorbitantes contre le blasphème en Italie	39
88	Etrange discours du Sieur Comte de Mimerel, lu au Sénat par Mr Dumas	39

Cahier M

89	La démission de Mr Tardieu, troubles de l'Ecole de Médecine	1
90	communiqués et polémique, à propos des affaires des Ecoles, suite du Congrès de Liége	2
91	Toujours les mesures de répression contre les Etudiants - Extrait du Temps	3
92	Récit de la Patrie sur les troubles des Cours de l'Ecole de Médecine	4
93	ignoble article du Temps (Chronique du jour) contre les Etudiants. Vœux réactionnaires	5
94	article Chalanul-Lacour assez équivoque, chair et poisson, sur le Congrès de Liége	
95	Chronique du jour (du Temps), chantant la palinodie à propos des Etudiants	7
96	Bonaparte et sa femme sifflés et Hués par les Etudiants à l'Odéon	8
97	Discussion de l'adresse au Sénat. Discours du Cardinal Donnet; - de Boissy (Marquis de)	9
98	Suite et fin du discours du Sieur Comte de Mimerel (Voir le N° 288, ci-dessus)	10
99	Discours au Sénat: le Baron de Vincent - Maréchal Forey, - réacteurs furieux	12
00	Legs à Dieu par un Regt de Neuchâtel; le clergé le réclame - ignorance des masses en Italie	14
01	Discours au Sénat: Ségur d'Aguesseau, Bonnechose, Général Gémeau, Général Delarue	15
02	intrigues des libérouffles - Ollivier Candidat - Ministre	22
03	Massacre de Barletta	22
04	Discours jésuitique et ignoble de Dumas, athée qui rend sa conscience par intérêt	23
05	atrocités, massacres en Belgique sous Charles Quint	24
06	Lettres d'un laïque - allusion au discours impérial parlant de Volonté suprême	24
07	Les sept paroles, le Vendredi Saint, à la Madeleine. Las siete palabras, importation d'Espagne	24
08	Mazzini donné comme le terme extrême du Radicalisme, risum teneatis	24
09	Pourquoi ne serions-nous pas un peuple agréable aux regards de Dieu?" dit Laboulaye	24

Cahier N

10	Un Sieur Coninck, protestant, demande l'institution d'un dogme protestant orthodoxe	1
11	Société pour la traduction de la Bible par une collection de catholiques, protestants et juifs	1

		Pag.
312	27 Février 1866 – Discussion de l'adresse – Discours agressif de Thiers, toujours implacable 357	2
313	Discussion de l'adresse – Lamard, Bouffon premier rôle, Favre piteux, débuts de Chesnelong	2
314	Discussion de l'adresse – Discours de Guéroult contre le clergé – Capucinades de J. Favre	6
315	Pétition Coninck – Rouland, Chesnelong, La Rochejaquelein très-insolent catholique	11
316	Discussion de l'adresse – Stiévenart – Béthune, Philippique contre l'instruction	12
317	Discussion de l'adresse – Picard, Jules Simon, – Cassagnac, arrogant spadassin, discours curieux	14
318	San-Vicente Ferrer, Patron de Valence – sa fête à Valence	16
319	article Walras en faveur du coopératif, contre les Républicains hostiles à cet opium	17
320	article réactionnaire, Orléaniste et anti révolutionnaire d'Adalbert Thiers dans la Presse	18
321	article d'Ollivier dans la Presse – insolence d'un apostat, mendicité et bassesse	19
322	mariage de Catulle Mendès avec la fille de Théophile Gautier	20
323	Lettre de Russie sur Milutine, fonctionnaire Russe, influent, Robespierriste, &c.	21
324	Pétition pour qu'on ne puisse imprimer les œuvres d'un mineur, sans la permission des parents	23
325	La vie monastique et la vie moderne, article passable de Challamel Lacour	23
326	Construction d'une Cathédrale Catholique à Pékin – Son clocher dominera toute la cité	23
327	Notice nécrologique sur Parisis, l'Evêque de Langres, l'ancien curé de Gien	24

Cahier O

328	Discussion de l'adresse – Furie de Cassagnac – Pelletan – nouvelles capucinades de J. Favre	[illegible]
329	Histoire perfide d'hôpital dirigée contre les Etudiants et les médecins (chronique du Temps)	4
330	Erdan et ses correspondances d'Italie, doucereuses, perfides; encore un apostat celui-là	5
331	Scènes comiques à la Presse. Girardin remercié, Ollivier appelé, puis le journal vendu à Mirès	6
332	article Amédée Thierry sur St Jérôme, (Revue des Deux-Mondes) approbation des horreurs chrétiennes	7
333	La femme Hennemann égorge deux de ses enfants "qui seront heureux dans le ciel	8
334	Le Discours de Pelletan, avec son sphinx à la porte, en faction	8
335	Les Cyniques, Roman. Sortie contre la société Saint Vincent de Paule	9
336	Michelet, son jugement sur Diderot – Le donjon de Vincennes, Retz, Condé, Mirabeau, Barbès	9
337	à Madrid, un député demande des poursuites contre la publication d'un chapitre de Renan	10
338	Le Coopératif, par Lavollée – Diatribes contre la politique et le Socialisme	10
339	une fille de 15 ans dans le Finistère fait périr plusieurs enfants en bas âge	11
340	aveu d'Eug. Forcade: "Les capitaux prudemment accumulés durant les alarmes de la République	12
341	Sur l'homme et le singe, Les Fossiles du bassin d'aix, par Simonin	12
342	continuation de l'article d'Amédée Thierry – Le Pélagianisme à Jérusalem – abominable	13
343	Les martyrs chrétiens, d'après St Irénée, n'étaient que des gens de la lie du peuple	17
344	Le convoi d'une mère abbesse à Paris, les voitures pleines de Madeleines	17
345	Procession à Valence, pour la fête de la Virgen de los Desemparados – Vue du haut du Miguelete	
346	apostrophe à Pelle. Sur Proudhon – Les temps calmes et les temps héroïques.	

Troisième Série — Huit Cahiers — 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8. (558)

Numéros		Page
	Cahier 1. — Direct	
1	L'Egoïsme et l'orgueil, vices funestes — L'Egoïsme doit être solidaire —	1
2	Le catholicisme et Jeanne d'Arc	1
3	La pensée, courant électrique entre les hommes, intercepté par l'ignorance —	1
4	Auto da fé du 30 juin 1680. 118 personnes brûlées vives jeunes filles de 15 à 17 ans.	22
5	Mot de Guizot, contre partie de celui de Peyronnet	22
6	Le Panier aux ordures — Morale et philosophie — La femme torturée par le Christian	36
7	L'Hypothèse et la science — morceau pour le commencement	37
	inverse	
8	Fatalisme stupide du parti Révolutionnaire	1
9	appréciations sur le Christianisme (Belle-Isle, N° 25) — Prétendue Fatalité du progrès	1
10	Le jésuite est le dernier mot du Christianisme	2
11	De Potter — Tertullien — Saint Augustin sur la résurrection.	2
12	22 février 1868 — Mot de Rouher sur le matérialisme — Commentaire	2
13	Anerie du Devoir (de Liège) sur la misère	4
	Cahier 2 — Direct	
14	Naissances masculines et féminines — Résultats de la rupture de leur équilibre —	1
15	Naissances légitimes et illégitimes à Vienne (Autriche) 11,850 Lég 12150 illégit. —	2
16	article Villemot sur la lutte entre le Catholicisme et l'athéisme — Bascule	2
17	Société générale d'enseignement jésuitique — Noms des membres du Conseil	4
18	article Papillon contre Grenier, Chaulet — jésuitisme	4
19	Lutte à Berlin entre deux ministres protestants sur le mouvement de la terre	7
20	La Californie, par Alex. Holinski.	7
21	Troubles de la Charente — Viol d'une fille de 12 ans par un Curé	10
22	Rapport du Maréchal Niel sur le fusil — Chassepot.	11
23	article stupide de La Liberté (Belge) sur le 20e anniversaire des journées de juin	14
24	assimilation des procédés humains aux lois de la matière (Liberté Belge) — absurdité —	18
25	jésuitisme venimeux du Devoir (de Liège)	19
26	Galilée et Copernic —	20
	inverse	
27	Dépenses du second empire de 1852 à 1868 — dette publique aux deux époques —	1

		page
1er		1
28	Recette contre le mal de dents, très comique	
9	Lettre Syat, prétendu manifeste d'un Comité Révolutionnaire de Paris	2
10	aberrations extravagantes et dogmatisme outrecuidant en économie politique de la Liberté Belge	2
11	Convocation du Concile Oecuménique pour le 8 8bre 1869 – manifeste fienbond – ind. Belge, 5 juill. 1868	2
12	conscience, façon canine. – Prétendue insensibilité des animaux	3
	Cahier 3	
33	Lettre de Corbon et de Lesueur sur Lavaronne et sur Arras.	1
34	– annonce d'ouvrage – poursuites contre l'Internationale – Sociétés coopératives	1
35	Proclamation de Mazzini – Tortures dans les prisons – Lettre d'Aubry Secrétaire de Coopération	2
6	Pompeux éloge de la modération de l'Internationale par le Siècle – Coopératif égoïste	3
37	Courrier Français : Lettre de Garibaldi à Crispi – Réponse de Mazzini au Courrier Français	5
8	Courrier fr. – Sur la Dame, sur les Députés de l'opposition – contre le Siècle – pour le coopératif	6
9	Etats provinciaux par Desmarest, Fédéralisme – ~~Docteur~~ article Scheler sur un livre de Renan	7
10	– Sur la fameuse Algérienne – Monothéisme musulman – Le mot de Portalis	9
1	Rapport Devinck sur les délégations ouvrières – Agathon de Potter contre la Liberté	9
2	Scheler sur le 18 Brumaire. Doctrinarisme archi-bourgeois de cet article	9
	Pb. Instruction secondaire – Statistique universitaire et cléricale	10
14	Réception du père Gratry – Rapport Chaix d'Est-ange sur la pétition cléricale contre l'Ecol.	11
5	Liberté Belge – Lettre vigoureuse d'un matérialisme, répond aux injures de Dumortier	12
16	– Œuvre de la Ste Enfance. Vol des enfants Cochinchinois organisé par des religieuses	12
17	Le grand inquisiteur d'Orléans, affaire Grenier – Catéchisme des Colonies Françaises	14
18	Lettre de Léopold Giraud, le dénonciateur de l'Ecole de Médecine	15
19	La ligue de l'enseignement de Jean Macé – ni religion ni politique dans les livres	15
0	affaires cléricales, dénonciations ; Léopold Giraud, le docteur Bertillon, Anne dénonciateur	16
1	Population du Zollverein en 8bre 1867, (l'allemagne sans l'autriche) 38, 697, 344	18
2	Sur les missions Providentielles – Lenormier sur Letourneau – art. Burnouf, Revue des 2 mondes	19
	Cahier 4 – Direct	
53	Lettre à Burke sur la collaboration au journal des Etudiants	1
54	Courrier Français : Mœurs du jour – Hibrnité et Vieux Drapeau, arbitrage – Fanatisme des Gas	3
55	anecdote sur Nicholet, à propos de Saint Guido – 2000 fr. pour son article – Divers sujets	4
56	Treintenaire des maisons ouvrières de Mulhouse. – Théorie Darwin. Réf. à Vogt malgré les Cathol.	4
7	– Population de Bruxelles – Les généraux Arteaga et Salazar – Population de l'Irlande en 1861	7
58	Les Harmonies économiques de M. Lehardy de Beaulieu (Revue des Deux Mondes)	8
9	Livre militaire – Prodhon – Brochure Prussienne – Réponse à Prodhon	8

Numéros		Pages
60	Courrier Français ; article statistique sur l'agriculture Française	9
61	Pelletan à propos des d'Orléans – Carabine Winchester – divers faits dans le Temps	11
62	Galimathias Tiberghien contre l'athéisme, le matérialisme &c (Revue trimestrielle, juillet 1865) inverse	2
63	Charras sur les Palinodies de Carnot (Campagne de 1815)	2
64	article Potvin sur les nouvelles religions. – Religion planétaire de Cantagrel	5
65	– Revue trimestrielle, d'octobre 1861 – Divers voyages – Barth en Afrique, trad. chez Lacroix	7
66	Sur le coopératif, le congrès de Genève et les ouvrages y relatifs	8
	Cahier 5 Direct	
67	Composition de la Municipalité de Paris, pendant la période Révolutionnaire	1
68	Poignez Vilain, Oignez Vilain – Fortunes des administrateurs du Crédit Mobilier	1
69	Crétinisme religieux de l'enseignement primaire – Enfantin à Ste Pélagie	2
70	Fulgence Girard, jésuite avoué – Les Catholiques au Congrès de Genève – Le Magnificat	3
71	journal des Débats, 22, 23 aout 1867 – articles Bersot sur la philosophie moderne	4
72	Prétendue impuissance de la compression, Rengaine. – 25,000 cours d'adultes en France	4
73	L'Empire d'autriche, à l'état de matériaux disponibles et de succession ouverte	5
74	Programme d'études générales pour le peuple – Population de Rome en 1867	5 et 6
75	Marie et Vermorel sur Dufraisse, avenir national 27 7bre 1867 ; Courrier Français, 24 7bre 1867	6
76	Dette publique en 1868 – Comité du congrès de la paix à Berne	7 et 8
77	Diverses publications et articles de journaux sur les Congrès de Lausanne et de Genève en 1867	9
78	Coopératif. – Marx – Force de l'armée Prussienne – Cluseret – Tolain – Audet, sur le Coopératif	10
79	Les missionnaires maîtres en Cochinchine – leur tyrannie. – Les autres cultes proscrits.	11
80	Saint-Jérôme, la terre-sainte, par Amédée Thierry, 2 vol. – article du Temps	12
81	Les Fénians – Le Coopératif – La Contre-guérilla Dupin – Comité central de la ligue de la paix.	12, 13
82	Tolain et ses clients. – articles contre-révolutionnaires du Courrier Français, 10 8bre 1867	15
82 bis	Série d'articles – Pierre Denis, Robinet, Cluseret, Vermorel, Mazzini, Randon, Quinet, Lesaby, Tolain	16
83	– Lettre de Blanqui, fils de l'économiste – article archi-Prussien de Duchêne sur la frontière du Rhin	17
84	Lettre d'Enfantin sur le Christianisme – Etudes sur les Berbères et le moyen âge (Littré) Faussetés	17, 18
85	Courrier Français – articles divers. – Cluseret et Vermorel – Carlos Rubio sur Prim – Dufraisse – Crispi	19
86	La conférence de Salzbourg. intrigues, démentis – Discours de de Paepe à Genève, singulier en politique	20
87	Mentana – Le Cimetière Montmartre – Guéroult contre le catholicisme, Tolain sur l'ouvrier – Machine	23
88	Coopératif – Diatribe de Proudhon – apothéose de l'individualisme, du self-help – La réaction favorable au coopératif	24, 25
89	Proudhon et l'hétérogénie – Banques Schultze-Delitsch – Propriété en Angleterre – Etats du pape	26, 27
90	Dette publique, part de chaque gouvt. – Proudhon et l'hétérogénie – Coopératif. – Lansquenets racolés	29, 30
91	Coopératif – nouveau bureau de l'internationale – Livres militaires	30
	inverse	
92	– Lettre au Phare à propos de Gervais (de Caen) – Jules Favre et Guéroult contre le matérialisme	1, 2

93	La Boulangerie coopérative et son protecteur innomé - Quel protecteur? mystère - Coopératif.	4
94	Lettres de divers Evêques à Dupanloup - Préface de Büchner pour son livre Force et matière	6
95	Budget de Paris, 245 millions. - Casernes nouvelles. - Protestation des athées (opinion nationale)	7 8
96	Procès Naquet - La loi sur l'armée - Protestations des athées contre Favre Guéroult.	8
97	1er Mars 1866, discours de J. Favre contre l'athéisme - Lettre de Villeneuve Jne - adresses des coopératifs	9
98	Cluseret, le Spencer-Rifle, le Henry-Rifle - article Rane du Nain jaune - Poursuites contre l'Internat	10
99	insultes de Duchêne contre le matérialisme - Le Pape, Tertullien et les parures des femmes	12
100	La messe comtiste - L'impudence du Docteur Frédault - Le livre de Ségur, la Foi et la science	14
101	Protestation Pyat contre l'exécution des trois Fénians - Procès Breuillé - Humbert - Longuet	16
102	Le temple d'Héraclée - Sermon du Père Hyacinthe - Les prometteurs - insultes aux athées	18
103	Poudres de guerre nouvelles. - injures aux écrivains - L'abbé Combalot. - Richard, Greffe, Stoll	18,19
104	Coopératif - apologie des ouvriers puisant l'eau à Grenelle pour la porter à Bercy	19
105	Langlois et le problème social.	
	Cahier 6 direct	
106	L'idée est tout. - impuissance du peuple contre l'impôt, l'agiotage, le Cléricalisme	1
107	L'absolu, chose fatale. - chassin sur le coopératif - Population de Paris, nombre des indigents	1,2,3
108	Familles qui ont changé leurs noms de 1803 à 1867 - incapacité légale des ouvriers - amorce	3
109	Hypocrisie du Positivisme - Le Congrès coopératif interdit. - Horn, Paul Blanc, Chassin	4
	article Schorer, archi-doctrinaire - Spécifique contre la rage	5
	inverse	
111	Congrès international de la paix. - Statistique des écoles en Europe - Population	6,7
112	Coopération entre millionnaires - Population de Gibraltar, de Porto rico	7,8
113	instituteur destitué pour non-catholicisme. - une page de Maximilien	7,8
114	Fabricants et ouvriers de Puteaux, Lutte et noms. - horrible exécution à Newgate, dans la prison	8,9
115	Emigration Allemande - Coopératif, preuve que c'est une tentative d'énervement des ouvriers	10
116	atrocités, assassinats par le knout, l'asphyxie et le froid, en 1852, 1857, en France	11
117	Coopératif, vues de Duchêne - Eclair sur le Congrès de Lausanne	12,13
118	Lettre d'un Comte Chouan - Haine italienne contre la France. - Rodomontades Prussiennes	15,16
119	Maximilien - Congrès de Lausanne - Décadence des études en France - diminution de la population	17-18
	Cahier 7	
120	Le peuple, Strophes - Poudrières dans les 21 forts, neuf autres - 40 Casernes d'octroi - Caserne Municipale	2-3
121	La Science et le matérialisme par Caro. "L'idée de Dieu est en péril."	3
122	Suppression de 376, 348 électeurs sur 685, 813, 11 sur 20 0,55	5
123	Carabine Winchester - Rapport Duruy sur l'instruction primaire	6
124	Fébrifuge infaillible - L'Epargne - invasion des grandes Compagnies	8-9
125	Population de la Prusse - Population de la Chine	9,10
126	Emprunts Français de 1852 à 1868 - sur Pelletan - Le Déficit - Almanach du Clergé	12
127	discours de Simon sur la Loi de la Presse - article grotesque de Langlois - Poudre Prussienne	13
128	20 Février 1868 - Corps Législatif - Pelletan - Rouher - J. Favre - Jules Simon	14

Numéros	3me Série – Suite du Cahier 7 — 1868	Pages
129	Coopératif. – Dédain de la science – Coopératif	17 à 22
130	Discours d'inquisition – Frais des ventes judiciaires. – Sur l'ouvrage de Dufraisne	23–24
131	manifeste de Mazzini. – Monarchie impossible – Boudeville – Viardot	26–27
132	Chasseret – Rédacteurs de la libre conscience – Mitrailleuse, 300 balles par minute – Guizot	28
	Cahier 8 Direct	
133	Procès de l'Internationale – Poudre blanche plus forte que la noire – Banques coopératives	1–2
134	Discours du Pape à ses soldats – Décision réactionnaire des Etudiants de Liège	3
135	courrier français, divers titres – article Fernand Capillon, imprudent – association de jeunes gens	5 à 7
136	La grève du milliard. – Un milliard et demi d'épargnes par an – Génération spontanée	10
137	article Sincère sur le Christianisme – Grand éloge du Coopératif par le Rapporteur Hubert Delisle	13
138	1er juin 1868 – Discussion au Sénat sur le matérialisme de l'Ecole de médecine	15
139	Sur la précession des équinoxes et les conséquences qui en résultent – Fausse appréciation	23
140	influence de l'homme sur les animaux et sur lui-même – Extravagances du Fourièrisme (inverse)	24

N° 1ère série 1er 7bre 1868

561

[illegible] du Cerveau dans l'Enfance. Baillements des Mètres. Page [illegible] (voir aussi 64)

[illegible]quel, rien qui peut devenir qualité. — Page 2 — 2

[illegible] du spiritualisme. Réhabilitation comparées pour le travail de la pensée [illegible] Page 5

[illegible]stianisme ne croit pas à l'immortalité de l'âme — les Sèpes dans l'autre [illegible] Page 6

[illegible] accordera-t-elle aux animaux une âme immortelle ? — Page 7 — 7

[illegible] du spiritualisme depuis l'imprimerie — Page 7

[illegible] changés en hommes et les hommes changés en singes (voir 32) — [illegible]

[illegible] que du cerveau sur la pensée et vice versâ — Page 12 — 12

[illegible] les esclaves, l'instruction fait les hommes libres. — Page 13

[illegible] solidarité (voir 43) — Page 13

[illegible] — Page 14

[illegible] — Page 14

[illegible] — Page [illegible]

[illegible] — Page 16

[illegible] — La conscience spiritualiste, conscience à la façon des chiens — Page 16

[illegible] — L'homme et la conscience — Page [illegible]

[illegible] — Les animaux sont-ils des choses ? — Page 18

[illegible] — L'âme des bêtes, en voie d'adoption par le spiritualisme — Paul Janet — Page [illegible]

[illegible] — La mobilité, Force principal de la France (voir 41) — Page 22 — 22

[illegible] — Tête rouvrée par du sang artériel — Page 23

[illegible] — Les globes célestes et leurs habitants. — Page 23 — 23

[illegible] — Production d'un organisme vivant, hypothèse — Page 25

[illegible] — Le singe en homme et l'homme en singe — (voir 14) — Page 26 — 26

[illegible] — Lent apprentissage des sens et de la pensée — 38 bis — La classification de Comte [illegible]

[illegible] — L'athéisme doit arborer son pavillon au grand mât — Page 29 — 29

[illegible] — Arrogance du spiritualisme — Page 29 — 29

[illegible] — Différence du plus au moins seulement entre la pensée de l'homme et celle de l'homme — Page 29

[illegible] — Les religions, source de l'ignorance par la vanité. — Page 30

[illegible] leur rôle rétrograde — Page 31
[illegible] — Anti-matérialisme et matérialité des femmes — Page 32
[illegible] — Tyrannie du préjugé. Le Vendredi Saint — Page 34 (Cahier B)
[illegible] — Le progrès par le changement. Mérite principal de la France (voir 28)
[illegible] — Le dogmatisme négateur. Accusation contre le matérialisme — Page [illegible]
43 — La sélection par la solidarité (voir 18) — Page 5
44 — La force, privilège de la matière — Rôle contraire de la pensée — Page [illegible]
45 — Solidarité — Modestie nécessaire de la pensée. — Page 11
46 — Mépris chrétien pour la nature, crime. Haine future contre le Chr[illegible]
47 — Le cerveau — Page 14
[illegible] — Les excès mortels à l'organisme cérébral — Page 15
49 — La négation, les négateurs — Page 16
[illegible] — L'intolérance de l'Église est son devoir et sa règle — Page 17
[illegible] — Turpitudes du Christianisme — Page 18
[illegible] — Dupanloup et les jésuites — Page 20
[illegible] — [illegible] — Page [illegible]
[illegible] (voir 36) — Page 21
[illegible] position de l'abbé Moigno — Page 22
[illegible] Temps et l'espace — Page 22
[illegible] La matière éternelle et les êtres contingents — Page 23
[illegible] — Le bourbier de la métaphysique — Page 23
[illegible] — La matière et l'intelligence — Page 23
[illegible] — La pensée chez le Vieillard — Page 23
[illegible] — Un programme bref — Page 24
[illegible] — Prétendue création de la matière — Page 24
[illegible] — Les baillements des illétrés (voir 1) — Page 24
[illegible] — Les croyants. Leur foi envers Dieu et envers les hommes — Page 25
[illegible] — Prétendue fatalité des lois économiques — Page 25
[illegible] — Contremidance des diatribes contre les négations et les négateurs — Page 25
[illegible] — Tous les animaux, uniquement préoccupés d'eux-mêmes — Page 26
[illegible] — La pensée, c'est l'homme — Page 26

70	– Matérialité du Spiritualisme – Spiritualité du Matérialisme – Page 27	27
71	– Crimes du Déisme et du Spiritualisme – Page 28	28
72	– Les moines plus faciles à trouver que les raisons. – Page 28	28
73	Crimes du Spiritualisme – Le procédé catholique, injure ou bénédiction	29
74	Les Spiritualistes – êtres éthérés, transmis d'âme à âme, sans la vile matière –	29
75	Charité catholique – Les naufrages, les pèlerinages des sauvés, Tedeum –	29
76	Les cinq sens, leurs rapports hiérarchiques avec la pensée	31
	Discussion sur le Matérialisme – Jules Favre et Pelletan	32
	Le travail des couvents au rabais – offre d'articles avec grand rabais –	33
	Devise de Mazzini, Dio e il popolo, le bourreau et la victime	33
	~~Les croyants et leur foi ils dépensent toute leur foi pour Dieu il reste zéro~~	33
	Loi, mot inapplicable aux choses humaines, où il n'y a que caprices	33
	La plus grande fortune particulière connue est aux États-unis, 48 millions annuels	34
	Crâniennes, se ferment d'avant en arrière chez le noir, d'arrière en avant [illegible]	3[illegible]
	[illegible]	
[illegible]	Déisme et Panthéisme, deux idées radicalement contraires	[illegible]
86	L'Ignorance, origine de toutes les religions –	35
87	La Fatalité, c'est la loi à la place du caprice –	36
88	Le jésuite, dernier mot du Christianisme –	36
89	Le Positivisme, accouplement de Brahmanisme et de Catholicisme –	36
90	Les athées célèbres, Démocrite, Aristote, Zénon, Épicure, Épictète, Lucrèce, &c	37
91	Le Spiritualisme, c'est l'égorgement	37
92	Les cinq sens, dans leur ordre hiérachique relativement à la pensée (variante du 76)	37
93	Au feu les livres! discours d'un conservateur qui trouve l'Évangile suffisant	37
94	Sensualisme, sensualité. – Matérialisme, Matérialité. –	38
95	Le procédé catholique. L'adversaire un scélérat, le catholique, un saint. –	38
96	Les Révélateurs, passés, présents et futurs.	38
97	Les Négateurs – nouvelle religion de Cantagrel qui apostrophe les Négateurs –	39
98	Article Altmayer sur la Réforme. Calvin et Servet –	41
99	Auto-da-fé à Luxembourg en 1749 – Quatre soldats autrichiens	42

05	Douleur de lutter contre un cadavre.	4
01	Les chauvins et les autruches sentimentales	4
02	Toute sottise est inventée par un homme et fait fortune par les femmes.	4
03	Le Duc de Luynes, ex-zouave, Equivalent de douze canons rayés	4
04	Hypocrisie des savants à visées officielles	4
05	L'indifférence en matière de religion. Laisser dire et laisser faire, muets et immobiles	4
06	La morale Catholique : plutôt des Cartouche et des Mandrin que des impies honnêtes	4
07	Les moines valent mieux que des raisons et sont plus faciles à trouver	45
08	Les femmes ennemies des idées. Faire des petits et aller à la messe, c'est leur idéal	1
09	Perfectionnement de l'espèce par l'intelligence et la sélection	
10	Ouvrage de Littré sur les Barbares et le moyen âge, plein de fausses appréciations	
11	Les couvents. leur industrie mortelle par le rabais - leur enseignement plus mortel encore	
12	Jules Favre haranguant contre le Matérialisme au Corps législatif.	
13	Mise en liberté par de l'hôte divin par la mort	
14	L'observation forcée du Dimanche, à Cassel.	
	Intolérance et la moralité catholique : forcer deux époux à se séparer	
	Le Christianisme, cursus des sept péchés capitaux, moins l'envie, plus l'hypocrisie	
17	Ce qu'a produit la croyance en Dieu : plus de calamités que tous les fléaux réunis	4
18	Lettre de l'Evêque de Verdun à Dupanloup sur les cours pour les jeunes filles	4
	Cahier F	
19	Spiritualiste et Matérialiste	1
20	Lettre d'Acolas, en réponse à l'accusation d'athéisme, jesuitique	2
21	Lettre de l'Evêque du Puy à Dupanloup sur les cours de jeunes filles	2
22	La véritable humilité s'acquiert par la science. Je sais que je ne sais rien	3
23	Rien ne s'improvise. Les Révolutions n'improvisent rien, elles préparent	3
24	Sélection naturelle. il faut éliminer les infirmités, non les infirmes	3
25	Sermon du Père Félix. Hurlements contre l'athéisme et le socialisme	3
26	Le monothéisme, une peste, juif, musulman ou chrétien	4
27	Castaing, médecin ultrà-catholique, priant au pied du lit d'Aug. Ballet	4
28	Catéchisme des Sulpiciens, sur le péché originel et le libre-arbitre	5
29	Résultats du Déisme. il est la santé parcequ'il n'a pu faire mourir	5
30	Le Siège de Gênes, en 1800 - La statistique par les prêtres	5

Nos	6 — 29 8bre 1868 — Suite du Cahier F 563	Pages
131	La Doctrine de la justice et la Doctrine de l'amour	6
132	Malfesance du Spiritualisme – le Bas-Breton et le Parisien	7
133	Le Positivisme, incapable de communiquer ses idées en Style intelligible	8
134	La parole et le Livre. L'orateur et l'écrivain. Supériorité du livre	9
135	Hostilité des femmes contre la Révolution. Leur fanatisme pour le passé	9
136	Moralité du Clergé Havanais. Négresses payant la dîme de leur prostitution	10
137	La religion, frein pour le peuple, instrument de règne. (de Sacy)	11
138	Richesses amoncelées dans les Eglises. Vente du Paradis à marché débattu	11
139	La volonté, résumé des instincts. – Le libre arbitre Chrétien; ses formules	11
140	Dieu ou non? Question décisive pour la morale	12
141	Les trois époques philosophiques inventées par le Positivisme	13
141 bis	Supercherie du Panthéisme pour masquer son vrai nom	16
[illegible]	Les preuves de l'immortalité de l'âme données par Chavée	17
	[illegible] mort et la résurrection de la Civilisation Gréco-Romaine	
[illegible]	Préface – quelques lignes	18
145	Le Sommeil frère de la mort – apparence très fausse. Le Sommeil source de force	18
146	L'intelligence ne doit jamais être force	
147	Commune Révolutionnaire de Paris en 93. Composition de son personnel	19
148	La plume sans l'épée n'est rien devant l'épée sans la plume	
149	Cartouche et Mandrin préférés à l'honnête homme, impie	
150	Hypocrisie du positivisme. Décline tout contact avec le matérialisme persécuté	
151	Spécifique Russe contre la rage, l'alisma Plantago, racine du plantain d'eau	20
152	Divers points à traiter	20
153	Mot de Guizot, contre partie de celui de Peyronnet	20
154	Le Panier aux ordures	20
155	Les Spiritualistes, qui lâchent Dieu et gardent l'immortalité de l'âme	21
156	Révolte des tripes contre le cerveau	
157	Discours de Napoléon à Fontanes sur les Athées. ... "on les mitraille".	
158	L'intolérance des athées d'après les Chrétiens	
159	Les Spiritualistes prosternés devant la matière	22

60	La conscience du chien	19
61	La Religion, foire pour le commerce des consciences	23
62	misère de la prétendue grandeur humaine. une pluie de 24 heures balaie ses œuvres	
63	l'intelligence ne doit pas être forcée	
64	mépris réel du spiritualisme pour la pensée	24
65	Le positivisme veut bien de la victoire, mais point de la bataille	24
66	Le positivisme travestit l'histoire	25
67	outrecuidantes prétentions du positivisme classifiant	
68	La morale. ce qu'en fait le spiritualisme	
69	La morale, s'irriter ou s'attendrir de la souffrance	26
70	Supériorité de la France : c'est qu'elle n'est plus chrétienne	26
71	hypocrisie du spiritualisme et du positivisme	27
72	Parentés et dangers du positivisme. ses polémiques	27
73	Le positivisme n'est qu'un Hangar	30
74	on n'est tenu de rien envers les majorités esclaves	
	[illegible] variétés humaines inférieures	
76	L'esprit n'est pas étendu, la gravitation, le magnétisme non plus	3.
77	Le temps c'est la vie	33
78	Positivisme. Biologie et Sociologie	33
79	action réciproque de l'individu et de la société	34
80	L'altruisme des positivistes orthodoxes et des positivistes hérétiques	34
81	Les trois Champignons	35
82	Baillement des illétrés	38
83	Sélection par la solidarité, non par les individus	38
84	Proudhon et ses disciples	40
85	Les constructeurs bénévoles des futurs contingents	40
86	centralisation et décentralisation	41
87	aucun privilège de domination	42

71	Cahier (vieux) F – apostrophe de Napoléon sur l'athée : on le mitraille –	f64	18
103	Cahier F (vieux) – Lettre de Napoléon sur Lalande –		3

— cahier avec titre Politique 21 7bre 1869.
— 1 cahier renfermant des extraits de journaux 1869 et 70.
— 1 cahier intitulé Philosophie 18 7bre 1869 et renfermant des citations de journaux. 1869 et 70.
— 1 m cahier 8 avril 1869 discours au congrès de Lausanne
— 1 cahier titre : ce qu'on doit faire à la suite d'une révolution
— 1 cahier sur la grève 17 8bre 1869.
— Cahiers D — E — F — m cahiers extraits et citations 22 mars 1870
— 1 cahier mars avril 1869 — 1 cahier — 22 mars 1869
— 2 cahier 28 juillet 1868 ... Fatal — Fatalisme — Fatalité
mots qu'il importe de bien définir — Ces cahiers sont des copies
— 1 cahier Capital et travail n° 4 suite de l'Economie sociale — n° 5 — suite de l'Economie sociale (Copies)
— 7 cahiers de fragments politiques
— Biographies Carnot et Pelletan.
— 1 série 8 cahiers de l'année 1868. 1869
— 1 cahier Libérateur 1864
— 1 cahier Positivisme — Cerveau.
1 cahier 49 ou 1868
— 5 paquets grossards diverses avec nomenclature du contenu —

15 cahiers de A à O numérotés par articles depuis 1 jusqu'à 346.

— Papiers et adresses lettre à Pierre-Denis (1 petit paquet formant cacheté)
— Correspondance générale jusqu'au 3 Janvier 1869.
Rosnay — Dunol — Arroux — Bayal — Bierné — Divers :
Belver — Beauvain Vil. — Georges — quatre derniers mois
mois de 1868, ensemble. Famille et aug. (le tout en un paquet
20c environ de haut sur 15 à 19 de large cacheté.)
— Un paquet contenant 64 petits cahiers de 20 à 25c
de hauteur sur 15 à 18 de largeur copiés de la main de Louis
~~[illegible]~~, plus un cahier de mêmes dimensions écrit
de la main portant en haut : Feuilles de Belle-Ile — feuille 9
Elle commence par une fin d'article ... "Morale sont au dessus
" de la science, et doivent prédominer sur elle dans la direction de
" l'enseignement. Or la vertu et la morale sont des Corollaires de la
" Religion. Donc la religion doit avoir l'autorité suprême" &c
après cette citation tu dis : Il ne s'est pas rencontré un homme
encore pour faire justice de cette théorie insolente des pères de famille
demandant comme un droit la domination du jésuitisme &c —
Suit une citation de vate mesnil = Au paquet qui contient
ces 64 petits et celui des citations y jointe une sorte de table
non pas alphabétique mais d'ordre sur le contenu des cahiers.
— Un paquet renfermant divers gros cahiers dont les titres
suivent : ~~No 1~~ Capital et travail — Prologue c'est une copie
et non un brouillon — Je ne trouve pas de No 2 — No 3 — Economie
sociale 6 Xbre 1869. Il y a une table à la fin du cahier No 3.
— Un cahier sans No d'ordre avec titre : La Caisse d'Epargne
(c'est une copie)

166

Adresses et Lettres
de divers
Electeurs de Bordeaux

F

967

F 1
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R F
MSS

Liste des lettres et adresses Laissées à Bordeaux. —

1° Adresse de Toulouse, après réunion au château des Fleurs, avec une lettre à Blanqui. extrait imprimé du Réveil de la Ste Garonne.

2° Lettre des Electeurs de St Prix à ceux de Bordeaux.

3° Lettre de Rheims aux Electeurs Bordelais. avec nombreuses signatures, adressée: Ch. Melin. —

4° Lettre de Relave ouvrier, au nom des ouvriers St Etienne.

5° adresse des Démocrates de Limoges au citoyen Blanqui.

6° Lettre du cercle des Travailleurs de Montpellier au citoyen Blanqui, adressée aux membres du comité Blanqui

7° Lettre d'un groupe d'anciens proscrits de Béziers adressée au citoyen Blanqui par Faure et signée de neuf noms différents.

8° Lettre du cercle de l'Union républicaine des Travailleurs de Perpignan au Comité Blanqui à Bordeaux signée du bureau tout entier, et de 42 noms différents sur 60 membres du cercle.

9° Lettre des Socialistes Marseillais réunis en assemblée générale envoyée par le citoyen M. Bouisson et signée des membres du bureau, Président Ill. Bouisson — Vice Président Aulhaud (César), assesseurs — Georges Pleumelet — Charles Margaut — Secrétaire Lafont — Trésorier. Baudet.

10° Lettre du citoyen Playen, de Marseille, à Mme Antoine, avec la liste des signatures envoyées à Blanqui. —

11° Une invitation à présider le banquet du 14 juillet à Tarare, faite au nom de la démocratie par le citoyen Pinchon, 1er adjoint au maire.

de la Saône.

Liste des Adresses.——

Gérald Malinvaud, ouvrier fournier, 3, rue du canal de la boucherie. à Limoges (Hte vienne.

Faure, avenue St Pierre 32, Béziers (Hérault) un groupe de proscrits de 1851.

Bianchi, boulevard de la Major 42, Marseille. au nom du cercle de l'Indépendance.

Douvry, cordonnier, rue St Henri IV, 36, amiens (Somme) groupe des Etudes sociales.

Victor Garien, rédacteur en chef du Progrès de Nice. 9, rue St Jean Baptiste. à Nice. (alpes maritimes)

C. Calais, Président de l'ancien Comité Blanqui-boulevard du Midi, maison Sérol à Roanne (Loire)

Louis Dol, Président du cercle des Travailleurs à Cuers (Var.)

Plazen, rue Bussy-l'Indien, 18 à Marseille. adresses avec très-nombreuses signatures de St Louis Banlieue de Marseille.

Pinchon, adjoint au maire de Tarare (Rhône)

Charles Journet, rédacteur en chef du Réveil de la haute Garonne.

chez lui, 31, allée des soupirs au Journal, 10, allées Lafayette. } à Toulouse (Hte Garonne)

Ul. Bouisson, Président du bureau des Socialistes Marseillais. Rue Pierre qui rage, 13. Marseille.

Cheylan, membre du Cercle radical de la Fraternité. 14, rue des grands Carmes à Aix (bouches du Rhône

Th. Gauthier, Président du Comité républicain radical. 53, rue St Thiébault. Le Hâvre. (Seine Infre)

G. Cavalié, Expert-géomètre. 59 rue de Lyon à St Etienne (Loire) a écrit une très-chaleureuse lettre à l'occasion de l'Election de Blanqui.

Doulcier, Secrétaire du Cercle des droits de l'hom. à Cette. (Hérault)

Vissière, rue champ-Besson. à Libourne (gironde)

Cardenaux, cercle de la Bourse, place de la maison Carrée à Nîsmes. (gard) très-chaleureux.

Carratier, conseiller Municipal, à Béziers. (Hérault) adresse des félicitations au nom des biterrois, beaucoup de signatures

Bonnefond, rue de la Côte 28, à Roanne (Loire

Charles Melin tisseur, rue Henri IV 29, à Rheims (Marne) envoie une lettre chaleureuse au comité avec très-nombreuses signatures

Emile Brousse, Président du Cercle de l'Union républicaine
2, rue Mirabeau, à Perpignan (Pyrénées-Orientales)
au nom de tout le Cercle dont chaque membre a signé la lettre.

Eug. Baillotze, 147, boulevard d'Italie à Paris.
a écrit au nom de l'ancien comité pour les Elections municipales de 1878 de la maison blanche, 13e arrondissement.

Docteur Eug. Susini rue Châteaurendon, 5, à Marseille.
assure l'Adhésion, de 12 cercles radicaux de Marseille qui sont les cercles : de l'Horizon — Belleveue — de l'Indépendance — l'Amitié — des Chartreux — des Catalans. — des Intimes. — de la Fraternité. — des Marseillais. — de l'Egalité. — du Souvenir. — des Travailleurs. —

Louis Combet, 9, rue Raver à Lyon (Rhône)
au nom de l'ancien Comité Lyonnais de l'amnistie adresse de fraternels encouragements et des félicitations chaleureuses aux Electeurs de la 1re circonscription.

Michalowd, délégué au Congrès ouvrier de Lyon
39, rue Mercadame, à Lyon.

François Doupoux, menuisier, à l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse) au nom du Comité qui avait proposé la candidature Blanqui à l'Isle.

Ferroud rédacteur en chef de la commune libre de Montpellier, 34, grande Rue à Montpellier (Hérault. Appui Maleuvaux donné par ce journal.

Vaché président du Cercle des Travailleurs de Montpellier envoie de félicitation au nom du cercle n'a pas donné son adresse, mais on pourrait prier M. Ferroud rédacteur de la commune libre de faire passer la brochure à Mr Vaché qui annonce à Blanqui qu'on l'a nommé Président d'honneur du cercle.

J. Lacroix, rédacteur au Petit Méridional, 5, rue Leenhardt, à Montpellier (Hérault)

C. Cord'homme, 26, rue Seuffroy à Rouen (ligne infre), envoie au nom du comité radical de Rouen une adresse avec nombreuses signatures.)

Gaissarde, Place d'armes 8 à Perpignan, (Pyrénées orientales) a envoyé le montant d'une souscription avec nombre de signataires souscriptu

Julien Souchet, cultivateur à St Prix a envoyé une lettre remarquable de félicitation aux Electeurs bordelais au nom des Electeurs de St Prix par Lapalisse (Allier avec signatures nombreuses.

Gabriel Deville, 18, rue Dauphine, Par

Emile Gautier, 101, rue Monge, Par

572

Parmentier, 23, rue du Temple, Paris – envoie des félicitations au nom des divers arrondissements de Paris.

Dechavanne, Président du Cercle de la Fraternité à St Louis, Banlieue de Marseille. (Bouches du Rhône)

Mattei, Conseiller général, Président du Cercle républicain d'Aix. à Aix (Bouches du Rhône)

Dupré, Conseiller Municipal à Béziers (Hérault)

J. Guérin-Pouzin à Aigues-Vives (Gard.) félicitations au nom de tous ses amis et au sien.

Carrage, 30, rue Nve St Merry, Paris.

La Réforme, politique et sociale.

journal républicain radical siège social 8, rue de l'hopital à Lyon (Rhône)

Emile Chausse, 92, rue de Charenton gérant du Prolétaire.

Bordeaux, 14 mars 1878. 873

Cher Citoyen,

Plusieurs démocrates de Bordeaux viennent me prier de vous envoyer une lettre collective, signée de notabilités démocratiques, pour vous engager à appuyer fortement la candidature de Blanqui, ce grand apôtre de la liberté, martyr de sa foi politique.

Depuis quarante ans il expie dans les cachots son amour pour la République. Quarante ans de captivité!... Quel autre plus que lui a droit à la députation? Non-seulement ce serait un juste tribut de reconnaissance pour tout ce qu'il a souffert pour la cause, mais un devoir à accomplir.

Pas un républicain ne mérite autant que lui l'honneur de représenter le parti radical de Marseille, quel que soit le mérite des candidats qui se présentent à vos suffrages. Tous doivent avoir à cœur de faire sortir de prison cet illustre vétéran de la démocratie, ce grand martyr, cette victime de la Bourgeoisie.

Aux républicains de Marseille appartient l'honneur de faire cesser ce supplice, et de glorifier par cet acte de justice tous les bienfaits qu'il a fait et d'honorer en même

temps la mémoire de Raspail.
Malheureusement le temps est trop court pour que je puisse recueillir les signatures de mes compatriotes tenant à faire partir cette lettre à l'instant même, afin qu'elle puisse arriver à temps.
Je n'ai donc juste que le temps de vous exprimer mes sentiments ainsi que ceux de mes amis qui se trouvent presents au moment où je vous écris.

Salut Cordial.

P. P. St Martin.

M. Lacoste.

P.S. M'autorisant de l'amitié de l'ami commun Alfred Naquet qui m'a donné votre adresse, je prends la liberté de vous adresser cette lettre pour vous prier de la transmettre au Comité Blanqui.

Rue Lagrange, 2 11.-

Réponse à la précédente lettre signée
P.S.S. Martin et Lacoste. — 974

Marseille, 16 Mars 1878.

Cher Citoyen,

Voici le sujet du retard de notre lettre.
Il existe à Marseille une institution électorale appelée Comité Central qui a rendu d'incontestables services à la cause démocratique.
Ce comité, renouvelé à chaque période électorale est formé par les délégués des sections, nommés sur la base de un par cent voix républicaines.
Chaque section donne un mandat impératif à ses délégués en ce qui concerne le ou les candidats à soutenir au sein du Comité Central.
C'est le candidat qui a le plus grand nombre de voix dans les sections, ou qui se rapproche le plus de la nuance républicaine ayant la majorité des sections qui l'emporte au scrutin définitif sur les concurrents.
Rien de plus loyal, de plus pratique, puisque toutes les fractions du parti sont représentées dans les sections.
Jusqu'à présent, cette organisation électorale avait maintenu l'union de la démocratie Marseillaise, et écrasé la réaction.
Aujourd'hui, les opportunistes jurent de voir

le Comité central choisir pour candidat à la députation le citoyen Clovis Hugues, rédacteur en chef de la Jeune République, un radical socialiste, nuance extrême, les opportunistes, dis-je, ont fait scission avec le Comité central: Au premier tour de scrutin, ils ont arboré deux candidatures dissidentes, une centre gauche, Mr Amat, (qui repoussa l'amnistie plénière en 1875) et l'autre, Union Républicaine, Mr Dupont, conseiller général.
Cela ne suffisant pas pour battre en brèche le Comité central, ils ont suscité la candidature Blanqui.
Eux qui, en 1870 fesaient arrêter ce martyr et le livraient aux conseils de guerre, ont osé en 1878 se servir de ce nom vénéré pour essayer de détruire une institution électorale qui permet à Marseille républicaine d'élire des ouvriers des petits bourgeois professant les opinions politiques les plus accentuées.
Fidèle aux principes radicaux, l'Egalité où je collabore défend énergiquement le candidat du Comité central et combat les candidatures.
Mes collègues et moi vénérons Blanqui, mais, au courant de toutes les haines

ourdies contre le radicalisme, contre le comité central qui les représente, nous ne pouvons que soutenir cette dernière institution, seule sauvegarde de notre démocratie militante.

Le numéro de l'Egalité que je vous envoie vous mettra au courant de toutes les manœuvres auxquelles se sont livrés les opportunistes, et vous fera comprendre pourquoi je vous envoie votre spécialité de lettres.

Mettez au courant de la situation vos amis de Bordeaux; et puisque vous vous présentez sous le patronage de Mr. Alfred Naquet, vous pouvez compter sur mon concours le plus absolu quand vous voudrez bien y faire appel.

Je pense voir un de ces jours Mr. Alfred Naquet qui va se rendre dans l'arrondissement d'Apt pour préparer sa élection. Son succès est certain.

Je rappellerai à vos bons souvenirs.

Une poignée de main à tous nos coreligionnaires politiques, et veuillez agréer l'assurance de ma plus profonde sympathie.

Fr. Ron

Rédacteur de l'Egalité, Conseiller d'arrondissement de Marseille. — Place du Mazeau, 1.

Lettre d'un patriote au Président du
Comité Blanqui à Bordeaux.

Monsieur,

Quelle est l'objection principale qu'on fait à la candidature Blanqui ? C'est celle-ci :
Blanqui est inéligible parce qu'il est frappé d'une condamnation plus ou moins judiciaire.
Quel est le pouvoir qui a qualité pour apprécier la question d'éligibilité de Blanqui ? Evidemment, c'est la chambre.
Or, la jurisprudence de la chambre, ou plutôt des chambres depuis 1870 est certaine. L'assemblée, dès le mois à propos nationale, a eu à statuer sur des candidats élus bien plus inéligibles que Blanqui puisqu'ils étaient frappés d'incapacité en vertu d'une loi non rapportée au moment de l'élection, et néanmoins l'assemblée, respectant les volontés du suffrage universel, a validé les élections de deux ou trois princes de la famille d'Orléans.
Je suis surpris que le parti qui soutient Blanqui ait perdu la souveraineté de ce fait caractéristique qui me semble une réponse topique aux arguments de la Gironde

des Débats, du Temps et autres journaux qui soutiennent la candidature de Laverbujon.

Faites ce que je n'ai pas le temps de faire, tirez les conséquences de ce fait qu'on oublie; il y a de quoi accabler les journaux susdits qui ont soutenu dans le temps les élections princières. Une Chambre républicaine, (si elle l'est) peut faire pour un républicain ce qu'une Chambre monarchique a fait pour des princes.

Un Patriote.

Bayonne jeudi 17 avril

Blanqui.

Court quarante-quatre ans qu'en des cachots humides,
S'annihile un martyr de notre liberté!
Un pareil châtiment est pour les homicides
Il est temps de rougir de sa captivité!
Pas un homme influent ému de sa souffrance,
Ici ne s'est porté son champion hardi,
Mais Bordeaux veut payer la dette de la France,
Et se faire admirer en élisant Blanqui.

Bordelais, si, jaloux d'une sainte victoire,
Un ambitieux vient condamner notre choix,
Ou jeter au captif son fiel diffamatoire,
Passez en souriant d'un échec aux abois
Songez qu'à ce moment l'Europe vous contemple,

Marchez avec l'orgueil du devoir accompli
De la justice, au monde osez donner l'exemple
A vous revient l'honneur de délivrer Blanqui.

Puis au moins celui-là ne sera pas parjure,
Il ne transigera jamais avec vos droits,
Il fera retentir d'une éloquence pure
La tribune, où le peuple appelle d'autres lois.
Des députés français vous aurez le plus digne
Puisque par le malheur il est le plus béni
Electeurs tout-puissants, qu'un scrutin le désigne
Vous serez le plus grand quand vous aurez Blanqui.

10 avril 1879. Anonyme.

Trois candidats opportunistes,
Vraiment c'est l'embarras du choix,
Parmi ces trois Orléanistes
Quel est donc le meilleur des trois?
C'est toujours la même boutique,
De la Gironde et Gambetta,
Jules Simon avec sa clique,
Républicains ne votez pas.
Mais s'abstenir est une faute
Pensons à l'hôte de Clairvaux
Pour ce martyr que chacun vote.
Aux Urnes tous les radicaux!

Nommerons-nous Blanqui?

Travailleurs, regardez si votre armoire est pleine,
Si du linge entassé l'éclatante blancheur,
Honorant votre épouse, est douce à votre cœur;
Voyez si vous avez des chaussettes de laine,
Voyez si vos petits, au gracieux babil,
Ont la flanelle chaude et l'habit de coutil.
S'ils ne manquent de rien, s'ils ont la nourriture,
Un habit convenable, une bonne chaussure;
Si vous et votre épouse êtes convenablement mis,
Si elle a des foulards, des robes d'indienne,
Si vous avez enfin tous les biens réunis
Que l'on peut appeler une aisance moyenne.
Voyez, si bien au fond de votre grand buffet,
Au ventre rebondi, luit une tire-lire...
Ce détail a son prix, retenez votre rire!
Moi, j'y vois un bonheur enviable et complet.
La Justice et l'amour ont envahi le monde!
Votez alors, votez pour la vieille Gironde!

Mais si vous ne pouvez aligner le budget,
Si votre armoire est vide, ou pleine de guenilles;
Si le travail ne peut suffire à vos familles,
Si votre femme est pâle, et malade, et languit

Si votre plus petit est maigre et rachitique
Si la Misère règne au foyer domestique
Si tout est morne et nu dans ce triste réduit...
Tout n'est pas merveilleux dans notre politique...
Vous votez alors, faut-il dire pour qui ?
Votre esprit, votre cœur ont désigné Blanqui !

Travailleurs, vous avez l'infortune en partage,
Mais vous avez aussi le nombre tout-puissant,
Le nombre conduira votre barque au rivage...
De votre force ayez le juste sentiment,
Vive la République !
Vive Blanqui !

Vers adressés au comité Blanqui à Bordeaux. ——

A Blanqui

Je ne suis point poète, mais ton grand nom m'inspire,
Blanqui, des sentiments que j'voudrais produire.
Mais je suis impuissant, car tout en moi me dit:
Le sujet est trop grand, le talent trop petit!
L'autre a rendu sa proie, Clairvaux est donc ouvert!
Pour le libre passage, à toi qu'on a acclamé.
La France a tressailli au jour de délivrance
Qui devait mettre un terme à l'horrible souffrance
Que t'imposèrent hélas! tes ennemis pervers,
Pour le vengeur sur toi de leurs nombreux revers.
Le peuple en était las, et le jour du suffrage
En se rendant au vote, on répétait: Blanqui!
Blanqui, le citoyen qui, malgré son grand âge,
N'aura qu'une devise: le devoir accompli.
Aussi nous attendions, mais pleins de confiance,
Que le soir arrivât pour savoir du scrutin,
Le résultat sincère apprécié de la France.
Par la voix de Bordeaux, sur toi grand citoyen
Brillant de tout l'éclat de la majorité
Ton nom sortit de l'urne, nos vœux étaient comblés!
Honneur, honneur à toi, ma ville de Bordeaux!
Merci! O ma cité, pour l'hôte de Clairvaux!
Tu ouvris sa prison, tu brisas les liens
Qui l'attachaient captif loin du peuple ses siens.

La France, la vraie France, la France République
Te regarde et t'admire en te remerciant
Car tu lui as rendu pour cet acte énergique,
Son zélé défenseur, son soutien le plus grand !
Au meilleur des patriotes j'envoie l'expression
— mon plus profond attachement.
(B. Jourde.)

Marseille, 22 Juin 1879. 378

Citoyen Blanqui,

Les Socialistes Marseillais, réunis en Assemblée générale pouvant enfin correspondre avec vous, sont heureux de pouvoir vous exprimer leur joie de vous voir rendu à la liberté.

Ils sont heureux de pouvoir vous dire, que vos luttes, vos souffrances, seront pour les générations futures, le plus noble exemple de dévouement et de sacrifice à la cause du droit et de la Justice.

Naguère encore, cachée au fond d'une prison, où les vautours bourgeois croyaient vous ensevelir à jamais, vous aviez passionné la France toute entière au souvenir de vos vertus civiques. L'émulation a alors pénétré tous les cœurs, et votre prison s'est ouverte sous la pression vengeresse de l'opinion publique.

Par ces temps de défaillance et de compromissions politiques, votre nom, inflexible à travers les âges, sera placé par la postérité à côté des bienfaiteurs de l'humanité en bonheur duquel vous avez voué toute une longue existence.

Aussi est-ce avec un légitime orgueil

orgueil que nous revendiquons l'honneur d'avoir
les premiers acclamé votre nom.
De basses intrigues et de mesquines ambitions ont
pu nous faire échouer, mais nos efforts n'ont
pas été perdus puisque Bordeaux a su
vaincre.
Les contempteurs du Peuple, sous la crainte que
leur inspire votre ardente parole, n'ont pas
craint de vous bâillonner par une grâce
inique et dérisoire; ils ont cru qu'il suffisait
du manteau de la légalité pour couvrir un
acte aussi arbitraire, ils essayaient vainement
de s'y draper; mais le Peuple qui a tous
les nobles instincts de la justice, les couvrira de
honte en vous élisant une seconde fois à Bordeaux.
Nous ne saurions trop engager les Electeurs
de cette ville à ne pas se désunir dans cette
lutte suprême en faveur de l'Amnistie
et de la Révolution Sociale dont vous
êtes la plus haute personnification.
Pas de défaillance! qu'ils n'oublient
pas que la France entière est avec eux,
qu'ils aient foi en la solidarité

républicaine et le succès couronnera leurs louables efforts.

Salut et fraternité.

Les membres composant le bureau :

Le Président Ell. Bouisson. Le Vice Président Ailhaud, César. Assesseurs G. Pleumelet Marganti (Charles)

Le Secrétaire L. Lafont. Le Trésorier Baudet.

Perpignan, 21 avril 1879.

Aux citoyens, membre du Comité Blanqui.

Citoyens,

L'Illustre prisonnier de Clairvaux, l'intègre Blanqui, vient d'être élu à Bordeaux contre le candidat de toutes les concessions et de tous les compromis.

C'est à votre dévouement, c'est à l'énergie du suffrage universel que nous devons un succès si grandiose !

Permettez au Cercle "l'Union Républicaine des Travailleurs de Perpignan" de vous adresser le témoignage de son admiration.

remporter une telle victoire sans organes locaux, sans autres moyens de propagande que la raison et l'idée de justice, voilà de quoi donner du courage à un parti que l'opportunisme semblait avoir anéanti.

La vérité sociale, les principes humanitaires viennent de sortir triomphants de l'Urne. Honneur à vous tous, hommes de bonne volonté. honneur à la France républicaine radicale! Salut et fraternité.

Le Président
Emile Brousse.

Le vice-Président
L. Janin.
M. Legrand

Le Trésorier
Bohet Pis suivent 32 signatures sur 60 membres du cercle —

Revue de la Hte Garonne.

Supplément au N° du 21 Juin.

Electeurs de Bordeaux.

Dans une réunion tenue au château des fleurs le 16 Juin 1879 les Electeurs Toulousains ont discuté et adopté les deux adresses suivantes :

à Blanqui,

"Cher et Vénérable Concitoyen,

"Les Républicains démocrates Toulousains réunis à la salle du château-des-fleurs le 16 Juin 1879, vous adressent avec leurs félicitations, le témoignage de sympathie, de tendresse, de l'admiration que leur inspire votre vie de luttes et de souffrance pour le triomphe de l'idée républicaine et la défense des droits populaires.

"Ils sont heureux de voir rendre à la liberté par une grâce trop tardive qu'avait précédé l'amnistie du suffrage universel, le combattant et le martyr qui est pour eux le plus digne représentant de la République telle qu'ils la comprennent, telle qu'ils la veulent, telle que nous tous l'affirmons, qu'ils saurait l'instituer quelque jour en France.

"Ils se souviennent des services que vous avez rendus déjà à la cause républicaine et populaire, quand il y avait péril à le faire ; ils se souviennent

des longues et cruelles épreuves que vous avez subies pour cette cause, et ils espèrent que vous vivrez assez long-temps encore pour la servir de nouveau et en voir le triomphe."

Les Electeurs Toulousains aux Electeurs de Bordeaux.

Chers concitoyens,

"Les Républicains démocrates Toulousains, réunis à la salle du Château-des-fleurs, boulevard de Strasbourg, au nombre de mille, le 16 juin 1879, pour célébrer la mise en liberté d'Auguste Blanqui vous adressent leurs félicitations, à vous, citoyens Bordelais, Electeurs républicains, et nos compatriotes du midi, pour la sentence électorale que vous avez rendue dans le scrutin d'Avril dernier en faveur du vénérable martyr républicain, Auguste Blanqui.

"En voulant élire pour votre représentant le vieux détenu de Clairvaux, le patriarche républicain illustre par quarante années de luttes, de captivité et de douleurs si héroïquement supportées vous avez honoré le suffrage universel, bien mérité de la Justice et de la République, et acquis de nouveaux droits à la sympathie et à l'estime de toute la démocratie.

"Mais en nous réjouissant de la libération de notre cher et vénéré Auguste Blanqui,

581

nous n'éprouvons aucune reconnaissance pour le gouvernement qui lui a si tardivement rendu sa liberté quand il lui devait une solennelle et glorieuse réhabilitation, parcequ'il ne l'a fait que pour échapper aux protestations des consciences généreuses et aux difficultés de la situation qu'il a créée en portant atteinte à la souveraineté du suffrage universel et en sanctionnant par sa conduite les actes de ceux qui furent les bourreaux de Blanqui.

" Nos félicitations ne s'adressent qu'à vous, Electeurs de Bordelais qui avant la grâce gouvernementale avez amnistié et réhabilité Auguste Blanqui, qui est le plus digne représentant des idées et aussi des héroïques vertus républicaines.

" Un gouvernement et une majorité parlementaire qui osent encore se qualifier de républicains ne se sont pas inclinés devant votre verdict électoral. Ils n'ont pas craint d'attenter à la souveraineté du suffrage universel pour écarter Blanqui, dont le nom seul les effraie, dont la vie et l'exemple sont pour eux un reproche et dont le martyre devrait être pour eux un remords.

" Mais nous comptons sur votre raison, sur votre fierté et la solidité de vos convictions, chers concitoyens, pour, qu'ayant à vous prononcer de nouveau, vous n'hésitiez pas à prendre en main les droits du suffrage universel, les intérêts et la dignité de la République et de la justice outragés dans la personne de votre élu, de Blanqui; vous

vous ferez de nouveau sortir son nom victorieux de l'Urne électorale.

„Vous aurez ainsi sauvegardé les droits souverains du suffrage universel, accompli un acte de haute justice; attesté que l'heure est venue pour la République véritable, celle qui doit achever l'œuvre de l'immortelle Révolution Française. Et confiants en vous, chers Concitoyens, nous vous adressons avec les témoignages d'une foi commune et d'une même espérance, nos saluts fraternels".

La séance est levée aux cris de Vive Blanqui! Vive la République!

Béziers 22 avril.

Au Président du Comité Blanqui à Bordeaux.

Citoyen

A dix heures nous recevions au grand café Boulcier l'heureuse nouvelle du succès du grand citoyen Blanqui.

Veuillez, cher citoyen, être l'interprète de nos sentiments auprès des Electeurs de Bordeaux, et dites-leur bien qu'ils ont planté un jalon à la République Sociale tout en terrassant l'opportunisme qui se dissimule sous notre drapeau pour satisfaire à son ambition. Salut fraternel

J. Faure ex-sous officier de marine

Rheims, le 25 avril 1879. 982

au Comité Blanqui à Bordeaux. —

Citoyens,

Grâce à vos énergiques efforts, le vénérable Blanqui va enfin sortir de sa cellule de Clairvaux. Grâce à votre ardent amour de la justice, ce fier tribun va de nouveau jeter à la face terrifiée du pouvoir les échos de la Révolution Sociale.

En présence de votre généreuse initiative, et de l'acte d'éclatante justice que vous venez de faire par votre verdict du 20 avril, un impérieux devoir nous oblige de vous témoigner toute notre gratitude pour le témoignage de reconnaissance donné par vous au Martyr de la liberté, au champion de la démocratie socialiste.

C'est pour nous une bien douce consolation de penser que ce vénérable vieillard va bientôt être rendu à la liberté ainsi qu'à l'affection de ce peuple qu'il aime ~~tant~~.

Au nom des Prolétaires de Rheims, nous vous remercions donc, chers citoyens, d'avoir su tenir en cette circonstance si haut et si ferme le drapeau de la Révolution Sociale.

Vive la République Démocratique et Sociale.

Thiéry Dx. délégué au congrès ouvrier de Lyon.

Suivent 42 signatures des ouvriers de Rheims —

adresse — charles Melin — voir aux adresses.

St Etienne, 28 avril 1877.

au Président du Comité Blanqui à Bordeaux.

Cher Citoyen,

Merci de m'avoir prévenu du succès du citoyen Blanqui. La campagne a été bien conduite pour atteindre un résultat pareil.
Vous avez selon nous bien mérité du parti Socialiste, Vous et tous les amis qui ont participé à l'Election.
Maintenant que pensez-vous des dispositions de la Chambre au sujet de la validation? Ne croyez-vous pas qu'il serait utile de se tenir prêt à tout événement? Votre avis, et nous agirons en conséquence car nous avons assez de l'opportunisme.
Nous voulons maintenant l'application des principes républicains. Nous verrons par là si des bourgeois sont capables de le faire.
Nous travaillons ici à l'organisation du parti ouvrier. Je serais heureux de recevoir une lettre de vous.
Dites-moi si nous devons organiser une souscription pour les frais d'Election.

Salut et Fraternité

Claudius Relave

Rue Badouillère 32 — Café Delanche

à St Etienne (Loire)

583

Béziers, 12 Juin 1879.

Citoyen Blanqui,

Les soussignés, anciens prisonniers proscrits et transportés qui ont pu comprendre dans toute leur étendue les souffrances d'une captivité de 37 ans, tiennent à vous manifester leur joie en apprenant enfin votre délivrance ! ils espèrent qu'elle vous permettra de rallier tous les éléments vigoureux du parti franchement révolutionnaire, et même, une grande partie de ceux qui, parmi les Républicains, se laissaient égarer par la politique funeste de l'opportunisme.

En attendant que la persistance légitime des Electeurs de la 1ère Circonscription de Bordeaux vous investisse de nouveau du mandat dont vous avez été dépouillé, et force les membres de la chambre des députés à vous ouvrir les portes du parlement où nul mieux que vous n'a le droit de siéger, nous vous serrons fraternellement la main.

J. Faure — Elie Digeon.

Louis Salvan — Eugène Fabre. — Pater

J. Séguier — Jean Jarlan.

Lettre J. Pierre.

Montpellier, le 22 avril 1879.

Aux citoyens membres du comité Blanquiste
à Bordeaux.

Nous avons l'honneur de vous envoyer ci-joint
la prière de la lettre que nous adressons au
député Blanqui à Clairvaux.

Citoyen Blanqui,

Une existence comme la vôtre, pleine d'abnégation
et toute dévouée à la République démocratique
et sociale, devait, après tant de souffrances, être
récompensée.

Les électeurs de Bordeaux ont eu l'heureuse idée
de vous nommer leur représentant: honneur
à eux!

Le cercle des travailleurs, quoique bien modeste,
a voulu leur venir en aide en leur offrant
son obole. C'est l'obole de l'ouvrier; si elle a
été petite, leur amour pour tous ceux qui souffrent
pour la démocratie est bien grand.

Au banquet fraternel du 16 février, le cercle nomma
à l'unanimité le prisonnier de Clairvaux Président
d'honneur de la fête, et plaça son portrait à
côté du buste de la République.

Aujourd'hui, il prie le citoyen député Blanqui
d'accepter la présidence honoraire du
cercle des travailleurs de Montpellier.

comptant sur un accueil favorable, et ayant la ferme conviction que le citoyen député Blanqui continuera toujours à défendre les intérêts de la classe ouvrière les membres du cercle ont l'honneur de lui serrer fraternellement la main et le félicitent en même temps sur son Election.

Pour le cercle
le Président Vaché.

Le secrétaire Roncon. (A.)

Les Electeurs de la Commune de St Prix près Lapalisse (Allier) aux Electeurs de Bordeaux.

Citoyens

Nous venons vous témoigner à notre tour nos sentiments de sympathie fraternelle comme le font en ce moment tous les hommes de principes de nos grandes villes.

Nous ne saurons jamais assez louer la fermeté des principes que vous venez de montrer au monde entier dans les journées des 6 et 20 avril 1879. Vous venez de ranimer et de réveiller le peuple du sommeil léthargique où l'opportunisme semblait l'avoir jeté. Vous avez gagné une grande victoire dans cette journée qui restera gravée en votre honneur dans la mémoire des vrais Républicains.

Citoyens Electeurs de Bordeaux vous venez de rappeler un grand homme à la vie en acclamant l'illustre Blanqui retenu dans la triste prison de Clairvaux.

Tous les hommes qui ont l'amour de l'humanité et de la liberté ont les regards tournés vers vous et vers celui qui toute sa vie a été le Champion et le Martyr de toutes nos libertés publiques.

Relevez donc, Citoyens, nos félicitations les plus sincères.

Julien Truchet cultivateur et socialiste.
Jules Souchet socialiste.
Jean Gaillard
Jean Puratet.
Henri Perret.
Lamoureux cons. municipal.
Antoine Bétirier.
Pierre Crouzier.
~~Jean Grandjean~~
Jean Grandeau.
Gaspard Péjoux.
Pierre Hérichout
Antoine Buissonière.
Claude Montague
Jean Néron
Charles Charrier

Au Citoyen Blanqui
grand Martyr de la République

Tarare, le 29 Juin 1879.

Citoyen,

La Démocratie de Tarare, (Rhône) a organisé un banquet fraternel en l'honneur de l'anniversaire de la prise de la Bastille, date qui ne doit jamais s'effacer du cœur d'un républicain sincère.

Elle serait très-heureuse de pouvoir compter dans ses rangs l'homme illustre qui a payé si cher son dévouement à la cause Républicaine, votre présence serait accueillie avec la plus grande cordialité.

Le Banquet aura lieu le dimanche 13 juillet prochain à cinq heures du soir.

Dans l'espoir que vous ferez votre possible pour nous honorer de votre présence, et nous aider de vos conseils, Recevez d'avance nos bien sincères salutations.

Pour la Démocratie de Tarare,
Le Président de la commission du banquet.
Simon, Vice adjoint au maire.

Marseille, 14 Juin 1879.

Madame,

J'ai appris hier seulement par le journal que votre fils avait été gracié, et qu'il se trouve actuellement à Paris.

J'aurais préféré que depuis longtemps il eût été libre, à la suite de la révision de son jugement par le conseil de guerre, ou aurait déclaré par ce fait que justice lui était rendue.

Mais cet acte tout naturel qu'il fut, aurait demandé une grandeur d'âme, un caractère viril, bien rare de nos jours!

Mais pour nous, Madame, Marseillais qui avons supporté l'an dernier toutes les calomnies que nos adversaires avaient ramassées dans la boue, l'illustre Martyr Blanqui est pour de tout contact.

Sa place est marquée au livre d'or de la République, qui, nous l'espérons, survivra et résistera aux attaques de ses ennemis. Nous nous regardons comme solidaires, et ceux qui craignaient que l'on donnât la liberté à Blanqui pour craindre qu'il en abusât, seront les premiers à lui rendre justice sur l'avenir. Blanqui a un caractère taillé à l'antique.

Ce soir je fais une conférence à St Louis, Banlieue de Marseille où je ferai signer une adresse de félicitations à votre Auguste Frère.

Ce homme du Progrès Politique, le savant méconnu, calomnié!...

Relevez, Madame, mes pretentieuses salutations, accompagnées de la joie infinie que j'ai éprouvée en apprenant la sortie de prison de notre cher frère en politique et en esprit, Auguste Blanqui.

Donnez-lui, je vous prie une bonne poignée de main pour moi, et embrassez-le pour tous les membres du comité Blanqui Marseillais, et tous les républicains sincères qui marchent avec le Progrès et espèrent en l'avenir de la France.

G. Plagen.

Lettre du citoyen Bouisson de Marseille

Marseille, 29 Juillet 1879

Cher Citoyen Blanqui,

D'après ce que m'a dit votre neveu Edouard Blanqui j'ai quitté Paris le jour même que vous y arriviez. Je ne puis que vous témoigner tout mon regret que j'ai de n'avoir pas eu l'honneur de vous serrer la main et de pouvoir m'entretenir avec vous peu d'instants mon séjour dans cette ville.

J'ai reçu votre lettre, et l'ai communiquée à tous les groupes socialistes. Malgré une lecture générale, faite à haute voix, elle a circulé de mains en mains, tout le monde voulait la lire. La justesse de vos appréciations, leur à propos, a frappé tous les esprits. La chaleur puisante de votre langage a enflammé tous les cœurs. Votre assurance d'une réélection a porté l'enthousiasme à son comble, et partout et tous persistent résolu. Ainsi donc les citoyens Bordelais peuvent compter sur leurs frères de Marseille.

887

Je suis chargé de vous demander l'autorisation de rendre votre lettre publique, et je me suis assuré pour cela le concours d'un journal de notre localité, qui m'a ouvert ses colonnes avec un empressement qui m'a fort surpris. Quand donc disparaîtra le mercantilisme de la prose?

Veuillez me répondre si vous avez, ainsi que nous vous en avions prié, fait publier votre lettre. Nous avons suivi depuis cette époque-là à peu près tous les journaux et n'en avons vu trace dans aucun. Si Elle a paru, ayez l'obligeance de m'en adresser quelques numéros. Les membres du bureau qui ont signé avec moi, tiennent à prouver, pour dégager leur responsabilité que la lettre vous a bien été adressée. Nous voudrions ensuite profiter de la bonne disposition de nos journaux locaux pour la faire reproduire.

Nous préparons en ce moment une grande réunion de tous les républicains indistinctement de nuance pour y faire acclamer votre candidature à Bordeaux. Nous voulons tenter de reproduire le grand mouvement de la 1re Election et aussi faire constituer un comité général ayant pour mandat de défendre votre Election et de recueillir des fonds.

J'ai reçu une brochure signée E Roche, et une lettre signée Larmandie. Je vais m'empresser de la propager. La vente que ce citoyen me prie d'effectuer me sera facilitée s'il consent à abandonner une partie de son bénéfice pour les frais de l'Election de Bordeaux. Salut et solidarité.

Ill. Bouisson
13, rue Pierre qui Roye.

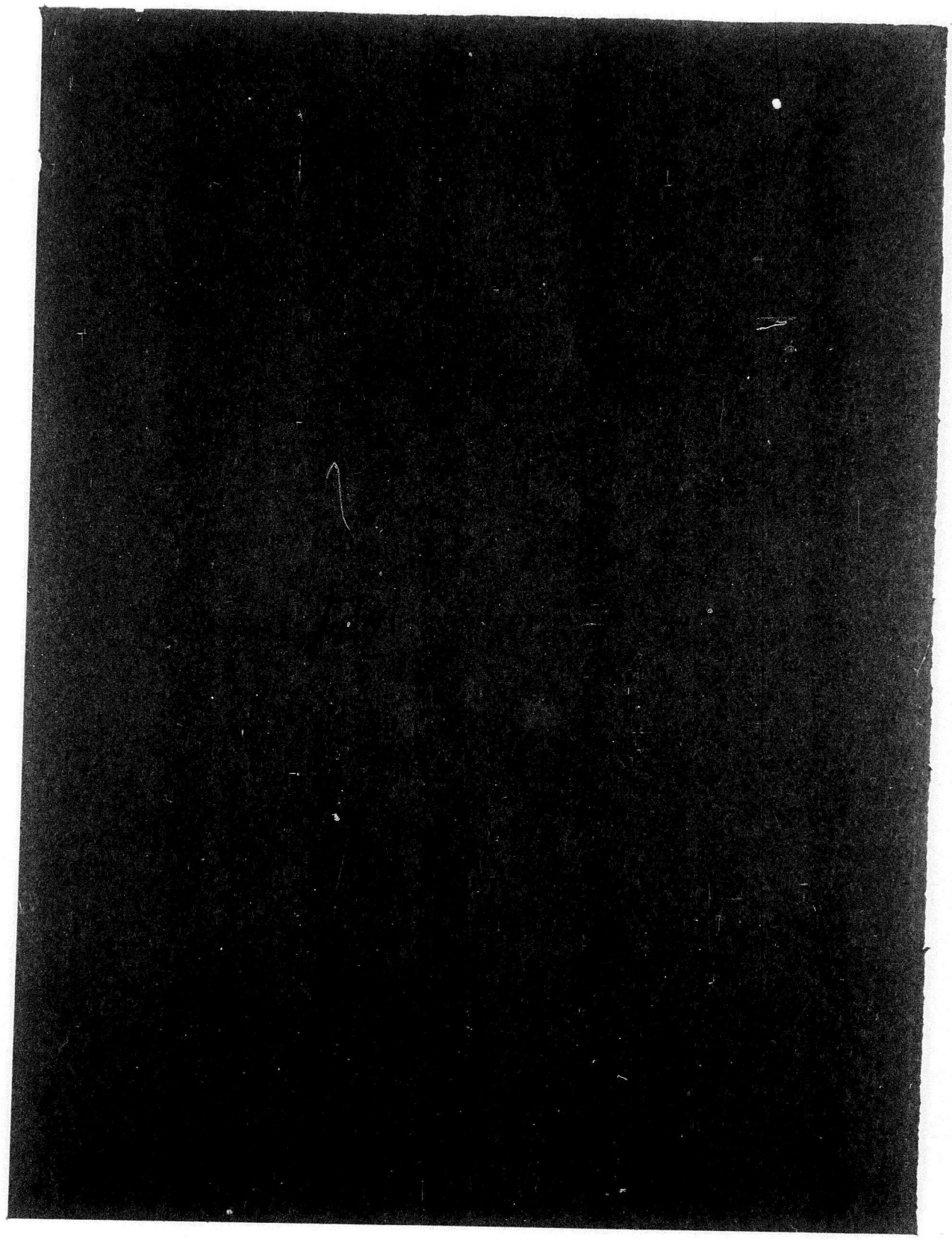

A Monsieur le Rédacteur en chef
de la Révolution Française.

Monsieur le Rédacteur,

Nous apprenons par l'article publié
ce matin dans la Révolution Française
par Monsieur Gabriel Deville, et intitu-
lé "le Cas de Blanqui" que le journal
la Liberté de Samedi dernier contient
l'assertion de l'excellent état de la
santé de Blanqui notre frère, et des
soins dont il est l'objet à la maison
centrale de Clairvaux.
La présence d'une affirmation aussi opposée
à la vérité, ~~l'assertion~~ de sa répandue précédem-
-ment et que le rédacteur de la Liberté
a émise d'après des renseignements dont il
ignorait, nous aimons à le croire, la
complète impactitude, il est de notre
devoir envers notre frère de rétablir
les faits dans leur ~~complète~~ entière intégrité.
L'horrible ségrégation cellulaire,

qu'au mépris de toute justice et de toute humanité, on fait subir depuis 8 ans à Blanqui par suite d'une condamnation aussi odieuse qu'illégale a amené l'altération rapide et profonde de la santé du prisonnier.

Pendant les premières années de sa détention, nous n'avons pu obtenir ni la permission de le voir une heure sans gardien, ni celle de lui envoyer quelques provisions indispensables dans son état de faiblesse. Mais sa maladie de cœur ayant pris un développement menaçant, il nous fut accordé enfin de passer quelques jours auprès de lui. Il y a de cela environ deux ans; mon frère, sorti comme par miracle de cette crise jugée mortelle, n'a recouvré une apparence de santé que grâce à un régime d'une sobriété telle que nul autre peut-être

ne pourrait se l'imposer et surtout que grâce à l'immensité de sa force morale. Si ceux qui affirment allègrement la parfaite santé de l'infortuné prisonnier pouvaient en juger par leurs yeux, autre serait leur langage s'ils respectaient la vérité. Ils constateraient les ravages de la maladie, l'amaigrissement arrivé à ses dernières limites, la pâleur et la faiblesse, suite du manque complet de grand air et d'exercice ; l'obligation de faire des lectures à haute voix pour ne pas perdre l'usage de la parole après un silence sépulcral de huit années interrompu seulement par nos trop rares visites que rendent bien difficiles la distance et les obstacles. Voilà, Monsieur, notre réponse sans démenti possible loyalement, à tous ceux qui affirmeraient le contraire.

Quant à la prétendue liberté laissée à mon frère dans sa prison, elle n'est pas moins illusoire : tout récemment,

un de nos parents qui ne l'avait pas vu
depuis de longues années n'a pu lui serrer
la main qu'en présence d'un gardien et dans
la loge du concierge de l'infirmerie; enfin
les dernières lettres accusent à son égard un
redoublement de tracasserie tout à fait
sans motif de sa part comme de la nôtre.
Puisque vous avez bien voulu, Monsieur, ouvrir
vos colonnes à la défense de mon frère en
dernier lieu condamné contre toute droit
et toute équité, vous voudrez bien également
insérer cette lettre destinée à servir de
réponse aux dires contraires à la vérité,
dires que nous pourrons ignorer au moment
où vous sonnez, avec la discussion de
l'amnistie, l'heure de plaider pour
tous devant la chambre la cause de la
justice et de l'humanité.

Agréez Monsieur le Rédacteur en chef,
avec l'assurance de notre parfaite considération
nos vifs remerciements pour la place
que vous avez donnée dans vos colonnes
à la défense de notre frère et veuillez
être auprès de Mr. Duville qui a

présenté à la défense avec autant de justice que de vérité et de
cœur, l'interprète de notre profonde
gratitude.

BANQUE
DE PARIS & DES PAYS-BAS
SOCIETÉ ANONYME
Capital: 125 millions de francs.

3, RUE D'ANTIN.

591

Paris, le 22 avril 1879

Madame,

Permettez-nous de partager avec vous, la joie que vous avez si justement éprouvée, en apprenant l'acte réparateur accompli par la démocratie bordelaise. Les électeurs ont su ne pas oublier les défenseurs de la Liberté; nous les en remercions de même du plus profond de notre cœur, de la part de notre père qui est mort pour la même cause que celle de ce noble et illustre citoyen, qui a tant souffert.

En attendant le retour d'autres Martyres, acceptez les salutations fraternelles par des victimes de la République, la veuve et les trois orphelins du Colonel Bourgoin

Henry Bourgoin

LE RÉVEIL
de la Haute-Garonne.

JOURNAL QUOTIDIEN

Allées Lafayette, 10, bis.
TOULOUSE.

Rédaction.

P 92

Toulouse, le 16 Juillet 1879

A M. Auguste Blanqui, député
suivalide de la 9me circonscription de Bordeaux

Citoyen

Les électeurs des quatre cantons de Toulouse,
réunis dans un banquet fraternel, pour célébrer
l'anniversaire de la prise de la Bastille,
Vous remercient de la réponse que vous avez
faite à leur adresse du 16 Juin;
Et, convaincus que la victoire définitive des
électeurs Bordelais ne peut qu'aider à la consoli-
dation et au développement de la République,
Portent un toast à votre réélection!

Pour les membres du bureau:

Le Président du banquet

Castelbon

Conseiller général

Paris le 30 Juillet 1879

f 93

Bon Citoyen Blanqui,

Je viens vous faire une invitation à dîner chez moi, en petit comité, pour Vendredi prochain, à 7 heures.

Je vous supplie de ne pas me refuser bien que je vous fasse sortir de vos habitudes de vie régulière et de famille.

Voici pourquoi j'insiste si fort près de vous, indépendamment du plaisir personnel que j'aurai à vous recevoir;

L'ami Bonthoux, que vous avez vu, et avec lequel j'ai passé, aujourd'hui, une couple d'heures, en évoquant nos souvenirs communs, veut bien retarder son départ de Paris pour avoir le plaisir de se trouver avec vous, Vendredi, en cas où vous accepteriez mon invitation; Quant à notre ami Dammas, il se prépare à

fuir vers Toulon, dès samedi, ouverture probable des vacances parlementaires; je suis certain à l'avance de sa présence chez moi; il en est de même de mon vieil ami Hubbard, quoique malade. Il est un quatrième convive, Gustave Franconie, qui vient d'être élu à la Guyane Française; je serai plus qu'aise de vous le présenter, non pas seulement comme mon ami personnel, mais parceque ce jeune Député a fait une profession de foi, toute révolutionnaire, qu'il a bien voulu me soumettre, et que j'ai approuvée dans son entier, sauf qq. modifications de détails. Voici comment il a terminé son manifeste aux électeurs Guyannais:

« Si vous me choisissez pour votre représentant, c'est à l'ombre du grand citoyen qui a donné sa vie entière à la cause des opprimés, que j'irais m'asseoir. »

Ce jeune homme, que je considère comme excellent, sous le rapport du cœur et des principes, est actuellement travaillé par nos Députés des Colonies, qui voudraient l'entraîner à l'Union Républicaine; je le crois trop bien trempé pour passer sous ce joug plus ou moins opportuniste; mais j'opine que le vétéran de la démocratie sous les auspices duquel il s'est placé, et notre ami Daumas, invariable dans sa ligne radicale, seraient pour ce jeune Député, au début, d'excellents conseillers, qu'il voudrait connaître, d'ailleurs...

Pour toutes ces raisons, politiques et de sentiment, venez donc, je vous prie, cher citoyen, partager sans façon notre simple repas; nous causerons et nous jouirons de votre présence, sachant, d'ailleurs, le peu d'attrait que la table offre pour vous, mais il est si bon pr. les républicains éprouvés de serrer les mains et d'espérer des jours meilleurs pour ce jeune peuple de France, l'éternelle victime des réacteurs multicolores.

En cas où vous viendriez à me refuser, faites moi savoir par un mot de vous ou de votre sœur, afin que je donne contrordre à Boichot, et n'écrive pas à mes autres convives précités, qui sont à ma disposition pour vendredi; nous remettrions alors

pour une autre occasion, cette réunion
d'amis politiques.

Croyez, cher Citoyen, à mon entier
dévouement pour la cause républicaine
et pour vous, en particulier.

Salut et égalité.

Bonnadeau

Au citoyen Blanqui

595

Monsieur

Il est malheureusement exact que l'argent a été dépensé, mais, interrogé à ce sujet, l'administrateur a répondu qu'il allait tâcher de trouver la somme pour l'expédier à Bordeaux. Et

on m'assure que, dans le
cas où il ne pourrait pas
le faire, certaines personnes
sont décidées, afin d'éviter
~~tout~~ scandale, à donner
les fonds.

Croyez à ma sincère
affection et à mon dévouement
absolu.

Paris le 25 juillet 1879.

Paris le 15 Juin 1879

f 96

Citoyen Blanqui

Jules Jouanne le condamné à mort du cloire St Mery 1832 plus heureux que vous pu passer en Belgique et resta éloigné jusqu'à l'amnistie de 1840 — mais voyageur et toujours en voyage. Il se trouve que par une singulière suite de circonstances vous êtes le seul homme politique auquel il n'ait pas serré la main ne vous ayant jamais vu — une note prise dans vos ecrits me valla plusieurs perquisitions — cette note que j'ai eue dans le journal de l'oise portait Jules Jouanne homme energique très repandu homme de bataille — son adresse, par Barnal. Londres — Je ne sais vraiment pas comment vous me connaissiez — mais c'était bien un peu mon portrait — si vous voulez bien me recevoir j'irrai vous serrer la main & vous exprimer mes sympathies en attendant ce plaisir agréez Citoyen mes salutations parfaites

Jules Jouanne

representant de commerce

6 Rue du Commerce à Grenelle Paris

LE RÉVEIL
de la Haute-Garonne.
JOURNAL QUOTIDIEN.
Allées Lafayette, 10 bis.
TOULOUSE.
Rédaction.

Toulouse, le 1 juillet 1879

Mon cher Citoyen

Mon journal fait paraître le 14 juillet un numéro exceptionnel. et je serais heureux très heureux d'y mettre un mot de vous. la réponse par exemple à l'adresse qui vous a été votée.

Le réveil de la haute garonne est après la révolution le journal qui s'est le plus occupé de vous.

Je suis le fils de jean Jourset le fourrieriste.

A vous de tout cœur

M. Jourset
propriétaire du réveil

Toute la commune a écrit dans mon journal

Toulouse 20 juillet 1879 598

Charles Journet
TOULOUSE
(Haute-Garonne)

Mon cher Citoyen Blanqui

Merci d'abord de votre bonne lettre.
Vous me paraissez ne pas avoir d'organe radical a Bordeaux. Je suis de mon coté decidé a supprimer le 1er aout le reveil de la haute garonne qui me conduirait a la faillite.
J'offre de continuer a vivre jusqu'a près votre election aux conditions suivantes.
les bordelais m'achèteront tous les jours 2000 numeros a 30 francs le mille soit 60 f payable tous les jours d'avance.
Je mettrais ces 2000 numeros au train de nuit et vous les aurez a Bordeaux a 6 heures du matin. (le port sera a ma charge)
Je vous offre tout le journal c'est a dire que si vous voulez les 4 pages il faudra m'envoyer la copie pour cela.
tous mes redacteurs s'inspireront de votre politique.
Commercialement je suis libre echangiste partisan de l'impot sur le capital
~~Mes enf~~ ennemi des grandes lignes et du monopole
J'ai enterré ma femme civilement mes enfants ne sont pas baptisés
en decidant les bordelais a accepter mes offres vous decidez de l'existence du journal le plus avancé et le mieux redigé de la province sans compter que vous me ferez faire une bonne

a faire que si le journal vit encore 2 mois il est sauvé.
Cœur et Main
Ch. Journet

En cas d'absence, les Lettres sont renvoyées à Mr Charles Journet, par le courrier suivant.

Citoyen Blanqui.

J'ai reçu ci-joint a la lettre que je vous envoie l'avis suivant:

Je vous défends aujourd'hui contre la petite Gironde et envoie au Citoyen Mourat. 100 Nos pour essayer la vente.
Si vous acceptez ma proposition m'envoyer tous les journaux de Bordeaux. me faire une locale Bordelaise que je mettrais a la place de ma locale toulousaine.
Je supprimerais également le sous-titre. et mettrais seulement le Reveil si vous le voulez.

Signé
Ch. Sournet

Citoyen Blanqui, veuillez s'il vous plait répondre a ce sujet a titre de conseil. soit au Citoyen Roche, ou a moi.

Recevez Citoyen Blanqui ainsi que toute votre famille.
Mes sincères salutations
A. Mourat

Vous recevrez en même temps que la lettre. deux Nos du reveil de la Haute Garonne

CERCLE DE LA LIBRE PENSÉE
MARSEILLE

Le 22 Juin 1879

99

Cher et vénéré Citoyen,

Les Républicains socialistes de Marseille, qui ont poussé le premier cri en faveur du prisonnier de Clairvaux, désirent lui serrer la main.

Ils vous convient à un banquet fraternel, vous laissant le choix du jour où vous pourrez vous rendre au milieu d'eux.

A leur joie, vous devinerez facilement combien grand est leur amour pour vous et pour les principes que vous avez commencé par votre long martyre.

Ils vous envoient, en attendant, leurs félicitations et leurs saluts fraternels.

Pour les républicains socialistes de Marseille;

Les membres de la commission du cercle de l'Indépendance.

Le secrétaire
C. Bianchi

Le trésorier
Michel

Sus Goirand

Gerb. Publ.
Sisco

Marius Gaynard
Adorni
Dupuy J.

Streti
Daumas B.
Richaud

CERCLE DE L'INDÉPENDANCE
MARSEILLE

Adresse.
Bianchi Bard de la Major 42

St Alvère (Dordogne) le 30 avril 1879

660

Monsieur Blanqui, député,
à Cauvaux.

La petite Gironde, de Bordeaux, publie le
récit de l'entrevue qui a eu lieu, le 25 courant,
entre vous et le Correspondant du Times.

Oui, d'abord, et avant tout, il faudrait
déchristianiser la France. Il faudrait la
débarrasser non-seulement du catholicisme,
mais du christianisme.

Bien plus, c'est l'idée religieuse
qu'il faudrait réduire à néant.

Devons-nous espérer arriver à ce
résultat ? - Assurément oui. -

Comment y parvenir ? - Par la
science.

Mais pourquoi nous le dissimuler ?
Un siècle d'efforts inouïs pourra
amener la majorité des Français à
comprendre ces vérités..

Deux milliards seraient nécessaires, au budget, par an, et pendant un quart de siècle, pour introduire dans les cerveaux les principes scientifiques-rationnels.

La lutte à entreprendre en faveur de ceux-ci doit être sans trêve ni repos.

Nous ne sommes pas plus de 300,000 hommes en France, imbus de ces idées. La tâche est immense.

Il faut laisser mourir le quart de la génération actuelle, avant d'entrevoir l'état des choses comme elles doivent être selon la nature unie à la science.

Lié par un mariage purement civil avec une jeune fille Suisse, libre-penseur, j'ai, plus qu'un autre, appris la nature des obstacles à vaincre.

Un obscur soldat de l'idée qui est vôtre et mienne,

Agréez, citoyen, mes salutations

pleines de dévouement,

J. Pillault

Receveur de l'Enregistrement

à St. Alvère

Entraigues, (Vaucluse) le 13 Juin 1849

602

Ma très chère dame antoine

Comme ami et soutien de vôtre très cher frères,
Martyr de la tyrannie, je viens de dédier
quelques vers en son illustre nom.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. MSS

Rien n'est plus consolant, vraiment que la clémence
Quand on peut l'appliquer avec magnificence
À des cœurs, grands, pareils, à celui de Blanqui!
Sans ne savoir comment! ni pourquoi! ni par qui
Ce nom est dédaigné comme celui d'un tigre,
À l'approche duquel la panthère s'émigre,
Comme s'il était pris par la férocité!
En dévorant sa proie avec avidité.
Non! ce n'est point ainsi, comme on le croit peut-être!
Que le nom de Blanqui n'est point tel qu'on fait naître
Par des soupçons infames, dont on a fait de lui!
Un martyr bien souffrant puisqu'on voit aujourd'hui
Le peuple de Bordeau dans sa grande sagesse
En reconnaissance du bien dont il s'empresse
La nommé lui-même pour son représentant
Pour pouvoir l'arracher du cruel chatiment.
Ce qui peut être pour lui, l'amnistie complète
Quand on vous réclame pour son guide à leur tête.
En attendant de voir dans un jour tout nouveau
Sortir ce noble cœur des prisons de Clairvaux

Ce qui pourrait causer une grande nouvelle
Pour tous les hommes libres dont le plus ardent zèle
Qui brulent pour voir le moment tout décisif
Où les portes seront ouvertes à ce captif.

Malgré tous ces ingrats qui montrent leur caprice
Les électeurs ont fait leur devoir, leur service.
En l'ayant nommé pour être leur député
Pour le rendre à la vie et à la liberté
Et maintenant la chambre, c'est qu'elle doit comprendre
Qu'elle a le sien a faire, comme elle doit s'attendre;
De ne pas hésiter pour la validation
Quand viendra le moment de cette élection.

Malgré tout son vieilage on fait de lui l'alarme
Quand d'autres moins craintifs, en font sa joie, son charme
Pourquoi se rendre hostile, se montrer dédaigneux
Envers cet homme digne, noble et tant généreux
Qui a eu a subir environ trente années
Le joug du despotisme, et de ses destinées
Pour s'être trop montré, zelé républicain
En proclamant le droit du peuple souverain.

Combien d'hommes ingrâts l'on trouve encore sans ame
Pour laisser son semblable qui brule dans la flamme.
Faut-il ne pas avoir la pitié dans le cœur
Pour rester sourd aux plaintes, à ses cris de douleur!
Invincible destin! ô honte, o crime infame.
Lorsqu'au siècle où nous sommes, quand le juste reclame

Vous vous montrez rebelles aux sentiments humains
Et, de vos cœurs barbares, d'où découle un venin
Qui ronge la conscience, les entrailles des hommes
Qui ne sont pas une ombre, ni même des fantômes
Mais, qui sont par leurs dignes, et grands dévouements
Par leur patriotisme pour des frères souffrants
Des amis des soutiens, et rentrent dans l'arène
Pour lutter Corps-à-Corps dans la lutte prochaine
Qui doit s'ouvrir par la grande dissolution
Pour annuler, où bien valider l'élection.

Si, comme je l'espère nous avons la victoire
Que Blanqui soit vainqueur, alors nous pourrons croire
Que tous les cœurs humains qui ont le sang français
Eprouveront alors comme on n'a vu jamais
Une profonde joie en voyant la victime
Sortir de l'horrible gouffre, de la profonde abîme
Où on l'avait plongé dans un regret pour lui
Dans un morne silence, pour rester dans l'oubli.

Si par hazard vous trouvez convenable de les faire
insérer dans un journal, vous pouvez les faire
paraître, je les aurais bien adressé à un,
mais je ne savais pas, auquel, parceque tous les
journaux n'admettent pas la poésie.
Au commencement de février dernier, j'en adressa
Concernant la chûte de mac mahon, à un petit
journal de montpellier, le petit méridional

Le lendemain, il me repondit qu'il
n'admettait que les vers de Victor Hugo,
et alors je me suis lu
Si par hazard vous les faites paraître veuillez
me faire savoir dans quel journal, parceque
je pourrais lui en envoyer d'autres, vû que
j'en connais pas dans nôtre localité.

Veuillez faire part de cette pièce à vôtre
digne frère et s'il le juge à propos, il m'écrira

Vôtre tout dévoué et sincère ami

Prosper Roubaud, entraigues (Vaucluse)

Le 13 Juin 1849

604

LES REFUGIÉS DE LA COMMUNE

RÉSIDANT A LONDRES,

AU

GENERAL GARIBALDI

—:o:—

Londres, le 30 *Frimaire* 83 (21 Décembre 1874.)

CITOYEN GÉNÉRAL,

L'opinion du monde entier vous a déjà vengé des attaques d'un salarié du gouvernement français, et l'ineptie de l'accusation n'a servi qu'à mettre dans un jour plus éclatant votre dévouement et vos services.

Nous, Français et patriotes, réfugiés de la Commune de Paris, à qui vous n'avez pas refusé vos sympathies dans la défaite, — considérons cependant comme un devoir de vous adresser notre protestation publique.

On a trop compté, jusqu'ici, sur l'instinct des masses pour discerner les parties saines d'une nation de ses gouvernants.

En dépit des nobles exceptions, les faits accomplis portent leurs inévitables conséquences: Les expéditions de Rome et de Mentana, ont laissé un ferment de haine entre deux peuples faits pour se prêter un mutuel et si indispensable appui. C'est pourquoi nous ne devons pas laisser échapper cette nouvelle occasion, de protester contre la politique aussi stupide qu'infâme du parti jésuite, — et d'affirmer notre dégoût et notre indignation, en présence des injures adressées à une nation amie, dans la personne de son plus digne et de son plus illustre représentant.

D'ailleurs, quand les traîtres et les incapables qui ont perdu la France, se décernent le triomphe et montent au Capitole, leurs complices ne peuvent que déverser la calomnie sur ceux qui ont fait leur devoir; — sur vous, surtout, qui, dénué de toutes ressources, luttant avec des troupes recrutées au hazard, contre un ennemi supérieur, avez su défendre l'honneur de notre pays, et conquérir le seul trophée de la campagne.

Ces hommes ne se consolent pas de vous voir échapper aux proscriptions et aux massacres: ils vous infligent le rapport Perrot, ne pouvant vous donner le bagne ou Satory.

Mais l'Histoire les attend, maintenant qu'ils ont complété le bilan de leurs crimes, en y ajoutant ce vice hideux, destructeur de toute société comme de toute solidarité: l'ingratitude!...

On ne dira pas que l'éloignement et la passion égarent notre jugement: la situation est trop nette pour qu'il soit possible de s'abuser.

Nous en appelons à nos amis, ces exilés de l'intérieur, qui, restés dans notre chère patrie, subissent, une fois de plus, la dure nécessité de ces temps, où, comme parle l'historien, on ne peut ni penser ce que l'on veut, ni dire ce que l'on pense. — Si leurs voix pouvaient se faire

entendre, nous ne serions pas réduits à vous offrir ce petit nombre de noms au bas de cette adresse : tous les Français dignes de ce nom, se joindraient à nous pour envoyer le témoignage de leur gratitude et de leur admiration au patriote Italien, au héros de Marsala, de Rome et de Dijon, qui, à l'heure du danger, n'a désespéré ni de la France, ni de la République.

L. Boursier, Piot, Jandet, E. Guillain, Joly, Royer, Cannesson, Wolff, Pierlay, Millet fils, Chanut, B. Peyrouton, A. Clavier, L. Caria, Ant. Arnaud, M. Escaré, A. Barré, Morge, Lucien Geofroy, Ch. Gérardin, V. Rousseau, Maertens, B. Landeck, A. Deschamps, V. Richard J. L. Druet du Mousset, Schneider, Edouard Merlieux, Vict. Gigout, E. F. Trepier, Landrin (Charles), Moor, Boutonné père, L. Boutonné fils, A. Lebau, Landrin (Léon), Mourgues (Adolphe), Senden fils, Boufflers, Richard, H. Carrier, A. Theisz, Fr. Jourde, Abel Boisseau, L. Gauchot, A. Peschard, P. Ménager, E. Landrin, A. Ramais, G. Chaboux, G. Sévin, Et. Kleinmann, Dardelle, Boutet, Millière, Fréling, Berolatti, Em. Sennert, Lebreton, G. Gally, Fradin, Gentil, Hagnet, D. Olivier, G. L. Erbatt, Neveux jeune, Kleimens Wierbiski, Pestaille, Chanut, P. Nefflier, Millet, Grenath, ex-garibaldien, Guerchet, A. Combault, A. Rousselin, V. Bontemps, J. Azan, J. Bigot, Gouy, H. Andresz, Vanhouth, Guyot, V. Assi, Tony Berthaut, A. Berthaut, A. Chippel, Ch. Marty fils, J. André, Maynier, Cotard, Henry Chouteau, Léon Charanton, E. Thiou, Duluard, Ligny, Paschal Grousset, France, E. Conseil, E. Favret, E. Papillon, Privé, V. Bigot, E. Ferrant, N. Prim, Ledru, C. Ferrant, Repland, Lebas, O'Leary-O'Brien, Jules Andrieu, ex-membre de la Commune de Paris, C. Baussé, L. Dubacq, Leduc, Montret, Guimard, Barrois, Wurth, Lacorre, Plowkowski, Keller (de Berne), Naze, Poncerot, Denis.

Certifié conforme.

Les Membres de la Commission d'initiative :

Edmond Levraud, 34, Berners Street, Oxford Street.

Ranvier, 160, St. John Street Road, Clerkenwell.

A. Regnard, 3, Maitland Park villas, Haverstock Hill.

———:o:———

Imprimerie W. Wroblewski, 60, Colebrooke Row. — Islington.

60 f

A MONSIEUR MOURAT (DE LA DROME)

SECRÉTAIRE DU COMITÉ BLANQUI

MONSIEUR,

C'est avec le plus profond attendrissement, que j'ai lu votre lettre si touchante, et je ne saurais vous dire combien j'ai été sensible à votre délicate attention de me l'adresser le jour même de l'élection.

Combien mon généreux frère a raison de porter toutes ses sollicitudes, tout son intérêt sur le peuple! C'est dans le cœur des ouvriers qu'on est sûr de trouver cette chaleur, cet enthousiasme, ce dévouement si simple et cependant si complet et si admirable.

Soyez béni vous-même, Monsieur, pour l'heureuse inspiration de votre patriotisme, qui a valu à mon frère la gloire d'être ainsi acclamé par vos généreux compatriotes.

S'il lui est donné un jour d'aller vous exprimer lui-même toute sa reconnaissance pour tous ceux qui l'ont défendu et l'ont récompensé de son long martyre par un honneur suprême, ce sera avec une bien véritable émotion qu'il se retrouvera au milieu de ce peuple magnanine dont la sympathie lui est si précieuse.

Ce bonheur lui est-il réservé? Nos cœurs saignent à la pensée que votre vote libérateur ne l'a pas encore arraché aux cruelles souffrances d'une captivité aussi injuste qu'odieuse, et cette pensée douloureuse mêle des larmes à la joie de notre profonde reconnaissance.

Croyez, Monsieur, que je ne perdrai jamais le souvenir de tout ce que vous m'avez écrit de touchant et d'affectueux, et que, si un destin plus prospère me permettait un jour de me rendre à Bordeaux, j'aurais une joie sincère de vous connaître et de vous remercier.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments de sympathie et de gratitude, et celle de ma parfaite considération.

Ve ANTOINE,

née BLANQUI,

146, boulevard du Montparnasse.

Paris, 23 avril 1879.

Imp Durand rue Vital-Carles, 24, Bordeaux

606

A Madame Veuve ANTOINE,

NÉE BLANQUI

MADAME,

C'est avec le délire de la joie de la grande victoire de protestation et d'humanité que Bordeaux vient de remporter, que je vous adresse les lignes suivantes :

Sois béni, 9 Mars 1879! jour où l'humanité commanda à mon cœur de monter à la tribune de l'ATHÉNÉE, et fit, par un simple discours, surgir le nom de **Blanqui,** ce martyr héroïque de la liberté humaine.

Une inspiration divine me fit, ce jour-là, poser sa candidature.

Sois béni, 20 Avril! date mémorable dans les annales de la révolution pacifique.

Aujourd'hui, de par la première circonscription de Bordeaux,

Blanqui est libre,

Un rayon de cette cité a brisé les chaînes qui le meurtrissaient.

Puisse le nombre de jours qu'il a à passer parmi vous, Madame, ainsi que parmi nous, les passer libre et mourir en paix.

Je n'ai qu'un seul désir, celui de presser la main à votre noble frère et l'embrasser comme un bon fils embrasse son père.

Dans cette attente,

Veuillez agréer, Madame, avec mes respects,

Mes bien sincères civilités.

A. MOURAT (de la Drôme)
OUVRIER CORDONNIER,
Secrétaire du Comité Blanqui,
52, rue Mériadeck.

Bordeaux, le 20 avril 1879.

Imp. Durand, rue Vital-Carles, 24, Bordeaux

Paris le 8 juillet 1879 607

CITOYEN,

Vous êtes instamment prié d'assister à une conférence organisée par la Commission provisoire d'aide aux grévistes, qui aura lieu le dimanche, 13 juillet à 1 heure précise de l'après-midi, salle des Ecoles, rue d'Arras.

Les grèves qui se succèdent de toutes parts et les besoins qu'elles créent vous font un devoir d'y apporter votre obole.

Le citoyen PRUDENT DERVILLERS traitera : *du socialisme et des grèves.*

Le citoyen GUESDE traitera : *des partis socialistes en Europe et en Amérique.*

Prix d'entrée : 0,25 centimes.

Salut et Égalité

La Commission : KILCHENSTEIN, MARIA, G. PICOURT, VIVIEN, WANDRECHEK.

Cette lettre d'invitation est rigoureusement personnelle.

PARIS. — IMPRIMERIE ADOLPHE REIFF, 8, PLACE DU COLLÉGE DE FRANCE, 9

Paris, ce 19 juin 1879.

608

Citoyen Blanqui,

Permettez à un humble travailleur, qui, le premier, a eu l'honneur de citer votre nom dans le journal ouvrier le Prolétaire, de vous adresser ces modestes vers.

Ils étaient encore destinés à cet organe socialiste, dont je m'honore d'être un des actionnaires, mais des raisons trop longues à expliquer en ont empêché la publication.

Les demandes d'insertion à la Révolution française, la Marseillaise de l'Avant-garde, faites toutes en temps opportun, n'ont pas été plus heureuses!

Mais si vous le permettez, cette petite pièce trouverait place prochainement dans une brochure que je prépare en ce qui

Doit être vendue au profit de la souscription ouverte par le Prolétaire en faveur des proscrits amnistiés ou qui gémissent encore ~~en bagne~~ ou sur la terre d'exil.

Heureux, comme tous nos frères, de vous voir enfin rendu à la liberté, je termine en vous adressant les salutations les plus fraternelles.

Achille Le Roy ::
typographe,
Rue des Fêneurs, 14 (Association ouvrière)
Paris.

[illegible] dans les cachots de la République

A BLANQUI

610

On croit rêver quand on voit Blanqui, ce vieux martyr de la cause du peuple, encore sous les verroux de Clairvaux, quand on a un Sénat, une Assemblée, un président qui se disent républicains. ***
Qui fait la soupe doit la manger...
BLANQUI.

La République, au sein d'une Bastille
Laissera-t-elle expirer son martyr?
Du noir Clairvaux, hélas! la triste grille
Pour lui jamais ne doit-elle s'ouvrir?
Ah! quarante ans d'affreuse solitude
N'émeuvent pas les apostats maudits :
Tel qu'un lion fier dans la servitude,
Ses durs geôliers craignent encor ses cris!

Qu'il doit souffrir en sa sombre cellule,
Ce noble cœur né sous un si beau ciel!
O vils dévots, plumitifs sans scrupule,
Déversez donc sur lui tout votre fiel!...
Mais si la Parque, hâtant sa délivrance,
Devait par vous aggraver notre deuil,
Pour vous châtier et venger la souffrance,
L'Egalité sortirait du cercueil!...

De persister dans son élan sublime,
Bordeaux a pris la résolution,
Et grâce à lui, l'héroïque victime
Peut espérer sortir de sa prison.
Captif mourant par le fait d'un parjure,
Il va renaître aux rayons du soleil,
Et démasquant des fourbes l'imposture
Du peuple encor guidera le réveil!

L'Opportunisme et ses valets menteurs
Tremblent surtout au seul bruit de son nom :
Comme l'Empire, à leur tour oppresseurs,
Pour arme ils ont aussi la trahison!
Des estafiers ils sont toujours complices
Dès qu'il s'agit d'arrêter notre essor :
Dignes suppôts de toutes les polices,
De ce vieillard voudriez-vous la mort?...

Quelle rumeur du fond de l'ancien monde
Eveille encor le riche épouvanté?
D'un peuple aussi la détresse profonde (1)
Proteste au cri de : « Terre et Liberté! »
Pauvres proscrits, parias, prolétaires,
Espérez tous à ce nouveau signal;
Car le Progrès, qui brave les sicaires,
Doit les briser sous son char triomphal!...

A. LE ROY.

(1) Un temps viendra où l'on ne concevra plus qu'il fut un ordre social dans lequel un homme possédait un million de revenu, tandis qu'un autre n'avait pas de quoi payer son dîner. CHATEAUBRIAND.

A BLANQUI

On croit rêver quand on voit Blanqui, ce vieux martyr de la cause du peuple, encore sous les verroux de Clairvaux, quand on a un Sénat, une Assemblée, un président qui se disent républicains. ***
Qui fait la soupe doit la manger...
BLANQUI.

La République, au sein d'une Bastille
Laissera-t-elle expirer son martyr?
Du noir Clairvaux, hélas! la triste grille
Pour lui jamais ne doit-elle s'ouvrir?
Ah! quarante ans d'affreuse solitude
N'émeuvent pas les apostats maudits :
Tel qu'un lion fier dans la servitude,
Ses durs geôliers craignent encor ses cris!

Qu'il doit souffrir en sa sombre cellule,
Ce noble cœur né sous un si beau ciel!
O vils dévots, plumitifs sans scrupule,
Déversez donc sur lui tout votre fiel!...
Mais si la Parque, hâtant sa délivrance,
Devait par vous aggraver notre deuil,
Pour vous châtier et venger la souffrance,
L'Egalité sortirait du cercueil!...

De persister dans son élan sublime,
Bordeaux a pris la résolution,
Et grâce à lui, l'héroïque victime
Peut espérer sortir de sa prison.
Captif mourant par le fait d'un parjure,
Il va renaître aux rayons du soleil,
Et démasquant des fourbes l'imposture
Du peuple encor guidera le réveil!

L'Opportunisme et ses valets menteurs
Tremblent surtout au seul bruit de son nom :
Comme l'Empire, à leur tour oppresseurs,
Pour arme ils ont aussi la trahison!
Des estafiers ils sont toujours complices
Dès qu'il s'agit d'arrêter notre essor :
Dignes suppôts de toutes les polices,
De ce vieillard voudriez-vous la mort?...

Quelle rumeur du fond de l'ancien monde
Eveille encor le riche épouvanté?
D'un peuple aussi la détresse profonde (1)
Proteste au cri de : « Terre et Liberté! »
Pauvres proscrits, parias, prolétaires,
Espérez tous à ce nouveau signal;
Car le Progrès, qui brave les sicaires,
Doit les briser sous son char triomphal!...

A. LE ROY.

(1) Un temps viendra où l'on ne concevra plus qu'il fut un ordre social dans lequel un homme possédait un million de revenu, tandis qu'un autre n'avait pas de quoi payer son dîner. CHATEAUBRIAND.

612

DE

LA COMMANDITE

OBLIGATOIRE

ET AUTRES

QUESTIONS TYPOGRAPHIQUES

PAR

ACHILLE LE ROY

TYPOGRAPHE

Membre de la Commission de révision du Règlement de la Société typographique parisienne.

Un confrère de l'Association ouvrière l'IMPRIMERIE NOUVELLE vient de publier, sous sa responsabilité personnelle, à propos de la révision prochaine du Tarif typographique de Paris, une brochure traitant de diverses réformes à obtenir dans la profession et que leur actualité rend intéressantes pour tous les typographes, de même que pour tous les travailleurs.

Telles sont notamment l'établissement général de la Commandite, mesure ayant pour conséquence, dans les ateliers où elle existe, l'augmentation des salaires et leur répartition plus équitable, sans porter préjudice aux intérêts bien compris des patrons, car c'est précisément le contraire qui a lieu; — la diminution de la longueur de la journée de travail, réforme préconisée, pour combattre la lèpre du chômage, par la plupart des délégués ouvriers aux Expositions universelles, ainsi que par tous les économistes vraiment dignes de ce nom, et qui est pratiquée déjà non-seulement à l'étranger (1), mais encore dans diverses corporations de la capitale; — les moyens pratiques à employer pour diminuer l'insalubrité des ateliers, résultat qui serait d'une très grande importance

(1) A Londres, la journée de conscience, comme le prouvent les Statuts de la Société typographique de cette ville que nous avons en main, est de neuf heures seulement depuis la dernière révision du Tarif, et personne n'ignore que dans notre profession même, à Paris, la moyenne de présence des journaux quotidiens ne dépasse pas ce chiffre.

La conséquence de cette mesure est des plus bienfaisantes pour les corporations assez heureuses pour la faire prévaloir, car elle permet non-seulement aux travailleurs, généralement épuisés par la trop longue durée d'un labeur ingrat, d'avoir plus de temps pour se livrer à l'étude ou aux soins de leur famille, mais encore contribue presque aussitôt à l'augmentation des salaires, un certain nombre d'ouvriers — plus ou moins scrupuleux — n'ayant plus le prétexte, par suite du chômage, d'aller offrir leurs services au rabais.

pour la santé des travailleurs, et malheureusement peut-être trop passé sous silence dans la Typographie ; — la fourniture, à la charge des patrons, de moyens d'éclairage perfectionnés, de manière à ce qu'un grand nombre de collègues ne soient plus exposés, par suite de l'usage d'appareils défectueux, à la perte de la vue ; — l'extension du Tarif typographique dans un rayon le plus large possible à déterminer autour de la capitale, pour essayer d'atténuer les effets désastreux d'une concurrence acharnée, dont l'ouvrier est surtout la principale victime, etc., etc.

Dans cette œuvre, l'auteur, guidé par sa conscience seule, n'envisage ces différentes questions qu'au point de vue général et souvent sommaire, car il regretterait sincèrement qu'aucun de ses confrères pût voir la moindre allusion personnelle à ce qu'il croit être l'accomplissement d'un devoir.

Cette brochure, résumant les idées d'une notable partie de la Typographie parisienne, n'est donc qu'une œuvre de propagande à laquelle la spéculation est tout à fait étrangère, et l'auteur croit par suite pouvoir faire appel, dans l'intérêt général, aux typographes de la capitale et des départements, et principalement aux présidents, receveurs et autres membres des Chambres syndicales, pour qu'ils répandent le plus possible ce travail, espérant bien que la plupart de ses confrères comprendront qu'il défend ici la cause de tous.

EN VENTE, A PARIS

CHEZ L'AUTEUR, 4, RUE CUJAS

ET

A L'IMPRIMERIE NOUVELLE (ASSOCIATION OUVRIÈRE)

14, RUE DES JEUNEURS

Ainsi que chez les libraires suivants :

VIGUIER, rue de Belleville, 293 ;
PROFIT-VILLARD, rue des Bons-Enfants, 30 ;
JONDÉ, rue de Sèvres, 63 ;
GODET jeune, place des Victoires, 9 ;
HURTAU, galeries de l'Odéon, 12, 13, 14 et 15 ;
FOUDRIAT, rue Mazarine, 43,

ET DANS LES PRINCIPALES LIBRAIRIES

Moyennant **30 centimes** *en timbres-poste adressés à l'auteur, rue Cujas,* **4,** *on recevra* franco *cette brochure.* (**Affranchir.**)
Remise de 20 0/0 *pour toute demande d'exemplaires à partir du minimum de* 25, *le port en sus pour les départements et l'étranger.*

PRIÈRE DE FAIRE CIRCULER, S. V. P.

PARIS. — IMP. NOUV. (asso·. ouv.), 14, rue des Jeûneurs. — G. Masquin et Cᵉ.

613

Citoyen Blanqui

Quoique n'ayant pas eu l'honneur de vous approcher, il m'a été donné de vous connaître assez intimement. À mon arrivée à Paris en 1872, j'ai fait connaissance d'un de vos anciens soldats, et qui n'a pas dû être un des moins vaillants et des moins intelligents Mabille. Jusqu'en 75 époque où la réaction versaillaise a pu s'emparer de lui et l'a envoyé mourir dans les silos calédoniens, j'ai été en relations constantes avec lui. J'avais su m'attirer ses sympathies, et il m'a dressé à la lutte militante toujours en évoquant votre souvenir dont il avait la tête et le cœur remplis. et en nous racontant quelques épisodes de votre rive de luttes, ou vos souffrances dans les prisons ou cachots.

Je suis un petit employé, j'ai observé toutes les iniquités dont notre condition nous rend témoins, et j'ai cru devoir les réunir en une brochure que j'ai soumise à mon ami Jules Guesde, avant de la publier.

Vous me permettrez de vous en offrir un exemplaire en vous priant de ne pas faire attention au style, car fils d'ouvriers, mes parents n'ont pu me donner qu'une instruction primaire.

J'ai pris un pseudonyme, parce que ma condition d'employé, me met sous la dépendance entière et

absolues des patrons, et que je j'ai voulu ménager le pain de ma femme et de mon enfant,

J'ai déjà été victime de ce despotisme de nos employeurs et j'en porte encore la peine, pour avoir osé dire aux employés dans plusieurs réunions corporatives, qu'ils avaient en se groupant, plus que des intérêts matériels à défendre, qu'ils avaient à chercher les moyens de s'affranchir du joug politique et économique.

Ce que les patrons ne m'ont pas pardonné, car le mien s'est fait l'instrument de la chambre syndicale des entrepreneurs dont il fait partie, en me privant de mon emploi, c'est ce dire de pain, non seulement moi; mais ma femme et mon enfant.

Ceci est la consécration du principe de la violence brutale comme moyen d'émancipent.

Et la justification des Révolutions.

Excusez ma prolixité et la liberté que je prends de venir vous déranger

Croyez au dévouement d'un obscur soldat de l'idée Socialiste et révolutionnaire

Emmanuel André
administrateur du Prolétaire
rue Turenne, 47,

le 22 Juillet 1879.

CHARLES JOURNET

Négociant.

ALLÉE DES SOUPIRS, 31.

TOULOUSE.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE:
JOURNET, TOULOUSE.

Toulouse, le 31 Juillet 1879
614

Madame Vve Antoine
145 boulevard Mont parnasse
Paris

Je n'ai pas répondu à votre première lettre
parce que j'espérais
répondre à votre lettre du 26 juillet
Le procès Bazaine
dont je vous parlais dans ma première lettre
n'a pas encore été jugé. Il
le sera le 10 septembre. Mais le même titre
Notre fournisseur
Je suis obligé pour la fête de la Nativité Notre Dame
pour le 8 août.
On vient me taxer.

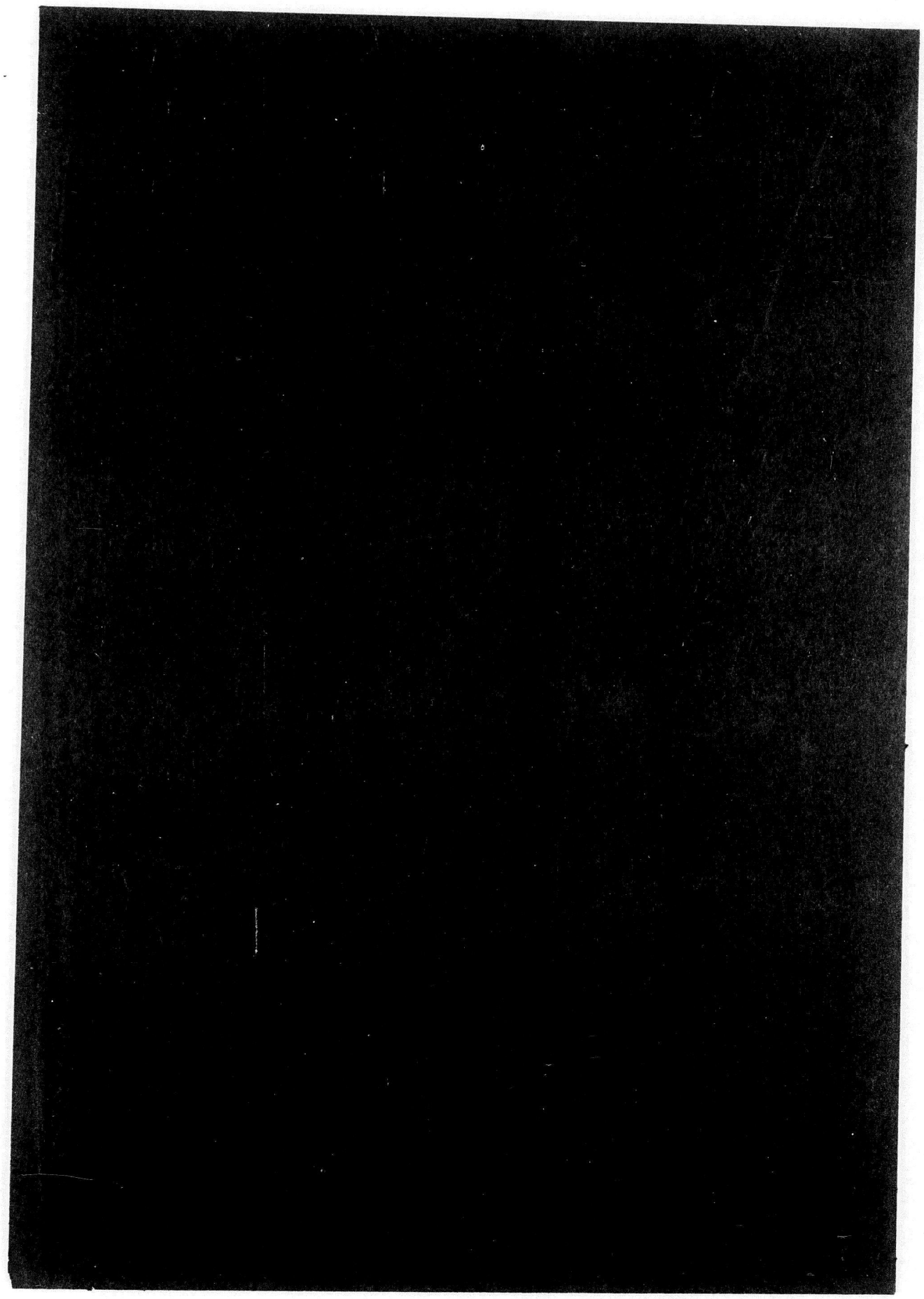

616

LE PROLÉTAIRE
JOURNAL OUVRIER

RÉDACTION
28, — Rue Royale, — 28
à SAINT-CLOUD
(SEINE-ET-OISE)

Paris, le 3 Juillet 1879.

Citoyen

Je vous transmets des lettres pour le cit. Blanqui, comme je ne sais pas sa demeure vous voudrez bien lui faire parvenir.
Que faites vous par là ?
tenez-nous au courant

Salut fraternel

Chausse

Emile Chausse 33 Rue Travernière
Paris

A Monsieur Blanqui.

617

Cher Maître,

Plein de dévouement pour le grand Citoyen qui a tant souffert pour la République, je viens le prier de vouloir bien agréer ce premier exemplaire de La Colonne de la Bastille, comme l'hommage d'un cœur qui sait se souvenir...

A vous, Cher Maître...

André Lefebvre,

Typographe à l'imprimerie Chaix, à Sceaux (Seine).

14 Juillet.

618

Lyon le 7 Juillet 1879

Madame

Désirant solliciter le concours du Citoyen Blanqui pour une oeuvre démocratique et sociale, et ne connaissant pas son adresse à Bordeaux, nous avons cru pouvoir nous adresser à vous, Madame, pour que vous veuillez bien lui faire parvenir notre sollicitation. Si l'effet de votre bonté peut nous rendre le service que nous vous demandons, Madame, veuillez croire à notre sincère remerciement

VL

Veuillez bien agréer Madame
l'assurance de notre profond respect
et de notre haute considération.

Pour la Commission de propagande
du Journal le Droit social
le Délégué
Lyon Guillaume

Secrétaire rue Imbert Colomès 22
à Lyon Rhône

Veuillez bien agréer Madame
l'assurance de notre profond respect
et de notre haute considération.

Pour la commission de propagande
du journal le Droit social
le délégué

Lyon Guillaume

Sculpteur rue Imbert Colomès 22
a Lyon Rhône

Lyon, le 7 Juillet 1879

Le Droit Social
Société Coopérative
Lyon
A personnel et capital variables

619

Au Citoyen Blanqui
à Bordeaux

Citoyen

Il y a quelque temps déjà qu'il s'est constitué à Lyon une Société de travailleurs dont le but est la publication d'un journal républicain socialiste. Mais vous n'ignorez pas, citoyen, que ces sortes d'entreprises se heurtent toujours à une foule d'obstacles, & qu'avant d'arriver à une solution elles sont condamnées à des lenteurs qui ne peuvent être vaincues que par un constant dévouement, par une incessante activité, & surtout par ce désintéressement de soi-même qui implique la solidarité qui nous conduira à l'Egalité Sociale.

L'Administration de ce journal dont le titre est « Le Droit Social » a décidé dans une de ses séances d'avoir recours aux conférences pour donner de l'élan & stimuler les travailleurs que l'ignorance retient loin de leurs intérêts.

Pour pratiquer ce moyen de propagande, Citoyen, nous avons songé à vous & à quelques-uns de vos amis. Nous nous sommes arrêtés à cette juste idée de choisir des hommes aux convictions inébranlables & dont la fermeté ne s'est jamais

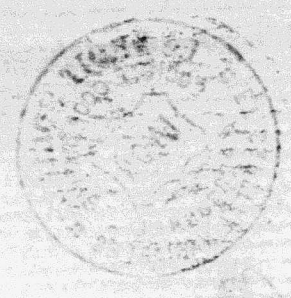

démentie, en présence même de toutes les répressions.

Puissiez vous voir, Citoyen, dans notre sollicitation, une nécessité qui s'affirme d'elle même ; & si vous pouvez nous faire l'honneur de venir parmi nous, croyez que vous donnerez à la Société du Journal, le Droit Social, cette heureuse & légitime satisfaction d'un devoir accompli.

Nous vous prions donc, Citoyen, dans le cas où vous pourriez répondre à notre appel fraternel, de nous faire connaître vos conditions afin que nous puissions en délibérer au plus tôt.

Nous croyons inutile d'ajouter que nous vous laisserions complètement libre de traiter le sujet qui vous conviendra le mieux.

Veuillez agréer, Citoyen, nos salutations fraternelles

Pour l'Administration du Droit Social

Louis Gibert Durieux

Bret Morel

Lyon Guillaume

Sculpteur rue Imbert Colomes 22

a Lyon Rhône

Marseille le 13 Juin 1879

Citoyen Blanqui

Permettez-moi, de venir vous communiquer toute la joie que je ressens de votre mise en liberté.

Ma signature ne vous rappellera pas une connaissance; mais, Mr Deville, le journaliste, pourra vous dire combien j'ai le droit de participer au bonheur, que doit ressentir un vrai républicain, de votre mise en liberté.

Agréez, illustre citoyen, avec mes sentiments respectueux, la profonde admiration que je professe pour vous.

Caillandre Jh

vérificateur d'octroi.
membre de la L.·. l'Avenir

Caillandre Joseph
R. des Treize Escaliers. 7

ET. CARJAT & Cie

PHOTOGRAPHES

10, Rue Notre-Dame-de-Lorette, 10

PARIS

Paris, le 12 Juin 1879

621

Chère madame,

Vous souvient-il qu'après la Commune nous devions nous rendre à Versailles, pour photographier votre bien aimé frère et qu'au moment de partir, un ordre du général Appert m'a forcé de rester chez moi?

Aujourd'hui que l'illustre et cher prisonnier est de retour parmi nous, et que de tous côtés, les républicains vont demander son portrait, voudrez-bien être mon intermédiaire, pour prier M. Blanqui de venir jouer dans mes ateliers.

Le vieux démocrate et l'artiste vous promettent de faire tout ce qu'il faudra pour exécuter un portrait digne de votre frère, de vous, de ses amis et de

Votre bien sympathiquement dévoué.

Etienne Carjat

P.S. Au cas où M. Blanqui accepterait ma proposition, vous voudrez bien, me faire savoir le jour et l'heure, afin que tout soit prêt et qu'il n'attende pas une seconde.

CONGRÈS OUVRIER SOCIALISTE DE FRANCE
3me Session
MARSEILLE 1879
DÉLÉGATION PARISIENNE. COMMISSION EXÉCUTIVE

Paris 25 Juin 1879.

622

Citoyen Blanqui,

La Commission Exécutive parisienne du Congrès de Marseille a l'honneur de vous inviter à la réunion privée des délégués des Chambres syndicales et sociétés ouvrières de Paris qui aura lieu le Lundi 30 courant à 8 heures et demi du soir salle Pétrelle

La Commission espère que vous lui ferez l'honneur d'assister à cette réunion et me charge de vous exprimer toute sa sympathie

Recevez citoyen Blanqui l'assurance de mon dévouement.

Salut & Solidarité

Le secrétaire

J. Cazelles

623

Pont d'Aumale, près Constantine
25 Juillet 79

Mr Blanqui,

C'est une voix de l'Afrique qui va vous relancer jusqu'en Europe, pour vous prier de passer par-dessus la France et la Méditerranée, et donner un moment d'attention à notre chère Algérie, où vous êtes venu faire un tour après Orsini, il y a vingt ans, chez le père Bonpain, cordonnier, rue de la révolution, N° 1, où je vous ai dit, vous croyant un vieux ouvrier sans travail, „Ah s'il y en avait 10.000 comme vous".

Il n'en faut pas tant, vu que c'est impossible mais en tirant 2 zéros, ça serait assez et je n'en réclame qu'un pour le moment à seule fin de vous joindre de cœur, à

la grande œuvre de Colonisation
revanche de la pauvre Sous-France
qui commence à Alger, votre
glorieux séjour d'un instant,
et qui finit au Cap de bonne
Espérance. Vos souffrances sont
passées jusqu'à nouvelle épreuve
comme les nôtres — Mais, au
nom des bons français d'Afrique
donnez votre appui aux projets
si long-temps désirés que le
brave Freycinet a mis à l'ordre
du jour, quand même il ne serait
pas absolument votre ami

Il est le produit du suffrage
Universel, comme vous, qui
le serez toujours, un peu plus
complètement désormais

Au nom du père Bonpoin, décédé
en 62

Costin, Stanislas
Médecin à Constantine

Qui a eu l'honneur de vous dire sa façon
de penser sans avoir celui de vous
connaître

Je vous écris du domicile
d'une femme Courageuse qui
est pour Constantine ce qu'était
le Père Bonpain pour Alger

Avec l'espoir que vous me donnerez
le bonheur de deux mots de réponse
Je vous donne mon adresse

Costin, médecin
à Constantine
rue Damremont 15

Nimes le 15 Juin 1879.

629

Monsieur Blanqui

J'ai appris avec une grande joie votre délivrance et je considère comme mon devoir de vous adresser mes félicitations.

Mon mari ayant été votre compagnon de captivité en 1851 et 1852 à Belle-Isle-en-mer, mes souvenirs m'ont immédiatement transportée à cette époque si malheureuse de ma vie.

Quoique la vôtre ait été traversée par bien des chagrins, j'ose espérer Monsieur Blanqui que vous vous souviendrez de Mme Marc Delon qui a eu tant de fois le bonheur de vous servir d'intermédiaire pour votre correspondance dans les prisons où vous languissiez en compagnie de son mari, défunt depuis 1868.

Mais sa mort n'a pas éteint en moi l'amour de la sainte cause que nous servons et dont plus que personne avez été le martyr par votre longue captivité.

Quoique je suppose très-bien que depuis votre délivrance vous soyiez accablé de fatigue et de travail, je vous serais extrêmement reconnaissante de vouloir bien m'honorer de quelques lignes de réponse, vous me comblerez de joie et me consolerez un peu de la perte de mon cher mari, car depuis sa mort je suis beaucoup plus malheureuse que lorsqu'il était prisonnier, j'avais du moins le bonheur de le voir et de lui parler.

Veuillez donc agréer Monsieur Blanqui les compliments sincères de votre dévouée servante

Veuve Marc Delon

Rue Grétry N° 16

à Nîmes . Gard

626

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS

Paris le 11 juin 1879

16 Avenue de Villiers

Monsieur et illustre Concitoyen,

J'ai joué de malheur. Je me suis présenté deux fois pour vous voir, d'abord chez M. le Docteur Lacambre, puis à votre nouveau domicile, sans avoir la chance de vous rencontrer. Je tiendrais cependant beaucoup à causer avec vous quelques instants. Seriez vous assez bon, si cela ne vous dérange pas trop, pour me fixer un rendez vous, soit dans la matinée avant 10 heures, soit à partir de 9 heures du soir, où et quand vous voudrez.

Deux lignes de vous seulement, et je m'empresserai de répondre à votre appel.

Salut et respect

A. Cazeaux

Député de la Loire Inférieure

Paris, 20 Juin 1874.
7. Passage Wolff, Batignolles.

67

Vénérable Citoyen,

Je ne connais pas de Républicain en ce moment, auquel je pourrais adresser la présente, en dehors de vous.

Républicain moi-même, de la génération de 1848, j'ai passé ma douloureuse vie à étudier, à approfondir les causes des humiliations de la Patrie Française qui s'appelle, est inséparable, de la Révolution.

Mes études ont été retardées, annulées par toutes sortes de fatalités et j'en suis arrivé au moment de toucher le port, au désespoir de poursuivre ma route.

J'ai besoin d'une protection que vous pourriez me donner et que je sollicite non pas au nom d'une infortune simplement vulgaire, qui est toujours pourtant digne de compassion, mais au nom du haut intérêt que j'ai enfin pu donner à mon existence.

La situation sociale de la France est plus suprême que jamais, et j'ai acquis la conviction que de nouveaux malheurs, peut être irrémédiables se préparent pour elle. Le crétinisme le plus déterminé est à l'ordre du jour. C'est ce qu'il faudrait démontrer.

Je suis loin d'être sûr de vous voir approuver mes idées, mais un homme de votre trempe avec lequel on se trouve d'accord sur le but dégagé de toute équivoque, a toujours l'esprit assez large pour admettre la variété des moyens, et encourager tous les efforts qui peuvent aider à l'atteindre.

La Liberté est l'objet dominant et authentique de la Révolution, il n'y a division que sur la manière de la réaliser.

Pour réaliser la Révolution, il n'y a poursuivi qu'un moyen qui est de s'emparer du Pouvoir.

Ceci est encore certain, mais qu'est ce que le Pouvoir ? Est ce l'action gouvernementale extérieure qui par destination, essence, est la servante de la société ? Sans doute, mais alors qu'on prenne garde de se heurter à une contradiction terrible, non pas pour la première fois, mais de répéter encore avec une aggravation croissante de désastres et de sacrifices sanglants.

La solution de cette contradiction consiste à organiser le pouvoir, la puissance interne de la Société avant que de songer à manier la puissance externe laquelle à cette condition ne saurait résister.

J'insiste sur ce point qu'en capital. Le gouvernement est l'image de la société, a-t-on dit depuis longtemps. Tel Peuple, tel gouvernement dit-on encore. Le Gouvernement ou l'Etat dit Rousseau, est l'expression de la volonté générale. En France nous en sommes arrivés à pouvoir dire : l'Etat est le consentement universel, c'est la République. La sagesse des nations proclame que le Gouvernement est bien plus dirigé, qu'il n'est directeur.

De sorte que la contradiction signalée plus haut, à savoir que la puissance interne est en contradiction flagrante, en opposition tranchée avec la puissance externe à moins d'admettre que les Peuples se plaisent à être malheureux[1].

Je dis les Peuples parce qu'à l'heure qu'il est, l'extension du Socialisme prouve le malaise profond de tout le monde civilisé.

Quelle consolation, et quelle gloire pour notre admirable race française, si une fois encore nous pouvions proclamer par notre

[1]. Ce qui rend cette contradiction évidente.

seul exemple, l'affranchissement définitif des autres nations. Je le dis hardiment, nul comme nous n'est en mesure de le faire tellement la pensée essentielle de notre génie s'est incarnée dans notre histoire et ses institutions, cet outillage de centralisation brutale peut avec nécessité préalable, peut nous sauver, tandis qu'elle nous assassine.

La Révolution interne, bien déterminée, bien et dûment connue, reconnue, acceptée voilà le ressort magique de la Révolution externe condamnée à l'avance, sans cette âme spirituelle, le Deus ex machina.

Ceci demanderait une longue exposition qu'une lettre, ni deux ne me permettraient pas. Je suis donc obligé de risquer en bloc que je soumets à votre haute appréciation, à vos longues méditations, à votre ferme et pure conscience.

De même que l'homme vit d'abord de pain, de même que l'ignorance précède la science, de même la Liberté est essentiellement le Travail, le travail libre ne relevant que de lui-même dans cette idéalité positive que c'est en travaillant pour les autres que je travaille pour moi-même, que surtout dans notre Société industrielle où la vie de chacun est enchevêtrée dans la vie des autres, d'une manière si intime et si profonde, que rien de ce que je produis n'est idéalement séparable de la communion sociale dont je suis le citoyen.

Cette haute idéalité ne souffre pas que le signe du travail et de l'échange soit dépendant d'un métal quelconque qui a été certainement nécessaire à notre éducation mais qui aujourd'hui n'est plus qu'un grossier

symbole ..... de notre servitude. Il faut remplacer cette idolâtrie par un signe sans valeur extrinsèque.

Cette solution a été déjà présentée, je le sais, mais d'une manière que j'appellerai mécanique, et qui ne pouvait ainsi aboutir, car ceci, sous une forme très simple d'ailleurs, contient la plus grande révolution qui ait agité le monde. Il faut s'adresser aux motifs les plus élevés du cœur humain, à celui de la Liberté pour en enflammer les âmes, et provoquer cet enthousiasme populaire sans lequel on ne fait rien.

Je me suis occupé des voies et moyens pour prodiguer cette profonde manifestation dont l'imprimeur du reste, est l'enseignement populaire.

Je sais aussi qu'en m'adressant à un héroïque vétéran révolutionnaire, à un martyre du patriotisme véritable, je m'adresse à un homme bien meurtri, peut être bien déçu parce qu'il a été bien méconnu.

Je suis de ceux qui ont vu avec joie dans la manifestation de Bordeaux où j'ai pris femme, que le cœur du peuple savait encore se souvenir.

Je me suis mis à espérer encore, et à essayer de ne pas succomber sans tenter de combattre le bon combat persuadé que votre valeureux esprit ne pourrait tant qu'il vivrait se refuser aux idées.

Je viens donc vous prier si comme je m'en flatte, je puis vous intéresser de vouloir bien m'aviser du moment et du lieu où je pourrai vous entretenir.

En attendant,

Veuillez agréer, vénérable citoyen, les sentiments de ma respectueuse et profonde sympathie

P. Lavramat

P. S. C'est une instance sérieuse que je vous fais de me donner à explications auprès de vous.

14 Juin 1879

629

LA LUNE ROUSSE
JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Rue Coq-Héron, 5
PARIS

ANDRÉ GILL et Cie

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

Monsieur,

Monsieur And. Gill me charge de demander à Monsieur Blanqui l'autorisation de publier son portrait dans notre Journal la Lune Rousse.

J'ose espérer que sa bienveillance ne nous fera pas défaut, et qu'il accordera à notre spirituel caricaturiste l'autorisation que réclame dame Censure.

Je vous prie d'agréer Monsieur l'assurance de mes sentiments les plus distingués

L'administrateur
A. Maint

Mr le Docteur Lacambre.

630

Paris, 23 Avril 79.

Monsieur et illustre Citoyen,

Après la grande et belle manifestation des électeurs de Bordeaux, un groupe de démocrates parisiens a pensé que le moment était propice de populariser à nouveau, par la gravure, la mâle figure du martyr des luttes sociales.

Je serais honoré que vous voulussiez bien, Monsieur, me donner l'autorisation de faire votre portrait, gravé à l'eau-forte.

Je vous serais reconnaissant de me rendre prompte réponse et de me renseigner où je pourrais me procurer votre photographie la plus récente.

avec mon admiration, veuille
agréer l'assurance de mes
respectueuses sympathies

Henri Lefort fils

Henri Lefort
artiste graveur
36 rue Vavin
Paris.

Paris, le 14 Juin 1879.

631

Le Citoyen Amand Rousselle, ex. Commissaire de police du XXe Ars.; ex. condamné de Blois sous l'empire, actuellement réfugié à Londres, 14 Albert Road, Barnsbury Islington N.

au Citoyen Auguste Blanqui, 43, rue de Rivoli, Paris.

Cher Citoyen,

De passage à Paris où je suis arrivé mardi dernier, en apprenant que la loi d'amnistie vous avait libéré, mon devoir fut de me présenter chez vous, ce que je fis hier; j'ai eu le regret de ne pas vous rencontrer.

Le but de la présente est de vous faire connaître combien cette non rencontre me contrarie, car j'aurais aimé serrer la main au grand Citoyen qui a toujours combattu pour la cause de la vraie république de la démocratie.

Ce que je souhaite, c'est que malgré toutes les entraves qui existent encore & malgré tous les efforts du gouvernement pour en empêcher, le grand Citoyen soit appelé par le peuple, à siéger à la Chambre, afin qu'il puisse continuer l'œuvre si dignement entreprise, & arriver au résultat demandé.

Je

Je termine, cher Citoyen, espérant le jour où
ce joug qui pèse toujours sur nous, sera véritablement
mis à néant, et ce moment tous ceux qui combattent
avec nous, diront à nos ennemis, Voilà ce que nous
entendons par la vraie république où l'on reconnaît
la Liberté, la Legalité & la Fraternité.

Je suis avec un profond respect

Votre très dévoué Concitoyen,

A. Rouvier

Draguignan le 21 Avril 1879

659

Illustre Martyr

Félicitations sincères à votre élection de Député. Merci aux électeurs républicains de Bordeaux d'avoir brisé les clés de votre cellule, ouvert les portes à un dit patriarche vénéré de la vérité. Gloire au Martyr de la liberté

Vive la république sociale

Saluts et fraternité

F. Sabec

Draguignan le 13 juin 1879

633

Illustre et honoré Concitoyen

J'ai l'honneur de vous adresser mes chaleureuses félicitations a votre mise en liberté. Tout en regretant amerement qu'ils ne se soient trouvaient que 24 republicains dans l'assemblée pour valider votre élection. Mais la France republicaine les jugera. Que le gouvernement n'est pas juge que c'etait de sa dignité de vous amnistier.

J'ai a l'honneur de vous faire connaître sitôt le résultat comme de votre election de Bordeau avez vous recu ma lettre.

Veuillez agréer cher et honoré Concitoyen mes Codiales amitiés avec mes saluts

Fraternelles

Felix Subec

22 Addison Terrace
Notting Hill W
London 19 June 79

634

Monsieur Blanqui
Paris

Sir, To be proscribed & secretly hunted by Government detectives Jesuits & secrets societies about the same as imprisonment. I remember your name 48. when I Edited & owned the "Irish Tribune" newspaper. I dont say I was right in doing so. But n'importe I was persecuted & imprisoned for being & I have met with plenty of secret opposition from Jesuitical agency since such as outraged justice & humanity. Therefore let not Victor Hugo say war is not good. He shook hands with those at war to rob the Zulu. you are welcome

welcome to liberty & power
& when installed in office I
hope you will give one who
has suffered in the same
cause, a welcome & a living
in France or her Colonies.

I am truly yours

J. de Courcy Young
L. F. P. S. G.
& Lic. Roy. Coll. Phy. Ed.

P.S. I some years since went to
France & appealed to L. Blanc
but Jesuitry is too strong there!

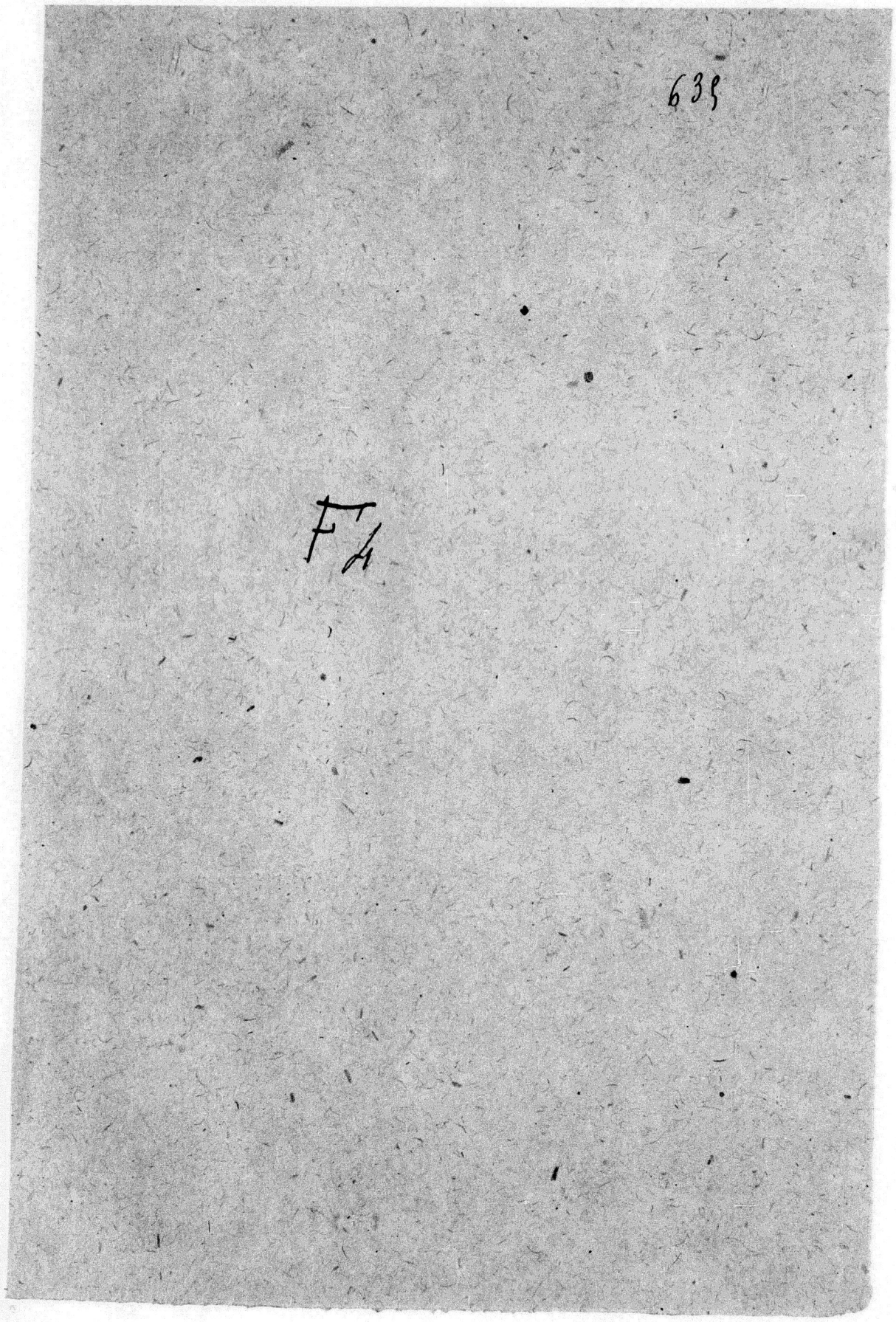

636

INDICATIONS DE SERVICE.

TIMBRE A DATE

Télégramme.

Pour Paris de Paris Grenelle 9794 12 mots 16 Dépôt le 6/8 à 12 h. — m. du Soir

Belleville 61 Lancelot Bd de Paris

Impossible aller ce soir rendez vous affaire très pressée pour demain

Acremann

Juillet 1878. — Modèle n° 324.

Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre; le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

637

INDICATIONS DE SERVICE.

Av. reçu

Télégramme.

TIMBRE A DATE.

CLAIRVAUX-S-AUBE 1er 21 AVRIL 79 (9)

Pour Clairvaux de Paris . N° 67 / 10. Mots 16. Dépôt le 20 av à 11 h. 7 m. du s.

Maison Centrale de Clairvaux Aube

Mr Blanqui 6801 voie élu majorité 1340

Vve Antonie née Blanqui

Mod. n° 324. — OBERTHUR.

Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

Le port est gratuit.
Le facteur doit remettre un récépissé à souche lorsqu'il est chargé de recouvrer une taxe.

INDICATIONS DE SERVICE.

428
Q
R.P.

Télégramme.

2665

R R

Madame Veuve Antoine Née
Blanqui boulevard Montparnasse 146
Paris

L'État ... respondance
privée par la ...

A DÉCHIRER

N° 638

TIMBRE A DATE.

PARIS 10 JUIN 79

Pour Paris de Chambéry Mots 31 Dépôt le 10/6, à 1 h. 26 m. du

Réponse payée. — ~~R.P.~~ M'autorisez vous à publier votre émouvante lettre.

En tout cas je vous en remercie mille fois.

Baron de Pomat

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. MSS

INDICATIONS DE SERVICE.

428

Q

RP

INDICATIONS CONVENTIONNELLES :

Avis télégraphique.....	AV	Accusé de réception.....	CR
Réponse payée.....	RP	Télégramme recommandé...	TR
Télégramme collationné....	TC	Télégramme à faire suivre..	FS

Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

N° 638

TIMBRE A DATE.

PARIS 10 JUIN 79

Pour Paris de Chambéry N° 311 Mots 31 Dépôt le 10/6, à 1 h. 26 m. du

Réponse payée. ~~R.P.~~ M'autorisez vous à publier votre émouvante lettre.

En tout cas je vous en remercie mille fois.

Baron de Pomat

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. MSS

639

INDICATIONS DE SERVICE.

Thurm - Lez

Télégramme.

TIMBRE A DATE.

CLAIRVAUX-S-AUBE 22 AVRIL 79

Pour Clairvaux de Montecarlo. N° 613. Mots 20. Dépôt le 21 av. à 8 h. 30 m. du s.

Blanqui Clairvaux Aube

Agreez félicitations de cœur triomphe électoral, espoir vous voir rendu humanité. Ma vénération en respect

Dame Bouquet

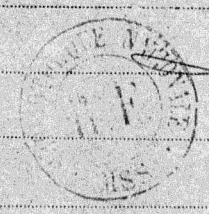

Mod. n° 324. — OBERTHUR.

Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

INDICATIONS DE SERVICE.

Av. reçu

Télégramme.

TIMBRE A DATE.

640

CLAIRVAUX-S-AUBE 21 AVRIL 79 (9)

Pour Clairvaux de Bordeaux. N° 31. Mots 20. Dépôt le 20 av. à 7 h. 40 m. du s.

Blanqui Député de Bordeaux

Clairvaux Aube Maison Centrale

Vous êtes élu majorité 1400 voix

Pour le Comité

Le Président

Cairon

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. MSS

Mod. n° 324. — OBERTHUR.

Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

Le port est gratuit.
Le facteur doit remettre un récépissé à souche lorsqu'il est chargé de recouvrer une taxe.

N° 641

INDICATIONS DE SERVICE.

Télégramme.

MADAME ANTOINE BD MONTPARNASSE

146 PARIS .-

TIMBRE A DATE.

PARIS 20 AVR. 79 CENTRAL

L'État ... privée par ... spondance

A DÉCHIRER

Pour ... de ... Dépôt le ..., à ... h. ... m. du ...

PARIS DE BORDEAUX 396 12 0 8 47' SR -

BLANQUI 6801 ELU LAVERTUJON 5460- CAIRON

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. MSS

INDICATIONS DE SERVICE.

1869

INDICATIONS CONVENTIONNELLES :

Avis télégraphique.....	AV	Accusé de réception.....	CR
Réponse payée.....	RP	Télégramme recommandé...	TR
Télégramme collationné....	TC	Télégramme à faire suivre..	FS

Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

N° 641

TIMBRE A DATE.

PARIS 20 AVR 79 CENTRAL

Pour *de* *N°* *Mots* *Dépôt le* *, à* *h.* *m. du*

PARIS DE BORDEAUX 396 12 0 8 47' SR -

BLANQUI 6801 ELU LAVERTUJON 5460- CAIRON

642

INDICATIONS DE SERVICE.

9 h s 24

Télégramme.

TIMBRE A DATE.

CLAIRVAUX D'AUBE 2E 19 AVRIL 79 (9)

Pour Clairvaux de Paris . N° 33719. Mots 21. Dépôt le 19 av. à 7 h. 38 m. du s.

Blanqui prisonnier Etat Clairvaux Aube
En cas triomphe chaudes félicitations, en cas déception
profonds regrets et l'espoir d'un meilleur avenir

F Hartmann de St Louis Etats-Unis

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. MSS

Mod. n° 324. — OBERTHUR.

Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

INDICATIONS DE SERVICE.

Rép. payée 24 ... 1 Lery

Télégramme.

TIMBRE A DATE.

CLAIRVAUX-S-AUBE 25 6 JUIN 79 (9)

643

Pour Clairvaux de Paris . N° 37893. Mots 33. Dépôt le 6 juin à 12 h. 20 m. du s.

Réponse payée

M. Blanqui Maison Centrale Clairvaux Aube

Journalistes amis souhaitent que vous refuserez la grâce n'ayant pas eu l'amnistie. Faites nous connaître votre pensée. Réponse par télégraphe

Laffitte Directeur Voltaire

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. MSS

Mod. n° 324. — OBERTHUR.

Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

Le port est gratuit. 13
Le facteur doit remettre un récépissé à souche lorsqu'il est chargé de recouvrer une taxe.

INDICATIONS DE SERVICE.

Télégramme. 11 Vins

Blanqui
Rue Rivoli Paris
à p^ter chez Mlle Blanqui R Linné 6

L'État ... respondance
privée par la ...

N° 644

TIMBRE A DATE.

BOURSE ... PARIS

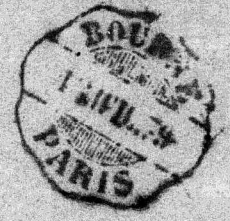

Pour Paris de Lyon N° 797 Mots 14 Dépôt le 15, à 10 h. 15 m. du s

Nommé président honoraire banquet Socialiste du 14 Juillet
Vaise

Margerit

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. MSS

INDICATIONS DE SERVICE.

Télégramme.

TIMBRE À DATE. 645

R. DES HALLES 23 16 JUIL 79 PARIS

Pour _____ de Lyon . N° 797 . Mots 14 . Dépôt le 16 à 16 h. 4 m. du

Blanqui rue de revoli
Paris
Nommé president honoraire
banquet socialiste du 14 Juillet vaise

Margerit

Juillet 1878. — Modèle n° 324.

Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

INDICATIONS DE SERVICE.

19a

Le port est gratuit.
Le facteur doit remettre un récépissé à souche lorsqu'il est chargé de recouvrer une taxe.

Télégramme. 1570

N° 646

TIMBRE A DATE.

MADAME VEUVE ANTOINE 146 BD
MONTPARNASSE PARIS =

L'État n'est soumis à aucune responsabilité
privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novem
pondance

Pour ..... *de* ..... *N°* ..... *Dépôt le* ..... *, à* ..... *h.* ..... *m. du* .....

PARIS DE NICE 241 61 13 5 22 S =
LE COMITE BLANQUI DE NICE VOUS ENVOIE PAR PROCHAIN COURRIER UNE ADRESSE A
BLANQUI LE COMITE VEUT ETRE DES PREMIERS A LE FELICITER SUR SA MISE EN LIBERTE
TOUT EN REGRETTANT QU ELLE N ' AIT PAS EU LIEU DANS DES CONDITIONS PLUS
DIGNES DE LUI = POUR LE COMITE LES SECRETAIRES ; EUG OLIVA ERNEST ROSSI

INDICATIONS DE SERVICE.

19a
9

INDICATIONS CONVENTIONNELLES :

Avis télégraphique.....	AV	Accusé de réception.....	CR
Réponse payée.....	RP	Télégramme recommandé...	TR
Télégramme collationné....	TC	Télégramme à faire suivre..	FS

Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

N° 646

TIMBRE A DATE.

PARIS 13 JUIN 13 CENT

Pour ..... *de* ..... *N°* ..... *Mots* ..... *Dépôt le* ..... *, à* ..... *h.* ..... *m. du* .....

PARIS DE NICE 241 61 13 5 22 S =

LE COMITE BLANQUI DE NICE VOUS ENVOIE PAR PROCHAIN COURRIER UNE ADRESSE A BLANQUI LE COMITE VEUT ETRE DES PREMIERS A LE FELICITER SUR SA MISE EN LIBERTE TOUT EN REGRETTANT QU ELLE N ' AIT PAS EU LIEU DANS DES CONDITIONS PLUS DIGNES DE LUI = POUR LE COMITE LES SECRETAIRES ; EUG OLIVA ERNEST ROSSI

Le port est gratuit.
Le facteur doit remettre un récépissé à souche lorsqu'il est chargé de recouvrer une taxe.

INDICATIONS DE SERVICE.

Bordt 1

A

Télégramme.

6280

Cal

N° 647

TIMBRE A DATE.

PARIS 10 AVR 79 CENTRAL

MADAME VEUVE ANTOINE 146
BOULEVARD MONTPARNASSE PARIS :

L'Éta... ...ponsabilité à ra... ...pondance privée par ... ...oi du 29 novembre 1850,

P... de ... N° ... Mots ... Dépôt le ..., à ... h. ... m. du ...

PARIS FR BORDÉAUX 34 42 10/4 10/4 S =

= LE BRUIT COURT QUE DES MEMBRÉS DE COMITÉS ADVERSÉS VEULENT AMENER VOTRÉ FRÉRE A UN DESITEMENT NOTRÉ COMITE EST ABSOLUMENT OPPOSÉ A CETTE MESURE VOUS PRIONS DE DISSUADER + Blanqui REPONDONS DE L ELECTION = ET NEST ROCHE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. MSS

DISSUADER BLANQUI REPONDONS

648

INDICATIONS DE SERVICE.

8 h 40 m. [illegible]

Télégramme.

TIMBRE A DATE.

CLAIRVAUX-S-AUBE 1er 22 AVRIL 79 (9)

Pour Clairvaux de Montecarlo . N° 614 . Mots 30 . Dépôt le 21 av. à 3 h. 30 m. du s.

Clairvaux Aube Blanqui

Socialiste russe vois dans votre élection triomphe humanité sur raison d'État, de justice sur autocratie bourgeoise

Je vous prie agréer félicitations dévouement cause révolution

Frédéric Stackelberg

Mod. n° 324. — OBERTHÜR.

Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

Extrait du N°. 2 de "La Centralisation"

649

BLANQUI

ET LE

COMMUNISME.

Avant d'entrer en matière sur la grande question du siècle, mon devoir m'impose de dire quelques mots de l'homme qui a le mieux compris le principe communiste et qui en a si bien conçu l'application : cet homme, honnête par excellence, et que le parti ne saurait oublier, c'est BLANQUI. — Lui seul n'a jamais dévié de la ligne de conduite politique qu'il s'est tracée ; exempt de tout compromis, il est resté fidèle au peuple, à la Révolution, dont il est l'image vivante ; aussi, pour prix de tant de vertu, pour récompense d'une si rare intégrité, ce grand génie, dont les nombreux ennemis n'osent même pas contester la valeur, est encore verrouillé par la soi-disant République des Jules etd es Gambetta, et subit, à l'heure où j'écris ces lignes, sa trente-neuvième année de prison, sans que la France entière proteste contre les pâles et lâches capitulards qui, ne pouvant faire capituler ce grand apôtre du Communisme, le détiennnent arbitrairement.

Blanqui, c'est la terreur de la réaction : — droitiers, gauchiers, intransigents, tous tremblent également en pensant à cette grande figure, la plus belle, la plus pure, la plus digne que le parti révolutionnaire puisse offrir à ses détracteurs.

Blanqui, c'est le peuple armé pour la revendication de ses droits ! — C'est la justice ! — C'est l'égalité pour tous !—C'est l'avenir !... Que le peuple ne l'oublie point : Ce n'est pas seulement sur la tombe des morts qu'il doit crier : JUSTICE ! AMNISTIE ! mais ussi sur celle de Blanqui, enterré vivant.

Je l'ai dit plus haut : — Blanqui est l'homme qui a le mieux compris le Communisme, parce qu'il l'a pris dans le sens le plus large ; s'il n'est pas, dans sou esssence même, l'initiateur de ce grand principe, dernier mot du socialisme, il est incontestablement le fondateur d'une Ecole qui en découle, laquelle Ecole, peu disposée à donner du principe une expression pratique aussi chétive, aussi inexacte, aussi impossible que celle préconisée par Cabet dans son *Voyage en Icarie* et sa *Communauté Icarienne*, établit et proclame les points suivants :

1°. Les mouvements des *communistes-révolutionnaires* doivent converger vers les grands centres, dont il faut s'emparer *par la force ;*

2°. Une fois les positions stratégiques conquises, se constituer gouvernement et passer immédiatement, dans la mesure du possible, c'est-à-dire d'une façon *sûre et prudente*, à l'application du principe ;

3°. Décréter tout d'abord, sans s'occuper des conjectures de la masse ignorante ou des coteries intéressées, l'abolition de la propriété individuelle, comme de tout privilége ou monopole, et *centraliser* dans les mains de l'Etat, tout ce qui, jusqu'alors, n'a appartenu qu'à quelques-uns et doit naturellement devenir la propriété *commune.*

Alors, l'Etat deviendra le gardien fidèle, le dépositaire vigilant de la *chose publique*, et le plus impérieux de ses devoirs sera d'en *empêcher le morcellement*, sous peine.de trahir les intérêts généraux et de compromettre l'UNITÉ, principe immuable qui, pardessus tout, doit être respecté, étant donné qu'il est la base sur laquelle repose tout entier le *Communisme.*

Il serait puéril de croire que, pour arriver à ce but, la bourgeoisie, en possession de tous les priviléges, soit disposée à s'en dessaisir et à restituer à l'Etat ce qu'elle détient depuis des siècles, si injustement et si scandaleusement, contre tout droit, toute morale et toute logique. Non. Pas d'illusions : elle se considère comme la seule classe appelée à gouverner et à posséder ; —elle s'imagine que, seule, elle doit, de par je ne sais quelle loi montrueuse, jouir de tous les bienfaits que la terre, fécondée par le travail et l'intélligence du plus grand nombre, est susceptible de produire.

Elle connaît très-bien les souffrances de la classe qu'elle deshérite avec une impitoyable dureté et dont elle ne se préoccupe que pour la rendre plus malheureuse encore, afin de mieux l'asservir. Aussi, le peuple eût-il plus conscience de ses souffrances, fût-il mieux instruit de ses droits et de ses devoirs, chaque citoyen pût-il prouver à la bourgeoisie, par le plus prolixe et le plus éloquent des discours, qu'au nom de la justice et du droit naturel elle doit renoncer à la jouissance exclusive du bien-être moral et matériel, ses sentiments égoïstes, individualistes, anti-communistes et partageux (puisque *partage* il y a) l'en empêcheraient. Elle ne s'inclinera que devant *la force.*

Blanqui l'a justement dit : " LES MANIFESTATIONS SANS ARMES SONT IRRESPECTÉES ; AYEZ DU PLOMB, VOUS AUREZ DU PAIN." Tous les autres moyens, quels qu'ils soient, proposés par les endormeurs aux doctrines édulcorées, aux discours filandreux, où le respect de la légalité est sans cesse invoqué, ne sauraient aboutir — l'histoire de ce siècle l'a péremptoirement démontré — qu'à une immense déception.

Il est grand temps de renoncer à ce jeu de dupes, invariablement le même, où le peuple gagne la partie au profit exclusif de quelques malins rhéteurs, avides d'honneurs et de profits. *Changer d'instruments, pour jouer exactement le même air*, telle est la morale des révolutions qui se sont succédé en Europe — et même en Amérique -- depuis bientôt cent ans. Assez de phraseurs et de politiciens.

Rester dans la légalité, c'est respecter les lois existantes, bases de la société actuelle ; c'est, ni plus ni moins, du replâtrage, destiné à consolider un édifice qu'au nom de la Justice, il faut détruire de fond en comble. Donc, organisons-nous, tenons-nous prêts à agir, soyons homogènes ; *centralisons* nos forces, non pas dans le but de tout détruire, comme l'insinuent perfidement les soi-disant défenseurs de l'ordre, de la propriété, de la famille et de tout ce qui s'en suit, — mais, bien au contraire, afin de tout réorganiser et de tout agrandir.

Pour être forts et marcher avec ensemble à la conquête du pouvoir, n'acceptons dans nos rangs que des citoyens *comprenant* et acceptant le même but et les mêmes moyens. Et ne commettons pas l'erreur de nous préoccuper de la position faite à tel ou tel dans la société actuelle ; qu'ils soient menuisiers ou peintres, banquiers ou journalistes, ouvriers ou patrons, peu nous importe ! Ce que nous devons exiger, c'est que, comme nous, ils soient déterminés à ATTEINDRE LE MÊME BUT, PAR LES MÊMES MOYENS.

On n'est pas bourgeois *par position ;* on est bourgeois *par opinion.* Que si l'on refusait d'admettre cette vérité, il faudrait, pour être conséquent avec soi-même, conclure que BLANQUI et FERRÉ, n'ayant pas plus manié la pelle et la pioche que le rabot et la varlope, ne doivent être considérés que comme d'affreux réactionnaires.

Il est donc essentiel que tous les citoyens imbus jusqu'ici de cette fausse idée reviennent à une appréciation plus saine du Communisme ; ils cesseront ainsi d'éloigner de nous beaucoup d'hommes de bonne volonté, capables de rendre de grands services à la cause de la Révolution.

H. HANSER.

Ex-membre du Comité Central, sous la Commune de Paris.

Extrait du N° 2 de "La Centralisation"

649

BLANQUI

ET LE

COMMUNISME.

Avant d'entrer en matière sur la grande question du siècle, mon devoir m'impose de dire quelques mots de l'homme qui a le mieux compris le principe communiste et qui en a si bien conçu l'application : cet homme, honnête par excellence, et que le parti ne saurait oublier, c'est BLANQUI. — Lui seul n'a jamais dévié de la ligne de conduite politique qu'il s'est tracée ; exempt de tout compromis, il est resté fidèle au peuple, à la Révolution, dont il est l'image vivante ; aussi, pour prix de tant de vertu, pour récompense d'une si rare intégrité, ce grand génie, dont les nombreux ennemis n'osent même pas contester la valeur, est encore verrouillé par la soi-disant République des Jules etd es Gambetta, et subit, à l'heure où j'écris ces lignes, sa trente-neuvième année de prison, sans que la France entière proteste contre les pâles et lâches capitulards qui, ne pouvant faire capituler ce grand apôtre du Communisme, le détiennnent arbitrairement.

Blanqui, c'est la terreur de la réaction : — droitiers, gauchiers, intransigents, tous tremblent également en pensant à cette grande figure, la plus belle, la plus pure, la plus digne que le parti révolutionnaire puisse offrir à ses détracteurs.

Blanqui, c'est le peuple armé pour la revendication de ses droits ! — C'est la justice ! — C'est l'égalité pour tous !—C'est l'avenir !... Que le peuple ne l'oublie point : Ce n'est pas seulement sur la tombe des morts qu'il doit crier : JUSTICE ! AMNISTIE ! mais ussi sur celle de Blanqui, enterré vivant.

Je l'ai dit plus haut : — Blanqui est l'homme qui a le mieux compris le Communisme, parce qu'il l'a pris dans le sens le plus large ; s'il n'est pas, dans sou esssence même, l'initiateur de ce grand principe, dernier mot du socialisme, il est incontestablement le fondateur d'une Ecole qui en découle, laquelle Ecole, peu disposée à donner du principe une expression pratique aussi chétive, aussi inexacte, aussi impossible que celle préconisée par Cabet dans son *Voyage en Icarie* et sa *Communauté Icarienne*, établit et proclame les points suivants :

1°. Les mouvements des *communistes-révolutionnaires* doivent converger vers les grands centres, dont il faut s'emparer *par la force ;*

2°. Une fois les positions stratégiques conquises, se constituer gouvernement et passer immédiatement, dans la mesure du possible, c'est-à-dire d'une façon *sûre et prudente*, à l'application du principe ;

3°. Décréter tout d'abord, sans s'occuper des conjectures de la masse ignorante ou des coteries intéressées, l'abolition de la propriété individuelle, comme de tout privilége ou monopole, et *centraliser* dans les mains de l'Etat, tout ce qui, jusqu'alors, n'a appartenu qu'à quelques-uns et doit naturellement devenir la propriété *commune.*

Alors, l'Etat deviendra le gardien fidèle, le dépositaire vigilant de la *chose publique*, et le plus impérieux de ses devoirs sera d'en *empêcher le morcellement*, sous peine.de trahir les intérêts généraux et de compromettre l'UNITÉ, principe immuable qui, pardessus tout, doit être respecté, étant donné qu'il est la base sur laquelle repose tout entier le *Communisme.*

Il serait puéril de croire que, pour arriver à ce but, la bourgeoisie, en possession de tous les priviléges, soit disposée à s'en dessaisir et à restituer à l'Etat ce qu'elle détient depuis des siècles, si injustement et si scandaleusement, contre tout droit, toute morale et toute logique. Non. Pas d'illusions : elle se considère comme la seule classe appelée à gouverner et à posséder ; —elle s'imagine que, seule, elle doit, de par je ne sais quelle loi montrueuse, jouir de tous les bienfaits que la terre, fécondée par le travail et l'intelligence du plus grand nombre, est susceptible de produire.

Elle connaît très-bien les souffrances de la classe qu'elle deshérite avec une impitoyable dureté et dont elle ne se préoccupe que pour la rendre plus malheureuse encore, afin de mieux l'asservir. Aussi, le peuple eût-il plus conscience de ses souffrances, fût-il mieux instruit de ses droits et de ses devoirs, chaque citoyen pût-il prouver à la bourgeoisie, par le plus prolixe et le plus éloquent des discours, qu'au nom de la justice et du droit naturel elle doit renoncer à la jouissance exclusive du bien-être moral et matériel, ses sentiments égoïstes, individualistes, anti-communistes et partageux (puisque *partage* il y a) l'en empêcheraient. Elle ne s'inclinera que devant *la force.*

Blanqui l'a justement dit : " LES MANIFESTATIONS SANS ARMES SONT IRRESPECTÉES ; AYEZ DU PLOMB, VOUS AUREZ DU PAIN." Tous les autres moyens, quels qu'ils soient, proposés par les endormeurs aux doctrines édulcorées, aux discours filandreux, où le respect de la légalité est sans cesse invoqué, ne sauraient aboutir — l'histoire de ce siècle l'a péremptoirement démontré — qu'à une immense déception.

Il est grand temps de renoncer à ce jeu de dupes, invariablement le même, où le peuple gagne la partie au profit exclusif de quelques malins rhéteurs, avides d'honneurs et de profits. *Changer d'instruments, pour jouer exactement le même air*, telle est la morale des révolutions qui se sont succédé en Europe — et même en Amérique -- depuis bientôt cent ans. Assez de phraseurs et de politiciens.

Rester dans la légalité, c'est respecter les lois existantes, bases de la société actuelle ; c'est, ni plus ni moins, du replâtrage, destiné à consolider un édifice qu'au nom de la Justice, il faut détruire de fond en comble. Donc, organisons-nous, tenons-nous prêts à agir, soyons homogènes ; *centralisons* nos forces, non pas dans le but de tout détruire, comme l'insinuent perfidement les soi-disant défenseurs de l'ordre, de la propriété, de la famille et de tout ce qui s'en suit, — mais, bien au contraire, afin de tout réorganiser et de tout agrandir.

Pour être forts et marcher avec ensemble à la conquête du pouvoir, n'acceptons dans nos rangs que des citoyens *comprenant* et acceptant le même but et les mêmes moyens. Et ne commettons pas l'erreur de nous préoccuper de la position faite à tel ou tel dans la société actuelle ; qu'ils soient menuisiers ou peintres, banquiers ou journalistes, ouvriers ou patrons, peu nous importe ! Ce que nous devons exiger, c'est que, comme nous, ils soient déterminés à ATTEINDRE LE MÊME BUT, PAR LES MÊMES MOYENS.

On n'est pas bourgeois *par position ;* on est bourgeois *par opinion.* Que si l'on refusait d'admettre cette vérité, il faudrait, pour être conséquent avec soi-même, conclure que BLANQUI et FERRÉ, n'ayant pas plus manié la pelle et la pioche que le rabot et la varlope, ne doivent être considérés que comme d'affreux réactionnaires.

Il est donc essentiel que tous les citoyens imbus jusqu'ici de cette fausse idée reviennent à une appréciation plus saine du Communisme ; ils cesseront ainsi d'éloigner de nous beaucoup d'hommes de bonne volonté, capables de rendre de grands services à la cause de la Révolution.

H. HANSER.

Ex-membre du Comité Central, sous la Commune de Paris.

6 f o

BANQUET

DES

démocrates=socialistes à Saint=Mandé pour célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille.

(Extrait des journaux de Paris).

Ce banquet organisé par les citoyens Boissié, Carrage, Cornet, Couturat, Dufour, E. Gautier, Gouttieres, Marie, Maillot, Mijoul, Quesnel, Regnault, Tressens, Villeneuve, tous adversaires de l'opportunisme, comptait plus de 600 convives, « hommes et femmes, l'air affable et de bonne compagnie, » dit le journal *la Défense*.

Le magnifique Salon des Familles, splendidement éclairé offrait le plus imposant coup d'œil. Tout le monde portait un emblème, les hommes à la boutonnière, les femmes au corsage, ceux-ci une fleur d'immortelle, ceux-là un simple nœud tricolore. Les Commissaires avaient au bras, pour insigne, un ruban rouge. Au fond de la salle, sur une estrade garnie de fleurs, d'arbustes et de drapeaux était placé le buste de la République.Au centre et à droite deux petites tables, l'une servant de tribune et l'autre destinée au Président. Les organisateurs de la manifestation avaient eu soin d'éviter tout caractère officiel. Les cartes d'invitation ne portaient aucun nom de Députés, de Sénateurs, de Publicistes. Tout était dû à l'initiative privée. La table d'honneur était supprimée. A la fin du repas le citoyen Carrage monte à la tribune et prononce l'allocution suivante :

Citoyens !

La Commission d'initiative qui a organisé ce banquet fraternel m'a chargé de vous remercier de l'accueil que vous avez fait à son invitation, afin de célébrer en réunion intime le glorieux anniversaire du 14 juillet.

En effet, cette journée mémorable, dont nous rappelons le

souvenir, est bien une fête vraiment révolutionnaire. (Applaudissements.)

La Démocratie, citoyens, devrait prendre plus à cœur de faire entrer dans nos mœurs républicaines la célébration la plus éclatante des quelques anniversaires où elle a triomphé de ses implacables ennemis (Bravos); triomphe de quelques jours, c'est malheureusement vrai, puisque nous sommes encore sous le joug écrasant de toutes les réactions réunies. (Oui! oui! applaudissements).

Je crois pourtant que nous devons opposer aux Noël, aux Pentecôte et autres Immaculées-Conceptions qui sont les fêtes de nos ennemis, nos anniversaires de luttes héroïques, afin de nous réchauffer au feu sacré de ces dates mémorables. (Bravos.)

Le 21 janvier, le 24 février, le 18 mars, le 14 juillet, le 10 août, le 22 septembre, devraient toujours nous trouver réunis dans ces agapes fraternelles, pour bien démontrer que nous gardons le souvenir de nos prédécesseurs dans les bons combats, et nous inspirer de leur courage afin de les imiter à l'occasion. (Bravos, applaudissements.

Sur beaucoup de points de Paris et de la banlieue, à cette même heure, des citoyens célèbrent aussi la destruction de cette immonde Bastille qui était bien l'image de la royauté qu'elle a entraînée dans sa chute. (Acclamations.)

Nos pères, citoyens, bien heureusement, ne connaissaient pas cette doctrine qu'Escobar a oubliée dans sa morale, mais qui, en ce moment, a envahi notre malheureux pays. Je veux parler de la doctrine jésuitique de l'opportunisme. (Bravos. — Salve d'applaudissements.) Si le grand maître de cette école eût été contemporain du 14 juillet, du 10 août ou du 21 janvier, il est certain que le moment n'aurait jamais été opportun de raser la Bastille et d'exterminer la monarchie. (Non! non!)

Eh bien, c'est à nous, citoyens démocrates-socialistes, de démontrer par nos actes qu'il y a encore des cœurs fermes dans cette immense débauche de l'esprit français, dans cet effondrement général des principes et des convictions succombant sous le souffle empoisonné des doctrines de Loyola. (Bravos.)

Nous avons eu beaucoup de déserteurs dans nos rangs et qui avaient toujours combattu avec nous. Eh bien, resserrons nos rangs, l'idée est d'autant plus ennoblie qu'elle est servie par

une petite minorité, tout le monde sachant qu'il n'y a pas grand mérite à faire comme les moutons de Panurge et à se mettre du côté du manche, c'est-à-dire des vainqueurs du jour, que nous ne cesserons quand même de combattre. (Oui ! oui !)

Maintenant je vais laisser la parole à d'autres citoyens qui sauront mieux que moi reproduire nos idées et nos communes aspirations.

Pour diriger l'ordre à cette tribune, je vous propose, citoyens, d'acclamer le nom du citoyen BOICHOT, ancien député à la Législative de 1849, ex-sergent-major de l'armée, que Paris envoya siéger sur les bancs de l'Assemblée nationale et qui eut ensuite l'honneur d'être proscrit pour avoir, au 13 juin 1849, protesté contre la destruction de la République romaine, sœur de la République française. (Double salve d'applaudissements.)

Le citoyen Boichot monte à la tribune. Sa présence est saluée par les applaudissements enthousiastes qui partent de tous les coins de la salle, en l'honneur de l'ancien représentant proscrit, l'un des plus ardents défenseurs de la Démocratie-Socialiste.

Citoyens et Citoyennes !

Je vous remercie de l'honneur que vous me faites en me désignant pour présider à votre banquet. Je n'ai pas la prétention de croire que cet hommage s'adresse à ma personne, mais bien aux idées de progrès et d'émancipation sociale que je défends et que je défendrai toute ma vie. (Bravos prolongés.)

Permettez-moi, citoyens, de dire un mot au sujet de notre réunion. Nous sommes ici pour célébrer l'anniversaire du 14 juillet 1789, date des plus glorieuses de notre histoire. Je n'ai pas le dessein de rappeler tout ce qu'un pareil sujet comporte. Je laisse à ceux de nos amis qui vont prendre la parole le soin de vous retracer le courage, les hauts faits, les actes d'héroïsme et de dévouement des combattants, pour fixer votre attention sur deux faits qui se rattachent à la politique du moment. Je veux parler de l'union du peuple et de l'armée au 14 juillet et de la générosité des vainqueurs.

L'histoire de nos luttes civiles n'offre pas de plus beau spectacle que le drame de cette forteresse tombant sous les coups du peuple uni à ses frères de l'armée.

Tous vous connaissez la part de succès qui revient aux sous-officiers et soldats dans cette journée mémorable, qui fut la première

action de l'armée sur le théâtre de la Révolution. Cet heureux événement ne produisit pas d'abord toutes ses conséquences démocratiques. Ce fut seulement en 1848, que le peuple triomphant comprit que l'égalité étant le premier principe de la République, les prolétaires de l'armée avaient les mêmes droits que les autres membres de la nation, qu'ils étaient citoyens, électeurs et éligibles. Vous connaissez les résultats de l'application de ce nouveau principe. Les épaulettes de laine siégèrent à côté des épaulettes d'or dans les Assemblées souveraines. Le peuple et l'armée étaient alors unis par les liens d'une étroite solidarité. En présence de ce fait que l'avenir devait féconder, la réaction affolée de terreur se mit à l'œuvre. Des événements surgirent. Au 13 juin, qui eut pour objet de défendre la République romaine, le peuple succomba et l'Empire se hâta d'enlever au soldat son droit de citoyen. La République conservatrice et opportuniste lui a-t-elle rendu ce droit? Vous savez ce qu'il en est. L'armée est en dehors du droit commun. Elle n'a plus que des devoirs. L'obéissance passive, la discipline *immuable* et *inflexible*, ce levier des coups d'état, règnent comme au temps de la monarchie. Eh bien, citoyens, je vous convie à vous unir à moi afin de revendiquer hautement pour l'armée les droits que lui avait conférés la Révolution de 48, et la mise en pratique de cette tradition républicaine : « Tous les citoyens soldats et tous les soldats citoyens. » (Bravos, applaudissements.)

Avec une pareille armée nous n'irons ni en Chine, ni au Mexique, ni à Mentana, mais nous n'irons pas non plus à Waterloo et à Sedan. Avec de tels soldats nous n'aurons pas des St-Arnaud, des Magnan, des Garcin, des Canrobert, des Bazaine, mais nous aurons des Hoche, des Marceau, des Labordère... (Triple salve d'applaudissements. Vive Labordère !)

En vous parlant de l'union du peuple et de l'armée, vous le voyez, citoyens, je n'entends pas seulement préconiser cette union de sentiment qui consiste à crier : Vive nos frères de l'armée! quand ceux-ci ont en mains les mitrailleuses et que les autres sont désarmés, non, mais j'entends parler de l'union dans le droit et la défense de la République. Donc, citoyens, plus d'armées permanentes, plus de conquêtes, plus de César, plus de despotisme d'aucune sorte. (Bravos, applaudissements.) Je vous ai dit, citoyens, qu'après la prise de la Bastille, le peuple vainqueur, se montra, comme toujours, généreux, magnanime. Pour unique récompense

de ses efforts, il réclama la liberté des vaincus. Dans toutes les circonstances politiques le peuple n'obéit qu'à ses sentiments d'humanité, tandis que ses oppresseurs sont envers lui durs, impitoyables jusqu'à la férocité. Et quelle preuve plus convaincante pourrions-nous en donner; quel exemple plus frappant pourrions-nous citer, que les faits qui s'accomplissent sous nos yeux. Ainsi, à l'heure présente, sous le gouvernement occulte des Dupanloup et autres jésuites, ne voyons-nous pas des cœurs vaillants, des âmes ardentes et généreuses, des républicains éprouvés, peupler les cachots, errer en exil ou périr au milieu des tortures sur les plages meurtrières de Nouméa ? (Sensation prolongée.)

Parmi ces nombreuses victimes, parmi ces hommes martyrs, il en est un surtout qui, par son dévouement absolu à nos idées, par sa haute intelligence, par son grand caractère et son indomptable courage dans la lutte pour la revendication des droits populaires, mérite, à tous égards, la reconnaissance et la profonde sympathie des démocrates socialistes. Cet homme, ce stoïque que la réaction honore et poursuit de sa haine, c'est Auguste Blanqui. (Acclamations, triple salve d'applaudissements. Vive Blanqui!) — Joignez-vous donc à moi, citoyens, pour réclamer en faveur des détenus politiques l'amnistie, l'amnistie sans restriction ni catégories. (Oui, oui, Vive l'amnistie ! Applaudissements prolongés.)

Citoyens, deux mots encore, et j'ai fini.

Il y a de nos jours d'autres Bastilles puissantes qu'il faut battre en brèche et démolir. Ce sont les forteresses de l'ignorance, de la misère et de la superstition, ces bastilles, ces servitudes morales qui enraient le progrès social en emprisonnant l'intelligence humaine. (Double salve d'applaudissements.)

A l'œuvre, nous tous pionniers de l'avenir, suivons la route tracée par nos pères le 14 juillet, restons fermes, inébranlables dans les principes, que nos actes soient toujours d'accord avec nos paroles, et sur les ruines de tous les privilèges, de toutes les exploitations nous fonderons le règne de la science, de la vérité, de la justice, c'est-à-dire, la République démocratique et sociale, fédérale et universelle ! (Tonnerre d'applaudissements.)

La parole est au citoyen Emile Gauthier, qui, d'un ton énergique et d'une voix claire, prononce une allocution dont voici le résumé :

« Citoyennes et citoyens !

« Un ancien ministre de l'empire, devenu ministre de la République, par

la grâce de Dieu sans doute, interdit l'anniversaire public du 14 juillet 1789. Nous en sommes encore aux mœurs de discipline moutonnière que nous ont léguées quatorze siècles d'éducation monarchique... (Bravos.) Cela ne durera pas.

« La prise de la Bastille fut une bataille sublime, la victoire des prolétaires sur les bourgeois apeurés. Elle fit resplendir sur le peuple les rayons niveleurs du grand soleil de l'Egalité. »

On applaudit à cette citation de Proudhon. L'orateur fait ensuite l'historique de la prise de la Bastille.

Parlant du cri d'Anacharsis Clootz: « O France, débarrasse-toi des individus ! » le citoyen Gauthier montre que le peuple est aujourd'hui victime des opportunistes. Il signale la lèpre du fétichisme pour certaines individualités intrigantes, l'adoration servile, l'idolâtrie pour les personnalités bruyantes et audacieuses.

« Les hommes valent, non par des serments trahis le lendemain, par des programmes trompeurs, mais par les services désintéressés, effectifs et durables qu'ils rendent au progrès, à l'humanité. » (Bravos.)

L'orateur parle aussi des Bastilles modernes : nos lois, nos mœurs politiques, l'ignorantisme, et la plus terrible de toutes, l'habitude énervante d'obéissance passive et l'affaissement des caractères.

Il rappelle l'élection du 7 juillet, où des gens qui se prétendent républicains ont, pour obéir au mot d'ordre de l'opportunisme, muré avec leurs bulletins de vote la porte de la prison de Blanqui, le martyr de la République. « Démocrates, nous agissons comme des monarchistes, comme ces libres penseurs, en théorie, qui laissent aller leurs enfants aux écoles congréganistes et leur femme au confessionnal. » (Bravos répétés. Applaudissements.)

« Nous nous inclinons devant des idoles comme les 363 !! (Vifs applaudissements. Rires ironiques prolongés.) Plus de badauderie, plus de dressage des consciences et des opinions. Avant de réclamer la liberté de chanter partout la *Marseillaise*, mettons d'abord le gouvernement dans l'impuissance de faire le mal et l'arbitraire par la complicité plus ou moins intéressée de mandataires perfides et traîtres. » (Bravos et applaudissements.)

Pour finir, le citoyen Gauthier rappelle qu'il a porté le 24 février, un toast à la Révolution permanente; aujourd'hui il boit « à la Révolution *impersonnelle*, à la Révolution sociale, dans son intégralité ! »

L'orateur est chaleureusement félicité par ses amis au pied de la tribune.

Le citoyen Boichot, président. — La parole est au citoyen Morère pour faire entendre un chant patriotique : la *République*, par M. de Lormel.

Le citoyen Morère, ténor à l'Opéra de Bruxelles, chante de toute la force de sa belle voix, et avec l'ardeur d'une passion républicaine enthousiaste, trois strophes du chant *la République*, dont voici le refrain:

O France ! ô nation stoïque !
Assez de sang, assez de pleurs !
Assez de rois et d'empereurs !
Assez de rois ! Vive la République !

Aux *bis* de l'assemblée, le citoyen Morère répond par un nouveau chant : *Quatre-vingt-neuf.*

Si le peuple sommeille,
Mon Dieu, qu'il se réveille
Comme en quatre-vingt-neuf.

Les paroles en sont dues au citoyen J.-B. Clément, ancien membre de la Commune.

Le citoyen président propose de faire une quête pour les familles des déportés et détenus politiques. Six quêteuses, conduites par six commissaires, parcourent les tables. La quête atteint le chiffre de 122 francs.

Le citoyen Deschamps remercie les organisateurs de la fête au nom de toute la banlieue et affirme que les liens de solidarité et de fraternité qui unissent les populations de la Seine sont indissolubles. Il regrette que le gouvernement ne laisse pas toute la liberté comme à Genève, mais cela n'empêchera point la fédération des citoyens libres pour l'extinction de l'exploitation de l'ouvrier par le capital. (Bravos.)

Le citoyen Pétrot, étudiant, attaque l'opportunisme, ses prophètes, ses lanternes vénitiennes, ses chandelles romaines et les soleils « alléchants » de Ruggieri.

« Les républicains, le 30 juin, ont vu plus loin que l'Avenue des Champs-Elysées, ils ont vu, là-bas, la nuit sombre, les pluies torrentielles, le soleil de plomb, les ouragans effroyables qui emportent les huttes des plus vaillants défenseurs de la République. » (Bravos. — Applaudissements.)

« Si Paris opportuniste s'amusait, le vrai peuple pleurait, entendant le bruit des lanières de cuir qui s'abattent sur le dos des Brissac, des Trinquard ou les os du Dr Rastoul et de ses amis qui craquent sous la dent vorace des requins. (Mouvement d'indignation, vive l'amnistie !) Pas de fête pour le peuple tant que les proscrits seront absents du banquet républicain. Nous ne sommes pas ici pour nous amuser, mais pour préparer le triomphe de la Démocratie et de la Révolution. » — L'orateur rappelle qu'une souscription est ouverte pour élever une statue à Raspail, le premier défenseur de l'amnistie.

« Faisons notre devoir, comme toujours. Glorifions la tradition révolutionnaire, conservons le feu sacré de la Révolution, comme les Vestales entretenaient celui de la chaste déesse à Rome.

« Formons des citoyens libres, fiers, de foi ardente dans la Révolution. Plus de compromis, plus de combinaisons et de conventions de couloirs parlemen-

taires. Devant la lâcheté opportuniste (Bravos), buvons à la République démocratique-sociale et à l'amnistie. »

La parole est au citoyen Calvinhac,

Le citoyen Calvinhac prend à corps le citoyen Gambetta. Il rappelle les termes du programme de Belleville et du discours de la Ferté-sous-Jouarre : le futur dictateur. le chef de l'opportunisme, le potentat de la Chaussée-d'Antin avait promis au peuple de lui rendre ses droits imprescriptibles,

« Des mots, des paroles sonores; des actes... néant! La République n'est pas faite. Les 363 et ceux qu'on leur a adjoints ne la feront pas. Tous mentent à leurs engagements quand ils sont élus. L'éponge de l'afficheur n'a pas encore enlevé des murs leur promesse de réclamer l'amnistie, et aucun d'eux ne la demande. »

L'orateur traite la politique gambettiste d'escamotage, d'escobarderie, de machiavélisme, puis il raconte la prise de la Bastille et montre que l'exécution de De Launay fut un acte de justice populaire, dont tout vrai Républicain doit accepter la responsabilité.

« Nous voulons l'émancipation sociale, l'affranchissement des exploités. Buveurs de sang et mangeurs d'enfants, nous appelons tous nos frères à la table des félicités publiques. Nous voulons, pour tous, la justice et le bonheur. Nous ne requérons pas les têtes, parce que nous ne demandons pas ce qui ne vaut rien ! (Rires et applaudissements.)

« Agents de police ! nous le sommes pour protéger contre tout attentat la souveraineté populaire et la sincère exécution du mandat législatif. »

L'orateur termine par un pressant appel au courage, à l'énergie, aux indomptables convictions des républicains pour forcer les opportunistes à voter l'amnistie. C'est la Bastille à conquérir ! (Bravos et applaudissements.)

La fête se termine par le chant de la *Marseillaise*, entonné par le citoyen Morère. Six cents voix, hommes et femmes, reprennent le refrain.

A onze heures, le citoyen Boichot, président, termine la séance en disant : — « Citoyens, je suis sûr d'être le fidèle interprète de l'Assemblée, en adressant, au nom de tous, nos sincères remerciements aux organisateurs de cette soirée démocratique, qui laissera un bon souvenir et un utile enseignement. (Acclamations, applaudissements.) — La réunion se sépare au cri répété de : Vive la République !

Monsieur Auguste Blanqui.

694

Monsieur,

Nous vous prions, ainsi que votre estimable famille et vos amis, de vouloir bien honorer de votre présence la **Conférence gratuite** que nous ferons, **DIMANCHE** prochain et les Dimanches suivants, à 2 heures très précises, **rue du Foin, 2**, près de la place des Vosges.

Le sujet de cette Conférence sera : **Explication complète de la Langue universelle,** inventée par François SUDRE, destinée à exempter d'apprendre des langues étrangères, ainsi qu'à faciliter et abréger les communications de la pensée.

Veuillez agréer, Monsieur , nos plus sincères salutations,

V. GAJEWSKI,

BOLESLAS GAJEWSKI,

Professeurs de la *Langue universelle*,

rue Palestro, 21. PARIS.

Typ. L. Dagnet, boulevard Voltaire, 20 bis Paris.

CONGRÈS OUVRIER SOCIALISTE DE FRANCE

3me Session

Marseille 1879.

DÉLÉGATION PARISIENNE
COMMISSION EXÉCUTIVE.

Paris, 28 Prairial an 87.

698



Citoyenne, Citoyen,

Vous êtes invité à vouloir bien assister à la Réunion privée des délégués des groupes parisiens, qui aura lieu le **Lundi 30 Juin,** à 8 heures très précises du soir, salle Pétrelle, 24, rue Pétrelle (IXe Arrondissement).

Ordre du Jour :

1. Ouverture de la séance et nomination du Bureau à 8 heures et demie très précises.
2. Lecture du procès-verbal de la séance du 21 Prairial.
3. Discussion sur la forme de la délégation.
4. Proposition relative à l'ouverture de la souscription.
5. Communications, propositions et questions diverses.

Salut et solidarité.

La Commission exécutive élue :

	Noms des Délégués	Noms des Groupes	Siéges sociaux
1.	Cit.e H. AUCLERT	Droit des Femmes	12, rue Cail (Xe arr.)
2.	COLMARE,	bijouterie imitation,	108, rue du Temple
3.	CINQUIN,	cartonnage,	188, rue St-Denis.
4.	CAZELLES,	menuisiers en bâtim.	5, rue Roussin.
5.	CHARRIER,	sellerie parisienne,	5, rue de l'Hôpital St-Louis
6.	CHINET,	ébénistes,	57, rue de la Roquette.
7.	ETIENNE.	mécaniciens,	66, rue N.-D.-de-Nazareth
8.	Cite DÉLIT.	institutrices	25, rue Lepic.
9.	FIXOIS,	tourneurs sur bois,	57, rue de la Roquette
10.	LAISNEZ,	tailleurs,	8, rue de la Jussienne.
11.	LONGBOIS,	enduiseurs,	13, rue Aumaire.
12.	NIVERT,	tailleurs de pierres	14, rue du Renard.
13.	LEPRIEUR,	maçons,	40, rue Geoffroy-l'Asnier.
14.	ROUSSELOT,	coopérative tailleurs	100, faub. Saint-Martin.
15.	BERNET,	orgues et pianos	57, rue de la Roquette.
16.	SÉBIROT,	apprêteurs s. étoffes,	4, rue Pitois, à Puteaux.
18.	TAPIA,	employés de comm.	16, rue de Valois
19.	VIVIEN,	Union des Travailleurs	24, rue de Saintonge

N.-B. — Les lettres de couleur sont pour les délégués, et les blanches pour les invités ; toutes doivent porter, dans un coin, le timbre du groupe représenté, ainsi que les nom et adresse au verso.

Les délégués devront, en outre de leur carte personnelle, être porteurs d'un mandat timbré et signé de la majorité de leur Conseil syndical.

Les communications et correspondances doivent être adressées au Siége social, chez le Secrétaire. J. Cazelles, 56, rue des Abbesses XVIIIe arrondissement.

Typ. L. Daguet, boulevard Voltaire, 29 bis Paris.

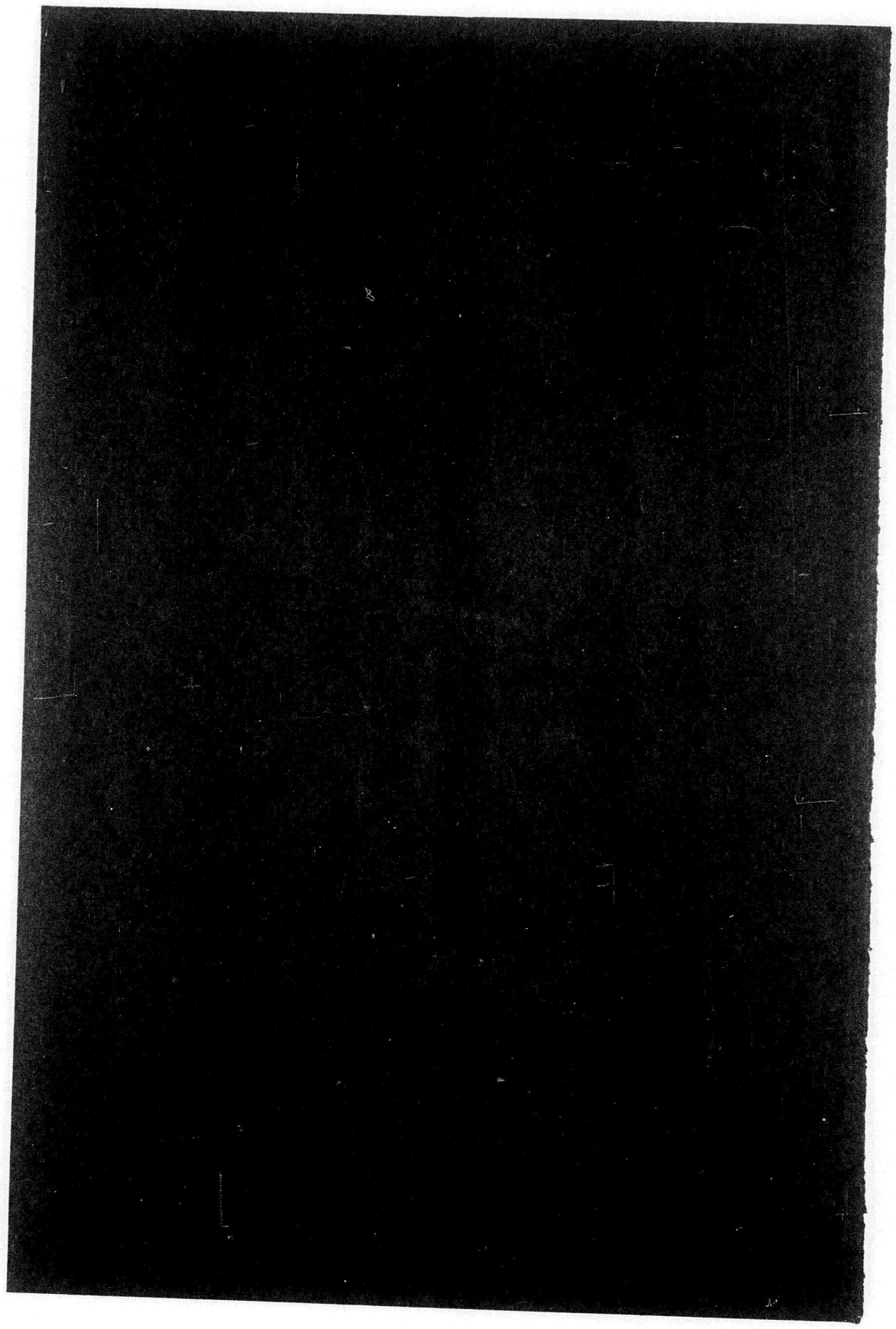

Vi la Paix!

A Madame Ve Antoine née Blanqui

657

Madame,

Nous avons eu des entraves pour la Reunion du 27 Avril.

Le Samedi 26 au soir nous ne savions encore si elle aurait lieu.

Le bruit a couru en ville que la convocation n'aurait pas de suite, une mauvaise nouvelle se répand toujours avec rapidité.

1,500 Cartes avaient été distribuées à la dernière heure il a falu faire imprimer des lettres de Convocation, pour rectifier ~~toute~~ l'en tête de l'invitation.

Ces facheux Contre-temps ont diminué le nombre des citoyens avisés pour le 27.

200 etaient presents à la salle Regnier, et ont acclamé la Presidence d'honneur pour A. Blanqui

Avec la plus Chaleureuse sympathie

Nous avons l'honneur de vous envoyer un Bouquet qui etait placé sur la lettre B fait en Bois de Chêne.

Disposé dans le milieu d'un Panaux triangulaire, avec Moulure en Chêne, encadrant le fon d'un beau bois Maillé, le triangle avait un certain caractère de severité.

Amien 29 Avril

658

Nous avons lu votre lettre sur le Rappel du jour.

Nous remercions le journal de l'interet qu'il porte a l'élu de Bordeaux

Tous les Republicains suivent avec atention les journaux qui parlent en faveur de votre frère Auguste.

et de l'Amnistie dont l'election de Bordeaux et la veritable sanction.

Agreez Madame

L'expression de nos vifs regrets de ce que notre réunion, pour une petite irregularité a etée eté reduitte a 200 auditeurs

Marchal

Pour le groupe des amis de la Paix

Douvry Cordonnier

rue Henri IV 36

President du cercle

Des travailleurs

P. S. Nous vous avisons que vous recevrez demain ou après une lettre collective

Vous recevez la petite boite et le Bouquet par le même Courrier.

Vive La Paix!

A Madame Veuve Antoine, Sœur du Grand Persécuté du XIXme Siècle, Auguste Blanqui
146 Boulevard Montparnasse

659

Madame,

Autant nous avons souffert de la captivité du martyr de la cause populaire; autant nous sommes heureux, du résultat des élections de Bordeaux!
Après les déceptions, de Paris, Lyon, Marseille,.....
Nous devons de bien sincères Remerciments aux Electeurs de la Ville, qui s'est souvenue, Q'Auguste Blanqui Votre honnorable frère, si Intelligent, si énergique, si Dévoué, et tant Persécuté!
Avait été, hélas! trop longtemps Méconnu!!!.....

Nous Organisons pour dimanche, 27 Avril, une grand réunion Privée, à Amiens, salle Regnier.
Sur la demande de tous les Amis de l'humanité des citoyens qui estiment le prisonier de Clevaux, comme un type des plus honnêtes de notre époque!

Nous devons offrir la Présidence d'Honneur à Auguste Blanqui, Député de Bordeaux

Veuillez Madame, être près de votre Frère bien aimé l'interprète, des sentiments de la population ouvrière Amiennoise

C'est avec la plus vive satisfaction Que chaque jour nous recevons de nouveaux témoignage, à l'Adresse de celui qui perdit sa liberté, Pour avoir trop aimé la Révolution et toutes les libertés!!! La justice et le droit pour tous indistinctement.

Amiens 21 Avril 1879.

Pour le groupe des Amis de la Paix
Marchal
Rue du Bloc 6 à Amiens
Abonnés, & Lecteurs du journal le Prolétaire
Dourthy. Cardinier.
rue Henri 4-36

P.S. Il serait urgent de s'abstenir d'insérer les adresses au Prolétaire

A Madame Vve Antoine 660
née Blanqui.

Madame,

C'est avec un vif regret que nous avons l'honneur de vous apprendre que des entraves innattendues et à la dernière heure, ont paralisé notre Reunion du 27.

Samedi au soir nous ne savions encore si nous serions autorisé 2 fois le Propriétaire de la salle a été appelé devant l'Autorité.

Nous avions lancé 12 a 15 cent Carte Comme le bruit s'est repandu que la reunion n'aurait pas lieu, 200 Citoyen seulement se sont rendu à l'invitation.

3 Panaux de forme triangulaire faisaient la décoration de la salle, Au Bureau derrière 2 Beaux lorier. s'étalait un trophé de drapeaux au milieu du quel se trouvait un buste de la republique reposant sur un cul de lampe en Chêne sculpté.

Sur l'un des Panaux se lisait l'inscrip. de Vive la Paix!, la 2me Inscription était

Aux electeurs Bordelais

A gauche du Bureau à l'endroit le plus en vu de la salle un B en relief placé au Centre du Panaux etait orné d'un ~~petit~~ Bouquet que nous devons vous adresser en l'honneur d'une des plus grande Victime de notre Organisation sociale!!!...

Ce panaux en Vieux Chêne avait un caractère de sévérité qui aurait plu a l'élu de Bordeaux si il avait pu juger de nos sympathies

le secretaire Boutilly fils

Amiens 28 Avril 74

Pour Mme Vve Bouchard
Bonté IV 36
Du cercle Bo
Bataillon

Vive la Paix!

Citoyen

661

En 48 j'ai fréquenté assidûment votre Club, quoique habitant le f. St Germain je traversais paris, pour me rendre au Conservatoire.

Quand vous présentiez un de vos enfans Coadelleur "C'est encore un lacataire du Mont-St-Michel", disez vous

Vous devez vous souvenir de l'interpellation (de l'indiscrétion du moins) d'un spectateur de la 1re galerie demandant le nom de la Citoyenne qui parlait des Massacres de Rouen;

"L'Interrupteur trouve-t-il qu'il n'y a pas eu assez de Victime!!" avez vous répondu.

à diverses séance je vous ai entendu exprimer vos regrets en voyant défilé, les Allemands, les Polonais Italiens, Hongrois, Belges pour aller proclamer la liberté dans leur Patrie!

J'ai eu l'honneur de vous parler, présenté par mon cousin qui vous fit part de mon prochain voyage pour l'Amérique

Je suis allé un soir Rue St Maur où vous reviez votre domicile, quand vous avez rédigé votre Réponse à Lachereau, Nous vous avons fait une ovation pour votre rentré au Club

Votre feuille était de la grandeur d'un journal et la réponse se terminait par ces Mots, Rien Vous êtes des lâches!!!.....

Vous voyez Citoyen que je ne vous en impose pas; et que je puis vous communiquer mes idées en vous priant de me dire si elle sont Bonnes.

Agréez mes sincères salutation Marchal

Rue du Bloc 6 Amiens

Citoyens!

Les entraves au développement du progrès et des principes républicains, l'ajournement des libertés, de toutes les réformes sociales et politiques ;

Le mauvais vouloir pour le remaniement complet du fonctionnement administratif, la ténacité opiniâtre pour conserver un personnel suspect et dangereux, etc.,

Sont les conséquences des élections, dont le monopole et la direction, dans les départements, sont toujours aux mains des bourgeois et des habiles.

Pour se soustraire à l'action de tous les conservateurs, que faut-il faire? Voter blanc au premier tour. C'est le moyen de se compter, d'exprimer son mécontentement sur les hommes et la politique du jour, et de disposer les classes laborieuses à s'affranchir complétement de la tutelle des exploiteurs.

Programme pour la pratique du bulletin blanc au premier tour, soumis au congrès de Lille, pour être discuté et transmis à Marseille :

1° Liberté de la parole, de la pensée, de réunion, d'association ;

2° Instruction gratuite et laïque ;

3° Franchises municipales: les communes veillant et organisant la sécurité publique, administrant dans l'intérêt des habitants, de l'industrie du pays, selon les besoins et la nécessité des temps ;

4° Réduction du service militaire à deux ans, sans privilége ;

5° Substitution du port d'armes à 1 fr. par an, au permis de chasse ;

6° Suppression des sinécures et du budget des cultes ;

7° Réduction des gros traitements à 5,000 francs ;

8° Réduction des impôts sur les logements des ouvriers et sur les consommations de première nécessité ;

9° Une loi réglant la journée de travail à dix heures pour les hommes, huit pour les femmes et les enfants de moins de quinze ans.

Cinq abonnés au journal

LE PROLÉTAIRE.

N° 9 du 7 Juin 1879

662

Privé de votre liberté

10 Il ne vous a pas été donné d'assister a l'ouverture de notre grande exposition Internationale. Aux fêtes du 1er Mai & du 30 Juin.

Le Peuple semblait s'être rehampé,
Un cri formidable, a l'inauguration, sortit de toute les poitrines; Vive la Paix! Vive le travail!..
Les Republicains ont fait leur devoir! et tous les hommes de Progrès ont compris toute l'importance des manifestations!
Il on fait tous les sacrifices possible pour donner de l'éclat à ces fêtes nationales.

La Paix, etant la dernière expression du Progrès
Les socialistes Revolutionnaires ne doivent jamais perdre de vue l'entousiasme, & le Frisonnement d'espérance, que chacun, resentait de l'expression unanime et spontané, Vive la Paix! qui est la plus haute Apogée de toutes les transformation sociales.

Autant pour l'exterieur il est un cri d'Amour et de solidarité, Autant à l'Interieur, Ce Vive la Paix! est le stimulant de l'activité des forces vive de la nation! pour se régnerer! C'est en un mot l'expression la plus accentué des Republicains et des socialistes Militants.

Aussi dans nos correspondances, dans nos réunions, dans nos fêtes de famille, le Signe triangulaire, et l'inscription represente l'activité, le Progres, et la solidarité!

Ce triangle dit tout et les Illetrés, comme les Erudits en traçant les 3 trait dont il comprennent la signification, ont la satisfaction de Milite comme leur Camarades

En cas d'invasion, d'état de siège
Les Mures, les Poteaux, ect, ect se couvrirait de triangles.
Ça doit être compris le plus tôt possible.

C. S. V. P

P. S. Nous ne voudrions pas vous fatiguer et cependant nous serions heureux d'avoir votre Avis en deux mot sur les 3 question

Marchal rue du Bloc 6

2° L'invalidation, de l'élu de Bordeaux.

Les Persécutions dont il a constamment souffert !...

Le Projet de l'Amnistie, et de la mise en jugement de Ministre du 16 Mai, le Maintien en fonction d'homme suspect & dangereux

Le scandal du Préfet de Police Andrieu, au Parlement

Toutes les turpitudes du fonctionnaire, l'Arbitraire, etc, etc

Sont le Resultat des élections !!

Lisez S. V. P. le Programme ci joint inséré dans le Prolétaire No du 7 Juin, et soyez assez bon pour nous dire ce que vous en pensez

Ce n'est que par la pratique du Bulletin Blanc que nous arriverons aux candidatures les plus Radicales, les plus socialistes, & ouvrières

C'est aussi par le Procédé que nous grossiront le Contingent Révolutionnaire !

Appuyez s'il vous plait le Programme & le Principe à l'occasion.

Au Congrès ouvrier de Marseille, on adoptera un Programme Socialiste Définitif ; Pour les hommes avancés c'est Bon Mais pour la Masse que D'Objections ?

Il faut donc un 2me Programme, devant, Rallier les desherités, et les interessé aux réduction, et supression de certains impôts. Rédigé de façon à soulever le moins d'objection, et a reunir toutes les forces du prolétariat

a ce Programme, soumis et discutés à Marseille.

3° Je suis partisant de deux chambres.

Autre titre, Autre Esprit, Autre mode d'élection

Puisque MM. les Dirigeants ont institué le Senat pour les interet Conservateurs.....

Nous pourions bien avoir une Chambre haute pour les interets des Producteurs.. en exagerant dans le sens invers pour le mode d'élection !

Vous savez que chaque révolution Avorte, parce que le Vote des Ville, est Noyé dans celui des Campagnes qui summerge tout. Sous l'impression de la Peure ; C'est l'Intrigue et la lacheté ! qui l'emporte !!!.....

Genève le Juin 1879.

Amiens le 13 Juin 1879

Au Grand Révolutionnaire, Auguste Blanqui

Cher Citoyen,

Nous vous remercions sincèrement des témoignages d'estime et de confiance que vous nous adressez dans votre honnoré du 29 juin.

Ayant compris qu'en dehors des impossibilités matérielles, accumulés par toutes les iniquités [illegible]

Des raisons politiques, ou des considérations d'interet commun, et particulier pour la question d'Amnistie, pour le principe de la souveraineté Populaire. Nécessitait dans la situation une prudente reserve dans votre correspondance.

C'est pour ces raisons capitales, et par respect des epanchements immédiats, de familles et d'intimité. Que nous nous sommes abstenu, d'écrire encore aux Honnorable Sœurs du Martyr!

Nous avons attendu, craignant d'obsédé; et votre lettre nous fait d'autant plus plaisir, quelle date de Bordeaux, car notre esperance pour la cause souveraine, qui est le principe de notre immortelle Revolution. Principe qui est incarné dans votre courageuse persévérance, est dans, l'énergique resolution des Républicains Bordelais.

Apres avoir vue dans des luttes sanglantes la france Révolutionnaire! la france intelligente, Brave Loyalle, les armes à la main combattre les Reactions!!

Nous alons la votrouvé dans une lutte pacifique mais tenace, opiniâtre. Humanité! justice, Droit, Dignité! Se resume dans lelection de Bordeaux!

Amiens 7 Juillet 1879

Pour le groupe des amis de la Paix Marchal

Donné Bordeaux du Cercle des Trois Mètres
Rue Henri IV 36. Amiens

Amiens, le 19 Juin 1879.

664

Citoyen Blanqui.

Le Groupe des Etudes Sociales d'Amiens est heureux d'exprimer, pour son premier acte, sa profonde reconnaissance dont il est inspiré pour le dévouement convaincu de la Justice.

Citoyen:

Vous représentez: l'énergie, l'intelligence à la franchise du Prolétariat; et c'est à ces titres que le groupe vous dit:

Salut & Fraternité

Pour le groupe
et par mandement
Prudent Pichard
Secrétaire

Chez Dourry cordonnier
Rue Henri IV 36.

Genève le Juin 1879. 06

Cher Citoyen Blanqui

Il est des moments où il faut que
l'homme verse le trop plein de sa
joie dans le coeur d'un autre homme.
Surtout quand il est le partisan et l'admirateur
de ce dernier
Citoyen j'étais avec anxiété que j'ai suivi
ce long débat de la Chambre des Députés
où votre place a été marquée, d'abord
par votre nom respectable et votre longue
carrière ensuite par la loyauté incontestable
des électeurs de Bordeaux, c'est avec
peine (cependant je l'avais prévu) que
j'ai appris votre invalidation, qu'nous
la loi, cette éternelle ennemie de tout
ce qui n'est pas gouvernant.
Ah! quand cesseront donc ces préjugés
qui rongent le genre humain?
Qu'on fasse l'essai d'un programme
Socialiste (c'est ce qui est l'avenir) qu'on
juge impartialement et si on n'y
voit pas les grands avantages promis, alors
seulement on pourra réfuter ces idées
qui sont toutes pour le bien commun

et qui par cela même sont ennemies
de la religion, source de guerres et de
sang, de l'Etat qui est l'Incarnation
de l'Injustice.
Je suis heureux citoyen Blanqui de
vous savoir libre et prêt à poursuivre
le but de votre admirable Vie.
Puissiez vous Jusqu'au succès tout à fait
Du moins jouir encore d'un certain
triomphe ce ne sera que justice
En attendant Bordeaux rélira de nouveau
celui que la Chambre a lâchement invalidé
et cette fois-ci, l'ancien inéligible sera
eligible et élu
Citoyen Blanqui croyez au coeur dévoué
dévoué de vos profonds admirateurs

Edmond Blanc

Grand Quai 16 Genève

666

Bordeaux, le 18 juin 1879

Monsieur Blanqui

Je prends la liberté de vous adresser une chanson intitulée à votre Nom traitant sur votre captivité car sans Bordeaux vous seriez encore dans les fers. Le peuple Bordelais se croit fier d'avoir participer à votre mise en liberté.

Veuillez me pardonner la liberté que je prends envers vous, mais c'est le devoir d'un citoyen de secourir et d'aider les siens dans les sentiers difficiles de la vie.

Je vous salue sincèrement votre tout dévoué serviteur

J. Coucou

Voici Mon adresse. M. Jean Coucou, Avenue du Tiers N° 93 à la Bastide

Bordeaux, Gironde,

687

Madame

J'ai toujours été un admirateur sincère du caractère et du talent de Blanqui. A une époque où il était, dans son propre parti, l'objet de tant de calomnies et de haines jalouses, j'ai été presque seul à lui rendre publiquement justice. Depuis, il s'est formé une génération nouvelle de républicains qui le reconnait pour son chef. L'élection de Bordeaux nous a comblés de joie. Après l'écrasement de Paris, nous désespérions de la province : nous avions tort.

L'élection sera invalidée ; Blanqui restera en prison : mais, à chaque vacance nouvelle, son nom sera remis dans l'urne électorale, et, jusqu'à l'heure de la ~~justice~~

victoire, il sera le candidat perpétuel de la Démocratie française. Son Idéal est encore bien loin de nous, et peut-être ne verra-t-il jamais se réaliser son rêve d'une république fondée sur la justice ; mais, si l'avenir nous réserve des destinées meilleures, Blanqui sera vénéré en France, comme Lincoln en Amérique, comme Garibaldi en Italie.

Je serais heureux, Madame, si vous vouliez bien faire savoir à votre illustre fils, qui n'a peut-être pas oublié mon nom, la part que je prends à un succès qui n'est que le commencement d'une réparation trop tardive.

Recevez, je vous prie, l'assurance de ma respectueuse considération

Louis Menard

Docteur ès-lettres

668

Vénéré Citoyen,

Chargée de vous remettre la lettre ci-jointe, et n'osant me présenter chez vous, sans y être autorisée, je me permets de vous l'envoyer par la poste.

J'eusse été bien heureuse de voir l'Ami de l'Humanité, que je trouve le Nous de tous les Parias, mais je n'ose me reconnaître ce droit.

Veuillez Citoyen croire aux sentiments les plus distingués et les plus dévoués qui remplissent mon cœur à votre égard.

26 juin 1879

C. Hardouin
Institutrice
7 Impasse Hélène

Au citoyen Blanqui, 669

Citoyen,

Je suis allée dimanche avec le cit. Massen, de la Révolution Fce pour vous porter la lettre ci-jointe, que je vous prie de lire.

Il y a q.q. temps, je vous envoyai une lettre de ce même cercle, qui vous demandait de l'honorer de votre acceptation pour la Présidence honoraire, la lettre qu'ils m'adressent prouve leur tristesse d'un silence qui leur fait douter de l'arrivée de leur lettre.

Veuillez je vous prie répondre à ces braves citoyens qui vous sont tout dévoués, et agréer l'assurance de mes sentiments respectueux et distingués

C. Hardouin
Institutrice

18 juillet 1879 7 Impasse Hélène
Batignolles

29 juillet 1879

Au Vénéré citoyen Blanqui

Madame Hardouin, 29 juillet

Citoyen,

Nos braves républicains de Cette en me chargeant de vous remettre cette lettre, me priaient de vous demander pour eux une bonne poignée de main.

J'ai peur, en troublant votre repos, de vous être importune, Veuillez seulement, je vous prie me laisser leur dire qu'ils peuvent vous écrire directement. Non, qu'il me soit désagréable d'être leur intermédiaire, mais parce que je crois, que cela est mieux pour vous. Depuis la conférence que j'ai faite chez eux, ils

m'écrivent de bonnes lettres, ils sont si braves et si honnêtes, et c'est avec tant de chaleur qu'on votait sous ma demande, (Votre Liberté). Les femmes pleurant, c'était avec tant d'émotion que je leur disais votre conduite pendant le siège.

J'ai été bien fière de votre lettre. J'aurais préféré que les Droits de l'Homme ne le missent pas dans la Presse. C'était à nous que vous écriviez et pas au public. J'étais égoïste de ma joie. Pardonnez-moi cela, grand et cher Citoyen. Moi, je l'avais précieusement serré en mon coffret. Je pensais comme la lecture en ferait plaisir à mon fils, jeune Conseiller Municipal de Levallois-Perret qui serait fier de me la voir conserver. Peut-être est-ce bon de publier vos paroles.

Dans q.q. jours vous serez sur les bancs de notre

assemblée Législative, à côté de notre ami Clemenceau. C'est Lui, qui m'a appris à vous être dévouée. Vs Vs emmierez bien du manque de courage de la plupart de vos collègues, mais nous, ns serons certains que votre parole autorisée, votre plume recherchée activeront ce décret indispensable pour la paix de notre bien aimé pays:

L'Amnistie Plénière.

Bien à Vous cher et vénéré citoyen toute mon dévouement.

C. Hardouin

7 Impasse Hélène
(Batignolles)

29 juillet 1879

672

CERCLE DES DROITS DE L'HOMME

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CETTE

CERCLE DES DROITS DE L'HOMME

Cette le 13 Juin 1879

Bien cher Citoyen

Nous sommes heureux d'avoir la faveur de pouvoir vous adresser nos salutations avec la certitude qu'elles arriveront jusqu'à vous. Recevez donc cher ami l'assurance de notre sympathie la plus sincère et la plus dévouée. Citoyen Lors de la création de notre cercle la première assemblée générale vous acclama 1er membre d'honneur Il ne nous fut pas possible en ces temps difficiles que nous traversions de correspondre avec vous. Nous prions le Citoyen Pauliat Rédacteur de la République Démocratique et sociale

CERCLE DES DROITS DE L'HOMME
CETTE (Hérault)

672

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

COMMUNE
DE
CETTE

CERCLE DES DROITS DE L'HOMME

Cette, le 15 Juin 1879

Bien cher Citoyen

Nous sommes heureux d'avoir la faveur de pouvoir vous adresser nos salutations avec la certitude quelles arriveront jusqu'à vous. Recevez donc cher ami l'assurance de notre simpatie la plus sincere et la plus devouée. Citoyen Lors de la creation de notre cercle la premiere assemblée generale vous aclama 1er membre d'honneur Il ne nous fut pas possible en ses temps difficiles que nous traversions de correspondre avec vous. Nous priâmes le Citoyen Pauliat Redacteur de la Republique Democratique et Sociale

de vouloir bien nous servir d'interpreter 673
et vous faire connaitre notre decision
Le citoyen Pauliat nous fit connaitre
par l'intermediaire de la Citoyenne
Gardouin a l'occasion d'une conference
qu'elle vint donner dans notre ville
que ses démarches n'avait pas abouti.
Nous attendions des temps meilleurs
sans cependant oublier notre cher
prisonnier de Clerveaux et il ne se passait
pas de séance qu'il ne fut question de
vous. Lorsque la candidature de
Bordeaux a surgi nous l'avons saluée
avec joie presentant bien qu'elle
contribuerait toujours a ouvrir les portes
de votre prison notre esperance
n'a pas été decue aujourd'hui vous n'êtes
plus sous les verroux et malgré que
vous ne possediez pas la liberté que vous
desirez et que nous réclamerons toujours
de concert avec vous non pas seulement
la liberté qui donne a l'homme la faculté
de circulation mais bien la vrai liberté
de tous comme vous l'entendés la liberté
avec la justice. Vous possédez les moyens
de vous montrer a vos amis ce sera toujours
un bienfait s'ils ecoutent vos conseils

et surtout s'ils imitent votre désintéressement
Voila cher Citoyen les vœux que nous
fesons pour vous et pour l'humanitté.
Et maintenant qu'il nous est possible
de nous adresser directement a vous
nous venons vous prier de vouloir bien
accepter le titre qui vous ait offert
de grand cœur par notre société ouvrière
dans l'espoir que vous voudrez bien
acceder a nos desirs recevez une
chaleureuse poignée de main de chaqu'un
de nous. salut et fraternité
pour le cercle

Aubé

P. S. n'ayant pas votre adresse
nous prions la Citoyenne Hordouin
de vouloir bien nous obliger en vous
portant la presente

CERCLE DES DROITS DE L'HOMME
CETTE (Hérault)

674

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

COMMUNE DE CETTE

CERCLE DES DROITS DE L'HOMME

Cette, le 16 Juin 1879

Bien Chère Citoyenne

Ne connaissant pas l'adresse du Citoyen Blanqui le Cercle vous adresse par le même courrier une lettre comptant sur votre obligeance pour la lui remettre sans aucun retard

Recevez chère Citoyenne nos remerciements et nos salutations fraternelles

Aubès

P.S. Vous ne nous avez pas accusé réception des petitions Louise Michel

679

LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE
DE
CETTE

CERCLE DES DROITS DE L'HOMME

CERCLE DES DROITS DE L'HOMME
CETTE (Hérault)

Cette le 6 Juillet 1877

Bien Chere Citoyen Hardouin

Nous avons l'honneur de vous accuser reception de votre lettre. Nous regretons vivement que dans la precipitation a vous ecrire nous ne vous ayons pas mieux fait connaitre le but de notre demarche auprès du Citoyen Blanqui. Nous aurions vivement desiré que vous eussiez remis vous meme notre lettre a l'ex presonnier de Clerveaux en le priant de vouloir bien accepter le titre de membre honoraire de notre cercle si votre souvenir ne vous fait pas defaut vous devez vous rapeler que lors de votre passage a Cette lorsque nous fumes assez heureux de vous posseder au sein de notre Société. nous vous fimes part d'un vote du Cercle qui avait aclamé pour son premier membre d'honneur le Citoyen Blanqui

677

LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE
DE
CETTE

CERCLE DES DROITS DE L'HOMME

CERCLE DES DROITS DE L'HOMME
CETTE (Hérault)

Cette, le 24 Juillet 1879

Citoyen Blanqui

Les Administrateurs de notre Cercle s'empressent de vous accuser réception de votre estimable lettre. Ils mettront le même empressement à en donner lecture en assemblée Générale

Inclus votre Carte de Membre d'honneur

Recevez de vos biens dévoués amis une chaleureuse poignée de main

Ch^les Cheratier
E Lauroy

Pour l'administration
Le Secrétaire adjoint
Chabot

Aubès

Lettre de Lafargue

37 Tremlett Grove
Junction Road. N
Londres, 19 Juin 1879.

678

Cher citoyen,

Les journaux de Londres annoncent en gros caractère que vous êtes mis à la porte de Clairvaux : je gâte de n'être pas parmi ceux qui les premiers iront vous serrer la main. Bona parte au Louis Philippe vous aurait été amnistiés, mais des pleutres tels que Berry et [illegible] ne pouvaient que vous gracier et bien heureux pour vous que les purs n'aient pas été au pouvoir. Un grand amour de la légalité les aurait forcé bien malgré eux de faire exécuter la loi dans toute sa rigueur.

La spirituelle manière dont vous avez traité le cucurbitacé du Times, les quelques articles si énergiques et si intenses que vous avez publiés prouvent que vous êtes toujours le même homme ; que comme une épée au fourreau, vous avez conservé toute votre trempe révolutionnaire et tout le tranchant de votre esprit. Il n'y a pas un autre homme dans notre siècle contre qui la Bourgeoisie aurait pu déchaîner toutes les [illegible] de ses calomnies et de ses persécutions pendant plus de 40 ans, sans l'entamer.

Vous émergez à la surface au moment

où nous avons plus besoin d'un homme pour
constituer le parti prolétaire et le lancer à la conquête
du pouvoir politique. Notre république bourgeoise a
prouvé, mieux que ses ancêtres, que la Bourgeoisie
a terminé son rôle révolutionnaire ; ni Louis Philippe
dont le [illegible] blanc, ni Napoléon le Neveu,
et [illegible] dont le manteau impérial ne
sont encore [illegible] plus impuissants
[illegible] plus [illegible]
[illegible] Prolétariat
[illegible] Européen trouve que
[illegible] historique et que tous
ceux qui [illegible] révolutionnaires qui
se sont [illegible] pour prendre la
direction qu'a été organisé pour guider le
[illegible] mouvement humain. Déjà [illegible]
[illegible] Haïti avait proclamé dans le nom utopique
[illegible] Communistes, vous avez eu l'honneur de
proclamer la lutte des classes, aujourd'hui la lutte
[illegible] d'une manière terrible et de nous au-
cun appartenir pour nous avoir de porte drapeau.
[illegible] ne pouvaient que trop bien ce qu'ils faisaient
[illegible] quand ils vous choisissaient pour le
[illegible] de vingt révolutionnaires de notre
[illegible]

Citoyen, votre vie nous est trop précieuse
pour que nous ne songions à elle avant tout.
Il vous faut un [illegible] de repos pour vous ha-
biter [illegible] [illegible] ; vous devez visi-
ter ceux qui voudraient vous [illegible] vous aimer immé-
diatement dans l'avenir ; puisque [illegible] vous
paraît utile. Tandis [illegible] habitant [illegible] moment,
l'été [illegible] tout [illegible], le soleil [illegible] apparaît sur
[illegible] et [illegible], si vous avez [illegible] photo-
[illegible] femme et [illegible] avoir de vous [illegible] qu'ils
demeurent avec nous ; nous vous aurons [illegible]
vous rendre habitable le séjour de la capitale de
brouillards et de la pluie. Nous qui avons suivi avec
tant d'intérêt toute votre carrière politique serait
bien heureux de faire votre connaissance.

Salut et amitié

Paul Lafargue

P. S. Ne connaissant pas l'adresse de Marx
votre ami, si vaillante et si dévouée, je charge
mon ami Mesa de vous faire parvenir cette lettre.
Il est du beau pays de Belgique [illegible]
avez visité dans votre jeunesse, c'est un homme sûr
à notre parti et en qui vous pouvez mettre sa
confiance.

où nous avons le plus besoin d'un homme pour constituer le parti prolétaire et le lancer à la conquête du pouvoir politique. Notre république bourgeoise a prouvé, même aux plus aveugles, que la Bourgeoisie a terminé son rôle révolutionnaire; voici 8 ans qu'ils sont là, les Louis Blanc, Langlois, Madier-Montjau etc. et ils n'ont pu même formuler un programme, embrassant les plus urgentes et les plus simples réformes pour l'amélioration de la classe ouvrière; d'un autre côté la Commune et le brault-bas qu'elle a produits en Europe et en Amérique prouve que le Prolétariat a acquis conscience de son rôle historique et que dans son sein se trouvent les éléments révolutionnaires qui ne demandent qu'à être organisés pour prendre la tête du mouvement humain. Déjà dès avant 48, tandis qu'on était encore plongé dans les rêves utopiques des premiers communistes, vous avez eu l'honneur de proclamer la lutte des classes; aujourd'hui la lutte est engagée d'une manière terrible et de nouveau vous apparaissez pour nous servir de porte drapeau. — Ils ne savaient que trop bien ce qu'ils faisaient ces Bourgeois quand ils vous choisissaient pour le bouc émissaire des crimes révolutionnaires de notre siècle.

Citoyen, votre vie nous est trop précieuse pour que nous ne songions à elle avant tout. Il vous faudra une période de repos pour vous habituer peu à peu à l'air libre; vous devez résister à ceux qui voudraient peut-être vous lancer immédiatement dans l'arène: quelques voyages vous seraient utiles. Londres devient habitable en ce moment, l'été y est très doux, le soleil n'y apparait que couvert d'un voile, si vous nous faisiez le plaisir à moi femme et à moi de venir passer quelques semaines avec nous; nous nous arrangerions pour vous rendre tolérable le séjour de la capitale des brouillards et de la pluie. Marx qui a suivi avec tant d'intérêt toute votre carrière politique serait bien heureux de faire votre connaissance.

Salut et amitié

Paul Lafargue

P. S. Ne connaissant pas l'adresse de Madame votre sœur, si vaillante et si dévouée, je charge mon ami Mesa de vous faire parvenir cette lettre. Il est du beau pays de l'Andalousie que vous avez visité dans votre jeunesse; c'est un homme dévoué à notre parti et en qui vous pouvez mettre toute confiance.

Chambéry (Savoie), 28 avril 1879 682

Madame,

Je viens de lire dans le National (n. du 27 avril) le récit fantaisiste que M. de Blowitz, correspondant du Times a publié d'une prétendue conversation qu'il aurait eu avec notre cher et vénéré Blanqui. Pour quiconque connaît le prisonnier des Versaillais, le martyr de la réaction, il paraîtra bien étrange qu'un homme aussi peu communicatif, même dans l'intimité, ait pu se livrer, avec un pareil abandon à un gentleman anglais qu'il voyait pour la première fois, et dont les opinions, à coup sûr fort différentes des nôtres, lui étaient certainement connues.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Je vous serais fort reconnaissant, madame, au nom de l'amitié qui m'unit si étroitement à monsieur votre époux, si vous vouliez bien me dire ce qu'il peut y avoir de vrai dans le récit du Times. Et d'abord, est-il vrai que Blanqui reçoive dans sa prison d'autres journaux que l'Officiel? Est-il vrai qu'il soit l'objet de prévenances telles que le geôlier cède au désir de ses moindres désirs? Est-il vrai que même un étranger, si distingué qu'il soit, puisse le visiter dans sa cellule et sans témoin? Et dans ce cas, vous est-il permis, à vous sa sœur, de jouir d'une faveur que l'on ne saurait assez vous être refusée? Les lettres qu'on lui écrit lui parviennent-elles, pouvait-elles lui parvenir, sans passer sous les ciseaux de la censure?

Toutes ces questions, vous le comprenez, m'intéressent vivement; car, moi aussi, j'aurais bien besoin de dire à ce cher et brave citoyen combien m'indigne le machiavélisme de nos gouvernants qui se croient de leur républicanisme et ne craignent pas de maintenir sur les épaules celui que tout le monde sait être victime de la plus noire des perfidies, et de la plus lâche des trahisons.

En outre je désire lui demander l'autorisation de lui dédier mon histoire des variations et contradictions de l'Église romaine. Cet ouvrage qui est l'œuvre de ma vie est sous presse et paraîtra, je l'espère, au mois d'octobre ou de novembre prochain. Il devrait déjà paraître, et j'en suis, mais l'impression en a été retardée par des travaux plus urgents que mon impatience n'a pu dissiper.

Je vous avais dit inclus le prospectus de ce livre et je compte bien sur vous, madame, pour

n'obtenu l'approbation que j'y
sollicitais avec ardeur.

Voici le texte de mon discours :

Au martyr des martyrs,
A l'homme le plus calomnié de
son siècle,
A Auguste Blanqui !

Veuillez agréer, madame, l'assurance
de mon profond et respectueux
dévouement.

Mr E. Pomat

682

CORRESPONDANCE FRANCO-ÉTRANGÈRE

RÉDACTEUR EN CHEF

H.-E. CHEVALIER

Ex-Membre du Conseil municipal de Paris
et
du Conseil général de la Seine
Président du Comité du XVe Arrond^t
pour le Sou des Ecoles laïques
19, RUE LOURMEL, 19

Paris, 23 Avril 1879

Maître,

Nous avons l'insigne honneur de vous adresser nos félicitations.

En vous conférant un siège législatif, la ville de Bordeaux a rempli un grand, un légitime devoir.

Vous allez revenir parmi nous, illustre Citoyen : n'oubliez pas en rentrant à Paris que le XVme arrond^t, tout entier vous acclamera.

Si même vous daigniez lui consacrer une heure, un Dimanche, dans l'après midi, vous trouveriez ici une population ouvrière, industrieuse, sobre, avide d'enseignement, par conséquent de se presser dans la salle de notre théâtre, pour entendre votre noble, votre éloquente voix.

Monsieur le Député, nous sommes fiers et heureux de vous adresser nos fraternelles salutations

Ancien proscrit Président des Comités réunis pour le Champ de Mars

H. E. Chevalier

Paturel
Secrétaire

683

17 juin 79.

Citoyen,

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

Profondément affligé de votre long martyr, je m'empresse, dès que votre adresse m'est connue, de venir saluer en vous le plus fier et le plus vaillant champion de la République démocratique & sociale.

Puisse la sympathie de vos partisans, au nombre desquels vous pouvez me compter, apporter quelque adoucissement à vos souffrances.

Agréez, je vous prie, citoyen, la sincère expression de mes sentiments fraternels et dévoués,

Le Flavier

Flavier, commis d'enregistrement,
à Sèvres (Seine & Oise),
19, grande rue.

694

Courville (Eure et Loir)
le 14 Juin 1879

Au Citoyen A. Blanqui,

En apprenant votre mise
en liberté, mon émotion est
tellement forte que Je ne puis
résister au plaisir de vous écrire
et de vous marquer toute la Joie
que J'éprouve de vous savoir en
liberté: Recevez, Je vous prie mes
félicitations et comptez-moi toujours
au nombre de vos nombreux amis
C'est un heureux Jour pour ceux
qui ont besoin de votre concours
et de suivre votre exemple pour
marcher dans la vraie voie revolutionnaire
dont de faux républicains tentent
à nous faire dévier; Vous nous manquiez

Merci mille fois merci aux Electeurs
de Bordeaux qui vont couvrir de
cet heureux événement en réparant
une odieuse Injustice.

Blanqui en Suisse sous la République
mais c'est tout bonnement une Infamie
après quarante ans de martyre
subis de quinze mille Jours de Prison,
n'est qu'une bien tardive réparation.
aussi le Vrai peuple ne s'y est point
trompé et s'est-il rappelé son vrai
défenseur.

En attendant le plaisir de vous
serrer la main ce qui ne peut tarder
d'avoir lieu, car je vais bientôt revenir
à Paris je me mets entièrement
à votre disposition et vous prie de croire
à mon entier dévouement

Jules Thomas

6 Ph^ie 1re Classe à Courbette.

185

Paris le 25 Prairial
de l'an 87

Je te Salus noble et
digne Vieillard, puisses
tu servir d'exemple aux
générations futures par
ton Stoïcisme ton
abnégation à la Chose
sacrée du Droit et de
la Justice ? a la
République en fin.

Salut, salut au
Lycurgue français, à
Auguste Blanqui.

Thonnelier

148 rue du fg. St Denis.

686

Duttay par Thorigny sur oreuse (yonne)
Le 16 juin 1878

Monsieur

~~La~~ République conduite comme elle l'est aujourd'hui par des Bonapartistes et des Cléricaux, n'a nullement réalisé l'idéal que je m'en étais fait.

Depuis dix ans, je ne m'occupe plus de politique, mais j'ai regardé, j'ai étudié. et la question de votre élection me paraît une des plus importantes qui se soient présentées depuis longtemps.

Tous nos hommes, aujourd'hui à la tête du gouvernement, ont dit et écrit partout. (Mr Gambetta en tête)

" Il n'y a plus de révolutions possible, le vote universel
" a définitivement rendu le peuple souverain, avec le
" vote universelle vous obtiendrez tout ce que vous
" voudrez. - - - - le vote universelle c'est tout. "

or le vote universel vous a nommé et ces mêmes hommes n'ayant plus besoin que d'une chose, c'est de rester là où ils sont. - - foulent au pied le vote universel.

quant à moi, je soutiens que le vote universel, qui fait la chambre, le sénat et même le président de la république est au dessus de tout.

il a parlé sur vous, il vous a amnistié, il vous a fait député et vous devez l'être,

Il serait par trop singulier que ces messieurs

aient la prétention d'avoir fait une république pour eux seuls et de dire " Maintenant que nous sommes " arrivés..... nous représentions la limite du progrès, " il faut en rester là.

Mais ces messieurs n'ont pas étudié l'histoire, 93 a été fait par la bourgeoisie qui seule en a profité

1830 a été fait par le commerce qui seul en a profité.

1852 a été fait par la bourgeoisie et le commerce qui ayant peur d'être dépossédés ont fait l'empire et dieu sait, si cette bande privilégiée de conservateurs a fait ses affaires.

1871 a été fait par les avocats et les malins qui ne savaient que faire. Mais il ne faut pas croire qu'il n'y a pas derrière eux, les ouvriers qui représentent le travail et qui veulent à leur tour une vraie révolution, une vraie république à leur profit, et ce sera justice, car ils sont les plus nombreux.

Mais ce n'est que par le vote universel qu'ils obtiendront ce à quoi ils sont droit, il faut donc que le vote universel soit tout et respecté avant tout.

C'est le principe que je veux soutenir et défendre.

Quant à la commune, elle n'a eu qu'un tort c'est de ne pas réussir.

Je pense donc, Monsieur, que votre candidature

sera produite et soutenue à Bordeaux et que vous l'accepterez.

Je vais plus loin, si la chambre annulait encore votre élection, votre candidature, par respect pour le vote universel, devrait se produire dans tous les collèges électoraux de la France.

Veuillez, monsieur, agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

A. Bellebaume du Chaffaud

Du Hay par Thorigny sur oreuse yonne
Le 16 juin 1879

Laval 14 Juin 1879 688

Monsieur Blanqui et bien estimé Citoyen

Sous le couvert de Monsieur Lacambre je viens me joindre à tous les sincères républicains, pour vous dire que nos vœux pour vous sont loin d'être satisfaits. Si nous sommes heureux de vous voir libre notre cœur, se détache complettement de nos gouvernants et de nos représentants injustes, égoïstes et incapables.

A Laval notre Comité républicain avait eu bien choisir dans ses nominations de représentants, hélas! notre sénateur M. Dubois Fresnay vote un impôt sur le pain du pauvre, etc etc etc, nos députés refusent l'amnistie, gracient les révolutionnaires du 16 Mai, etc etc, etc. Ce sont des Cléricaux qui ne veulent pas venir à Paris dans la crainte de respirer un air trop imprégné d'amour de la République et du Progrès.

Isolé dans la masse et de peu d'importance personnelle je n'ai pu m'empêcher d'envoyer une carte de félicitations à Mrs Clemenceau et Louis Blanc qui avaient si chaleureusement travaillé à votre libération, afin que l'on sache que dans notre contrée peu avancée il y a quand même quelques idées généreuses et de francs républicains.

J'ai voulu apporter mon obole à votre cause; j'ai souscrit dans la marseillaise la modique somme de 2 fr pour aider à votre élection et bientôt sur de nouvelles listes je me ferai inscrire pour 3 fr pour votre réélection; c'est vous dire toutes mes sympathies personnelles, mes idées de justice et d'espérance pour la consolidation de la République.

Veuillez agréer cher citoyen une fraternelle poignée de main

A. Genesley

Conseiller municipal

membre honoraire du Comité républicain du Sou des Écoles Laïques du XV arrondissement de Paris
membre des sociétés pour l'étude de l'enseignement supérieur
de la ligue de l'enseignement par l'initiative privée
de la solidarité pour la défense des droits de la femme
de la caisse de secours des pompiers de Laval
de la Musique municipale d°
du Comice agricole d°
des Beaux arts réunis
de l'acclimatation
protectrice des animaux
actionnaire du journal les Etats unis d'Europe ligue de la Paix internationale etc etc

Paris, le 17 Juin 1879.

689

Cher Citoyen!

R.F. MSS

Avec un plaisir infini j'ai appris votre liberté et je m'estimerais bien heureuse si je pouvais avoir le bonheur de vous serrer la main seulement je pense que vous etéz encore trop fatigué et que vous ayiez beaucoup de visite c'est pourquoi je me permetterai de vous rendre une visite plus tard.

Je vous felicite de tout mon coeur que vous avez été élu du peuple lequel vous sera reconnaissant à toujours et qu'il n'oublira jamais que vous etiez un si noble et généreux matyre pour les principes de la democratie à venir.

En vous saluant avec le plus profond respect

veuillez agréer

les sentiments les plus empréssés de votre toute dévouée citoyenne

Madame Maurice Iless Vve

93 rue de Vaugirard.

690

P. S.

Il est probable que vous connaissez le nom de Maurice Iless, un Socialiste allemand, qui vous connaissez aussi très bien et qui vous estimait beaucoup. Il m'avait apporté votre Portrait que nous avions bien des années et que je posède encore. Mon pauvre mari que je regrette tous les jours et que je ne pourrai jamais oublier avait aussi beaucoup de souffrances à subir rapport à son opinion.

Paris le 1 Juillet 1879
Avenue Daumesnil 162

Cher et vénéré Citoyen

J'ai l'honneur et le plaisir de vous remettre ci-contre l'ordre du jour qui a été adopté à l'unanimité hier dans le banquet qui a eu lieu à St Mandé pour célébrer l'anniversaire de la Prise de la Bastille.

Le comité d'organisation du banquet, qui m'a chargé de vous transmettre cet ordre du jour, vous prie de vouloir bien l'envoyer à ceux de nos amis qui, dans les comités électoraux, préparent votre réélection à Bordeaux. Il est bien entendu que les comités feront de ce vœu d'une partie de la population parisienne l'usage qu'il leur plaira dans l'intérêt

de la candidature et le comité leur recommande même de le porter à la connaissance du public par la voie des journaux.

Puissent ces sympathies du peuple adoucir les maux que vous ont fait endurer toutes les réactions et vous bien montrer en même temps que la gratitude qu'il conserve pour les services rendus, de quel cœur, de quel amour, il remplit ses devoirs envers la République et l'Humanité.

Agréez, cher citoyen l'assurance de mes sentiments dévoués et fraternels.

Pr la Comm^on d'organisation
Le Secrétaire
Benoy

P. S. Je vous remets sous ce pli une lettre à votre adresse qui est parvenue hier au Salon des familles.

842

Ordre du jour
adopté à l'unanimité
dans le banquet anniversaire
de la Prise de la Bastille
le 14 Juillet 1879

Plusieurs groupes révolutionnaires socialistes réunis le 14 Juillet 1879 au Salon des Familles, avenue de St Mandé 40, pour fêter l'anniversaire de la Prise de la Bastille, après avoir acclamé le citoyen Auguste Blanqui pour président d'honneur envoient aux électeurs de la 1re circonscription de Bordeaux leur fraternel salut et les engagent à ne pas se laisser décourager par l'énervante politique opportuniste et à affirmer la révolution sociale dans le prochain scrutin qui proclamera élu le citoyen A. Blanqui.

Pr la comm^on d'organ^on du banquet
Le Secrétaire
Benoy

3me Session
MARSEILLE 1879
DÉLÉGATION PARISIENNE COMMISSION EXÉCUTIVE

Citoyen Blanqui,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une Délégation des Chambres Syndicales ouvrières de Paris nommée par la commission exécutive du Congrès de Marseille aura l'honneur de vous rendre une visite dimanche 6 juillet à 10 heures du matin chez M. le docteur Lacambre rue de Rivoli.

Veuillez agréer citoyen Blanqui l'expression de nos sentiments respectueux

J. Cazelles

Secrétaire de la Commission 56 rue des Abbesses

CHAMBRE SYNDICALE
DE LYON
FÉDÉRATION DES DAMES RÉUNIES

Lyon 30 Juin 1879

194

Citoyen Blanqui

La Chambre Syndicale des Dames réunies désirerait bien envoyer des délégués au Congrès de Marseille, mais n'étant pas assez riche pour cela, elle a pensé qu'en donnant une conférence avec le concours du Citoyen Blanqui le succès en serait pleinement assuré. Aussi, nous vous prions de bien vouloir accéder à notre demande car la démocratie Lyonnaise toute entière serait heureuse et fière de vous serrer dans ses bras et de contribuer à tous les frais de votre déplacement.

Nous avons l'espoir que vous ne rejeterez pas l'humble demande de celles qui savent apprécier tout ce que vous avez souffert pour la bonne cause.

En attendant une réponse favorable recevez, Citoyen, pour notre Chambre Syndicale le salut fraternel

La Secrétaire

Mme Perlue

Lyon, 30 juin – Lettre de Mme Poitou, syndicat des dames réunies

LYON
CORPORATION DES DAMES RÉUNIES

70

Madame

L'administration de la Chambre syndicale des dames réunies vous prient d'être leur interprète auprès du Citoyen Blanqui afin qu'il viennes faire la conférence que nous lui avons demandé dans une lettre datée du 5 Juillet ; et le prier de nous faire réponse le plutôt possible afin que nous organisions notre concert-Conférence.

Dans l'espoir, Madame, que vous nous ferez répondre de suite, recevez en nos sincères remerciments.

Pour l'Administration

La secretaire

Piton

Adresser : Secretaire Piton
de la Chambre Syndicale des
dames réunies Rue Lanterne 7.

CONGRÈS OUVRIER SOCIALISTE DE FRANCE
3me Session
MARSEILLE 1879
DÉLÉGATION PARISIENNE COMMISSION EXÉCUTIVE

Paris 5 Juillet 1879

693

Citoyen Blanqui,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une Delegation des Chambres Syndicales ouvrieres de Paris nommée par la commission executive du Congrès de Marseille aura l'honneur de vous rendre une visite dimanche 6 Juillet à 10 heures du matin chez M. le docteur Lacambre rue de Rivoli.

Veuillez agréer citoyen Blanqui l'expression de nos sentiments respectueux

J. Cazelles

Secretaire de la Commission 56 rue des Abbesses

CHAMBRE SYNDICALE
LYON
CORPORATION DES DAMES RÉUNIS

Lyon 30 Juin 1879

694

Citoyen Blanqui

La Chambre Syndicale des Dames réunies désirerait bien envoyer des déléguées au Congrès de Marseille; mais n'étant pas assez riche pour cela, elles ont pensé qu'en donnant un concert-conférance avec le bienveillant concours du Citoyen Blanqui le succès en serait pleinement assuré. Ainsi, nous vous prions de bien vouloir accéder à notre demande car la démocratie Lyonnaise toute entière serait heureuse et fière de vous serrer dans ses bras et de contribuer à tous les frais de votre déplacement.

Nous avons l'espoir que vous ne rejeterez pas l'humble demande de celles qui savent apprécier tout ce que vous avez souffert pour la bonne cause.

En attendant une réponse favorable recevez, Citoyen, pour notre Chambre Syndicale le salut fraternel.

La Secretaire
Sie Poitou

rue Lanterne 7 au fond de la cour

Lyon, 30 juin – Lettre de Mme Poitou, syndicat des dames réunies

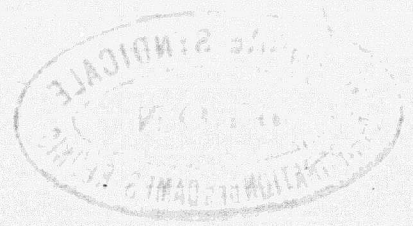

CHAMBRE SYNDICALE
LYON
CORPORATION DES DAMES RÉUNIS

Lyon 9 Juillet 1879

70

Madame

L'administration de la Chambre syndicale des dames réunies vous prient d'être leur interprète auprès du Citoyen Blanqui afin qu'il viennes faire la conférence que nous lui avons demandé dans une lettre datée du 6 Juillet ; et le prier de nous faire réponse le plutôt possible afin que nous organisions notre concert-Conférence.

Dans l'espoir, Madame, que vous nous ferez répondre de suite, recevez en nos sincères remercîments.

Pour l'Administration

La secretaire

Piteux

Adresser : Secretaire Piteux
de la Chambre Syndicale des
dames réunies rue Lanterne 7.

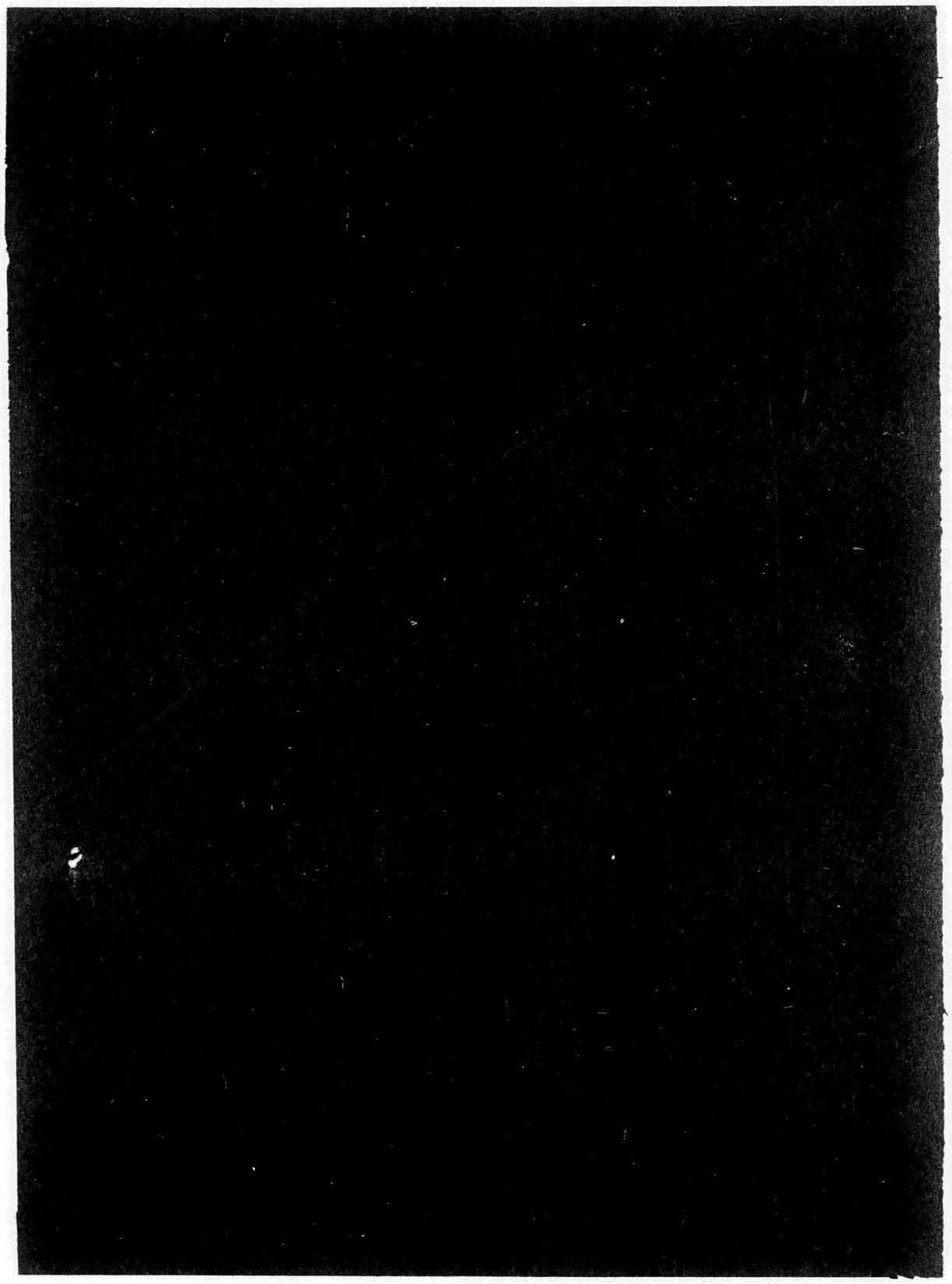

Adresse
au Citoyen Blanqui.

Le Comité Blanquiste de Nice.

Nice le 12 Juin 1879.

703

Cher Concitoyen,

Nous soussignés, démocrates Niçois, voulons être des premiers à vous témoigner à l'occasion de votre mise en liberté, nos sentiments d'estime et de profonde sympathie.

Nous espérions que les portes de la prison vous seraient ouvertes dans des conditions plus dignes de vous, plus dignes des grands services que durant toute une longue vie de dévouement, d'abnégations et de sacrifices, vous avez rendus à la cause de la République. —

Nous pensions que Blanqui rentrerait dans la vie publique avec tous les droits qui sont assurés en France, à chaque Citoyen. Il n'en est pas ainsi.

Mais nous n'en éprouvons qu'une reconnaissance plus vive pour l'homme qui a su donner aux générations nouvelles les exemples de fortitude et d'énergie morale qui ont illustré votre nom; et, avec toute la démocratie française, nous saluons en vous un digne fils de la Révolution, un vaillant champion de la Justice et du Droit.

Vos concitoyens n'ont pas oublié qu'un lien plus étroit encore vous rattache à eux.

Vous êtes né dans les montagnes des Alpes Maritimes, du temps de la Première République Française, que votre Père Jean Dominique Blanqui a si dignement servie.

Les traditions de votre famille se sont perpétuées dans ce pays;

et votre nom est pour nous, qui signons ces lignes, le plus pur symbole de l'idée républicaine à Nice et dans les Alpes-Maritimes.—

Le Comité Blanqui :

Rasleu Donat
ex-capitaine garibaldien dans l'armée des Vosges
Président

Victor Garier
Rédacteur en chef du Progrès de Nice
Vice-Président.

Gaston Cousin
Employé de commerce.

Palmero Paul
Employé de commerce

J. Dalmet
Lithographe

Rossi Ernest
Entrepreneur de menuiserie
Secrétaire du Comité.

Lucien Mereu
ex commandant garibaldien dans l'armée des Vosges.
Vice-Président

Melhand Aaron
Employé de commerce.

Baud Guibert fils
Employé de commerce.

Crivero André
Employé de commerce

Eugène Oliva
Caissier comptable
Secrétaire du Comité.

Vigon Pierre
Employé de commerce.

Siège du Comité:
Villa Herminia 6
Avenue Carabacel, chez Mr. E. Oliva.

Nice le 17 Juillet 1879.

706

Cher Compatriote,

Les Niçois auxquels il a été donné de lire votre lettre du 24 Juin dernier ont été touchés au cœur par cette ferme parole qui leur sert de début : "Fais ce que dois, advienne que pourra." Ce précepte, Cher Compatriote, a été celui de toute votre vie ; et nous avons appris à vénérer en vous l'homme du devoir qui n'a jamais su, à l'heure décisive, reculer devant l'accomplissement des actes que lui imposait la conscience.

Voilà pourquoi nous vous considérons comme un chef respecté et voulons toujours avoir en mémoire les exemples de fortitude que vous avez donnés aux générations actuelles.

Nous aussi, dans la mesure de nos forces, nous avons appliqué le précepte.

Nous avons fait notre devoir lorsque
dès le mois de Février nous reclamions la
mise en liberté pleine et entière du Citoyen
condamné contrairement à la foi des traités,
par la Sentence ~~inique~~ des Conseils de guerre.

Nous avons fait notre devoir, lorsque nous
nous sommes ralliés au mouvement généreux
et spontané des démocrates Bordelais qui voulaient
par une élection solennelle vous rendre des
droits injustement ravis.

Nous avons fait notre devoir, lorsque
nous demandions au grand Patriote Italien
au défenseur de la France républicaine
son appui en faveur de l'infatigable
combattant de la démocratie française

Nous avons fait notre devoir encore
lorsque nous félicitions Monsieur Clémenceau
de la chaleureuse apologie qu'il fit entendre
à la France entière, ~~lorsque~~ le jour où il disait,
républicains prétendaient réduire à néant
la volonté populaire et invalider votre
élection.

Nous avons fait notre devoir enfin
lorsque au lendemain de votre mise en
liberté humiliante, nous vous avons adressé

l'expression de notre profonde estime et de notre
ardente sympathie,

Et maintenant, advienne que pourra !
nous avons le bonheur d'être en communauté
d'affections et d'idées avec vous ; votre parole
a été pour nous un enseignement ; nous
en garderons toujours le souvenir ; et l'appui
moral que vous donnez à nos efforts nous sera
dans l'avenir un perpétuel encouragement
pour ~~nous~~

Quel que soit le résultat des luttes
politiques engagées dans notre pays, vous
resterez à nos yeux, l'homme d'abnégation
et de dévouement, le citoyen intègre qui
représente le mieux l'idéal du républicain.

~~Et~~ ~~que~~ ~~nous~~ ~~vous~~ ~~le~~ ~~trouvons~~ ~~toujours~~

Enfants de ce pays de Nice, qui a vu
naître à la fois le grand patriote Italien
Garibaldi, et le grand patriote Français Blanqui,
nous comprenons mieux que tous autres, la
puissance de l'idée démocratique qui peut
seule unir dans les mêmes destinées deux
grands peuples amis. ~~Aujourd'hui~~ nous travaillons
de tous nos efforts à cette fusion si désirable ;
et ce serait la réalisation de notre vœu le
plus ardent, que de voir notre belle ville de Nice

former un solide trait-d'union entre la France et l'Italie

Aussi avons-nous lu avec émotion ce passage de votre lettre dans lequel, entrant en communion intime avec notre pensée, vous rappelez les actes glorieux du vainqueur de Châtillon, qui a scellé sur le champ de bataille de la Bourgogne, le pacte d'alliance entre les deux Nations sœurs. Ce souvenir sera désormais ineffaçable ; et les guerres, les inimitiés, les antipathies de races deviendront de moins en moins possible entre les deux peuples latins.

Oui ces deux peuples sont enfants de la Rome romaine ; ils sont dignes de l'héritage des Gracques ; et les vertus républicaines qui ont refleuri à Rome et à Paris en 1848 ne sont perdues ni pour l'un ni pour l'autre

Quant à la Rome papale, digne auxiliaire des despotes couronnés, nous savons tout le mal qu'elle nous a fait, c'est elle qui est l'ennemie commune, et nous la combattrons sans relâche chez nous dans les représentants de toute robe et de toute couleur qu'elle nous enverra -

Au cléricalisme militant nous opposerons sans cesse, les armes que la Révolution nous a données, et nous constituerons avec toute l'énergie possible, le faisceau des forces radicales seul capable de le tenir en échec.

Oui, cher compatriote, nous sommes aux prises ici avec l'opportunisme. L'hippocrisie politique sous toutes ses formes afflige notre cher pays; des impérialistes déguisés, des orléanistes peut-être ~~[illegible]~~ prennent le masque de la république pour frapper plus sûrement les vrais républicains.

Mais leurs intrigues, leurs manœuvres déloyales seront déjouées; et lorsque le moment sera venu, les démocrates de Nice et des Alpes maritimes se présenteront au scrutin avec la volonté bien arrêtée d'envoyer au parlement une députation qui représente exactement leurs aspirations.

Dans cette lutte, si conscrits que nous puissions être, nous prouverons que la Jeune république sait agir et qu'elle ~~[illegible]~~ a conservé les ~~véritables~~ traditions de la grande époque tandis que les soi-disants (qui s'en attribuent le monopole) vétérans les renient et les foulent aux pieds. Comme vous le dites si bien, cher compatriote, c'est une question de conduite et non d'extrait-baptistaire.

Nous vous remercions en terminant du salut affectueux que vous adressez aux compagnons d'armes de Garibaldi qui font partie de notre Comité, nous sommes fiers de nous ranger autour d'eux et de constituer avec leur aide, ce ~~premier~~ foyer de patriotisme civique, ce noyau démocratique qui ne tardera pas à rallier sur votre nom tous les citoyens désireux de voir la République devenir enfin une réalité!

Recevez, cher compatriote, avec l'expression de notre sympathie, l'assurance de notre dévouement absolu à la cause que vous avez défendue ~~[illegible]~~ au prix de tant de souffrances, si héroïquement supportées.

Le Comité Blanqui de Nice:
Rastea Donat
Président

R.F. MSS

712

Nice (Alpes-Maritimes)
3, rue St Jean-Baptiste.
23 Mars 1879

Madame,

Vous verrez, par les extraits ci-inclus du Progrès de Nice, que le parti républicain à Nice n'abandonne pas sa revendication au sujet de votre frère. Il s'est formé un comité d'initiative auquel s'est rallié M. Borriglione, notre député et qui vient d'entrer en relations avec M. Clémenceau dont il a reçu hier une réponse.

Nous continuerons à encourager nos représentants pour qu'ils persévèrent à demander justice; et nous ferons tant qu'il faudra bien que le gouvernement accorde la grâce ou qu'il s'explique. L'opinion ici est très sympathique

à Auguste Blanqui; et les Niçois, qui avaient, il faut le dire, un peu oublié l'histoire de votre illustre et patriotique famille, recommencent à apprendre que cette famille a produit trois hommes illustres qui honorent leur pays. Ce sera certainement l'honneur de votre journal d'avoir réveillé ce souvenir qui est trois fois glorieux pour Nice : car il est niçois, républicain et français. C'est peut-être le seul qui réunisse cette triple condition, et nous, patriotes français désireux de rattacher définitivement ce beau pays à la France, nous sommes heureux d'opérer irrévocablement l'union sur ce grand nom : Blanqui.

713

Vous me demandez le texte des pétitions de Puget-Théniers. Il n'y en a pas d'autre que celui que vous connaissez. Des feuilles ont été envoyées par nous à la Montagne; et elles sont revenues chargées de signatures. On nous en demande encore; le mouvement d'opinion persiste, et il persistera jusqu'à ce que nous ayons obtenu satisfaction.

Je prends bonne note de la rectification de date que vous m'avez adressée au sujet du rôle rempli en 1792 par votre père Jean-Dominique Blanqui. Nous publierons l'histoire de sa vie comme nous l'avons déjà fait pour votre frère Auguste Blanqui et comme nous le ferons également pour votre

autre frère Adolphe Blanqui, l'illustre économiste. Nous essayerons ensuite de faire paraître ces trois biographies en petites brochures populaires. C'est la francisation politique et républicaine de ce pays que nous poursuivrons ainsi par l'Histoire.

A ce sujet, madame, je vous serais bien reconnaissant de me transmettre quelque livre impartial et véridique traitant du dernier procès d'Auguste Blanqui. M. Jules Claretie, dans son Histoire de la Révolution de 1870-71, au chapitre du 31 octobre, est bien injuste pour ce digne et grand citoyen; et je ne puis ajouter foi à son récit.

Permettez moi, madame, en attendant, de vous faire agréer mes sincères et respectueux hommages et conservez bon espoir.

Victor Garcia

714

Nice, (Alpes-Maritimes)
9, rue St Jean-Baptiste.

17 février 1879

Monsieur,

Plein de sollicitude pour votre
gloire, et dévoué de la République
et de la liberté en France, des
concitoyens obscurs, mais dévoué au
gouvernement de la République
une pétition pour demander sa
mise en liberté.

Cette pétition a été confiée
à M. Clémenceau, l'interprète
des vœux de la démocratie entière
en faveur de Blanqui, pour être
soumise à M. le Président de
la République, aux ministres, et
s'il y a lieu à l'Assemblée
elle-même.

Les signataires de la

719

Pétition me chargent de vous exprimer toute leur sympathie pour l'homme d'action et de courage qui toujours a tenu si haut le drapeau de la Patrie et de l'humanité.

Permettez moi, madame, de réclamer de vous une démarche auprès de Dr. Clémenceau pour appuyer notre Pétition qui se rallie au mouvement général inauguré en faveur de votre frère par la démocratie française.

Veuillez agréer, madame, mes bien cordiales et affectueuses salutations.

Au nom de la Démocratie Niçoise

Victor Garsion

716

Nice, (Alpes-Maritimes)
3, rue St Jean-Baptiste.
28 février 1879

Madame,

Comme vous le verrez par le fragment du journal le Progrès de Nice ci-inclus, j'ai cru devoir transmettre à mes concitoyens vos remerciements pour l'initiative qu'ils ont prise de réclamer la mise en liberté de votre illustre frère Auguste Blanqui, en publiant la plus grande partie de votre belle et éloquente lettre. J'ai simplement retranché ce qui m'était personnel et je me borne à vous en remercier bien cordialement. C'est le cœur, madame, qui parle sous votre plume; et tous les cœurs niçois, je puis vous l'assurer, ont vibré à la lecture de votre protestation éloquente et indignée.

Oui, madame, tous les compatriotes de Blanqui sont unis dans une pensée de délivrance pour ce généreux lutteur, ce martyr de la liberté qui souffre et languit dans sa prison alors que la France est émancipée et qu'il y a contribué pour une si grande part. Il ne faut pas que ce grand homme, que cet homme d'action qui n'a épargné ni son sang, ni sa peine, ni sa fortune pour défendre la grande cause de l'humanité subisse le sort des grands inventeurs qui meurent dans la misère après avoir doté le genre humain d'incalculables richesses. La démocratie française ne permettra pas qu'il soit martyr jusqu'au bout. Si l'on pouvait dire que Blanqui, après avoir fondé la

717

République, est mort en prison, ce serait une honte et une iniquité pour la France. Le régime nouveau ne se laverait jamais de cette tache.

Nous sommes décidés à pousser notre revendication jusqu'au bout. Déjà, comme vous avez pu le voir, le 31 octobre est compris dans l'amnistie, puisqu'aucune exception n'est faite. Le reste dépend du gouvernement. Il faudra bien qu'il fasse son devoir et que Blanqui soit rendu à ses amis.

On pétitionne dans la Montagne de Nice, où Blanqui est très aimé. Les signatures me sont envoyées et je les adresse au fur et à mesure à M. Clémenceau. Je vous engage à le voir. Son activité est grande, son talent, son caractère lui valent une légitime influence. Chargé par les républicains niçois d'une

Oui, madame, tous les compatriotes de Blanqui sont unis dans une pensée de délivrance pour ces généreux lutteurs, ce martyr de la liberté qui souffre et [illegible]

mission de justice, il voudra s'en tirer à son honneur et que, grâce à lui, le succès de notre cause soit assuré. Priez le seulement de vouloir bien me tenir au courant et d'agréer par avance les remerciements des patriotes français et républicains de Nice.

Pour vous, madame, permettez moi de vous témoigner le vif sentiment d'estime et d'admiration que me fait éprouver votre lettre. Par les nobles sentiments qu'elle exprime et l'énergie morale dont elle fait preuve, vous vous montrez la digne sœur d'Auguste Blanqui et méritez la sympathie de tout libre citoyen.

Courage donc et espoir! Les républicains de Nice seront à la hauteur de leur tâche, je l'espère et me dis, Madame,

Votre tout dévoué

Victor Garier

Nice le 22 Juin 1879. 718

Madame Veuve Antoine,
née Blanqui
146. Bd Montparnasse
Paris.

Madame,

Le comité Blanqui de Nice, vous a adressé à la date du 13 Juin courant, une lettre recommandée, dont il a le reçu de la Poste, contenant une Adresse à votre Frère, signée par tous les membres dudit Comité, Nous sommes surpris de n'avoir point reçu, aujourd'hui même un accusé de réception de cette lettre. Nous devons

ajouter, que nous avions expédié,
le jour même, une dépêche à
votre adresse personnelle, 146, Bd
Montparnasse, annonçant cet
envoi.

Nous sommes inquiets de
la direction prise par la
dépêche et par la lettre ; et nous
sommes enclins à croire que
ni l'une ni l'autre ne sont
parvenues à leur adresse.

Dans ce cas, nous n'hésiterions
pas à intenter une action
à l'administration des Postes
et Télégraphes.

S'il en était autrement et
si vous aviez reçu l'Acte de
sympathie et d'affection adressé
par nous à votre Frère, il
nous serait pénible de constater
que lui et vous, ainsi que Madame

Bareillier, à la quelle nous
avons écrit également
accueillent avec une telle
indifférence la démonstration
de leurs compatriotes.

Le Comité Blanqui de
Nice a été le promoteur de
la pétition Niçoise, recouverte
de 542 signatures, ayant pour
objet de réclamer la mise
en liberté du Citoyen Blanqui.
Ce même Comité s'est rallié
aux Electeurs de Bordeaux
qui ont patroné la candidature
de Blanqui et il peut se
rendre ce témoignage d'avoir
décidé l'élection de Blanqui
par l'intervention victorieuse
de Garibaldi.

Le Général nous a, en effet

adressé une lettre destinée
à les Frères de la démocratie
de Bordeaux : que nous avons
transmise immédiatement,
et qui a, certainement, pesé d'un
poids considérable dans la
balance du scrutin.

Voilà Madame, ce que a fait
le Comité Blanqui de Nice, dans
l'intérêt de la démocratie radicale
pour votre Frère Louis Auguste
Blanqui.

Nous espérons, que ni
lui ni vous, ne méconnaîtrons
les services rendus, et nous comptons
sur un mot d'encouragement
qui, à titre de simple réponse
est bien dû à ~~votre~~ l'Adresse
que nous avons envoyé. —

Vous comprendrez facilement
Madame, que le parti republicain
radical, à Nice, a à lutter,

plus que partout ailleurs, contre
les intrigues inavouables des
faux républicains qui s'abreuvent
de calomnies et cherchent à
l'empêcher de se constituer par
toutes sortes de manœuvres.

Nous n'avons aucune confiance
dans la députation des Alpes-maritimes.
Ni Monsieur Berriglione, ni Monsieur
Chiris, ni Monsieur Recipon, ni
Monsieur Poissard de Bellet ne
représentent nos aspirations.

Ceux ont voté contre l'amnistie
pleine et entière, contre la mise
en liberté provisoire de Blanqui,
contre sa validation ; et ceux
qui n'ont pas voté se sont
prudemment abstenus.

Leurs actes parlent assez
éloquemment et quelle que soit
leur habileté, quelles que soient
les insinuations calomnieuses,

que plusieurs d'entre-eux pourraient se permettre contre des républicains plus sincères et mieux éprouvés, la conduite qu'ils ont tenu à l'Assemblée suffit amplement pour les juger.

Nous seuls à Nice avons tenu haut et ferme le Drapeau de la Democratie radicale, et alliés les Niçois autour du nom vénéré de Blanqui: nous n'avons ni marchandé nos efforts, ni limité nos revendications, et nous croyons avoir agi non seulement en bons républicains et en bons français, mais encore en bons patriotes niçois.

Monsieur Garien, l'un des signataires de cette lettre, et le Rédacteur en chef du Progrès de Nice, n'est pas inconnu

dans la Démocratie Parisienne.

Il a travaillé au "Radical" de 1871. de Mrs. Louis Asseline, Sigismond Lacroix et Yves Guyot, aux "Droits de l'homme" de 1876, et au "Bien Public" de la même époque jusqu'à sa disparition.

Il est personnellement connu de Mr. Gabriel d'Ville de la "Révolution Française" et de Mr. H. Maret de la "Marseillaise" qui pourront vous renseigner exactement sur la loyauté de son caractère et la sincérité de ses convictions.

Les autres membres du Comité sont tous honorablement connus à Nice et comptent de nombreux amis qui, un jour d'élection, ne leur feront pas défaut. D'ailleurs nous vous recommandons la lecture attentive de la lettre parue dans le "Progrès de Nice" du 22 Juin, que nous vous envoyons ci-inclus.

Pardonnez-nous, Madame, cette

Nos adresses :

M. Victor Garion,
9, rue Saint Jean Baptiste
Nice.

M. Eugène Oliva,
6, avenue Carabacel,
Villa Hermina.
Nice.

longue lettre, mais elle était nécessaire pour dissiper les équivoques qui pourraient être nées dans votre esprit, et nous tenons à ne laisser dans l'ombre aucun point obscur.

Nous espérons donc, Madame, que vous voudrez bien nous favoriser d'une réponse prêts d'ailleurs à vous donner satisfaction sur tous les points qui vous sembleraient douteux.

Nous comptons assez sur votre cœur et sur votre amour fraternel pour le patriote Blanqui, que nous vénérons tous, pour attendre de vous, et de votre Frère quelques lignes de sympathie et d'encouragements.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de nos sentiments les plus dévoués et les plus sincères.

Victor Garier
Vice président du Comité Blanqui.

Eugène Oliva
Secrétaire du Comité Blanqui.

726

Madame Veuve Antoine, née Blanqui.

Nice, le 2 Août 1879.

Madame,

Je vous remercie bien cordialement de votre lettre si affectueuse et si bonne; et je vous prie d'adresser nos respects les plus profonds à votre frère. Tous nos amis ont été vivement touchés du souvenir sympathique qu'il nous envoie. Ils conservent l'espoir de voir le suffrage universel obtenir enfin raison de tant de résistances absurdes. Quel plus pur symbole le parti démocratique radical peut-il trouver que le nom de Blanqui? Ce nom fait honneur à la France, comme celui de Mazzini, celui de Garibaldi font honneur à l'Italie. Ils sont bien rares, les citoyens qui, comme ces trois grands hommes,

Adra avec Bordeaux. Agréez, madame, mes bien cordiales salutations.
Victor Garino

Vous trouverez, madame, ci-clos dans cette enveloppe, trois numéros du Progrès de Nice (11, 13, 16 juillet 1879) contenant trois lettres politiques adressées à M. Borriglione. Je les recommande à votre intelligente et sympathique attention. Elles vous initieront plus exactement à la déplorable situation qu'ont faite à ce malheureux pays des intrigants politiques sans scrupules et sans foi. Il y a là tout un machiavélique complot ourdi avec un art diabolique vraiment étrange. Mais il faut bien se garder de dévoiler les fils, car les tisserands sont là qui guettent le moindre mot imprudent, la moindre parole illicite pour vous faire payer votre audace par l'amende et l'emprisonnement. Mais n'importe, cela ne m'a point arrêté. En dépit des injures, des calomnies, j'ai parlé et je parlerai encore. Car songez-vous, madame, que c'est nous qui sommes les vrais amis de notre pauvre pays, ses véritables défenseurs, ses seuls soutiens. Nous qui ne voulons que son bonheur et sa prospérité, nous qui ne cherchons que le bien de tous, nous qui ne demandons que la justice et la liberté pour tous, nous qui ne voulons que le droit et la vérité, nous qui ne craignons que la lumière, nous qui ne redoutons que le contrôle, nous qui ne fuyons que la discussion, nous qui ne nous cachons que pour agir, nous qui ne nous taisons que pour réfléchir, nous qui ne nous abritons que derrière notre conscience et notre honneur, nous qui ne nous retranchons que derrière notre droit, nous qui ne nous réfugions que dans la légalité, nous qui ne nous défendons que par la vérité, nous qui ne nous couvrons que de la loi, nous qui ne nous appuyons que sur le peuple, nous qui ne nous adressons qu'à la raison, nous qui ne nous inspirons que de la justice, nous qui ne nous guidons que par la conscience, nous qui ne nous servons que de la liberté

bonapartistes. Nous sommes aussi des séparatistes, des ennemis de la France. Et ceux qui se servent contre nous des armes de l'impérialisme, ceux qui appliquent ici une politique véritablement séparatiste, car elle sépare, elle divise entre eux tous les citoyens, ceux qui accueilleraient l'Empire à bras ouverts s'il revenait demain ; ceux qui se vendraient une fois encore à l'Italie le cas échéant, comme ils ont tenté de le faire en 1870 : ce sont ces hommes qui profanent journellement les noms respectés de France et de république qui nous traitent de faux républicains et de faux Français ! N'est-ce pas une dérision ? Mais toutes les intrigues n'ont qu'un temps ; et je vous affirme qu'on se réveille ici comme dans toute la France. Je vous adresserai encore deux envois de journaux qui achèveront de vous éclairer ; et je vous tiendrai au courant des actes de notre Comité. Priez votre frère, madame, priez ce grand cœur, ce noble esprit de s'intéresser à son pays natal. Un jour, il sera ici le pôle vers lequel se tourneront tous les yeux. D'ailleurs, aux prochaines élections je crois et j'espère que Nice mar=

728

P.S. M. Larnaudie de Bordeaux m'a adressé la brochure de M. Ernest Roche sur l'élection Blanqui, intitulée La Justice du Peuple. J'en ai publié dans le Progrès de Nice un compte rendu que j'aurai l'honneur de vous adresser. Nous n'avons reçu aucune autre communication du Comité de Bordeaux. Cependant nous tenons à entrer en relations suivies avec la démocratie de cette ville. Et nous voudrions savoir quand et comment nous pourrons entreprendre la souscription que nous nous proposons d'ouvrir. Le parti radical est à peine en formation à Nice. Mais malgré les difficultés de tout genre qu'on nous suscite, il revivra et il triomphera.

Mon ami Eugène Oliva

est en ce moment en vacances à la Garone, près Toulon; et moi, madame, je vous écris ces lignes sous les ombrages de la Villa Herminia, par un doux soleil qui me donne l'espoir que les vérités éternelles luiront un jour pour tous. Veuillez saluer de notre part, et notamment de celle du capitaine Rasteu, notre président, votre cher frère, auquel nous recommandons le soin de sa santé, ainsi que madame votre sœur aînée à laquelle nous adressons un cordial et sympathique souvenir.

Et vous, madame, agréez l'assurance de notre bien affectueux dévouement.

Victor Caries

729

Nice, 13 Août 1879.

Cher Maître,

Permettez à un nom à un combattant de la démocratie, jeune encore, qui, suivant de bien loin vos traces, cherche, depuis l'âge de raison, à conformer ses actes avec ses doctrines et qui peut déjà montrer derrière lui tout une vie de travail modeste et de luttes énergiquement soutenues. Depuis longtemps j'ai appris à admirer les exemples de fortitude que vous nous avez donnés à tous; et je suis heureux de pouvoir me dire votre disciple dans le domaine si vaste de la doctrine révolutionnaire, votre soldat sur le champ de bataille politique. Aussi la marque de sympathie que vous avez bien voulu me donner par votre lettre du 11 août m'est-elle infiniment précieuse; et je vous en remercie de toute l'effusion de mon cœur.

Voici maintenant les quelques mots d'éclaircissement que vous m'avez demandés.

Il est bien vrai que, depuis le 1er août, j'ai quitté, de mon plein gré et propre mouvement, la rédaction en chef du Progrès de Nice.

P.S.

Pendant un an j'ai soutenu dans ce journal, au milieu des plus grandes difficultés, la cause démocratique abandonnée ici par ses meilleurs défenseurs. Près de trois cents articles, politiques ou municipaux, tous signés de mon nom, sont là pour en faire foi et attestent la parfaite rectitude de ma ligne de conduite. J'ai eu le bonheur de déterminer ici un revoit énergique d'opinion et de secouer le lâche opportunisme sous lequel on s'était endormi. Voilà ce que nos pseudo-républicains ne peuvent me pardonner. Et c'est sur votre nom, cher citoyen, qu'il m'a été donné de rallier les démocrates sincères qui se tenaient à l'écart de la vie politique. Cette reconstitution du parti radical niçois, qui est à l'heure actuelle un fait accompli, et, je puis le dire, mon titre d'honneur; tous les amis de la première heure qui se sont unis à moi pour réclamer, dès le 10 février, votre mise en liberté pleine et entière, peuvent en témoigner.

Jusqu'en là je n'avais guère fait que de la politique négative en contestant à M.

Borriglione le titre et les droits de chef du parti républicain à Nice. J'avais réclamé la formation d'un jury d'honneur pour juger un cas particulier de M. Borriglione, lequel a été qualifié par le procureur général de la Cour d'Aix d'"imprudence professionnelle." J'ai été condamné pour ce fait à 1.000 francs d'amende et dix jours de prison. Ce procès a eu assez de retentissement pour qu'il ait pu, aujourd'hui encore, arriver à votre connaissance. Je me félicite et me féliciterai toujours d'avoir discuté comme je l'ai fait la personnalité d'un républicain de la trempe de M. Borriglione. Jamais, ni devant le tribunal, ni devant la Cour, ni dans mon journal, je n'ai rétracté un mot de ce que j'avais écrit; et jusqu'à la dernière heure j'ai soutenu fermement ma pensée sur ce personnage.

De là un déchaînement de fureurs contre l'homme sincère, inflexible, qui ne s'inclinait pas devant l'idole du jour. J'ai été attaqué avec la dernière fièvre. On m'a surtout reproché le journal dans lequel j'écrivais. Ce journal a pour directeur et

propriétaire un M. Edmond Girard absolument dépourvu de convictions politiques, mais qui, en revanche, a conservé des relations personnelles très compromettantes. Avec un pareil personnage, il m'était assurément très difficile de combattre, car on ne se sent de ne le jeter dans les jambes. Mais, garanti par un traité que j'avais rédigé moi-même, à Paris, sans même connaître cette situation bizarre, j'ai laissé dire et j'ai continué ma route. J'ai fait de ce journal ce qu'il devait être : un organe démocratique, le seul d'ailleurs à Nice dans lequel j'aie pu entreprendre deux campagnes politiques qui se complétaient l'une par l'autre : la campagne Borriglione et la campagne Blanqui.

Aujourd'hui que l'œuvre est accomplie ou du moins en bonne voie, je me retire, laissant M. Girard libre de choisir le rédacteur en chef qu'il lui plaira. Je dois lui rendre, d'ailleurs, cette justice que les clauses de mon traité ont été strictement observées par lui. Or, ce traité je puis le montrer à tous ; et le jour où il me

plaisait de prendre la filiation d'accusé, je
suis certain d'avance, non pas de l'absolution
de mes pairs et coreligionnaires, mais, #lais-
sez-moi le dire avec la conscience du devoir
accompli, de leurs éloges et de leurs
félicitations.

Aujourd'hui le Comité Blanquiste
existe et fonctionne; il rallie, en dehors
du journal qui l'a fait naître, des répu-
blicains de plus en plus nombreux; et ce
m'est une joie d'avoir provoqué ce mou-
vement d'opinion. Mes amis et moi
nous jetons en ce moment les bases d'un
journal radical dont le titre a été déposé
par moi dès le 1er Mai à la préfecture et
qui paraîtra, je l'espère, le 1er Novembre.
Dans ce journal, manifestation du réveil
de la démocratie niçoise, nous n'aurons pas
les inextricables et épouvantables difficultés
que j'ai rencontrées pendant un an au
Progrès de Nice.

D'ailleurs il n'y aura pas d'interrup-
tion dans la vie du parti. Nous avons,
dès-là, les réunions privées ou publiques,
nous saurons nous en servir.

Pardonnez-moi, cher Maître, cette lettre si longue ; elle était nécessaire pour vous éclairer entièrement sur ma situation politique à Nice. Je suis sûr que vous comprendrez ma lutte et que vous y applaudirez. J'ai quitté volontairement le Progrès, mais non sans y avoir arboré pendant un an le drapeau de la démocratie radicale. A présent, la nation peut sombrer.

Recevez, cher Maître, l'expression de mon dévouement et de mon respect.

Victor Carles

732

Sublime Aveu

de l'inanité des hommes contre l'ennemi fixe

et

Eclair se précipitant d'orgueil

dans les yeux enflammés du plus illustre Républicain.

Sublime Aveu

de l'inanité des hommes contre l'ennemi fixe

et

Eclair se précipitant d'Orgueil

dans les yeux enflammés du plus illustre Républicain.

1°

Extrait d'une lettre de l'illustre Blanqui au Réveil de la Haute Garonne.

« J'ai compté sur votre indulgence, comme ancien ami de votre père, que j'ai coudoyé plus d'une fois jadis dans nos moments de lutte en commun contre l'ennemi fixe, celui que vous connaissez bien, qui ne passe pas quand tout passe, qui survit aux gouvernements et aux générations, et dont il faudrait pourtant déblayer le terrain, pour nos petits fils au moins. Car, à bâtir la Jérusalem nouvelle, comme nous l'essayons tous avec ardeur dans notre camp, il est dur et triste de n'avoir ~~presque~~ toujours en main que l'épée et ~~si rarement la truelle.~~ » jamais la truelle.

2°

Un Verset d'Isaïe.

Ego suscitavi eum ad justitiam, et omnes vias ejus dirigam: ipse ædificabit civitatem meam, et captivitatem meam dimittet, non in pretio, neque in muneribus, dicit Dominus, Deus exercituum.
(Isaïe. XLV. 13.)

C'est moi, dit le Très-Haut à Blanqui, c'est moi qui ai suscité celui qui t'adresse aujourd'hui l'oracle que tu vas lire.

C'est moi qui l'ai suscité pour établir l'équité sur la terre, et je dirigerai toutes ses voies: C'est lui qui bâtira ma Ville et me délivrera de ma captivité. C'est lui même qui bâtira Jérusalem et me délivrera de la captivité dans laquelle me tient l'aveugle et criminelle Eglise romaine. Et il fera tout cela sans aucun prix, sans

aucun salaire, dit le Seigneur, le Dieu des armées.

—

Nobles champions de la Liberté humaine!
vous avez été le pic, et la pioche et la hache dont le Dieu du ciel
s'est servi pour déraciner et secouer le chêne dixhuit fois séculaire;
mais il se maintient debout par un pivot énorme que vous ne
connaissez point, et qu'il n'est donné qu'à moi de trancher
et de rompre pour le jeter à terre.

Israël

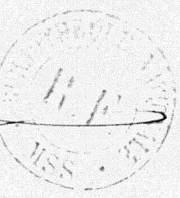

Argueil, le 17 Juillet 1879.

Je ne suis encore connu que sous ce nom:
de Foix, à Argueil (Seine inférieure)

734

Liste de Souscription

à

La Renaissance

G

Souscriptions

	Somme souscrite	Mode de paiement	Epoque du 1er Versement
M. M. Edouard Saris, 42, rue de Clery	100 =	1/Dixième	20 janvier
Louis Glaser, 30, rue Bergère	100 =	par mois	20 janvier
Bayeux-Dumesnil, 10, rue Monthyon	100 =	id	20 janvier
Ulysse Sarrut 11 rue Monthyon	100 =	id	21 janvier
x Henri Brachet 31 Bd Bonne nouvelle	100 =	id	15 février
x Louis Guyon, 190, faub. St Denis	100 =		
Lucien Dreyfous 28, rue du Sentier	100 =	id	10 janvier
x Lenoir 39 rue grange aux Belles	100 =	id	
x Louis Vincent, 8, impasse St Louis (Batignolles)	100 =	20 fr par Mois	
x Tony Revillon, 60, Boulard de Clichy	100 =	25 fr. par Mois	
Durand de Lançon à Bois Dabert par Cadillac (Gers)	100 =	20 fr. le 1er mois et 10 fr les mois suivts	15 janvier
Mijoul 146 rue St honoré	100 =	15 janvier 69 à présentation	15 janvier
Maurice Heurtebize, 146, rue St honoré	100 =	5 fr. par mois	15 janvier
Madame Vridon, 8, rue de Sontheim	200 =	en 2 fois	20 janvier
Gabriel Brideau, 80, rue d'Assas	100 =	10 fr. par mois	1 février
Yves Henry 39 Boulard des Capucines	100 =	10 fr. par mois	20 janvier
x Le français 17 rue de Paris à Courbevoie	050 =	10 fr. par mois	5 février
x S. Blot typographe, 114 rue St honoré	100 =	25 fr. par mois	
x Landowski 25 quai des grands Augustins	100 =	5 fr. par mois	février
x Florimond Louis Marquette Typo. 26, r. Dauphine	100 =	5 fr. par mois	février
Anthony Jeunesse, 16, r. de la Tourelle à Boulogne (Seine)	100 =	à présentation	28 janvier
Granger 9 rue Campagne première		20 fr. par mois	9 février.
x Victor Robert rue des Dames	500 =		
Le Baron de Pommat, chez M. Barré rue St Lazare, 20.	100 =		
Léon Toutain à Condé-sur-Noireau (Calvados)	100 =	10 fr. par mois	5 février 69
x Leclerc Louis Clerc d'Avoué à Lure (Hte Saône)	30 =	3 fr. par mois	15 Mars 69.
Vallier alfred, 80, rue d'Assas	100 =		
x Mr Ernouf	1000 =		
	3980		

	Report	3980		
α	Arnoux capitne au 92e de Ligne à Sidi-Bel-abbès, provce d'Oran	100	10 fr. par Mois	
α	Vieillard 10 r. des grands augustins	100	5 fr. par Mois	
α	Thouvenin chez M. glaser 30 rue Bergère	100		
α	Pascal grousset	100		
α	Redon quai de la Loire	100		
α	Lafargue Paul	200	10 Francs par mois	-
α	Cleret (Sourd) Square du Temple	300		
	Simon 33 rue Tourneville le Havre	2	à présentn	Jansen g
	Emmanuel Iselin 9 place Louis XVI Le Havre	5	id	id
	Léon Forgues chez Jansen, 13, rue du Chilou id	10	id	id
	Achille Duplat chez M.M. Jacquemie et Leduc negt. id	5	id	id
	Fautel georges 4 rue Royale au Havre	5	id	id
	Lamotte rue marie Thérèse 5 id	3	id	id
	Pierre Pillevit Bard d'ingouville 11 id (chez M.M. Napp et Cie)	1	id	id
	Jules Court, 11, place Louis XVI id —	3	id	id
	Edouard Sicot chez Jouanne restaurateur rue d'Orléans No 104 au Havre	0-50	id	id
	Gustave Jansen 13 rue du Chilou Le Havre	5	id	id
	Ernest Levillain 4 place St Vincent de Paul id	1,50	id	id
	Schwab au Bureau de la Maison Iselin et Cie id	3	id	id
	Bittot grande rue 84 Le Havre	10	payé Comptant	
	Gérard menuisier rue Napoleon Le Havre	10	id	id
	Lefèvre chez M. Lucas (?) rue des drapiers, 11, id	5	id	id
	Dondaine 109 rue Tourneville id	5	id	id
	Gustave Leroux, 59, rue d'Orléans chez M. Meunier id	5	à présentation	Mabil
	Hermier chez M. Chardine, 50, quai d'Orléans id	10	id	id
	Fautra rue (?) id	3	id	id
	Aujoyan rue Casimir Delavigne 35 id	5	id	id
	Bray, 52, rue des Pénitents id	10	id	id
	Jules Hébert 29 rue Casimir Delavigne id	10	id	id
		5097		

	5097=	736	
Champain rue Thiolent 23 au Hâvre	5 f.	à présentation	Mabille
Louis Biget à yvetot (seine inf^re)	5 fr.	à présentation	Mabille — Meunier
Boudry rue Fontenelle 6 au Havre	5	id	Mabille
Prudhomme 32 rue du prince jerôme id	10	id	id
Lecamus rue Demidoff 32 id	10	id	id
Lamiz rue Helène 87 id	10	id	id
Meunier rue D'orléans 59 id	5	id	id
Couder rue St Louis en l'Ile 51 Paris	5	en 2 fois	Versé 2 f. le 22 février.
François dit Vaté passage Ste Marie 6 Paris	100	5 fr. par mois paiera le 1er de chaque mois.	22 février
François dit Vaté rue des gravilliers No 44 Paris	100	5 fr. par mois	22 février
Jaud 13 rue Morey Paris	100	5 fr. par mois	3 février.
5462. Somot rue à Versailles	10	payé comptant.	

137

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) ~~Apel~~ pour remettre chez Yausen *demeurant à* (2) 11 Havre rue du Chilou 13 *déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire* LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) Un franc ~~cent francs~~, *et je m'engage à verser immédiatement* (4) à Yausen *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Havre 26 février 1869.

(6)

Apel

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Monsieur

l'Administrateur du Journal

LA RENAISSANCE

70, rue Montmartre,

PARIS.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administrat[illegible] du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

738

Je soussigné (1) Arnoux, Ferdinand

demeurant à (2) Bd Abbès, au 92e de Ligne

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) Cent ~~cent~~ *francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) *le* 1/10 *de cette somme et le reste par* (5) Dixième *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 8 février 1869.

(6)

Arnoux

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Monsieur

l'Administrateur du Journal

LA RENAISSANCE

70, rue Montmartre,

PARIS.

SOUSCRIPTION

739

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) aujoyau

demeurant à (2) havre rue casimir de lavigne 35

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE,** *la somme de* (3) 5 ~~cent~~ *francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

à la demande

Le 17 février 1869.

(6)

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la **RENAISSANCE,** à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

40

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) J. Babin Entrepreneur

demeurant à (2) 11 Hauts 10 rue du Puits Sérine

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) Deux ~~cent francs~~ *et je m'engage à verser immédiatement* (4) un jeune ~~/~~ *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Hauts 26 février 1869.

(6)

J. Babin

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la **RENAISSANCE**, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Louis Bardel
Fouquier
à St Germain
près Pont au dessus
2 f.

+41

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Louis Bardel chez Fouquier

demeurant à (2) St Germain près Pont au dessus

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) deux cent francs *; et je m'engage à verser immédiatement* (4) à Guerre *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Paris Le 6 Mars 1869.

(6)

J. Fouquier

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Emile Baudé
à tente des transatlantiques
bassin de l'Eure
Havre

742

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Emile Baudé à la tente des transatlantiques *demeurant à* (2) Havre bassin de l'Eure *déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire* LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) trois francs *je m'engage à verser immédiatement* (4) à quinze *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Havre Le 20 février 1869.

(6)

Emile Baudé

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

743

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Billot

demeurant à (2) havre grande rue 84

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) 10 ~~cent~~ *francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Comptant

Le 15 février 1869.

(6)

Payé Mabel

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris, —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

744

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Bizet Louis

demeurant à (2) Yvétot

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE,** *la somme de* (3) 5 ~~cent~~ *francs ; et je m'engage à verser immédiatement* (4) de cette somme et le reste par (5) à la Demande de mois en mois, *à partir de ce jour.*

Le 15 février 1869.

(6) garanti par mention

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

74 P

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) B. Blot, typographe,

demeurant à (2) Paris, rue St Honoré, 214

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) Cent *francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) 5 fr. *de cette somme et le reste par* (5) Cinq francs *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 3 Janvier 1869.

(6) B. Blot

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la **RENAISSANCE**, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Alfred Bourgeois
rue de mer 81
2 fr

746

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Alfred Bourgeois
demeurant à (2) 81 rue de mer
déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) Deux francs *cent francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) à gauche *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Hâvre Millers 1869.

(6)

A. Bourgeois

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

747

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Henri Brochet

demeurant à (2) Paris 31 Boulevard Beaumarchais

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) ~~x x x x~~ *cent francs ; je m'engage à verser* ~~immédiatement~~ (4) *de cette somme* ~~et le reste par~~ (5) dix francs *de mois en mois, à partir* ~~de ce jour~~ du premier février prochain.

Paris Le cinq janvier 1869.

(6) Henri Brochet
31 Boulevard Beaumarchais

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

748

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Bray

demeurant à (2) havre rue des pénitents 12

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) 10 ~~cent~~ *francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

averser à la demande

Le 14 février 1869.

(6)

guronti

ch. Mabile

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

749

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Gabriel Bordeau

demeurant à (2) Paris rue d'Arras 8o,

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) —— *cent francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) £ 10 = *de cette somme et le reste par* (5) 1/10 —— *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 4 février 1869.

(6) Gabriel Bordeau

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Champeaux
grand quai no. 17
fr 3

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

F50

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Champeaux grand quai no 17

demeurant à (2) Havre

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) trois francs *francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) à gauche *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le Havre 20 février 1869.

(6)

J. Champeaux

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris, —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Champin

demeurant à (2) havre rue thiolent 23

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) 5 ~~cent~~ *francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.* à la demande

Le 15 février 1869.

(6)

Ch. Nobel

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Chapelle
34 rue d'Etreville
2e

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

752

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Chapelle

demeurant à (2) " Havre 34 rue d'Etreville

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) deux cent francs ; *et je m'engage à verser immédiatement* (4) à Guernsey *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 12 Avril 1869.

(6)

Chapelle

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSAN

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue

Clémence
44 rue de Bordeaux
F. 2

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

753

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Clémence

demeurant à (2) 11 Hôtel rue de Bordeaux

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) Deux francs *cent francs ; je m'engage à verser immédiatement* (4) [illegible] *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 10 Avril 1869.

(6)

Clémence

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

794

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Couder

demeurant à (2) paris rue S.t. louis en l'île 51

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) 5 ~~cent~~ *francs ; et je m'engage à verser immédiatement* (4) *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.* versé 2 francs

Le 1869.

le res à la demande (6)

payé mobile

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

799

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Jules Court

demeurant à (2) Place Louis XVI N° 11

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) trois ~~cent~~ *francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) Mr Yansen *cette somme et le reste par* (5) ——— *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le Havre 14 février 1869.

(6)

J. Court

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. — Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

H. Dejoux
43 quai Videcoq
f. 1

+56

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Henry Dejoux

demeurant à (2) 43 quai Videcoq

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) un francs ~~cent~~ *francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) à gauche *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Havre 11 Mars 1869.

(6)

H. Dejoux

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Desgrenne
rue d'Orléans 19
2 fr

717

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Desgrenne

demeurant à (2) Hâvre 19 rue d'Orléans

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) deux *cent francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) à vue *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Hâvre 26 février 1869.

(6) A Desgrenne

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris, —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

758

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Fondaine

demeurant à (2) Havre rue Tourneville 109

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) 5 ~~cent~~ *francs ; je m'engage à verser immédiatement* (4) *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Comptant

Le 14 février 1869.

(6)

payé

Ch. Mabel

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris, —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

789

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1)

demeurant à (2)

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) *cent francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 1er Janvier 1869.

(6)

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

28, rue de Londres

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

76

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Drouet Charles

demeurant à (2) Hauvre rue Louis philippe

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) Cinq francs ~~cent francs~~; *et je m'engage à verser immédiatement* (4) à gamme *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Hauvre 26 février 1869.

(6)

J. Drouet Charles

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

761

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Drouet Edmond

demeurant à (2) Hôtel Café des Charles arcades nord

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) Cinq cent francs, *et je m'engage à verser immédiatement* (4) à gauche *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Hôtel Ulpienne

Le 1869.

(6)

J Drouet Edmond

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Duflo grande 35 rue 2 fr

+62

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Duflo Charentier

demeurant à (2) 35 grande rue Havre

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) deux francs *je m'engage à verser immédiatement* (4) un franc *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Havre Le 20 février 1869.

(6)

pr Duflo

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris, —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION.

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

763

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Eugène Dumesnil

demeurant à (2) paris 10, rue Montluçon

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) cent ~~cent~~ *francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) le dixième *de cette somme et le reste par* (5) dixième *de mois en mois, à partir de ce jour.* Le présent engagement sera annulé le jour où le journal cessera de paraître.

Le 4 janvier 1869.

(6)

Eugène Dumesnil

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

10 Montluçon

H Dumont
31 rue Casimir de la Vigne
2 fr.

764

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Henry Dumont

demeurant à (2) 31 rue de Casimir de la Vigne

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) deux francs *cent francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Paris 18 février 1869.

(6)

pr H. Dumont

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

~~Jouvenel~~ & Le
Jacquemin & Leduc
f°
Yanaff

765

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Achille Duplat

demeurant à (2) Chez Jacquemin & Leduc négocts Havre

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) Cinq *francs ; je m'engage à verser immédiatement* (4) à Jouvenel *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 12 février 1869.

(6)

Fr. Achille Duplat

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris, —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

766

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Ch. a. Durand de Lauzon

demeurant à (2) Bois Dabert, par le Chatelet (Cher)

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE,** *la somme de* (3) ——— *cent francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) Le 1/5 *de cette somme et le reste par* (5) Dix fois *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Bois Dabert, par le Chatelet (Cher) Le 15 janvier 1869.

(6) A. Durand de Lauzon

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la **RENAISSANCE,** à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Endes
rue des Tuileries 52

F 5

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Endes

demeurant à (2) 52 rue des Tuileries Fleury

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) Cinq ~~cent francs~~; *et je m'engage à verser immédiatement* (4) à Janvier *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Henri 6 Mars 1869.

(6)

Endes

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

1-68.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Lautro

demeurant à (2) havre rue du Perre 130

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) 9 ~~cent~~ *francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

à la demande

Le 11 février 1869.

(6)

grante

ch. Michel

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

769

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Georges Fautrel

demeurant à (2) rue Neuve des Boyales

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) Cinq francs ; *je m'engage à verser immédiatement* (4) la totalité *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 12 février 1869.

(6)

G. Fautrel

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

770

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Léon Forgues,

demeurant à (2) Havre 18 rue du Chillou au Havre

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) dix ~~cent~~ *francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) ~~la totalité~~ *cette somme et le reste par* (5) ~~à partir de ce jour.~~ par mandat de poste à jour ~~de mois en mois,~~

Havre Le 10 Février 1869.

(6)

L. Forgues

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

à jouir pour janvier 69

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la **RENAISSANCE**, à Paris.

Paris. — Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

De France
44 rue de la Corderie
2 fr

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

771

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) De France

demeurant à (2) 11 Havre rue de la Corderie 44

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) Deux francs; *je m'engage à verser immédiatement* (4) à Janvier *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Havre Le 15 février 1869.

(6)

pr. De France

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

772

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Gerard menuisier

demeurant à (2) havre rue napoléon

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) 10 ~~cent~~ *francs ; je m'engage à verser immédiatement* (4) *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à ~~partir de~~ ce jour.* versé comptant

Le 12 février 1869.

(6)

payé [illegible]

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

773

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Louis Blanc

demeurant à (2) Paris 30 rue Bergère

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE,** *la somme de* (3) *cent francs; et je m'engage à verser* ~~*immédiatement*~~ (4) *de* ~~*cette somme et le reste*~~ *par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Paris, *Le* 3 *Janvier* **1869.**

(6)

Louis Blanc

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité. 10 francs par mois à partir du jour de la souscription
(5) Mode de versement. du premier mois
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

30 Bergère

Gondouin
Nº 77 rue d'Orléans 2e
2 f

774

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Gondouin

demeurant à (2) 11 Hâtre rue d'Orléans et Chilon No 3

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) deux francs *cent francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) à Janvier *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Hâtre 18 février 1869

(6)

J. Gondouin

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) [illegible]

demeurant à (2) [illegible]

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) ——— *cent francs; je m'engage à verser* [illegible] *et le reste par* (5) [illegible] *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le [illegible] 1869.

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. — Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

X

SOUSCRIPTION

776

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Louis Guyon

demeurant à (2) Paris Rue du Fg St Denis 190

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) — *cent francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 4 Janvier 1869.

(6) Louis Guyon

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

277

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Hambrun Charles,

demeurant à (2) Havre impasse Duffray 4

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE,** *la somme de* (3) cent *francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) un abonnement de 6 mois *de cette somme et le reste par* (5) de mois en mois, *à partir de ce jour.*

Le , 1869.

(6)

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la **RENAISSANCE,** à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

778

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Hébert (Jules)

demeurant à (2) au havre quai Casimire de la Vigne 29

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) 10 ~~cent~~ *francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

à la demande

Le 11 février 1869.

(6)

garanti ch Mobile

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

779

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Yves Henry

demeurant à (2) Paris, 39, Boulevard des Capucines

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) ——— *cent francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) 6 10 ème *de cette somme et le reste par* (5) dixième *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 1/ Juin 1869.

(6)

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Hérambourg
Chez moi
15

780

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Edouard Hérambourg
demeurant à (2) 91 rue de Paris
déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) 1 un franc *cent francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) à 4 mois *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Avec 6 Mars 1869.
(6)
Hérambourg

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

781

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Bernier chez Sardine

demeurant à (2) Havre quai Orléan 30

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) 10 ~~cent~~ *francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) de tout *de cette somme et le reste par* (5) à la demande *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 16 février 1869.

(6)

parti en Mabul

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris, —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

782

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Maurice Heurtebise

demeurant à (2) Paris rue St Honoré n° 146

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) *cent francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) 1/20 *de cette somme et le reste par* (5) vingtième *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Paris Le 15 Janvier 1869.

(6)

Heurtebise

versé 5 fr.

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

783

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) H. Jour

demeurant à (2) Paris rue Moret 13

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) *cent francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) 5 *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.* 3 février 1869

Le 1869.

(6)

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Lejour

Mal.lle

1er Vt fait

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

F84

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Eugène Huart

demeurant à (2) 16 Quai de l'Ile

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) Dix ~~cinq~~ francs ; *et je m'engage à verser immédiatement* (4) de cette somme et le reste par (5) de mois en mois, *à partir de ce jour.*

Paris 26 Janvier 1869.

(6)

Eugène Huart

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Emmanuel Jselin

demeurant à (2) au Hâvre Place Louis XVI. No 9 au Hâvre

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) cinq francs *francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) à Mr Jean Sauvé *somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Hâvre Le 11 février 1869.

(6)

Hâvre Emmanuel Jselin

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Vendredi matin 11 à midi

SOUSCRIPTION

786

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Anthony Jean Charles Jeunesse

demeurant à (2) Boulogne s. Seine. 16, rue de la Tourelle.

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* ~~(3)~~ ——— *cent francs; et je m'engage à verser* ~~immédiatement~~ ~~(4)~~ ——— ~~de cette somme et le reste par~~ (5) à présenter ce bon ——— ~~de mois en mois,~~ *à partir de ce jour.*

Le 29 Janvier 1869.

(6)

A. Jeunesse

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

le matin, Vendredi 29 janvier

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Charles Joseph
6 rue du grand Croissant
Hrs

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

787

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Charles Joseph

demeurant à (2) Hers 6 rue du grand Croissant

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) trois francs ; *je m'engage à verser immédiatement* (4) *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Hers 26 février 1869.

(6) Charles Joseph

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. — Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Jules Lanchart
70 rue de Communauté
fo 2

788

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Jules Lanchart
demeurant à (2) 70 rue de la Communauté
déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) deux francs *cent francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) à gauche *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Paris 11 Mars 1869.

(6)

J Lanchart

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

189

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Lami

demeurant à (2) au havre rue hélène 87

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) 10 ~~cent~~ *francs ; je m'engage à verser immédiatement* (4) le tout *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.* a la demande

Le 13 fevrier 1869.

(6)

garati

ch Mabile

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

790

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Lanvin

demeurant à (2) rue Marie Thérèse 5 Hours

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) trois cent francs ; *je m'engage à verser immédiatement* (4) le quart de cette somme et le reste par (5) de mois en mois, *à partir de ce jour.*

Fait à Paris, Le 13 Février 1869.

(6)

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la **RENAISSANCE**, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

491

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Landowski, courtier de la Mon Tabac,
demeurant à (2) Paris, 25, Quai des Grands Augustins.
déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE,** *la somme de* (3) cent *francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) 5 fr. *de cette somme et le reste par* (5) 5 francs *de mois en mois, à partir de ce jour.* 3 février 1869

Le 5 Janvier 1869.

(6) Landowski

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la **RENAISSANCE,** à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

+92

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Le camus

demeurant à (2) ~~au~~ havre rue de midot 32

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) 10 ~~cent~~ *francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) le tout ~~de cette somme et le reste par~~ (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

a la 1re demande

Le 12 fevrier 1869.

(6)

gurati

Ch Mabile

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. — Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

793

Je soussigné (1) Leclerc Louis, Clerc d'avoué,

demeurant à (2) Loire

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) trente francs ~~cent~~ 1 ~~francs~~ 2 ; ~~je~~ *m'engage à verser* ~~immédiatement~~ 3 4 (4) — ~~de~~ 5 *cette somme* ~~et le reste~~ 6 7 8 *par* (5) fraction de trois francs *de mois en mois, à partir* ~~de ce jour~~ 9 10 11. du quinze mars prochain approuvé la rature de onze mots nuls

Le Six février 1869.

17 Pluviôse an 77.

(6) Leclerc

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Lecointe
24 rue de la Millerays
2 fr.

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

494

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Lecointe

demeurant à (2) 24 rue de la Millerays

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE,** *la somme de* (3) deux cent 2 francs; *je m'engage à verser immédiatement* (4) [illegible] *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 6 Mars 1869.

(6) Lecointe

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

795

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Eugène Lecomte

demeurant à (2) Hâvre 5 rue Fontenelle

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) Deux francs ~~cent~~ *francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) à gauche *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Hâvre 26 février 1869.

(6)

J. Eugène Lecomte

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal. 796

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Lefèvre chez Lucas

demeurant à (2) havre rue des drapier 11

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) 5 ~~cent~~ *francs ; je m'engage à verser immédiatement* (4) *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Comptant

Le 14 février 1869.

(6)

page

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal. 997

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Le Français

demeurant à (2) à Courbevoie - 17 rue de Paris

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) cinquante *francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) Dix francs *de cette somme et le reste par* (5) sommes égales *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 1er février 1869.

(6) G. Lefrancais

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal. 798

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Alphonse Legrand

demeurant à (2) 11 Havre 3 rue Scudery

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) cinq francs *cent francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) à Yanny *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Havre 26 février 1869.

(6)

Alphonse Legrand

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Landois
~~47 grand quai~~
~~40~~ Chymai
2 fr.

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal. +99

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Le Landois chez Jamin

demeurant à (2) Hâvre rue du Milieu 13

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) Deux francs ~~cent~~ *francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) à Jamin *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le Hâvre 11 Mars 1869.

(6)

Le Landois

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal. 800

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1)

demeurant à (2)

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) *cent francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) *de cette somme et le reste par* (5) dix francs *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 15 janvier 1869.

(6)

J. Lenoir

39. rue grange aux belles

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal. 801

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Gustave Leroux

demeurant à (2) havre rue Dorléan 59 chez meunier

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) 5 ~~cent~~ *francs ; je m'engage à verser immédiatement* (4) le tout *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.* à la demande

Le 11 fevrier 1869.

(6)

Mabile

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

802

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Desquillons Jules

demeurant à (2) Boulevard St Michel 21 — (Paris)

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE,** *la somme de* (3) *cent francs; et je m'engage à verser* ~~*immédiatement*~~ (4) ~~*de cette somme et le reste par*~~ (5) Un fr. *de mois en mois, à partir de* ~~*ce jour*~~ *l'apparition du journal.*

Le 27 mai 1869.

(6) Desquillons

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la **RENAISSANCE,** à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

702

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Tesquillons Jules

demeurant à (2) Boulevard St Michel 21 — (Paris)

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) cent *francs; et je m'engage à verser* ~~immédiatement (4)~~ ~~de cette somme et le reste par~~ (5) Dix fr. *de mois en mois, à partir de* ~~ce jour~~. l'apparition du journal

Le 27 mai 1869.

(6) Tesquillons

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal. 783

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Ernest Levillain

demeurant à (2) 4 place St Vincent de Paul au Havre

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE,** *la somme de* (3) 2-50 cent *francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) Le tout *de cette somme et le reste par* (5) Janvier *de mois en mois, à partir de ce jour.* un franc cinquante centimes

Le Havre Le 11 Février 1869.

(6) Ernest Levillain

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris, —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Paris, —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Loredan Thomasse
20 rue de la Comédie
f. 2

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal. 804

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Loredan Thomasse

demeurant à (2) 20 rue de la Comédie chez Mess. Lemierre & Drouaux

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) deux francs ~~cent~~ *francs ; je m'engage à verser immédiatement* (4) à Janvier *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Hier 18 février 1869 1869.

(6)

p. Loredan Thomasse

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

François Loriot
place St Vincent de Paul
f L

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) François Loriot

demeurant à (2) 11 Mars place Saint Vincent de Paul

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) Un Cent Francs ; *je m'engage à verser immédiatement* (4) Le Quart *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Mars 1869

(6) f François Loriot

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

806

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Florimond Louis Marquette, Typographe

demeurant à (2) rue Dauphine, 26, à Paris,

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) cent *francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) 5 francs *de cette somme et le reste par* (5) fractions de 5 francs *de mois en mois, à partir* ~~*de ce jour*~~. du 2 février 1869.

Le 1869.

(6)

Marquette

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal. 807

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) meunier

demeurant à (2) havre rue d'orléan 59

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) 5 ~~cent~~ *francs ; je m'engage à verser immédiatement* (4) le tout *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.* à la demande

Le 14 fevrier 1869.

(6)

granti

ch Mabile

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Meurat fils
rue du Canon
5 fr

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

888

Je soussigné (1) Meurat fils

demeurant à (2) 11 Hâvre rue du Canon 11

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) Cinq francs, *je m'engage à verser immédiatement* (4) à Janvier *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le Hâvre 15 février 1869.

(6)

Mr Meurat fils

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris, —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Moïse Robert
Chez Brown & Co
quai de l'Isle
2 f.

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal. 809

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Moïse Robert chez C. Brown & Co

demeurant à (2) 11 Hâvre quai de l'Isle

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) deux francs ~~cent francs~~ ; *je m'engage à verser immédiatement* (4) à y ausen *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 6 Mars 1869.

(6)

J. Moyse

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Mortier fils
21 rue de la Miséricorde
2 fr.

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

87

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Mortier fils

demeurant à (2) 21 rue de la Miséricorde

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) deux francs *; je m'engage à verser immédiatement* (4) à présent *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le Mans, le 28 février 1869. 1869.

(6) J. Mortier fils

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Murat
Chez moi
1 f.

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal. 8.11

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Murat

demeurant à (2) 11 Hauts Chez Yvonne B. rue du Chilon

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) Un cent francs; *je m'engage à verser immédiatement* (4) à vous *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Hauts Chez Yvonne 1869.

(6)

Murat

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Marette fils
14 rue Marraine
Ch.

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal. 812

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Marette fils

demeurant à (2) au Havre 14 rue Marraine

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) trois francs *cent francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) à Janvier *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le Havre 28 février 1869.

(6)

J. Marette fils

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris, — Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Navarre
à Mr Casimir de la Vigne
2f.

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal. 813

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Napoléon Navarre

demeurant à (2) à Hières à Mr Casimir de la Vigne

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) deux francs ; *et je m'engage à verser immédiatement* (4) à Genève *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Hières 26 février 1869.

(6)

Napoléon Navarre

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal. 814

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Pallier. Alfred

demeurant à (2) Paris, rue d'Assas 80

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) ——— *cent francs; je m'engage à verser* ~~*immédiatement*~~ cette somme le plus tôt que je pourrai (4) ~~*de cette somme et le reste par*~~ (5) ~~*de mois en mois, à partir de ce jour.*~~

Le 27 Janvier 1869.

(6) A. Pallier

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Granger est chargé de recouvrer cette somme
Germy Cat

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la **RENAISSANCE**, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

100 fr. payable du 16 au 20 avril 69

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

815.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1)

demeurant à (2)

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) cent ~~cent~~ *francs ; je m'engage à verser immédiatement* (4) le 10e *de cette somme et le reste par* (5) dixième *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 21 Janvier 1869.

(6)

Vlysse Parent
11 rue Monthyon

Le 1er Dixième est versé
21 janvier 69.
V. P.

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Je m'engage en outre à verser la totalité de la somme qu'il me resterait devoir le jour où le journal aura subi une condamnation qui le ~~[illegible]~~ frapperait d'une amende — V. Parent.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

816

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Edouard Paris

demeurant à (2) paris, 42 rue de Clery

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE,** *la somme de* (3) cent ~~cent~~ *francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) le dixième *de cette somme et le reste par* (5) dixième *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 4 janvier 1869.

(6)

Edouard Paris

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la **RENAISSANCE,** à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

42 Clery

SOUSCRIPTION 817

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Narcisse Perrin

demeurant à (2) aux Hauts 109 rue du Commerce

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE,** *la somme de* (3) deux cents francs ; *je m'engage à verser immédiatement* (4) à jamais de cette somme et le reste par (5) de mois en mois, *à partir de ce jour.*

Hauts 15 février 1869.

(6)

N. Narcisse Perrin

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Paulin fils
1. Boulevard de Strasbourg
2 f.

818

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Paulin fils

demeurant à (2) 1 boulevard de Strasbourg

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) Deux francs ; *je m'engage à verser immédiatement* (4) *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Paris 28 février 1869.

(6)

p. Paulin fils

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Pierre Pillevit
Boulevard d'Ingouville 9
Cr. 1.—
à Yvonne

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

819

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Pierre Pillevit

demeurant à (2) Le Havre Boulevard d'Ingouville Chez Mess. Napp & Cie

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) Un francs *cent francs ; je m'engage à verser immédiatement* (4) à Yvonne *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le Havre 13 février 1869.

(6)

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Place
Contremaître tapissier
à toute des transatlantiques
Bassin de l'Eure
Havre

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

820

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Place contremaître tapissier

demeurant à (2) rue Havre toute des transatlantiques bassin de l'Eure

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) deux francs *francs ; je m'engage à verser immédiatement* (4) à Yvonnay *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Havre 20 février 1869.

(6)

Place

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

8 21

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) prudhomme

demeurant à (2) rue du prince Gérome 32

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) 10 ~~cent~~ *francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) le tout ~~de cette somme et le reste par~~ (5) ~~de mois en mois,~~ *à partir de ce jour.* à la 1re demande.

havre Le 11 fevrier 1869.

(6) pour prudhomme

Ch. Mabile

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris, —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

J. Reliaux
81 rue du Champ de Mars
5.

822

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) J. Reliaux tonnelier

demeurant à (2) 81 rue du Champ de Mars

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) cinq cent francs; *je m'engage à verser immédiatement* (4) à réception *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le Mardi 18 février 1869.

(6) J. Reliaux

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Tony Révillon

demeurant à (2) Paris, boulevard de Clichy, 60.

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) un *cent francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) le quart *de cette somme et le reste par* (5) vingt cinq francs *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 10 janvier 1869.

(6) Tony Révillon

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Edmond Robert
rue de l'Eglise 40
3 fr

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

8 4

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Edmond Robert

demeurant à (2) Havre rue de l'Eglise n° 40

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) trois cents francs; *je m'engage à verser immédiatement* (4) un quart de cette somme et le reste par (5) de mois en mois, *à partir de ce jour.*

Havre 28 février 1869.

(6)

Edmond Robert

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE. 829

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Bondry

demeurant à (2) Havre rue Fontenel 6

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE,** *la somme de* (3) 5 ~~cent~~ *francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.* à la demande

Le 15 février 1869.

(6)

Ch Bondry

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la **RENAISSANCE,** à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Rosset
Chez moi
N° 1 2 f.

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

826

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Rosset Capetier rue de la Comédie

demeurant à (2) au Havre

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) deux cent francs; *je m'engage à verser immédiatement* (4) à Janvier *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 19 Mars 1869 1869.

(6)

Rosset

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. — Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Rossignol
5 rue Magellan
2e

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

84

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Rossignol

demeurant à (2) à Havre rue Magellan 5

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) Deux francs ~~cent francs~~ ; *je m'engage à verser immédiatement* (4) à Genève *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le Havre 26 février 1869.

(6)

J. Rossignol

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris, —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

828

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Pierre Rouderguet

demeurant à (2) Havre rue de Paris

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) Cinq *francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) à Janvier *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le Havre le 7 mars 1869.

(6)

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. — Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Sanson
rue des Pincettes
f. 1.

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

829

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Sanson Courtier

demeurant à (2) à Havre rue des Pincettes

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) un franc ~~cent francs~~ ; *et je m'engage à verser immédiatement* (4) à Quincy *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Havre 2 Mars 1869.

(6)

J. Sanson

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Henry Schaefer
rue de Barcendère 108
Hâvre

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

830

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Henry Schaefer
demeurant à (2) Hâvre 108 rue de Barcendère
déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) trois cents *francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) à l'instant *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Hâvre 1er février 1869.

(6)

p. Henry Schaefer

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris, —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

8 31

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) R. Schwab

demeurant à (2) bureau Wm Iselin & Cie au Havre

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) trois ~~[illegible]~~ *francs ; je m'engage à verser immédiatement* (4) le tout *de cette somme* ~~et le reste~~ *par* (5) Mons. Jansen *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Havre Le 11 Février 1869.

(6)

R. Schwab

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

832

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Edouard Sicot

demeurant à (2) chez Jeanne Restaurateur rue Berlioz 104 au Havre

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) cinquante francs; *je m'engage à verser immédiatement* (4) *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 12 Janvier 1869.

(6) Edouard Sicot

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. — Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

833

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence industrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Louis Nicot

demeurant à (2) Hières 68 rue Louis Philippe

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) deux cent francs, ~~et je m'engage à verser~~ *immédiatement* (4) à plusieurs ~~de cette somme et le reste~~ *par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Hières 26 février 1869.

(6)

Louis Nicot

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

834

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Emile Simon

demeurant à (2) n Havre rue Tourneville 33 au Hâvre

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) Deux ~~cent~~ *francs ; je m'engage à verser immédiatement* (4) à Jansen *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Havre Le 11 Février 1869.

(6)

E Simon

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. — Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

839

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Até

demeurant à (2) rue des gravilliers n° 44.

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE,** *la somme de* (3) cent *francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) [illegible] *somme et le reste par* (5) [illegible] *de mois en mois, à partir de ce jour.* 1er février

Le 1869.

François (6) dit Até

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

836

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) mengage à prendre une action

demeurant à (2) de cent francs, passage Ste Marie N° 6

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) une action de cent *francs ; je m'engage à verser immédiatement* (4) 5 francs *de cette somme et le reste par* (5) 5 f. par mois *de mois en mois, à partir de ce jour.* le 4 de chaque mois

Le 1869.

(6)

François dit Cate

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Mobille
versé 5 fr.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris, —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

837

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Léon Coutain,

demeurant à (2) Condé-sur-Noireau (Calvados)

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) cent francs ; *et je m'engage à verser immédiatement* (4) un 10e *de cette somme et le reste par* (5) dixièmes *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 5 Février 1869.

(6)

Coutain fils

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

E. Vauchel
quai Vidcoq
1 f

838

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Emile Vauchel voilier

demeurant à (2) quai Vidcoq N°

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) Un francs *cent francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) à Janvier *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Havre 18 février 1869.

(6)

p Emile Vauchel

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. — Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

A. Vernier
2 rue Bonvoisin
10 f.

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

839

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) A Vernier

demeurant à (2) 11 Hâvre 2 rue Bonvoisin

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) Dix ~~cent francs; je m'engage à~~ *verser immédiatement* (4) à 9 ans *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 11 Mars 1869.

(6)

A Vernier

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE. 840

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Louis Adolphe Vielliard

demeurant à (2) Paris, rue des Grands Augustins n° 10

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) — Cent — *francs ; et je m'engage à verser immédiatement* (4) cinq francs *de cette somme et le reste par* (5) fractions de cinq francs *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 8 Février 1869.

(6)

Vielliard

M. Landowski Esq.

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

841

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Louis Vincent

demeurant à (2) Paris 8 impasse St Louis Paris Bas Seignolles

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) cent - cent *francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) 20 f^cs *de cette somme et le reste par* (5) 20 f^cs *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 7 Janvier 1869.

(6)

Louis Vincent

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

941

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Louis Vincent

demeurant à (2) Paris 8 impasse St Louis Saint Germain

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) cent *cent francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) 20 fcs *de cette somme et le reste par* (5) 20 fcs —— *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 7 Janvier 1869. —

(6)

Louis Vincent

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la **RENAISSANCE**, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

Victor
9 rue du Chalon
2e

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

842

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Victor Hugo

demeurant à (2) 9 rue du Chalon

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) Deux cent francs ; *je m'engage à verser immédiatement* (4) *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Fait Le 20 février 1869.

(6)

pr Victor

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la **RENAISSANCE**, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

845

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Gustave Jaunet

demeurant à (2) Hâvre rue du Chilou 13 au Hâvre

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) Cinq ~~cent~~ *francs ; je m'engage à verser immédiatement* (4) le tout *de cette somme et le reste* ~~par (5)~~ *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Hâvre Le 11 février 1869.

(6)

[signature]

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. — Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

843

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Gustave Jansen Lustau

demeurant à (2) au Havre 13 rue du Chilon au Havre

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) Cinq *cent francs; je m'engage à verser immédiatement* (4) par mandat par la poste = ci-joint *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Le 10 février 1869.

(6) Gaumelin

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

846

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Janvier, Gustave

demeurant à (2) 12 rue du Chalon au Marais

déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire **LA RENAISSANCE**, *la somme de* (3) 5 francs ; *je m'engage à verser immédiatement* (4) le tout cinq francs *de cette somme et le reste par* (5) . *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Fait à Le 12 février 1869.

(6) Janvier Gu

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)

P —

847

SOUSCRIPTION

Pour la Fondation du Journal LA RENAISSANCE.

Pour ne pas donner à une œuvre, qui est toute de dévouement, une apparence insdustrielle ou commerciale, nous avons adopté le mode de souscription volontaire dont la forme est ci-jointe.

Les Souscripteurs recevront chaque année un état de la situation financière du journal.

Détacher ce bulletin et l'adresser immédiatement à l'administration du journal, 70, rue Montmartre, à Paris.

Je soussigné (1) Gustave Gaussen pour remettre à *demeurant à* (2) 11 Havre 13 rue du Chélon *déclare souscrire, pour aider à la fondation du journal politique hebdomadaire* LA RENAISSANCE, *la somme de* (3) Cinq *cent francs; et je m'engage à verser immédiatement* (4) à Gaussen *de cette somme et le reste par* (5) *de mois en mois, à partir de ce jour.*

Havre 26 février 1869

(6)

Gve Gaussen

(1) Nom, prénoms.
(2) Domicile.
(3) Le nombre.
(4) Quotité.
(5) Mode de versement.
(6) Signature.

Adresser les envois d'argent à l'ordre de l'Administrateur de la RENAISSANCE, à Paris.

Paris. —Imp. WALDER, rue Bonaparte, 44. (Maison J. Huart, rue du Roi-de-Sicile, 4)